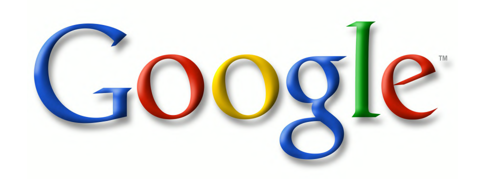
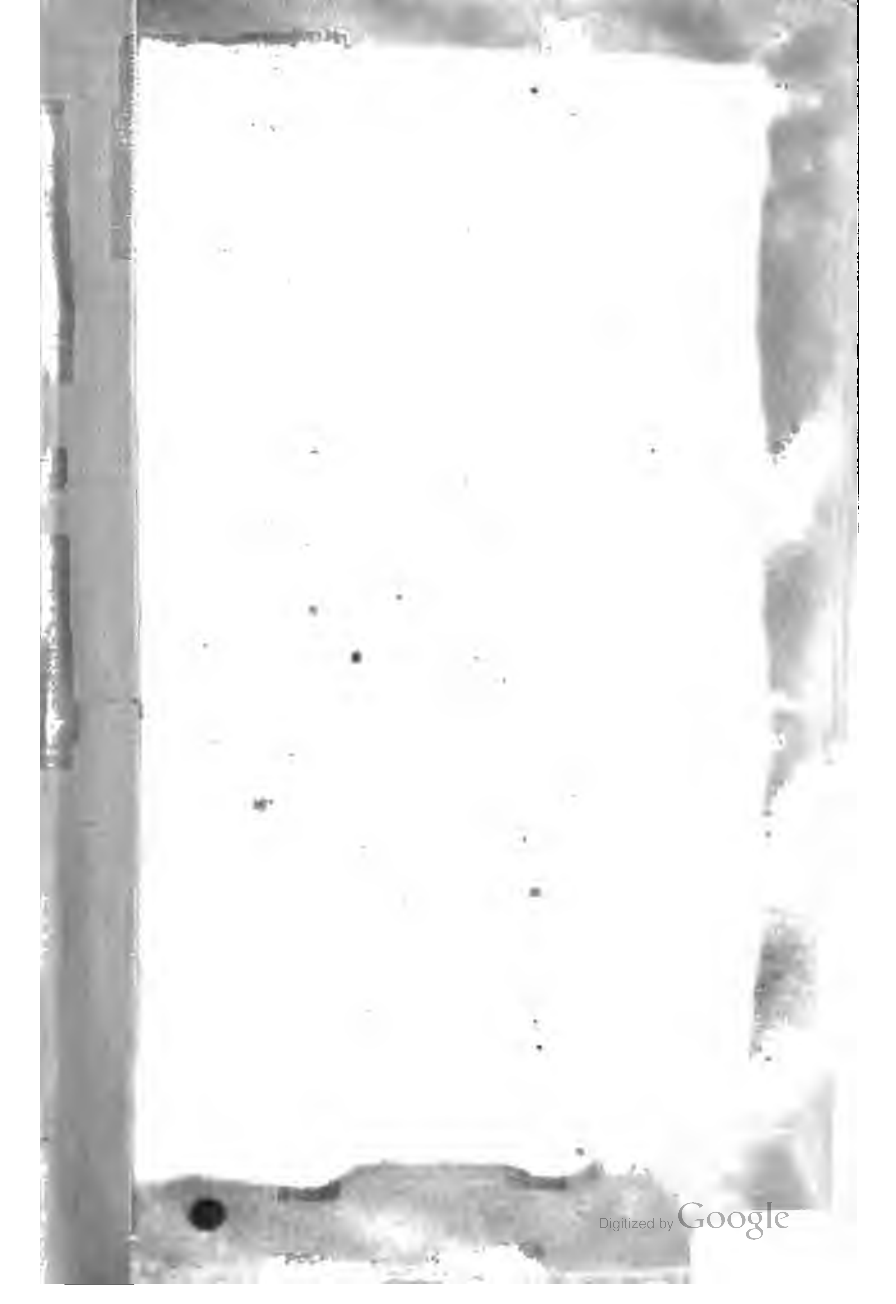




UC-NRLF
$B 296 109


ALVMNVS BOOK FVND
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS



ESSAI
SUR
L'ÉLOQUENCE
DE LA CHAIRE.

TOME PREMIER.

A AVIGNON,

CHEZ AMÉDÉE CHAMBEAU FILS,

IMPRIMEUR-LIBRAIRE.



Jean Sifrein Maury.

ESSAI
SUR
L'ÉLOQUENCE
DE LA CHAIRE,
PANÉGYRIQUES, ÉLOGES ET DISCOURS,

PAR LE CARDINAL JEAN SIFREIN MAURY.

Nouvelle Édition

Faite sur celle qui a été publiée sur les Manuscrits autographes de l'auteur, augmentée de l'Éloge de Charles V, Roi de France, d'un Éssai sur la Vie et les Ouvrages du Cardinal Maury, etc.

TOME PREMIER.



A PARIS,
BELIN-MANDAR ET DEVAUX, LIBRAIRES,
RUE DU PAON SAINT-ANDRÉ, N.° 8.

MDCCC. XXVII.

ESSAI

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DU CARDINAL MAURY.

Jean Sifrein Maury, naquit à Valréas dans le Comtat Vénaissin le 26 juin de l'année 1746. Ayant fait pressentir de bonne heure la puissance intellectuelle qu'il devoit déployer successivement à la tribune sacrée et sur le théâtre de la littérature et de la politique, il fut placé dans un collége par son père, que le bon sens et le travail, à défaut d'instruction et de fortune, rendirent capable de seconder, par les bienfaits de l'éducation, le développement des dons heureux que son fils tenoit de la nature. Le jeune Maury répondit à la sollicitude et aux espérances de ses parents ; il obtint des succès éclatans dans toutes ses études, étonna ses condisciples par la rapidité de ses progrès, par l'étendue et la supériorité de son esprit, par son érudition précoce et sa profonde sagacité. L'état ecclésiastique étoit alors celui qui offroit au mérite, dépouillé des avantages de la naissance, le plus de chances d'élévation. Graces aux principes évangéliques sur l'égalité des hommes devant Dieu, et aux saintes institutions d'une Eglise dont le divin fondateur enseigna l'humilité par le précepte et par l'exemple, l'apostolat chrétien appeloit dans son sein, pour le revêtir des premières dignités de la hiérarchie

sacrée, le talent et la vertu que le hasard avait relégués dans les conditions plébéiennes, et que les exigeances politiques auraient condamnés à l'obscurité et à l'oubli. Les parens de Maury surent apprécier cette admirable constitution sacerdotale qui avoit tiré Fléchier et Alberoni des rangs inférieurs de la société pour les élever à l'épiscopat ; qui avoit placé sur la tête d'un berger des Apennins la triple couronne, emblême de la supériorité du pouvoir spirituel sur l'autorité temporelle, du roi du ciel sur les rois de la terre ; ils envoyèrent au séminaire de Saint-Charles d'Avignon, ensuite à celui de Sainte-Garde, le jeune homme dont le génie naissant et les premiers succès pouvoient donner de si brillantes espérances à sa famille. Il réussit en effet dans les hautes études comme il avoit fait au collége, et vint se fixer à Paris, en qualité d'instituteur dans une maison particulière, avant même d'avoir atteint sa vingtième année. Il publia bientôt après (en 1766) un Éloge funèbre du Dauphin, et un Éloge de Stanislas, heureux essai qui, à travers quelques défauts où se révélaient la técondité et le désordre d'une imagination encore maîtrisée par les souvenirs de la rhétorique classique, annoncèrent néanmoins l'éloquent écrivain dont le talent abondant et flexible devoit se manifester, selon les circonstances, ou par l'élégance et la clarté, ou par la noblesse, la véhémence et la rapidité du style, toujours unies à la force des pensées et à l'élévation des sentimens. En 1767, le jeune Maury, poursuivant avec ardeur ses travaux apologétiques, prit part au double concours ouvert par l'Académie, pour l'Eloge de Charles V, roi de France, et pour les Avantages de la paix. Ses efforts méritèrent d'être accueillis par les juges : on

le loua : à juste titre, d'avoir orné des pompes du langage les plus graves et les plus judicieuses réflexions sur un règne mémorable et trop peu célébré. Il se senti fier de ces suffrages, et déjà plein de confiance en lui-même, marcha encore d'un pas plus assuré à la gloire littéraire, noble objet de l'ambition de sa première jeunesse. Etant entré vers ce temps-là dans les ordres, il fixa hardiment ses regards sur la tribune évangélique; et se promit dès lors les succès qu'il y obtint dans la suite. Mais avant d'embrasser cette nouvelle carrière, et d'oser se jeter sur les traces de Massillon et de Bourdaloue, il fit une étude spéciale de l'éloquence de la chaire, et composa ces Essais précieux, qui forment aujourd'hui de véritables rudimens de la langue apostolique pour les hommes qui, se destinant au sacerdoce, et voulant se livrer à la prédication, ne peuvent se passer d'une connoissance complète de la rhétorique sacrée.

Cependant, quelque achevé qu'ait parut ce travail, dont plusieurs éditions aujourd'hui épuisées ont suffisamment attesté le mérite, un neveu de l'auteur a prétendu que le cardinal Maury ne regardoit son Discours sur l'Éloquence de la Chaire, publié pour la première fois en 1777, que comme une pierre d'attente pour un édifice bien autrement majestueux. « Tout étoit prêt, dit-il ; déjà même son » livre, ébauché à grands traits, était en entier tracé » dans sa tête, et le temps seul lui a manqué pour » le transcrire, à l'aide de cette mémoire à laquelle » rien n'échappoit de ce qui, une fois, avoit été » confié à sa garde. J'ai ce dépôt sous les yeux ; je » lis et relis sans cesse ces écrits si cher à mon cœur. » Je voudrois rapprocher et réunir tous ces membres » épars ; trop heureux s'il m'était donné d'acquitter

» ainsi la dette de la reconnoissance, et d'offrir au
» public une production éminemment utile ! Mais
» vains efforts ! *Je ne puis qu'entrevoir la lu-*
» *mière, et j'erre inutilement dans ce dédale,*
» *où les jalons, plantés de distance en distance*
» *pour guider le vol du génie créateur, ne sont*
» *ni assez nombreux, ni assez saillans pour*
» *diriger mes pas incertains, en m'indiquant*
» *l'issue qu'il s'étoit préparée à l'avance.* »

Tout en déplorant avec M. Louis Sifrein Maury que le temps ait manqué à son oncle pour remplir le cadre immense qu'il avoit esquissé, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que L'ESSAI SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE fut considéré par l'auteur lui-même comme un traité complet sur la matière, ainsi qu'on peut en juger par le passage suivant d'un avant-propos placé en tête d'une édition de ses œuvres. « Cet ESSAI, dit-il, n'avoit été d'abord destiné qu'à » ma seule instruction. Quand j'eus ainsi raisonné » mes études et ma méthode, on crut que mon tra- » vail pourroit être utile aux jeunes orateurs qui vou- » draient suivre la même carrière. Je trouvai dans » ces cahiers d'observations journalières UN ENSEMBLE » ET UN TRAITÉ PRESQUE TOUT FAIT SUR L'ÉLOQUENCE » SACRÉE... Quoi qu'il soit spécialement approprié » aux candidats de la chaire, les préceptes de l'art » d'écrire, les principes de la composition, les rè- » gles du bon goût, et presque toute la théorie de » l'art oratoire, s'appliquent également à tous les » genres de littérature, et peuvent, pour ainsi dire, » intéresser autant nos jeunes écrivains que les ora- » teurs eux-mêmes. » Cette observation étoit pleine de justesse, et quelques éditeurs du livre de l'abbé Maury l'avaient faite avant qu'il l'eût exprimée

lui-même, en donnant à L'ESSAI SUR L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE, le titre de PRINCIPES D'ÉLOQUENCE POUR LA CHAIRE ET LE BARREAU.

La publication de cet ouvrage, non moins remarquable par les ornemens du style que par la richesse du savoir et la profonde connoissance de l'art oratoire, et qui n'étoit, ainsi que l'auteur l'a révélé lui-même, que le résultat de quelques essais qu'il avoit composés pour sa propre instruction, avoit été au reste précédée ; 1.° par L'ÉLOGE DE FÉNÉLON, en 1771, travail digne du panégyriste de Charles V, et auquel l'Académie française accorda un ACCESSIT, le premier prix étant échu à La Harpe ; 2°. par des RÉFLEXIONS SUR LES NOUVEAUX SERMONS DE BOSSUET, en 1772 ; 3.° par le PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, prononcé devant l'Académie française le 25 août 1772 ; 4.° enfin par le PANÉGYRIQUE DE SAINT AUGUSTIN, prêché, en 1775, devant l'assemblée du clergé de France. Dans ces deux morceaux d'éloquence, l'orateur, toujours pur et brillant, souvent impétueux, et quelquefois sublime, s'attacha à célébrer les triomphes du roi de France sur la barbarie et l'ignorance, et ceux de l'évêque d'Hyppone sur le sophisme et l'hérésie. Il peignit le fils de Blanche s'efforçant d'éclairer, de civiliser, de soumettre le peuple, formant des généraux, instituant des magistrats, créant des lois, établissant des tribunaux et rendant lui-même la justice à ses sujets, sans pompe et sans gardes, sous le chêne de Vincennes ; il montra l'élève de Monique et d'Ambroise abjurant la philosophie du doute, qui dessèche l'ame, pour se réfugier dans la foi, source de consolation sur la terre, et gage de l'éternelle félicité. Cette merveilleuse conversion qui, comme celle de saint Paul, fit d'un

ennemi du christianisme son plus redoutable apôtre, et permit à l'Eglise du Christ de voir tomber tant d'hérésiarques sous la puissante logique d'un homme, dont la jeunesse avoit été infectée des erreurs de Manès, et qui mérita, dans sa maturité, d'être appelé le chérubin de la nouvelle alliance; cette conversion, disons-nous, trouva en l'abbé Maury, un historien digne d'elle. « Seul au milieu de ses incertitudes, dit-il, Augustin interroge toutes les sec» tes, et il n'en reçoit plus que des réponses de mort; » il résiste, il cède, il s'éloigne, il revient, il lut» te, il succombe, il murmure, il gémit, il tremble. » Insensiblement tous ses principes tombent, tous » ses appuis échappent de ses mains. Alors Monique » prie, Ambroise tonne : le coup de la grace part » de la chaire de Milan, ou plutôt du trône de » l'Eternel; Augustin est renversé, Augustin est » relevé, et la foi l'humilie aux genoux de son vain» queur Ambroise, qui après s'être immortalisé par » une si noble conquête de son zèle et de son génie, » couronne d'avance le héros de la religion, en ré» pandant sur son front l'eau sainte du baptême. » Et après avoir retracé les combats et les succès de ce fervent néophyte, l'abjuration de Firme et de Fortunat; la conversion de Fulgence à la lecture du sermon sur le jugement dernier; la purification du temple d'Hyppone souillé jusque là par les profanations des agapes; les habitans de Césarée abandonnant des coutumes barbares, et faisant succéder l'esprit de paix et de charité au déchaînement annuel de passions homicides, en certaines fêtes consacrées à des exercices guerriers; le panégyriste s'écria : « Voilà le triomphe, et le plus éclatant triomphe » de son éloquence. Quel spectacle, ô mon Dieu!

» Après de pareilles victoires de son talent, dirai-je
» avec Bossuet, que le style de Saint-Augustin ait ses
» défauts, comme le soleil à ses taches : je ne dai-
» gnerai ni les avouer, ni les contester, ni les excu-
» ser, ni les défendre. Non, ce ne seront jamais de
» grammairiens timides, ou de stériles partisans d'un
» goût froid et dédaigneux, que nous reconnoîtrons
» pour arbitres de l'éloquence évangélique. Un Apô-
» tre a d'autres juges : ce sont les pauvres qui savent
» apprécier dignement les talens oratoires d'Augus-
» tin, lorsqu'ils viennent l'attendre en foule sur les
» chemins publics, et le contraindre de prêcher en
» leur faveur, pour triompher, par l'onction de
» ses discours, de l'impitoyable dureté des riches. »

Les prélats de France répondirent par des félicitations unanimes à cette digne apologie du flambeau de l'Eglise latine. La réputation de l'abbé Maury s'étendit dès lors avec rapidité ; on s'empressa de tout côté de venir l'entendre ; les principales chaires de la capitale retentirent de ses accents, et le roi l'appela à Versailles pour y prêcher l'avent et le carême. Ainsi recherché des grands et environné de la faveur populaire, il mit tant de sagesse et de circonspection dans sa conduite (ce que ne sembloit pas comporter la fougue de son caractère) qu'il sut s'attirer et conserver à la fois la bienveillance des gens pieux et des philosophes. On connoît surtout ses liaisons avec l'abbé de Boismont, qui le choisit pour son collaborateur dans la rédaction des *Lettres secrètes sur l'état actuel du clergé et de la religion en France*, et qui le désigna pour lui succéder au prieuré de Lions en Picardie, auquel se trouvait attaché un bénéfice de 20,000 liv. de rente. Soit que Maury espérât re-

cueillir un double héritage à la mort de son bienfaiteur, et le remplacer aussi à l'Académie, soit qu'il voulût seulement s'instruire des moindres détails de sa vie, pour lui consacrer un jour quelques pages dans un recueil biographique, l'abbé de Boismont crut deviner, aux interpellations réitérées que lui adressoit son ami, qu'il s'occupoit déjà de rassembler les matériaux d'un éloge accadémique. « L'abbé, » dit-il en souriant, vous prenez ma mesure. » Ce n'étoit pas pourtant sa mort qui devoit ouvrir à Maury l'entrée du premier corps littéraire du royaume.

Malgré le soin qu'il prenoit de s'abstenir, dans ses prédications, de toute parole offensive pour la cour qui le protégeoit, le panégyriste d'Augustin ne réussit pas toujours à contenir sa véhémence, en parlant des vices et des abus de la grandeur. Il lui arriva un jour de faire entendre un langage austère aux heureux du monde, à Versailles même, et en présence du prince. Les courtisans, peu habitués à la sévérité des remontrances apostoliques paroissoient les supporter avec peine, dans la bouche d'un simple prêtre, non encore élevé aux dignités ecclésiastiques, et qu'ils considéroient par conséquent comme placé de beaucoup au-dessous d'eux sur l'échelle sociale. L'orateur s'aperçut de ce mouvement d'impatience et d'irritation, et pour en prévenir les suites, dans l'intérêt de l'influence et de la considération dont il jouissoit auprès de son brillant auditoire, il s'empressa de s'écrier : « Ainsi parloit saint Jean Chrysostôme. » Mettant ainsi sous la protection de ce grand nom les censures qui faisaient murmurer la cour, qu'une aussi imposante autorité eut bientôt calmée et réduite au silence.

L'abbé Maury n'étoit pas cependant parvenu en-

core au plus haut degré qu'il lui fût reservé d'atteindre dans la carrière de l'éloquence sacrée. En 1785, il prononça pour la première fois, dans l'église de Saint-Lazare à Paris, cet admirable panégyrique de saint Vincent de Paule, qui acheva sa réputation comme orateur, et qu'on a toujours regardé depuis comme son chef-d'œuvre. Il avoit déjà invoqué, dans ses Essais, le talent d'un Fléchier ou d'un Bossuet, pour célébrer dignement ce héros de la religion et de l'humanité ; dix ans plus tard il prouva que cette tâche n'était point au-dessus de ses forces et qu'il étoit capable d'accomplir lui-même les vœux qu'il avoit formés. On l'entendit réclamer du roi de France une statue dans son palais, pour le grand saint dont il s'étoit chargé de redire les vertus et la charité : « Le peuple reconnaissant, s'écria-t-il, ira » graver à ses pieds cette inscription également glo-» rieuse pour votre majesté, pour saint Vincent de » Paul et pour la France : *Un bon roi à un bon* » *citoyen.* »

Louis XVI ne s'offensa point du conseil qui lui étoit donné du haut de la chaire de vérité ; il s'empressa au contraire de la mettre à profit, et la statue du bienfaiteur des malheureux fut bientôt élevée dans la galerie du Louvre. Ce prince ne s'en tint pas là, il voulut entendre lui-même le sublime discours qui avoit frappé d'étonnement et d'admiration l'auditoire de Saint-Lazare, et l'abbé Maury ; docile aux ordres du monarque autant que flatté de ses désirs ; prêcha le panégyrique de Vincent de Paul dans la chapelle du château de Versailles, le 4 mars 1785, et se cru dispensé cette fois de conserver et de répéter l'allocution au roi, dont le but avoit été rempli.

Tel fut au reste le succès prodigieux de cette nouvelle production de l'abbé Maury, que des félicitations lui en parvinrent de toute part et pendant de longues années. A son entrée dans l'Académie le duc de Nivernois répondant à son discours de réception, n'oublia point de lui rappeler le plus beau de ses titres aux honneurs littéraires. « Dans le panégyrique » dit-il, où vous nous invitez à l'honorer (Vincent de » Paul), avec autant d'attendrissement que d'ad» miration, au pied des autels vous l'avez montré » aux hommes de tous les climats et de toutes les » religions, à l'univers enfin, comme un bienfai» teur de l'humanité entière, à qui toute ame sen» sible doit un tribut d'amour et de reconnoissance. » La statue de ce grand homme sera un jour offerte » à nos hommages, et c'est à votre éloquence que » nous la devrons. » — « Le compliment du direc» teur de l'Académie, dit un éditeur de l'Essai sur » l'éloquence de la chaire et du panégyrique de saint » Vincent de Paul, fut aussitôt ratifié par l'opinion » publique; et quinze ans après, le roi Louis » XVIII, si juste appréciateur des convenances et » du mérite littéraire, daignoit y joindre son appro» bation entière, en écrivant au cardinal Maury : » vous êtes le digne panégyriste du plus modeste des » saints. «

A ces précieux suffrages des princes temporels vinrent se joindre ensuite ceux des hauts dignitaires de l'Eglise. « Ce panégyrique, dit le même éditeur que » nous venons de citer, a été lu, relu à Rome dans » des assemblées où affluoient, à l'envi, des cardi» naux, des prélats, des généraux d'ordres, entre autres celui de Saint-Lazare, qui s'y rendoit accompagné de l'élite des enfans de saint Vincent de

Paul. Il s'y trouvoit aussi un grand nombre d'évêques et d'ecclésiastiques français des plus distingués. Je me souviens d'avoir moi-même assisté à deux de ces réunions chez le digne et respectable cardinal Albani, doyen du sacré collége, et chez le cardinal Antonetti, qui jouissoit d'une si haute réputation, en qualité de théologien canoniste. Le cardinal Gerdil, si renommé par sa science ecclésiastique, y étoit également présent. Pour donner une idée de la vive et profonde émotion que ce discours produisoit sur tout l'auditoire, qu'on sache que plusieurs années après, le célèbre et savant cardinal Borgia étoit dans l'habitude de répondre, lorsqu'on vantoit en sa présence quelque prédicateur fameux : *Va bene cosi, ma non vi è ch' un panegyrista ed è il mio cardinale, l'oratore di san Vincenzo.* Pie VI, ce grand et pieux pontife, si justement vénéré par l'Eglise, voulut entendre la lecture du panégyrique et il l'honora de ses plus augustes suffrages.

L'abbé Maury entra à l'Académie le 27 janvier 1785, c'est-à-dire plus d'un mois avant qu'il eût prononcé son panégyrique de saint Vincent en présence du roi; cependant le directeur de cette illustre compagnie en fit le texte du compliment d'usage au récipiendaire, ce qui atteste suffisamment la célébrité dont jouissoit cet ouvrage, dès sa première publication dans l'église de Saint-Lazare. Maury, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, ne remplaça point au reste son bienfaiteur, l'abbé de Boismont, au fauteuil académique; il succéda à Lefranc de Pompignan, dont il fit l'éloge avec une habileté remarquable; l'exorde de son discours mérite d'être rapporté : « Messieurs, dit-il, s'il se trouve au » milieu de cette assemblée un jeune homme né

» avec l'amour des lettres et la passion du travail,
» mais isolé, sans intrigue, sans appui, destiné à
» lutter dans cette capitale contre tous les décourage-
» gemens de la solitude ; et si l'incertitude de l'a-
» venir, affoiblissant le ressort de l'émulation dans
» son ame, il est encore assez fier néanmoins, ou
» plutôt assez sage pour n'attendre jamais aucune
» espèce d'avancement que de son application et
» de ses progrès, qu'il jette sur moi les yeux dans
» ce moment, et qu'il ouvre son cœur à l'espé-
» rance. »

La position sociale de l'abbé Maury étoit en effet si brillante alors, qu'il lui restoit peu de souhaits à faire. Placé au sommet des honneurs littéraires, considéré comme le premier orateur de son temps, et possesseur d'un riche prieuré, il jouissoit paisiblement des faveurs de la fortune, et consacroit ses loisirs au culte des lettres et de l'amitié, lorsque vint à sonner l'heure des tempêtes politiques, en 1789. Les électeurs ecclésiastiques, chargés de donner des défenseurs à leur ordre, dans l'assemblée des états-généraux, ne devoient point oublier l'éloquent panégyriste de Vincent de Paul ; les suffrages du clergé du baillage de Péronne tombèrent en effet sur lui.

Ainsi jeté par les événemens politiques sur un théâtre plus vaste que celui où ses hautes facultés avoient pu se développer jusque-là, l'abbé Maury montra bientôt que ses commettans n'avoient pas trop espéré de lui. Fort de l'universalité de ses connoissances et de son génie, il aborda sans hésitation les aspérités de la science sociale, et traita les questions les plus épineuses du droit public, avec la même clarté et la même élégance qui distinguoient

ses discours sacrés. Champion intrépide du clergé, défenseur opiniâtre des institutions monarchiques et des prérogatives de la couronne, il fut même moins gêné à la tribune qu'à la chaire, et trouva dans les discussions parlementaires l'occasion de déployer dans toute sa vigueur native, ce caractère ardent qui lui fit ajouter à toutes les brillantes qualités déjà admirées dans son style, une nouvelle puissance d'énergie, à laquelle il dut d'être regardé comme le plus nerveux et le plus véhément des orateurs. La première fois qu'il prit la parole, ce fut pour combattre la motion de l'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, relative à la vente des propriétés ecclésiastiques. Son opinion fit une telle impression sur l'assemblée, que Mirabeau, qui dès-lors sembla vouloir se constituer son rival, se crut obligé d'entrer en lice pour répondre à un aussi redoutable adversaire. Mais l'abbé Maury insista, et sa réplique fut foudroyante. « La » suppression des biens ecclésiastiques, dit-il, ne » peut être prononcée que par le despotisme en » délire. Voudroit-on nous les prendre comme des » épaves, ou bien par droit de confiscation ? C'est » l'idée la plus immorale, car il n'a jamais été per» mis de succéder à un corps à qui l'on donnoit la » mort ; c'est ainsi que Crébillon faisoit parler Rha» damiste :

Ah ! peut-on hériter de ceux qu'on assassine ?

» Le talent de régénérer, ajouta-t-il, ne sera-t-il » donc que l'art malheureux de détruire ! Vous l'a» vez dit vous-mêmes avec amertume, vous êtes » environnés de ruines, et vous voulez augmenter

» les décombres qui couvrent le sol où vous deviez
» bâtir ! Est-ce en faisant sans cesse des victimes
» que vous voulez opérer le bien public ? Les maux
» que nous avions à réparer n'étoient rien en com-
» paraison de ceux sous lesquels nous gémissons.
» Depuis le palais des rois jusqu'au dernier des ha-
» meaux, tout est en fermentation dans le royaume.
» Quel spectacle offre la France ? Un roi sans pou-
» voir et un peuple sans liberté ! Déjà vous êtes ré-
» duits à empêcher les citoyens de s'assembler. Le
» plus terrible despotisme est celui qui porte le mas-
» que de la liberté. »

Tel fut le début de l'orateur que les partisans de la révolution rencontrèrent depuis constamment sur la brèche, pour s'opposer aux envahissements de la démocratie. Maury partagea dès lors avec Cazalès la direction du parti monarchique, et ne laissa échapper aucune occasion de justifier la confiance des royalistes. Il parla dans toutes les discussions importantes, improvisa avec autant de facilité que de chaleur, et fit preuve d'un savoir profond et spécial sur chaque matière, soumise aux délibérations de l'assemblée. Il embrassa la cause des anciens corps de judicature, dans le beau discours qu'il prononça, le 11 janvier 1790, en faveur de la chambre des vacations du parlement de Bretagne ; réclama fortement le *veto absolu* pour le roi, ainsi que le droit de paix et de guerre, et l'institution des juges ; parla sur les finances et la dette publique, en homme versé dans les questions les plus épineuses de l'économie politique ; combattit avec plus de talent que de succès la constitution civile du clergé ; présenta un rapport lumineux sur la procédure prévôtale de Marseille ; improvisa un discours fort étendu sur les assignats, et

publia ensuite une opinion non moins remarquable sur le même objet ; prit deux fois la parole sur la réunion d'Avignon à la France, et stigmatisa, le baron de Menou avec l'arme du sarcasme et de l'ironie, comme il avoit accablé le duc d'Orléans et le comte de Mirabeau, après les terribles journées de 5 et 6 octobre ; il défendit le clergé d'Alsace, et reparut souvent à la tribune dans les différentes discussions relatives à *la dot de la reine d'Espagne*, à *la perception des impôts*, à *la régence* et à *l'organisation de la haute cour nationale*. La manière dont il s'exprima sur l'indépendance du pouvoir judiciaire, en s'occupant de cette dernière question ? mérite d'être rappelée. « En éloignant la haute cour » nationale du corps législatif, à quinze lieues de » distance, dit-il, vous voulez empêcher sans doute » l'ascendant de notre voisinage et surtout prévenir » l'influence de l'opinion populaire, qui pourroit » commander aux juges des décisions, dont l'indé- » pendance la plus absolue doit être toujours le pre- » mier et le plus sacré caractère. Eh bien ! messieurs, » pourquoi vous réserveriez-vous donc le choix de la » ville où la haute cour nationale tiendra ses séan- » ces ? Cette indication ne seroit-elle pas suspecte » dans la bouche d'un accusateur ? La disposition » des esprits sera-t-elle la même dans tous les lieux ? » Sera-t-elle indifférente au sort de l'accusé ? Tout doit » être en sa faveur dans son jugement, excepté les » témoins et la loi. C'est donc pour lui que je récla- » me, au nom de l'humanité, le droit de choisir à » vingt lieues de distance du corps législatif, la ville » où il voudra être jugé. Des législateurs ne peuvent » rien se réserver dans l'ordre judiciaire ; et celui » qui après avoir décrété les lois, ne s'arrête pas

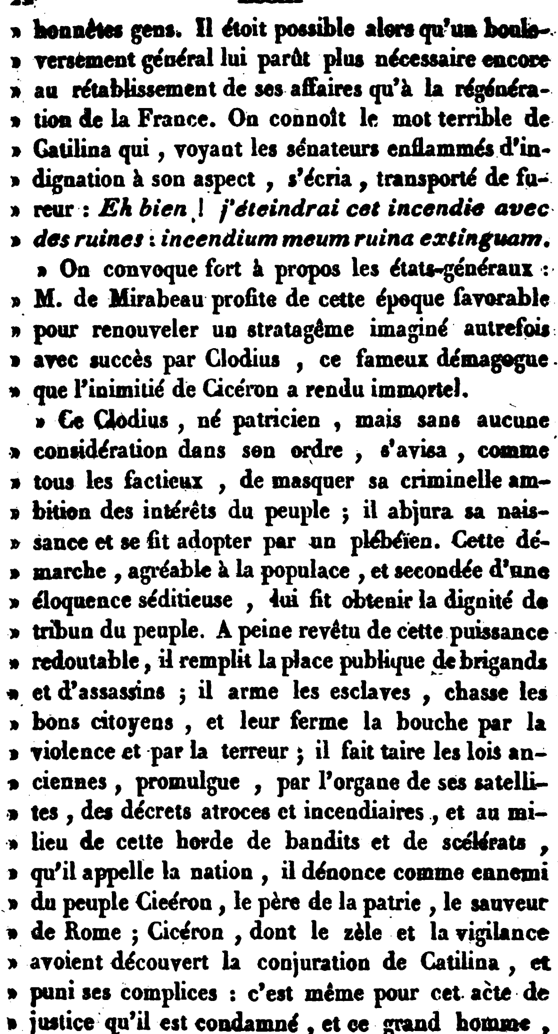
» religieusement pour laisser agir le magistrat chargé
» de leur exécution, ne doit plus être appelé qu'un
» tyran, dans toutes les langues qui conservent en-
» core la mâle énergie de la liberté. »

Il étoit de mode alors de comparer l'abbé Maury à Mirabeau, et de considérer ces deux orateurs comme des rivaux, à la voix desquels obéissoit respectivement chacun des partis qui divisoient l'assemblée. Un journal de cette époque, *l'ami du Roi*, rédigé par les continuateurs de Frérons, s'exprima ainsi sur ce parallèle : « Le fameux cartel proposé par M. l'abbé
» Maury, à M. Mirabeau l'aîné, me conduit naturel-
» lement, dit-il, à des réflexions sur la destinée, le
» caractère et les talens de deux hommes, qu'on ne
» met aujourd'hui en opposition, que parce qu'ils sont
» à la tête des deux partis qui divisent la France ; du
» reste : ils n'étoient point rivaux avant la révolu-
» tion ; ils ne le sont pas même aujourd'hui aux
» yeux des vrais philosophes, et la postérité, plus
» éclairée, ne fera entre eux aucune comparaison ;
» ce n'est donc point un parallèle que j'établis, ce
» sont des principes et des observations propres à dé-
» terminer l'opinion du public impartial, sur deux
» personnages qui fixent les regards de la France et
» de l'Europe entière.

» Mon dessein, ajoute le journaliste, n'est pas
» de retracer ici l'odieux tableau des querelles do-
» mestiques, des passions et des malheurs qui ont
» tourmenté la jeunesse de M. Mirabeau ; ce n'est
» pas à moi d'examiner à quel point il a pu mériter
» la sévérité d'un gouvernement très-doux, justifiée
» en quelque sorte par la haine de sa propre famille
» et les rigueurs d'un père. Toute satire personnelle
» est indigne de ma plume, et souilleroit ce journal.

» Moi je le demande à tous les hommes sensés, est-
» ce au sein du trouble et du désordre, est-ce dans
» les agitations de la crainte, dans les embarras de
» de la fuite, dans les angoisses du chagrin et du
» désespoir, qu'on se forme l'esprit et le cœur?
» Quel musée que le donjon de Vincennes! Est-ce
» dans les prisons qu'on fait des bonnes études?
» Est-ce dans les cachots que l'ame s'éclaire? Ne
» sait-on pas au contraire qu'elle s'aigrit et s'irrite
» dans ces lieux d'horreur, qu'elle s'y nourrit et s'y
» gonfle de venin; qu'elle s'y endurcit et s'y dé-
» pouille absolument de cette délicatesse, de cette
» sensibilité, le plus puissant ressort de la vertu, et
» le charme le plus précieux du talent : une longue
» captivité, l'habitude de la souffrance, les som-
» bres réflexions de la solitude forment au malheu-
» reux un caractère de bronze, lui apprennent à maî-
» triser tous ses mouvemens, et lui font contracter
» cette dissimulation profonde, cette hypocrisie, ce
» grand art de tromper dont il a si souvent besoin vis
» à vis de ses juges.

» Sous l'ancien régime, M. de Mirabeau ne s'est
» fait connoître que par des ouvrages clandestins,
» pleins du fiel de la vengeance et du poison de la
» révolte, qui n'avoient d'autre mérite que l'audace
» des principes et l'amertume de la satire, qu'un style
» serré, obscur et barbare, hérissé de termes scien-
» tifiques, d'emphigouris, de figures outrées, de
» métaphores extravagantes qu'on pourroit regarder
» comme les convulsions de l'esprit et l'ivresse de
» l'éloquence. Quelque temps avant la révolution,
» la publication coupable d'une correspondance se-
» crète et un horrible abus de confiance qu'on lui
» attribua, achevèrent de le perdre dans l'esprit des



» honnêtes gens. Il étoit possible alors qu'un boule-
» versement général lui parût plus nécessaire encore
» au rétablissement de ses affaires qu'à la régénéra-
» tion de la France. On connoît le mot terrible de
» Catilina qui, voyant les sénateurs enflammés d'in-
» dignation à son aspect, s'écria, transporté de fu-
» reur : *Eh bien! j'éteindrai cet incendie avec*
» *des ruines : incendium meum ruina extinguam.*

» On convoque fort à propos les états-généraux :
» M. de Mirabeau profite de cette époque favorable
» pour renouveler un stratagême imaginé autrefois
» avec succès par Clodius, ce fameux démagogue
» que l'inimitié de Cicéron a rendu immortel.

» Ce Clodius, né patricien, mais sans aucune
» considération dans son ordre, s'avisa, comme
» tous les factieux, de masquer sa criminelle am-
» bition des intérêts du peuple ; il abjura sa nais-
» sance et se fit adopter par un plébéien. Cette dé-
» marche, agréable à la populace, et secondée d'une
» éloquence séditieuse, lui fit obtenir la dignité de
» tribun du peuple. A peine revêtu de cette puissance
» redoutable, il remplit la place publique de brigands
» et d'assassins ; il arme les esclaves, chasse les
» bons citoyens, et leur ferme la bouche par la
» violence et par la terreur ; il fait taire les lois an-
» ciennes, promulgue, par l'organe de ses satelli-
» tes, des décrets atroces et incendiaires, et au mi-
» lieu de cette horde de bandits et de scélérats,
» qu'il appelle la nation, il dénonce comme ennemi
» du peuple Cicéron, le père de la patrie, le sauveur
» de Rome ; Cicéron, dont le zèle et la vigilance
» avoient découvert la conjuration de Catilina, et
» puni ses complices : c'est même pour cet acte de
» justice qu'il est condamné, et ce grand homme,

» le dieu de l'éloquence, l'ornement de la répu-
» blique, est forcé de fuir, non pour conserver
» sa vie, mais pour épargner à son pays les horreurs
» d'une guerre civile. Je laisse au lecteur le soin de
» juger si cette histoire de Clodius a quelque rapport
» avec celle de M. Mirabeau.

» Tournons maintenant nos regards sur M. l'abbé
» Maury; que voyons-nous! d'excellentes études,
» suivies avec une application constante dans la tran-
» quillité et le silence qui conviennent aux lettres;
» une jeunesse paisible et laborieuse; un talent mûri
» dans l'obscurité et dans la retraite; un homme qui
» n'a d'autre passion que celle de la littérature et
» de la gloire, qui, né plébéien, s'ennoblit par son
» seul mérite, s'élève à la considération et à la for-
» tune, et corrige l'erreur du sort: ses succès lui
» tiennent lieu d'intrigue; la première faveur qu'il
» reçoit du gouvernement est demandée pour lui,
» non par un courtisan, par une femme titrée, mais
» par le corps entier de l'Académie française, frap-
» pée de son éloquence. Ses premiers essais le placent
» à côté des plus grands orateurs: tous les temples
» de la capitale retentissent de ses chefs-d'œuvre; la
» renommée lui ouvre les portes de l'Académie,
» comme l'Académie lui avoit ouvert la route de la
» fortune: l'estime et l'amitié contribuent à l'enri-
» chir, et l'usage qu'il fait de ses richesses prouve
» combien il en étoit digne. Dans les plus beaux
» temps de la république romaine, le moyen de par-
» venir à l'opulence étoit très-honorable, et Cicéron
» lui-même fut redevable de la plus grande partie de
» ses biens aux testamens de ses amis.

» Le talent uni aux richesses, une juste considé-
» ration auprès des grands et des ministres, c'étoit

» sans doute plus qu'il n'en falloit pour désoler,
» pour irriter l'envie. M. l'abbé Maury a payé,
» comme tous les grands hommes, les intérêts de
» sa célébrité, de ses succès et de son bonheur; il
» s'est vu long-temps en butte aux plus lâches calom-
» nies aux traits les plus envenimés de la médio-
» crité jalouse et humiliée. La révolution l'a vengé
» en le faisant mieux connoître, en lui fournissant
» l'occasion de se développer tout entier. Il a étonné
» jusqu'à ses ennemis par ses profondes connoissan-
» ces en histoire et en politique, par cette rare faci-
» lité de parler sans préparation, talent si recherché
» des anciens, fruit d'une longue méditation et d'un
» travail assidu; par cette abondance d'idées, par
» cette netteté qui porte la lumière dans les questions
» les plus obscures, par cette brillante imagination
» qui embellit les sujets les plus arides. On ne s'at-
» tendoit pas à trouver dans un académicien, dans
» un orateur, la science d'un financier, les vues d'un
» homme d'état, le génie d'un législateur. Il a cons-
» tamment écrasé ses adversaires sous le poid de ses
» argumens, par une érudition immense, jointe à
» la plus saine critique. Il a bien fallu lui répondre
» avec des poignards; on a soulevé contre lui un
» peuple abusé (1), dont il a toujours soutenu les
» vrais intérêts, et qui ne tardera pas à lui rendre
» justice; mais M. l'abbé Maury a su tourner au
» profit de sa gloire la bassesse et la méchanceté
» même de ses ennemis; il a fait voir qu'à l'élo-

(1) *A l'époque du 14 juillet, l'abbé Maury prévoyant les jours terribles qui alloient se lever pour la France, voulut passer à l'étranger; mais ayant été reconnu à Péronne, il fut arrêté, et réclamé ensuite par l'assemblée constituante, où il vint reprendre sa place.*

quence

» quence des Cicéron il joignoit une intrépidité (1)
» que le Romain ne connut jamais, et qui est très-
» rare dans un homme de lettres. Tous les bons
» citoyens ont admiré le courage héroïque avec le-
» quel il a exposé sa vie pour la défense de la vé-
» rité et de la justice, pour le soutien de la mo-
» narchie et des lois, pour l'honneur de la nation
» française. Quand à son talent oratoire, il a sur
» Mirabeau l'avantage immense que lui donnent
» l'ame, la sensibilité, la délicatesse et le goût :
» l'un, par le charlatanisme de son style et de son
» débit, par la pantomime et les *lazzis* de son ac-
» tion, est fait pour en imposer au peuple, qui
» dédaigne le naturel, et n'admire que ce qu'il
» n'entend pas ; l'autre, par l'élégance, la clarté,
» la justesse, l'énergie et la véritable chaleur de sa
» composition enlevera toujours les suffrages des
» hommes instruits et des fins connoisseurs ; les
» discours du premier offrent une caricature gros-

(1) *Assailli, à différentes époques, par des groupes populaires, il se montra toujours inaccessible à la peur, et donna des preuves d'une présence d'esprit égale à son courage. Poursuivi un jour par les cris ;* à la lanterne, *il se retourna vivement et répondit : « Quand vous m'au-» rez mis à la lanterne, y verrez-vous plus clair. » Une autre fois, des forcenés parlant de l'*envoyer dire la messe à tous les diables *: « Soit, mais vous viendrez me » la servir, et voilà mes burettes, dit-il, en tirant de » sa poche deux pistolets, que le soin de sa défense » personnelle lui faisoit porter habituellement sur lui. » Nous ne devons pas oublier non plus l'invitation qu'il adressa au président de l'assemblée constituante, d'imposer silence à des dames qui s'agitoient dans les tribunes publiques et l'interrompaient par leurs clameurs : » Faites taire ces* sans-culottes. »

» sière ; ceux du second, un dessin noble et pur ;
» l'éloquence de M. de Mirabeau ressemble aux
» statues de ces sculpteurs barbares qui ne savoient
» exprimer les passions qu'avec des contorsions et
» des grimaces hideuses ; celle de M. l'abbé Maury
» rappelle les chefs-d'œuvre du ciseau grec, où la
» grace et la beauté se réunissent toujours à l'expres-
» sion la plus pathétique. » (*L'Ami du Roi*, n.°
» 156, 2 novembre 1790.)

Mais il n'étoit donné ni au talent, ni au courage d'arrêter dans sa marche impétueuse le torrent de la révolution. Les efforts de l'abbé Maury restèrent sans succès, ce qui n'empêcha pas le monarque de l'en récompenser par les magnifiques louanges qu'il lui adressa dans sa lettre du 3 février 1791 (1).

(1) ***Lettre adressée par Louis XVI à M. l'abbé Maury.***

3 février 1791.

M. l'abbé, vous avez le courage des Ambroise, l'éloquence des Chrysostôme. La haine de bien des gens vous environne. Comme un autre Bossuet, il vous est impossible de transiger avec l'erreur ; et vous êtes, comme le savant évêque de Meaux, en butte à la calomnie : rien ne m'étonne de votre part ; vous avez le zèle d'un véritable ministre des autels, et le cœur d'un Français de la vieille monarchie. Vous excitez mon admiration ; mais je redoute pour vous la haine de nos ennemis communs ; ils attaquent à la fois le trône et l'autel, et vous les défendez l'un et l'autre. Il y a quelques jours, sans votre imperturbable sang-froid, sans vos ingénieuses réparties, je perdois un Français totalement dévoué à la cause de son roi, et l'Eglise un de ses défenseurs les plus éloquens. Daignez songer que nous avons besoin de vous, que vous nous êtes nécessaire, et qu'il n'est pas toujours utile et toujours bien de s'exposer inutilement à des périls certains. Usez avec modération de ces talens,

Le souverain Pontife Pie VI daigna, peu de temps après, confirmer les suffrages du roi de France, et appela l'abbé Maury *egregium virum*, dans le consistoire tenu le 26 septembre 1791, en lui donnant le titre de cardinal *in petto*.

Après la clôture de la session de l'assemblée constituante, l'intrépide défenseur des doctrines monarchiques s'empressa de franchir le Rhin, et de se rendre auprès des chefs de l'émigration, dont il reçut l'accueil que son zèle et ses services lui avoient fait espérer. Il ne resta pas long-temps en Allemagne; son état, son devoir, sa fortune l'appeloient à Rome. Il y fut, en effet, revêtu, dès son arrivée, du titre d'archevêque *in partibus* de Nicée, et chargé ensuite d'aller assister à Franfort (1792), en qualité de nonce apostolique, au couronnement de l'empereur François II. Au retour de cette mission diplomatique, il obtint l'évêché de Montefiascone et Corneto avec le chapeau de cardinal (1794.) Mais l'irruption des Français en Italie vint bientôt le forcer d'abandonner la ville pontificale. Il se sauva à l'aide d'un déguisement, et gagna le territoire vénitien sous une blouse de charretier. L'impératrice de Russie lui offrit alors un asile dans ses états, ce qui a fait croire aux divers biographes qui nous ont précédé, qu'il s'étoit rendu en effet à Saint-Pétersbourg, quoiqu'il n'eût jamais quitté Venise. Il assista, en 1799, au conclave assemblé, dans cette ville, pour élire le suc-

de ces connoissances, de ce courage dont vos amis et moi tirons vanité. Sachez temporiser; la prudence est ici bien nécessaire: votre roi vous en conjure; trop heureux s'il peut un jour s'acquitter envers vous, et vous prouver sa reconnoissance, son estime et son amitié.

Louis.

cesseur de Pie VI, et rentra dans Rome avec le nouveau pontife, auprès duquel il résida, comme ambassadeur de Louis XVIII. C'est à cette époque qu'il reçut de ce dernier prince la lettre où se trouve ce bel éloge, noble prix de tant de dévouement : « Vous êtes l'intrépide défenseur de l'autel et du trône, le digne panégyriste du plus modeste des saints. »

Cependant l'ascendant de la victoire, obstinée sous les drapeaux de la république française, avoit imposé des sacrifices aux souverains. Las des calamités que la guerre entraîne à sa suite, et désireux d'en épargner la prolongation à leurs peuples ; ils venoient de consentir à déposer les armes, en face de cette révolution qu'ils n'avoient pu vaincre, et qu'un soldat heureux sembloit vouloir réconcilier avec l'Europe, en la soumettant aux formes monarchiques. Le chef de l'Eglise ne s'étoit pas montré moins disposé que les princes temporels à accepter une paix dont les conséquences devoient être surtout favorables au catholicisme, qu'elles alloient rétablir dans un vaste empire. L'abbé Maury ne crut pas pouvoir se montrer plus difficile que les augustes coalisés de Pilnitz, que le successeur de saint Pierre ; et, sur l'invitation, ou l'ordre même de Pie VII, il écrivit une lettre de félicitations au puissant guerrier qui relevoit en France l'autel et le trône. Voici au reste comment l'abbé Maury a expliqué lui-même en 1814, dans un mémoire apologétique, cette circonstance importante de sa vie.

« Au moment où N. S. P. le Pape Pie VII fut élu et proclamé souverain pontife, j'obtins de sa sainteté une lettre qu'elle écrivit de sa main à sa majesté Louis XVIII, pour lui faire part de son exaltation au trône pontifical, comme aux autres princes

catholiques. Cette lettre étoit une reconnoissance authentique du souverain légitime de la France.

» Je transmis aussitôt au roi, avec lequel j'avois l'honneur d'entretenir la correspondance la plus suivie, cette noble récompense de mon zèle pour son service et pour sa gloire.

» Sa majesté daigna me témoigner sa satisfaction, en m'adressant aussitôt des lettres de créance qui me constituoient son ambassadeur à Rome.

» Mais deux mois après ces événemens, c'est-à-dire le 14 juin de cette même année 1800, le premier consul de la république française remporta la victoire de Marengo, qui le rendit maître de l'Italie. Il s'en prévalut pour ouvrir des négociations avec le pape, en lui offrant la restauration du culte catholique en France, par l'organe du cardinal Martiniana, évêque de Verceil.

» Le saint père reçut ces propositions avant son arrivée à Rome, qui fut retardée jusqu'au 6 du mois de juillet. Animée du pieux et grand dessein de rallier trente-cinq millions d'ames au centre de l'unité catholique, sa sainteté consentit à l'ouverture des négociations.

» Je me rendis à Rome, au moment de l'entrée solennelle du pape, qui revenoit de Venise. Je lui présentai, dans une audience particulière, les lettres de créance dont j'étois porteur. Sa sainteté s'empressa de les lire, et elle me dit ensuite, avec l'accent du regret, que sa situation actuelle ne lui permettoit pas de les recevoir.

» Je m'imposai le silence le plus absolu sur cette mission diplomatique, ainsi que sur le refus forcé du pape, et j'en rendis compte. M. Cacaut, ministre de France, arriva bientôt à Rome. Je m'y rendis

aussi, pour assister, selon l'usage, au consistoire ; il en fut aussitôt instruit, et il demanda, par une note très-forte, mon retour dans mon diocèse.

» Le pape m'en fit donner immédiatement communication par M. le cardinal Joseph Doria. Je le tirai de tout embarras, en partant sur-le-champ de Rome, où je ne suis plus retourné depuis.

» Les négociations relatives au concordat dont j'étois parfaitement instruit et dont je rendois un compte exact, firent des progrès très-rapides. Je n'exerçais en France aucune jurisdiction spirituelle, rien ne me fut communiqué officiellement sur cette grande affaire ; le concordat ne me fut pas même envoyé par le secrétaire d'état, au moment de sa publication, en 1802.

» Le gouvernement monarchique fut ensuite rétabli en France dans le printemps de 1804. Le pape ayant reconnu l'empire français, et le chef de ce même gouvernement, sa sainteté, subjuguée comme toute l'Europe, par l'ascendant des circonstances, contracta l'engagement de venir à Paris sacrer le nouveau souverain.

» Je fus mis alors en cause malgré moi, et obligé de m'expliquer sur ce nouveau gouvernement, sans prendre toutefois aucune espèce d'initiative.

» Dans le mois d'août de la même année 1804, je reçus à Montefiascone une lettre que je conserve précieusement. Elle m'étoit écrite, ainsi qu'à tous les autres cardinaux, en vertu d'un ordre formel de sa sainteté, par le prélat secrétaire de la congrégation du cérémonial, pour m'informer officiellement que le saint père venoit de reconnoître Napoléon souverain de la France, et qu'il nous ordonnoit de

lui écrire une lettre de félicitations sur son avénement au trône.

» Je fus assuré en même temps que tous les cardinaux avoient déjà exécuté cet ordre du pape. *Le rétablissement de la monarchie en France se rallioit à mes invariables principes.* Dès lors je ne pouvois rien opposer de raisonnable à cette forme de gouvernement ; je me serois donc sacrifié sans espérance ; sans nécessité comme sans fruit, en me séparant du chef suprême de l'Eglise, et de tout le sacré collége, par un refus isolé, inutile et très-désastreux pour moi, dans ma solitude où je me trouvois à la merci de la France, alors toute puissante en Italie. D'ailleurs j'étois né sujet du saint siége ; j'étois régnicole, sans être Français d'origine. Cette considération particulière imposoit à mon obéissance le devoir absolu d'adhérer à la volonté et à l'exemple de mon souverain, dont j'habitois les états, où j'exerçois un ministère public.

» Dominé par des observations d'un si grand poids, j'écrivis la lettre (1) de félicitations qui m'étoit prescrite, et qui fut aussitôt fidèlement imprimée dans toutes les gazettes de l'Europe : mais je crus me mettre à l'abri de tout reproche, en prenant la précaution d'énoncer formellement, dans la première phrase de ma lettre, *que je me réunissois à tous les membres du sacré collége, pour me conformer aux ordres du pape, en adressant à sa majesté le tribut de mes félicitations sur son avénement au trône....*

(1) *C'est en faisant allusion à cette démarche du cardinal Maury, qu'une femme d'esprit disoit, en regardant le portrait gravé de cet homme célèbre* : Je ne l'aime qu'avant la lettre.

» Assuré de la publicité de ma lettre, je ne crus pas que le respect et le dévouement, dont mon cœur a toujours été et sera toujours rempli, me permissent d'écrire au roi, pour lui faire part de ma soumission à l'empire des circonstances. Mon apologie serait devenue un outrage, si, après m'être ainsi prononcé, j'avois osé déclarer à une maison si auguste et alors si malheureuse, que je désespérois, pour le trône de France, de la postérité de saint Louis.

» Au milieu des angoisses de mon silence, dans le mois d'avril 1805, un ministre du nouveau monarque voulut bien me prévenir et me faire engager à venir à Milan, pour le couronnement du roi d'Italie, ou à me rendre à Gênes auprès de l'empereur Napoléon, si je n'avois pas le temps d'arriver à Milan le 25 mai, fête de l'ascension.

» J'allai donc à Gênes. Le même ministre m'offrit, avec beaucoup d'instances, le traitement de cardinal français, une place au sénat, et le grand cordon de la légion d'honneur. Je crus ne devoir rien accepter dans ce moment; et je fis agréer ma délicatesse, en la fondant sur la crainte qu'on ne m'accusât d'être venu vendre mes principes à la fortune.

» On me fit promettre alors un prochain voyage à Paris. J'y vins en effet, mais au bout d'une année, six mois après la bataille d'Austerlitz. Ce fut M. Portalis, alors ministre des cultes, qui m'adressa un passe-port, sans que je l'eusse demandé, avec une invitation obligeante de me rendre dans cette capitale.

» Je croyois n'y séjourner que trois ou quatre mois; je ne demandai rien; on me donna le traitement de cardinal français, à comper du 1er octobre

1806. La campagne de Prusse commença : je fis des ouvertures sur mon retour en Italie ; on me répondit qu'il ne falloit pas y songer avant la conclusion de la paix. »

Cependant, après la cessation des hostilités, et la publication du traité de Tilsit, le cardinal Maury continua de résider dans la capitale de l'empire français. Placé d'abord, comme aumônier, auprès du prince Jérôme, et reçu une seconde fois à l'Académie, à la place de Target (1), il fut nommé, le 14 octobre 1810, à l'archevêché de Paris. Cette dernière faveur de la fortune devint pour lui la source des plus vives inquiétudes et de la plus cruelle disgrace. Le souverain pontife n'ayant pas voulu en effet confirmer son élection, en lui accordant l'institution canonique, le cardinal Maury, entraîné en 1814 dans la chute de Napoléon, à la déchéance duquel il donna

(1) *Ses adversaires politiques ont prétendu, dans leurs biographies, que son discours de réception n'avoit pas répondu aux espérances que ses succès passés avoient fait concevoir. « La séance où il le prononça, disent-» ils, ne fut pour Maury, comme pour son auditoire, » qu'un long supplice. Chénier faisant allusion à cela, di-» soit* : Je n'y ai pas assisté, mais j'ai été le voir passer » *Ils le blâment ensuite d'avoir voulu conserver le* Monseigneur, *dans la république des lettres, à l'exemple du cardinal Dubois. Cette prétention l'exposa en effet vivement alors aux traits satiriques des écrivains dont il n'avoit cessé de combattre les doctrines politiques. Le conseiller d'état Regnault de Saint-Jean-d'Angély lui demanda vivement à cette occasion, dans une des salles même de l'institut, ce qu'il pensoit donc valoir, pour venir affecter la supériorité à l'Académie sous le costume et les marques de ses dignités ecclésiastiques : « Très-peu quand » je me considère, répondit le cardinal, et beaucoup » quand je me compare »*

néanmoins une adhésion pure et simple ; le 5 avril de cette même année ; le cardinal Maury, disons-nous, fut mandé à Rome pour rendre compte de sa conduite. On lui reprocha d'avoir administré le diocèse de Paris (1) pendant quatre années, sans avoir obtenu la consécration pontificale, et malgré la défense même du pape, consignée dans un bref du 5 novembre 1810. Le cardinal déclara aussitôt que ce bref ne lui étoit jamais parvenu ; et, dédaignant ensuite de se défendre par des *fins de non recevoir*, il essaya de se justifier en taxant de fausseté les rapports adressés au saint père sur son compte, et en citant des *précédents* admis dans l'Eglise gallicane, et conformes, selon lui, aux saints canons (2). Pie VII ne crut pas devoir considérer cette justification comme satisfaisante et complète. Maury fut demandé à Rome pour rendre compte de sa conduite. Sa famille et ses amis, prévoyant le sort qui lui étoit réservé, tentèrent en vain de le détourner de ce voyage. Il n'étoit pas assez coupable à ses yeux, et se sentoit, au contraire, trop enhardi par le témoignage de sa conscience, pour refuser d'obéir aux ordres du saint-siége. Il quitta donc la France, et se dirigea vers la capitale de la chrétienté, avec toute la confiance que pouvoient lui inspirer le sentiment de son innocence et la justice du souverain pontife. A son arrivée, il vit avec douleur que le sacré collége et le chef de l'Eglise avoient été également prévenus contre lui. Pour détruire les fâcheuses impressions que sa con-

(1) *Pendant son administration du diocèse de Paris, l'abbé Maury publia plusieurs mandemens pour célébrer les triomphes des armées françaises.*

(2) Voyez *le mémoire apologétique que nous avons cité. Paris* 1814.

duite avoit laissés dans l'esprit de ses collègues et du saint Père, il demanda à l'expliquer et à la justifier. Ses réclamations restèrent sans résultat : l'entrée du conclave et la participation aux diverses cérémonies où son titre l'appelait, lui furent interdites, et il vécut à Rome entièrement exilé de la cour pontificale. A l'époque de l'invasion des Napolitains, Pie VII ayant abandonné cette ville, avec tous les cardinaux et autres princes de l'Eglise, Maury écrivit au cardinal Pacca pour obtenir la permission de suivre sa sainteté. Loin d'obtempérer à cette prière, on lui annonça qu'il étoit libre de retourner en France, où Napoléon venoit de reprendre le sceptre après sa sortie de l'île d'Elbe. Il ne voulut point profiter de cette faculté, attendant toujours le moment de faire agréer sa justification par le pape, ou du moins d'être admis à réfuter les inculpations dont il étoit l'objet, dans un jugement solennel. Après la défaite de Murat, et la rentrée de Pie VII dans sa capitale, il sollicita donc, avec une nouvelle ardeur, sa mise en cause. Déjà la lecture du mémoire qu'il avoit publié à Paris un an auparavant avoit assez disposé les esprits en sa faveur pour inquiéter ses accusateurs. On voulut un instant lui répondre ; mais soit qu'on redoutât sa science canonique et sa puissante dialectique, soit qu'on le crût suffisamment convaincu d'insoumission au saint-siége, sans l'avoir entendu juridiquement, on renonça au projet d'une réfutation, et il fut enfermé au château Saint-Ange. Il y resta six mois, et passa de cette prison dans une maison de lazaristes au milieu desquels il vécut six mois encore. Mais cette année de pénitence et d'expiation expirée, et s'étant démis de l'évéché de Montefiascone (1), il rentra dans

(1) *Maury ne consentit à se démettre que parce qu'il*

les bonnes graces du souverain pontife. Ce n'étoit plus temps : l'amertume et le dégoût dont il venoit d'être abreuvé avoient profondément altéré sa santé. L'homme qui s'étoit élevé au premier rang des orateurs et des publicistes, en défendant l'Eglise et le trône; qui avoit reçu, dans sa brillante carrière, les félicitations des papes et des rois, ne pouvoit survivre à l'étonnante métamorphose opérée dans sa situation et dans sa fortune, et qui avoit attiré sur sa tête l'animadversion des rois et les foudres des papes. Dévoré des chagrins, et luttant péniblement, durant l'espace de deux années, contre les progrès d'une affection scorbutique (1), il cessa de vivre le 11 mai 1817.

L'abbé Maury eut de bonne heure le sentiment de sa puissance morale, et devina sa future élévation. En venant à Paris pour la première fois, n'ayant que de foibles ressources pécuniaires, il rencontra, sur le coche d'Auxerre, deux jeunes gens, l'un médecin et l'autre avocat, qui, nés comme lui de parens pauvres, s'imposoient la plus rigoureuse économie dans leur voyage, et se promettoient aussi une amélioration dans leur fortune, des facilités qu'offroit la capitale au développement et à l'exercice des facultés intellectuelles. La similitude de position et d'es-

vit dans les instances de ses adversaires la reconnoissance d'un titre dont ils le prétendoient déchu depuis son acceptation de l'archevêché de Paris.

(1) *Nous n'avons pas cru devoir parler des soupçons que quelques personnes, tant en France qu'en Italie, élevèrent sur le genre de mort du cardinal Maury. La version officielle assure qu'il succomba sous les atteintes d'une affection scorbutique, c'est celle que nous avons dû adopter.*

pérances établit bientôt une étroite liaison entre eux; ils confondirent leurs pécules, et se communiquèrent leurs projets. Dans un de ces épanchemens confidentiels, que la longueur du voyage leur permit de renouveler quelquefois, Maury, soit que sa confiance en la fortune fût plus grande, soit qu'il voulût égayer ses compagnons en leur montrant dans l'avenir les compensations à leurs privations actuelles, ne craignit pas de prédire les plus hautes destinées à chacun d'eux, sans s'oublier lui-même. « Tu seras un jour médecin du roi, dit-il au disciple d'Esculape, et toi, président de cour souveraine ou avocat général, en s'adressant au docteur en droit : quant à moi, je prêcherai à la cour et j'obtiendrai l'épiscopat. » L'abbé Maury parloit à Threillard (1) et à Portal (2).

Nous pourrions ajouter à cet essai une foule de traits heureux, de bons mots et d'anecdotes piquantes, que les divers biographes, nos devanciers, ont ignorés, et par conséquent omis. Nous nous contenterons de citer les plus remarquables parmi ceux dont l'authenticité ne nous paroît pas devoir être révoquée en doute.

M. de Mirabeau croyant un jour son rival enlacé dans de faux raisonnemens, s'écria : « Je le tiens, M. l'Abbé Maury, je vais l'enfermer dans un cercle vicieux. — Vous viendrez donc m'embrasser, M. de

(1) *Threillard a été successivement député aux états-généraux, à la convention, aux cinq-cents, directeur, ministre, membre de la cour de cassation, etc.*

(2) *Maury n'a pas vu accomplir entièrement sa prédiction, relativement à M. Portal, aujourd'hui médecin du roi; mais ce vénérable docteur étoit depuis long-temps placé fort haut dans le monde médical, lorsque le cardinal cessa de vivre.*

Mirabeau, répliqua vivement le spirituel champion du clergé. » Et l'assemblée de rire, à la confusion de l'agresseur. Cependant, malgré la fougue de son caractère et l'impétuosité de son éloquence, Maury sut conserver tant de sang-froid, au milieu des interruptions les plus violentes et même des huées ; il posséda le tact parlementaire à un si haut degré, qu'il fut peut-être le seul qu'on n'envoya pas à l'Abbaye, parmi les improvisateurs de l'assemblée, qui prenoient part aux combats journaliers de la tribune. Lorsque, sur l'invitation ou l'ordre du souverain pontife, il eut adhéré à l'établissement du gouvernement impérial, et cessé par conséquent de représenter Louis XVIII auprès du saint-siège, Napoléon qui connoissoit ses anciennes relations avec ce prince, crut, dit-on, l'embarrasser en lui demandant où il en étoit avec les Bourbons. « Sire, répondit le cardinal, mon respect pour eux est inaltérable : mais j'ai perdu sur ce point la foi et l'espérance, et il ne me reste que la charité. »

AVANT-PROPOS.

On avoit souvent réimprimé ce recueil, et toujours à mon insu, quand j'en publiai moi-même une édition en 1810. Tous les écrits dont il étoit composé reparurent alors avec des développements nécessaires, des corrections importantes et des additions très-considérables: L'*Essai sur l'Éloquence*, augmenté de plus des deux tiers, devint en quelque sorte un ouvrage nouveau. Mais, quoique la doctrine en fût beaucoup plus étendue et plus motivée, le fond resta encore le même, sans aucun changement essentiel, ni dans les principes, ni dans les jugements oratoires qui en forment le véritable esprit littéraire.

Cet *Essai* n'avoit été d'abord destiné qu'à ma seule instruction. Quand j'eus ainsi raisonné mes études et ma méthode, on crut que mon travail pourroit être utile aux jeunes orateurs qui voudroient suivre la même carrière. Je trouvai dans ces

cahiers d'observations journalières un ensemble, et un traité presque tout fait sur l'éloquence sacrée. La marche progressive de mes premières idées a été pour moi une espèce de *voyage* littéraire, dont les souvenirs me retraçoient les jouissances de mon travail, et les motifs de mes opinions sur l'art oratoire, soit dans le cours de mes lectures raisonnées dont j'avois conservé des extraits, soit dans les leçons encore plus instructives que fournit l'exercice habituel du ministère de la parole.

Quoique cet ouvrage soit spécialement approprié aux candidats de la chaire, les préceptes de l'art d'écrire, les principes de la composition, les règles du bon goût, et presque toute la théorie de l'art oratoire, s'appliquent également à tous les genres de littérature, et peuvent, pour ainsi dire, intéresser autant nos jeunes écrivains que les orateurs eux-mêmes.

En essayant de tracer la route de l'éloquence, on doit se proposer d'en exciter le goût, plutôt que d'en rappeler les élémens. Une exposition sèche des règles fatigue plus l'esprit qu'elle ne l'éclaire, et leur multitude embarrasse l'inexpé-

rience sans rien inspirer au talent. Les traités didactiques n'ont jamais formé un seul orateur. Les leçons des rhéteurs, qui sont l'objet des premières études, ressemblent le plus souvent aux réponses des anciens oracles qui enveloppoient la vérité de nuages et de ténèbres.

Pour jeter plus de lumière sur la route des orateurs, il faut donc les environner sans cesse d'exemples toujours plus instructifs que les préceptes. La multitude, le choix et la nouveauté des modèles que nos grands maîtres ont fournis à presque tous les chapitres de l'*Essai sur l'Éloquence*, donnent lieu d'espérer qu'un genre si précieux d'intérêt ne sauroit manquer à cet ouvrage. Nos orateurs du premier ordre, et surtout Bossuet, qui est à leur tête, y sont cités à chaque page, soit pour révéler de nouvelles beautés cachées dans leurs compositions, soit pour signaler des morceaux importants, qui n'ont pas été remarqués, soit même quelquefois pour indiquer des fautes que l'autorité d'un grand nom rendroit contagieuses, et qu'on peut discuter avec un respectueux esprit de critique, qui devient alors un hommage de plus

qu'on rend à leur mémoire. Mais si l'on s'est quelquefois permis de relever des fautes assez généralement ignorées dans les productions des grands maîtres, on a justifié cette liberté légitime de la critique par le plus grand zèle à les venger des reproches injustes qui ont été faits à leurs chefs-d'œuvre. Quelques discours assez généralement inconnus, mais dignes d'être comptés parmi nos trésors oratoires, attendoient depuis long-temps la justice qu'on se plaît à leur rendre dans le cours de ces observations, et n'avoient besoin que d'être reproduits en partie sur les yeux des Français, pour se recommander d'eux-mêmes à l'admiration publique.

Les sermonnaires étrangers sont jugés, dans l'*Essai sur l'Éloquence*, avec autant d'impartialité que nos orateurs français. On s'est borné aux plus célèbres prédicateurs de l'Italie et de l'Angleterre, selon le degré d'estime et d'intérêt qu'ils peuvent inspirer aux jeunes orateurs. Les lecteurs qui voudront approfondir cette étude comparée, pourront aisément recourir aux ouvrages qu'on leur désigne, en choisissant les plus estimés dans la carrière de la chaire

parmi ces deux nations, les seules de l'Europe qui méritent d'être nommées en France avec quelque estime dans l'histoire de l'éloquence sacrée. Les jugemens hasardés parmi nous avec tant de légèreté sur quelques prédicateurs anglais, qu'on n'a pas craint de comparer et même de préférer à nos immortels orateurs, seront relevés dans cet *Essai* avec la justice que réclame de la vérité l'intérêt de la gloire nationale, pour défendre les droits et l'incontestable prééminence de nos grands hommes.

On ne blesseroit jamais dans ses compositions ni la langue, ni le goût, ni les bienséances, si l'on exerçoit une critique aussi délicate et aussi sévère en revoyant ses propres ouvrages ; qu'en examinant les productions d'autrui, surtout de ses rivaux. Mais cette sagacité n'a encore été donnée à aucun écrivain, puisqu'il n'en existe pas un seul auquel on ne puisse reprocher des fautes, ou des redondances, ou des négligences de style dans un travail de longue haleine. Cette observation explique le grand sens du conseil de Boileau, quand il exhorte les auteurs *à faire choix d'un censeur* dont le goût se montre

toujours pur et inexorable, sans être jamais ni pointilleux ni timide,

Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible, et qu'on veut se cacher.
Art poétique, chant IV.

Le sujet de cet ouvrage est d'autant plus intéressant, qu'il est bien peu d'études plus philosophiques sans doute, que d'approfondir et d'expliquer tout ce qui doit plaire ou déplaire dans un orateur. L'abbé Batteux doit aux anciens cet heureux aperçu, dont il se fait honneur en ne les citant pas. C'est en effet, selon l'observation judicieuse de Denys d'Halicarnasse et de Cicéron, la plus curieuse et la plus instructive métaphysique de l'esprit humain, que de remonter ainsi à la source et aux principes du vrai beau dans tous les genres, et de développer les jouissances du bon goût par l'analyse raisonnée des plaisirs de l'esprit. On ne sauroit éprouver l'impression de ces beautés originales, et en avoir tout le sentiment, que lorsqu'une méditation profonde peut nous rendre raison des jugemens savans d'une saine critique, dont les observations deviennent pour ainsi dire palpables, quand

on sait confronter les règles de l'art avec les compositions des grands maîtres.

La chaîne de nos orateurs sacrés semble menacée d'une interruption déjà trop sensible. Il faut donc renouer les études de la génération actuelle aux chefs-d'œuvre du genre, et signaler tous les grands anneaux auxquels on doit se rattacher, pour en perpétuer l'éclat et la solidité. Aussi n'a-t on négligé dans cet *Essai* aucune occasion de conserver toutes les traditions de la chaire, lesquelles se perdroient infailliblement, si l'on différoit plus long-temps de les recueillir; et c'est ce qu'on a fait sur la foi des successeurs de Massillon, qui ont eu le plus de succès dans cette carrière. Aucun prédicateur n'a songé à perpétuer le souvenir de ces anecdotes historiques, sans lesquelles plusieurs beautés du premier ordre, cachées dans les monumens oratoires du siècle de Louis XIV, ne seroient plus intelligibles pour la postérité. On étoit encore assez généralement instruit, il y a quarante ans, de ces traditions orales qui ne sont consignées encore nulle part, et dont il ne resteroit bientôt plus de vestige. Nos plus grands orateurs ne publièrent pas eux-mêmes

leurs sermons. Les éditeurs chargés de ce soin n'ont jamais songé à y joindre un commentaire opportun, qui auroit ajouté beaucoup d'instruction et d'intérêt à la lecture de Bossuet, de Bourdaloue et de Massillon. Tout ce qui intéresse un genre de littérature dans une période à jamais mémorable de gloire, appartient éminemment à l'histoire littéraire de cette époque, et doit être transmis à l'émulation des âges suivans.

Quelque désir qu'on ait d'exciter une honorable émulation dans tous les domaines de l'éloquence, cet Essai contient très-peu d'additions aux articles qui concernent les orateurs du barreau. Ce sujet a été complétement traité par Quintilien, qui en a fait l'unique objet de son *Institution de l'Orateur*. La chaire elle-même n'a jamais eu pour l'instruction de ses candidats un livre élémentaire qu'on puisse comparer à ce chef-d'œuvre de l'antiquité, qui leur sert encore d'ouvrage classique, et dont les excellens principes consacreront toujours notre doctrine sur l'éloquence sacrée.

Si l'on vouloit approprier spécialement les leçons de l'art oratoire au barreau, cette matière mériteroit d'être traitée par

un homme de talent et de goût qui auroit long-temps suivi les audiences, et qui même y auroit obtenu des succès assez imposans pour accréditer ses conseils et sa méthode par toute l'autorité de sa renommée. Rien ne seroit plus honorable pour un avocat justement célèbre au barreau, et noblement jaloux d'en élever les triomphes oratoires au niveau de notre gloire littéraire, que de tracer la route, de révéler les secrets de son art; et de chercher à multiplier les chefs-d'œuvre de ce genre, en réunissant tous les résultats de ses études; de son assiduité au Palais, et de sa propre expérience, dans un manuel éloquent propre à naturaliser la véritable éloquence au milieu du sanctuaire des lois.

Cette carrière fourniroit jusqu'à présent très peu de citations dignes de servir de modèles: on n'en trouveroit guère d'exemples que dans les défenses du surintendant Fouquet par Pélisson. Il en est des avocats qui improvisent avec le plus de succès leurs plaidoyers et leurs répliques, comme des acteurs qui obtiennent le plus d'applaudissemens au théâtre : cette gloire éphémère meurt avec eux, parce qu'elle n'a point

d'autre consistance que le souffle fugitif de la parole qui s'évapore dans les airs. Quelqu'analogie qu'il y ait entre les deux genres des prédicateurs et des avocats, sous tous les rapports de l'art d'écrire, de disposer et d'enchaîner ses preuves, de propager et de soutenir ses mouvemens oratoires, les règles de l'éloquence sacrée ne sauroient suppléer entièrement à la méthode et à la connoissance du barreau.

Puisse cet ouvrage ranimer et fixer dans les bons principes de l'antiquité et du *grand siècle* le goût de l'éloquence sacrée ! L'époque actuelle me semble éminemment propre à électriser les ames d'une noble ardeur, qui peut seule donner cette impulsion et cette direction aux talens vers les travaux et les succès de la chaire. Quelle période de notre histoire put jamais, en effet, promettre autant d'illustration à la France dans cette carrière, où la supériorité dont elle jouit déjà l'élève au-dessus de toute espèce de parallèle et de concurrence?

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. L'ABBÉ MAURY,

A SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, LE 27 JANVIER 1785.

Messieurs, s'il se trouve au milieu de cette assemblée un jeune homme, né avec l'amour des lettres et la passion du travail, mais isolé, sans intrigue, sans appui, destiné à lutter dans cette capitale contre tous les découragemens de la solitude; et si l'incertitude de son avenir affaiblissant le ressort de l'émulation dans son ame, il est encore assez fier néanmoins ou plutôt assez sage pour n'attendre jamais aucune espèce d'avancement que de son application et de ses progrès, qu'il jette sur moi les yeux dans ce moment, et qu'il ouvre son cœur à l'espérance, en se disant à lui-même : celui qu'on reçoit aujourd'hui dans le sanctuaire de l'éloquence, dut à la seule médiation de l'Académie française le bonheur de voir aussitôt la route aplanie sous ses pas. En entrant dans la carrière, il porta ses regards vers cette compagnie; il y aperçut tous les premiers hommes de la litterature et les plus vertueux, les plus dignes amis des lettres, et leurs plus zélés protecteurs; et il se persuada que si, par un heureux effort, il parvenoit à s'en faire connoître, il devroit bientôt à leur indulgence les plus honorables encouragemens. Ses espérances ne furent point trompées. Profondément saisi, comme on l'est dans le premier âge, d'amour pour les vertus touchantes de l'archevêque de Cambraï, et d'admiration pour les vertus héroïques de saint Louis, il

s'annonça par leur éloge. Dès lors il vit l'Académie française l'accueillir, et le désigner avec intérêt à l'opinion publique. La distinction dont elle honora son premier essai lui concilia la bienveillance d'un prélat digne, par les qualités de son ame, du nom chéri de Fénélon. L'Académie fit plus encore; ayant daigné porter ses sollicitations aux pieds du trône en faveur du jeune panégyriste de saint Louis, elle obtint pour lui, de la bonté si naturelle au feu roi*, une grace marquée. Si, depuis cette époque, le disciple qu'elle avoit en quelque sorte adopté par ses bienfaits, a pu se dévouer avec plus de calme et d'émulation aux pénibles travaux du ministère évangélique, c'est uniquement à ce corps illustre qu'il en est redevable; et c'est son propre ouvrage que l'Académie achève aujourd'hui, en lui accordant la plus glorieuse des récompenses littéraires.

Tel est, Messieurs, le point de vue attendrissant sous lequel j'envisage dans ce moment l'Académie. Que d'autres se la représentent comme l'un des grands monumens de la gloire du cardinal de Richelieu, de ce ministre qui mesura tous les empires, calcula leurs forces, leurs intérêts, leurs rapports, apprit aux souverains le danger des victoires qui affoibliroient trop un ennemi, ou fortifieroient trop un allié, parut rendre désormais impossibles les anciennes révolutions des conquérans, et acquit des droits à l'éternelle reconnoissance du genre humain, en fondant sur l'équilibre des puissances la grande famille des nations. Que d'autres voient dans ce sanctuaire du goût le tribunal de la langue, le trésor public de la littérature, où chaque écrivain apporte le fruit de ses études et de ses veilles, et au milieu d'une nation spirituelle et cultivée, la plus précieuse élite des talens répandus dans toutes les classes de la société. Que d'autres contemplent ici avec une admiration patriotique des écrivains dont les ouvrages, composés avec un art qui n'est connu qu'en France, ont fait de Paris la capitale des lettres, et ont imposé à toute l'Europe la nécessité d'étudier notre

langue, qui éclaire et rallie aujourd'hui tous les peuples. Que d'autres enfin se plaisent à distinguer sur votre liste, des noms destinés à perpétuer ce long héritage de gloire qui honore l'esprit humain. Pour moi, Messieurs, ma reconnoissance élève encore plus haut mes pensées. Je me trouve ici au milieu de mes bienfaiteurs. Je considère l'Académie française comme le foyer de l'émulation, le patrimoine du génie, l'asile et le centre commun de toutes les espérances des gens de lettres, le conseil de l'opinion publique pour les encouragemens dus aux jeunes littérateurs, et les écrivains illustres qui la composent, comme les protecteurs naturels des talens naissans.

Mais en mesurant ainsi l'étendue de votre gloire, Messieurs, combien dans ce moment je me sens abaissé moi-même ! combien plus encore, lorsque je me retrace les grands hommes qui ont été assis dans ce sanctuaire, et qui, dans la carrière de l'éloquence, où je suis entré, ont rendu nos chaires l'un des plus riches domaines de la littérature française, et ont fait parmi nous, de la tribune sacrée, la digne rivale de la tribune antique ! Je ne puis me livrer ici aux sentimens d'admiration et d'enthousiasme dont me pénètrent comme vous, Messieurs, la simplicité majestueuse et la véhémence prophétique de Bossuet, l'attrait irrésistible et doucement victorieux de l'auteur immortel du *Petit Carême*, l'onction céleste de Fénélon ; mais une réflexion à laquelle je ne dois point me refuser, c'est, qu'abstraction faite de leurs incomparables talens oratoires, au seul titre de moralistes, ils méritent encore éminemment les respects et la reconnoissance du genre humain. Je la fais sans doute à propos, cette observation, dans un moment où l'on recueille parmi nous, avec tant de magnificence, les préceptes moraux des écrivains du paganisme ; et j'ose dire non seulement que si l'on compare leurs maximes à la morale de l'Évangile, qui, par la divinité de sa source, est tant au-dessus de toute comparaison, mais que si l'on rapproche sous un rapport

purement littéraire, Confucius, Epictète, Sénèque, Marc-Aurèle lui-même, de vos orateurs de Meaux, de Cambrai, de Clermont, l'on sera forcé d'avouer que, par la connoissance du cœur humain, par la peinture des mœurs, par la honte qu'ils attachent au vice, par le charme qu'ils donnent à la vertu, par le style enfin, par le génie, par l'éloquence avec laquelle ils plaident la cause de l'humanité souffrante, nos orateurs français sont encore supérieurs à tous les sages de l'antiquité.

Je m'aperçois, Messieurs, que des objets si attachans et si intéressans pour moi suspendent trop long-temps l'hommage que je dois aujourd'hui à l'homme illustre dont je viens occuper la place; et je me sens d'autant plus pressé de m'acquitter de ce devoir au nom des lettres, que la voix publique, devenue si favorable à M. de Pompignan, au moment de sa mort, ne s'est pas toujours montrée aussi juste envers ses écrits, qu'elle l'est envers sa mémoire. Il semble que la renommée ne se plaise à célébrer que des ombres. M. de Pompignan, dont le rare mérite étoit, pendant sa vie, une espèce de secret pour une partie de la nation, a fondé sa réputation sur des titres aussi variés que durables. En effet, avoir possédé une littérature vaste et féconde, et réuni à une connoissance approfondie de l'hébreu, du grec, du latin, de l'espagnol, de l'italien, de l'anglais, le talent de bien écrire en vers et en prose dans sa propre langue, la plus difficile de toutes; avoir allié une érudition immense aux dons de l'imagination, et mérité des succès éclatans au théâtre, dans les tribunaux, dans les académies; avoir su passer des plus hautes conceptions de la poésie aux recherches de l'histoire, aux méditations de la morale, aux calculs de la géométrie, aux défrichemens même de la science numismatique; avoir parcouru tous les domaines de la littérature, et s'être mesuré tour à tour, par des tentatives plus d'une fois heureuses, avec Virgile et Racine, Pindare et Rousseau, Boileau et Horace, Anacréon et les

commentateurs de la langue des Grecs, avoir ajouté à cette variété de connoissances et de talens, les lumières d'un jurisconsulte, souvent même les vues d'un homme d'état; enfin, avoir couronné, par de bonnes et louables actions, une carrière si honorable, et consacré les travaux d'un homme de lettres et les vertus d'un citoyen par les principes et les motifs toujours sublimes de la religion : tel est, Messieurs, le tableau que présente la vie de l'écrivain justement célèbre, qui entre aujourd'hui dans la postérité.

Né avec des talens distingués, et avec ce besoin de renommée qui les accompagne ordinairement, M. de Pompignan fit des études solides et brillantes sous le célèbre père Porée, dont le nom, cher aux lettres, parviendra glorieusement aux âges futurs avec ceux des grands hommes qu'il eut pour disciples, et dont il étoit si digne de cultiver l'esprit et de former le goût. Il avoit à peine atteint sa vingt-deuxième année, lorsque sa verve, inspirée par le génie de Virgile, enrichit notre littérature de la tragédie de Didon, et l'éclatant succès de son premier ouvrage ne s'est point démenti depuis plus d'un demi-siècle. Racine avoit indiqué ce beau sujet dans sa préface de Bérénice, avec une prédilection qui sembloit promettre un digne rival au poëte le plus parfait de l'antiquité : mais, soit que sa retraite prématurée l'eût détourné de cette heureuse idée, soit que la faiblesse du caractère d'Énée l'eût rebuté, soit enfin qu'il fût effrayé de la ressemblance inévitable de Didon avec Ariane, que Thomas Corneille avoit peinte, je ne dis pas avec le coloris et l'élégance de Racine, mais avec des traits si naturels et si touchans; l'auteur de Phèdre avoit laissé à M. de Pompignan la gloire de faire passer du poëme latin sur la scène française, le personnage le plus intéressant que le génie antique eût jamais inventé. Un plan sage, des caractères soutenus, des ressorts vraisemblables et tragiques, une sensibilité qui égale souvent l'éloquence des personnages à l'intérêt des situations, un

style enfin où l'on auroit pu désirer, il est vrai, plus d'énergie, mais déjà pur, attachant, et périodique, annoncèrent dès lors à la nation un élève formé dans l'art d'écrire, et dans la connoissance du cœur humain, à l'école de Virgile, de Racine, de Métastase; et ses principes de goût ont toujours attesté depuis, que son talent méritoit de les choisir pour maîtres et pour modèles.

L'amour passionné de M. de Pompignan pour les anciens, ce sentiment, la marque la plus sûre des bons esprits, manifesté en lui dès sa jeunesse, ne s'est jamais ni affaibli ni corrompu; et ce n'est pas un éloge médiocre à lui donner en présence des dépositaires du goût. Je sais à regret, Messieurs, qu'on ne lit presque plus aujourd'hui les ouvrages de l'antiquité que dans les colléges. Des études profondes épouvantent de jeunes littérateurs plus impatiens de renommée qu'avides d'instruction, et qui échangent aveuglément les frivoles succès de nos cercles, avec cette gloire tardive mais durable, qui leur survivroit dans l'avenir. Il faut savoir vivre long-temps seul quand on veut devenir célèbre. Tout homme de lettres qui a pour les anciens une estime profondément sentie, écrit ordinairement avec goût; et on s'aperçoit, à son style naturel et simple, qu'il a puisé l'idée et le sentiment du beau dans leur source. En effet, c'est dans leurs immortels écrits que nous trouvons cet ensemble, ces développemens; cette chaîne de conceptions qui forme le tissu du style, cette vérité d'expression qui est l'image vivante de la pensée; cette justesse de goût qui respecte toujours la langue et ne la tourmente jamais, ce ton, cette couleur de la nature qui n'exagère rien et qui n'affaiblit rien, cette simplicité touchante à laquelle on n'ose s'abandonner que lorsqu'on a le courage du bon goût et la conscience de son talent. C'est dans le commerce des anciens que nous contractons cette habitude constante de creuser un sujet, une pensée, un sentiment, avec laquelle un génie méditatif atteint aux profondeurs de la nature, tandis qu'un

esprit léger effleure à peine des surfaces. C'est en lisant les anciens que l'on peut s'approprier une foule d'expressions neuves : plus on les imite, plus dans sa propre langue on devient soi-même original ; et l'on reconnoîtra, Messieurs, au nombre, au mouvement, à l'harmonie du style, un écrivain qui a fréquenté les auteurs de l'antiquité, comme autrefois la fable trouvoit une voix plus mélodieuse aux oiseaux qui avoient voltigé sur le tombeau d'Orphée. Je ne crains pas d'être démenti par vous, Messieurs, en avançant que le talent de l'écrivain dépend souvent de son instruction, et que la perfection du style, dans notre langue, tient plus que l'on ne pense à une étude réfléchie des langues anciennes. Quel est l'homme de lettres qui ne sente chaque jour, par le besoin de traduire sa pensée en latin pour parvenir à l'exprimer dans toute sa force, combien le célèbre Arnauld avoit raison de dire qu'on apprend à écrire en français, en lisant Cicéron? Si Racine avoit moins médité la langue de Tacite, il n'auroit point transporté dans Britannicus la couleur et l'énergie de l'historien latin ; s'il avoit été moins familier avec la langue d'Homère et de Virgile, on n'en eût pas retrouvé l'intérêt et le charme dans Iphigénie et dans Andromaque ; comme on n'eût point reconnu l'esprit et l'accent des livres saints dans Athalie, s'il n'eût pas été imbu, dès son enfance, du style des prophètes à l'école de Port-Royal. Enfin, Messieurs, il me semble que les anciens, sont, dans la littérature, ce que sont les vétérans dans les armées, des hommes éprouvés auxquels, sur la foi de leur gloire, on peut se confier pour s'en laisser conduire. Aussi voyons-nous que jamais les anciens n'ont été plus honorés que par les plus illustres des écrivains modernes. Jamais Homère n'a été mieux loué que par Fénélon, Euripide que par Racine, Pindare que par Rousseau, Phèdre que par La Fontaine, Horace que par Boileau, Aristote et Pline enfin, que par ce grand homme leur émule (1), que je vois placé

(1) *M. de Buffon.*

au milieu de vous, comme une des principales colonnes de ce temple.

Qu'on me pardonne cette digression si appropriée à ma situation et à mon sujet, dans l'éloge d'un homme de lettres qui avoit voué aux anciens le culte le plus vrai et le plus constant. Il suffit en effet de parcourir les ouvrages de M. de Pompignan, pour juger de sa piété littéraire envers l'antiquité, comme du caractère dominant de son esprit. Je voudrois en vain dissimuler, Messieurs, que dans ses traductions des Géorgiques et de quelques livres de l'Énéide, il n'a ni l'imagination dans l'expression, ni la couleur, ni l'harmonie, ni la verve et le mouvement toujours animé, toujours varié de ce traducteur célèbre, qui parmi vous a porté la magie du style poétique à un si haut degré de perfection ; mais au moins ces traductions de M. de Pompignan réunissent-elles d'une manière très estimable, la fidélité, la clarté, le naturel, la précision souvent assez de nombre et de mélodie pour satisfaire même une oreille délicate, et singulièrement ce goût sage et pur, qui ne tient pas sans doute lieu du génie, mais qui, dans les ouvrages d'agrément, peut quelquefois consoler de son absence. Tous ces caractères, je ne dis pas d'un talent éminent, mais d'un bon esprit, se font de même apercevoir dans les traductions en vers qu'il nous a données de l'éloquente élégie d'Ovide à son départ de Rome pour son exil, du voyage charmant d'Horace à Brindes, des plus belles odes de Pindare et d'Horace, de quelques morceaux de Lucien, de Dion Cassius, enfin du poëme philosophique et moral *des Travaux et des Jours*, chef-d'œuvre d'Hésiode, et l'un des plus précieux monumens de la poésie antique, où le traducteur français réunit quelquefois l'énergie de Juvénal à la précision de Despréaux. C'est ainsi que M. de Pompignan s'est constamment attaché à faire revivre, sous les yeux de la littérature française, les modèles de l'antiquité. Dans les époques de l'affaiblissement du goût, les hommes éclairés par de longues études, et qui

s'intéressent sincèrement à la gloire des lettres, ne peuvent pas sans doute créer les talens, mais ils peuvent du moins rappeler à la génération naissante les principes et les exemples consacrés par le suffrage de toutes les nations et de tous les siècles : comme chez les anciens peuples, on alloit, dans les temps de calamité, tirer du fond des temples les statues des héros et des dieux, pour les offrir de plus près aux regards et aux hommages des citoyens.

La traduction d'Eschyle est, dans ce genre de travail, le service le plus signalé que M. de Pompignan ait rendu aux lettres. Eschyle, le père de la tragédie, et peut-être lui-même le plus tragique des poëtes grecs, donne aux passions le caractère le plus énergique et le plus terrible dans l'Agamemnon, dans les Coëphores, dans les Euménides. Il trempe sa plume dans le sang pour peindre le crime, la vengeance, le remords; mais des métaphores quelquefois trop hardies, ou trop forcées, ou peut-être restreintes aux mœurs de la Grèce, obscurcissaient souvent la pensée d'Eschyle, et la rendoient impénétrable aux hellénistes les plus profonds, et aux scoliastes eux-mêmes. M. de Pompignan semble avoir dissipé le premier ces ténèbres, comme il est le premier qui, dans notre langue, ait osé traduire Eschyle tout entier. C'est dans cette traduction, dont les traits libres et hardis ressemblent aux premiers mouvemens du génie, qu'on voit un grand littérateur sans aucun faste de notes ambitieuses ou superflues. Jamais poëte dramatique, avant lui, n'avoit traduit des tragédies; et l'on sent, à cette lecture, combien son talent venait heureusement au secours de son érudition. On lit l'Eschyle de M. de Pompignan sans penser jamais au traducteur, qui, à force d'art, s'efface lui-même et disparaît. C'est en effet, Messieurs, le triomphe d'un écrivain qui traduit, de s'éclipser devant ses lecteurs, pour concentrer toute leur attention sur l'auteur qu'il veut reproduire : comme c'est le triomphe d'un orateur de se faire oublier, pour montrer le héros qu'il célèbre; comme c'est le triomphe du poëte

dramatique de se cacher toujours à l'ombre du personnage qu'il fait parler.

Des services moins éclatans, dont la république des lettres est redevable à ce savant écrivain, mais qui ajouteront beaucoup à sa gloire quand ils seront connus, sont conservés, Messieurs, dans l'immense recueil de ses correspondances. C'est un riche et vaste dépôt de littérature, de jurisprudence et d'histoire, et partout on y sera étonné de l'étendue et de la variété de son érudition. Vous pouvez juger d'avance, Messieurs, du singulier mérite de cette collection, plus volumineuse que les œuvres de M. de Pompignan, par les idées, les vues, les principes de goût qu'il a développés dans la lettre universellement estimée qu'il écrivit à Racine le fils, auquel il demandoit et proposoit des observations sur les ouvrages de son illustre père. Mais ce qui m'a surtout frappé dans cette lecture, c'est l'aimable intérêt qui attire sensiblement son cœur vers ce commerce d'instruction. Cet écrivain, si austère avec le public, semble amollir son style, et l'attendrir au nom de l'amitié, dont il a la cordialité, l'abandon, les aimables inquiétudes, et son ame lui fait développer alors un nouveau talent, celui d'une douce éloquence. Ainsi, Messieurs, ce qui, dans l'art d'écrire, lui a le moins coûté, sera peut-être un jour ce qui honorera le plus sa mémoire; et il aura ce trait de ressemblance avec M. le chancelier d'Aguesseau, dont il fut chéri et estimé, que ses lettres seront l'un des plus beaux monumens de ses travaux et de son génie.

On s'aperçoit, Messieurs, en lisant attentivement les ouvrages de M. de Pompignan, et en les comparant avec ses lettres familières, que toutes les fois qu'il les destinoit à paroître aux yeux du public, la sévérité de son goût surveilloit de près, et intimidoit son talent. C'est là ce qui refroidit souvent son imagination dans ses épîtres morales, parmi lesquelles cependant je crois devoir en distinguer une qui respire la sensibilité la plus ingénue et la plus touchante;

elle est adressée à son fils mort quelques jours après sa naissance, à ce même enfant qu'il voit aussitôt au milieu des chœurs des anges, et qu'il invoque avec l'onction d'une foi vive et tendre, et l'accent d'une douleur touchante et respectueuse; mais en conservant toujours à genoux devant ce berceau, devenu pour lui un autel, la dignité si douce et si légitime de la paternité. C'est, j'ose le dire, Messieurs, l'une des plus belles idées que la poésie chrétienne ait jamais conçues, et que le génie de la religion puisse inspirer à la piété paternelle d'un poëte.

Mais comment est-il donc arrivé, Messieurs, qu'avec ce goût scrupuleux et craintif qui semble, devant le public, effrayer et faire vaciller quelquefois la plume de M. de Pompignan, il se soit comme abandonné au genre de poésie qui demande le plus de courage et d'audace, je veux, dire le genre lyrique? Ne seroit-ce point par la raison même qu'il est très naturel et très simple de se précipiter ainsi hors de sa sphère, lorsqu'on a le sentiment de sa timidité, et qu'on s'efforce de la vaincre? De là vient sans doute, Messieurs, que dans ses odes il a plus d'élans heureux que de mouvemens soutenus, parce que la force de résolution n'a qu'un moment, et que, dans le génie comme dans l'ame, il n'y a que la force de caractère qui soit constante. Ici, Messieurs, je dois rappeler, à l'avantage de M. de Pompignan, une observation qu'on a faite avant moi; c'est que le genre de l'ode a perdu parmi nous le grand intérêt patriotique et moral qui l'animoit dans les beaux climats où elle prit naissance. Chez les Grecs, en effet, le poëme lyrique n'étoit rien moins qu'un jeu fictif de l'imagination, et l'essor d'un enthousiasme solitaire ou factice. Le poëte étoit bien réellement parmi eux l'organe de la religion, de la patrie, ou de la gloire, l'interprète des sentimens d'un peuple entier réuni en corps de nation, et le prêtre des muses. On l'appeloit aux jeux olympiques, aux jeux pythiques, aux jeux isthmiques, aux courses néméennes, comme un pontife inspiré et accrédité

du ciel, pour célébrer et couronner solennellement les vainqueurs, avec toute l'autorité d'un ministère public, en présence de la Grèce assemblée; et c'étoit alors que *le nom de poëte étoit véritablement sacré* (1), selon l'expression très juste de Cicéron. Au milieu de ces grands spectacles, il étoit facile sans doute à un homme né pour l'éloquence d'être saisi d'un enthousiasme soudain; mais comment, dans nos constitutions modernes, ce feu divin allumera-t-il avec la même ardeur l'imagination d'un poëte solitaire, qui n'a plus qu'un objet idéal, et ne peut représenter qu'un personnage isolé? Cependant, malgré cette espèce de dégradation du genre lyrique, quoique le génie d'Horace n'ait été secondé qu'une seule fois par l'appareil de ces solennités nationales, le poëte latin marche encore avec gloire après Pindare qu'il imite, et qu'il compare lui-même à un fleuve impétueux qui n'a point de fond. Malherbe et Rousseau se sont également illustrés par de superbes odes dans notre langue. M. de Pompignan, quoiqu'inférieur à l'un et à l'autre, s'est montré, dans la force de son talent, digne de les suivre; et j'oserai dire qu'il égala un moment la pompe et la magnificence du style de Rousseau, en déplorant sa mort. C'est dans cette ode, Messieurs, que l'on admire l'une des plus sublimes strophes dont notre Parnasse puisse jamais s'honorer; et ce qui ajoute encore à son mérite, c'est qu'elle est consacrée à célébrer le triomphe du génie sur l'envie. Inscrivons donc sur sa tombe, comme l'épitaphe la plus digne d'un poëte lyrique, cette strophe à jamais mémorable; par la réunion d'une grande idée à une plus grande image; et puisqu'elle peint merveilleusement les travaux des gens de lettres, franchissant les âges pour éclairer l'univers, qu'il me soit permis de répéter avec orgueil dans son éloge cette magnifique apologie des grands hommes, dont M. de Pompignan, méconnu

(1) *Verè sanctum poetæ nomen.* Pro Archiâ poetâ.

à son tour dans son talent lyrique, aura la gloire d'être l'immortel vengeur, au milieu même de ses funérailles littéraires.

> Le Nil a vu sur ses rivages
> Les noirs habitans des déserts
> Insulter, par leurs cris sauvages,
> L'astre éclatant de l'univers.
> Cris impuissans! fureurs bizarres!
> Tandis que ces monstres barbares
> Poussoient d'insolentes clameurs,
> Le dieu, poursuivant sa carrière,
> Versoit des torrens de lumière
> Sur ces obscurs blasphémateurs (1).

(1) *J'ai entendu quelquefois comparer à cette superbe strophe, que rien ne surpasse et n'égale peut-être en ce genre dans aucune langue, une autre strophe dont le même poëte a su enrichir la neuvième et très belle ode du premier livre de ses Poésies sacrées. C'est une imitation du psaume 79, qui regis Israël, intende, etc.,* où se trouvent les versets suivans : « *Vincam de Ægypto transtulisti; ejecisti gentes, et plantasti eam, dux itineris fuisti in conspectu ejus. plantasti radices ejus, et implevit terram. Operuit montes umbra ejus, et arbusta ejus cedros Dei. Extendit palmites ejus usque ad mare, et usque ad flumen propagines ejus.* »

Il étoit difficile sans doute de transporter dans notre langue timide, et beaucoup moins poétique aussi que philosophique, ces images trop hardies pour nous, cette vigne qui voyage, et que Dieu précède et conduit au loin. Le talent de M. de Pompignan a très heureusement triomphé de toutes les difficultés, en faisant parler ainsi le roi-prophète, avec autant de naturel que d'imagination et d'élégance.

La grande et peut-être l'unique ressource de l'ode parmi nous, Messieurs, c'est le genre sacré, parce

Du milieu des vastes campagnes,
Cette vigne que tu chéris,
Elève ses bourgeons fleuris
Jusques au faîte des montagnes.
Les cèdres rampent à ses pieds;
Ses rejetons multipliés
Bornent au loin les mers profondes.
Le Liban nourrit ses rameaux,
Et l'Euphrate roule ses ondes
Sous l'ombrage de leurs berceaux.

Cette strophe n'approche nullement, à mon avis, de celle que je rapporte dans mon discours. Le style n'en est ni aussi ferme, ni aussi plein, ni aussi coulant; ni aussi rapide, ni aussi énergique, ni aussi étonnant par la richesse des rimes, comme par la magnificence de l'élocution et des images; mais ce n'en est pas moins une très belle période poétique, et pour peu qu'elle soit soutenue par la déclamation officieuse du lecteur, elle a beaucoup de pompe et d'harmonie.

Je ne puis résister à l'occasion et au plaisir d'honorer ici la mémoire du talent lyrique de mon prédécesseur, en citant encore une autre strophe de l'ode XI *de son premier livre. Voici comment il a rendu le passage du psaume* 103 *: Benedic, etc. terminum posuisti quem non transgredientur, neque convertentur operire terram. « Vous avez marqué à la mer les bornes qu'elle ne passera point et qui l'empêcheront d'inonder la terre. » Il dit donc que Dieu a renfermé les eaux de la mer, en leur opposant une barrière insurmontable.*

Les bornes qu'il leur a prescrites
Sauront toujours les resserrer :
Son doigt a tracé les limites
Où leur fureur doit expirer.

qu'il est susceptible d'un véritable enthousiasme, et que dans tous les arts d'imagination ; les idées reli-

La mer, dans l'excès de sa rage,
Se roule en vain sur le rivage
Qu'elle épouvante de son bruit,
Un grain de sable la divise :
L'onde écume, le flot se brise,
Reconnoît son maître et s'enfuit.

Ces six derniers vers sont d'un vrai poëte, et leur beauté lyrique allant toujours en croissant, le dernier de tous est le plus sublime.

Il seroit aisé de multiplier ces citations, pour constater, en l'honneur de M. de Pompignan, des titres poétiques du premier ordre. Les amateurs de la poésie française appelleront dans tous les siècles les regards de la postérité sur ce recueil où ils admireront tant d'autres strophes, et même des odes entières, dignes des éloges du bon goût. J'avoue à regret qu'en s'assurant par de si beaux titres une place parmi les poëtes du premier ordre, M. de Pompignan auroit pu réduire, presque de moitié, la collection de ses Poésies sacrées, *sans rien perdre de sa gloire, et qu'il n'auroit pas dû surtout la rendre encore plus volumineuse, en y ajoutant par un mauvais calcul d'amour-propre, le prolixe* examen, *ou plutôt l'ennuyeux commentaire en forme d'apologie ou de panégyrique, composé avec le goût poétique d'un économiste, par l'*Ami des hommes, *M. le marquis de Mirabeau, dont l'admiration pernicieuse rappelle l'enthousiasme ridicule du docteur Mathanasius, dans le* Chef-d'œuvre d'un inconnu.

On sait combien Voltaire, ennemi déclaré de M. de Pompignan, lui fit expier chèrement sa vanité littéraire, et surtout son zèle religieux, par ses pamphlets et ses plaisanteries. Ce même Voltaire qui s'est tant moqué des Poésies sacrées, *sans justice et sans bonne foi, n'auroit certainement pas pu trouver dans cette collection, des vers aussi décolorés, aussi faibles, aussi dé-*

gieuses sont la plus féconde et peut-être l'unique source du vrai beau, du beau idéal. Les prophètes, que je considère ici sous l'unique rapport de la poésie,

pourvus de poésie et de goût que la tirade qu'on est surpris de lire encore dans un poëme de son meilleur temps, dans un ouvrage de courte haleine qu'il a retouché plusieurs fois, enfin dans le Temple du goût.

> Près de là, dans un cabinet
> Que Girardon et le Puget
> Embellissoient de *leur sculpture*,
> Le Poussin *sagement peignait*,
> Le Brun *fiérement dessinait*;
> Le Sueur *entre eux se plaçait*:
> On l'y *regardoit sans murmure*;
> Et le Dieu qui de l'œil suivoit
> Les traits de leur main libre et sûre,
> En les admirant *se plaignait*
> *De voir qu'à leur docte peinture*
> Malgré leurs efforts *il manquoit*.
> Le coloris de la nature.

On ne conçoit pas qu'un si grand poëte ait pu composer revoir et conserver de pareils vers, ou plutôt ce ne sont pas-là des vers; et, pour me servir ici du mot propre, d'une expression technique que le très savant antiquaire Dom Tassin, bénédictin, emploie souvent dans l'histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur, de pareils bouts rimés par l'auteur de la Henriade ne sont que de la prose carrée, *uniquement réservée aux inscriptions en style lapidaire, dont chaque ligne doit présenter un sens complet. Voltaire écrit ordinairement en prose avec plus d'imagination et de verve qu'il n'en a montré en caractérisant, d'une manière si languissante, nos plus grands sculpteurs et nos peintres les plus célèbres. Qu'auroit-il dit du talent poétique de M. de Pompignan, si sa muse tant ridiculisée eût parlé la même langue pour célébrer nos artistes du premier ordre?*

et indépendamment de l'inspiration divine, écrivoient dans une langue que sa pauvreté même forçoit d'être hardie, énergique, figurée, et par conséquent éminemment pittoresque. Leur nation avoit des rapports continuels et intimes avec Dieu, qui la gouvernoit immédiatement, dans les principes de la théocratie, où le palais du souverain étoit le seul temple de la divinité. C'étoit là que Moïse avoit chanté, après le passage de la mer Rouge, la première et la plus belle de toutes les odes. Le génie de David, tout énervé qu'il est dans nos versions, étincelle encore de traits sublimes. Plein de verve et d'images, il assiste à la création, quand il en peint la magnificence; il vole de merveilles en merveilles, et anime toutes ses expressions d'un mouvement vif et pressant. *Le Seigneur*, dit-il, *tonna sur la tête des méchans, et aussitôt la terre les vit tomber en cendres.* (1) C'est un homme qui vous parle de haut et de loin; il n'a que le mot important de son idée à vous transmettre, ne s'énonce que par traits; et, dans cette rapide concision, il vous découvre la cause la plus merveilleuse, en vous entraînant et en se précipitant avec vous vers ses effets les plus lointains et les plus sublimes. Jamais l'esprit divin ne communiqua au génie de l'homme tant d'ascendant et de puissance. David commande en souverain aux élémens, à la mort, à l'avenir; et, depuis les astres du ciel jusqu'aux abîmes de la terre et de l'enfer, l'Éternel semble avoir mis toute la nature sous l'empire de son poëte.

Rousseau, celui de tous nos écrivains lyriques qui s'est montré le plus digne d'imiter David, si David,

(1) *C'est la traduction littérale du texte hébreu de cet étonnant verset des psaumes :* Intonuit super peccatores Dominus, et illico ceciderunt cinis super terram. *Ils étoient debout, ils tombent foudroyés, et dans ce rapide intervalle de leur chute, ils sont déjà réduits en cendres !*

dans la véhémence et la rapidité de son génie, n'étoit pas inimitable, Rousseau n'a voulu ou n'a osé traduire que douze de ses plus beaux psaumes; et, en s'efforçant d'égaler son modèle, il semble avoir porté le style de l'ode à son plus haut degré d'élévation. Simple et magnifique à la fois, il a l'accent de l'enthousiasme dans un langage toujours soumis aux lois de l'analogie et du goût, l'art de dompter toujours et si heureusement la rime qu'il n'en laisse jamais remarquer le travail, et que cette contrainte embellit au contraire sa pensée en l'exprimant avec plus d'harmonie, d'éclat et de précision, dans une diction toujours élégante, pure et harmonieuse, la majesté la plus imposante et la plus naturelle du ton lyrique, la pompe des expressions les plus solennelles, le talent de revêtir ses pensées d'images augustes qui parlent aux yeux et peignent à l'esprit toute la majesté de l'Être suprême... Heureux s'il eût plus souvent déployé cette sensibilité qui rend la voix de David si touchante, et dont il a lui-même, une fois au moins, répandu tout le charme dans le cantique d'Ézéchias?

Ce fut à l'exemple de Rousseau, et en le prenant pour modèle, que M. de Pompignan conçut le projet d'enrichir notre littérature des trésors qui restoient encore à recueillir dans les livres saints; et le secret qu'il semble avoir réellement dérobé à ce grand lyrique, c'est celui d'une versification toujours claire et correcte, et ordinairement facile et harmonieuse. Je n'inviterai point sans doute les amateurs de la poésie, Messieurs, à lire de suite un recueil de cent odes sacrées, pour constater la justice de cet éloge; c'est une épreuve trop redoutable, peut-être, pour toute espèce de vers français, quand ils ne sont pas soutenus par l'intérêt d'une action dramatique. Mais qu'on lise par intervalles, comme le caractère de notre poésie et le génie de notre nation semblent l'exiger, les psaumes, les prophéties, les cantiques, les discours philosophiques et en vers, tirés des livres sapientiaux, les hymnes très poétiques

enfin de M. de Pompignan. On y trouvera peut-être que, trop préoccupé du soin de flatter l'oreille, il se néglige quelquefois sur les moyens que son talent lui fourniroit pour intéresser l'ame; que, trop satisfait du ton élevé qu'il a su prendre et soutenir, il ne recherche point assez les douces modulations qui en sauveroient la monotonie, qu'il laisse souvent à désirer plus d'imagination dans l'expression, et plus de sensibilité dans ses vers; et qu'enfin l'ambition de grossir le volume de ses poésies lyriques, a nui à la solide gloire que lui auroit acquise un recueil choisi des belles odes sacrées dont il est l'auteur, s'il avoit voulu y borner son talent. Mais dans celles-ci, du moins, qui sont en assez grand nombre, on reconnoîtra une élocution animée, abondante et correcte, une très riche variété de rhythme, un beau caractère de poésie, la tradition et la manière des oracles du goût, l'art de rendre quelquefois heureusement des expressions de l'Écriture, qui sembloient inaccessibles à notre langue, et souvent dans la fierté imposante de ses débuts une verve qui imite l'inspiration (1).

Tels étoient, Messieurs, les principaux titres littéraires de mon prédécesseur, lorsque la voix publique l'appela au partage de votre gloire. Chef d'une cour souveraine, favorisé des dons de la fortune, qui sont si utiles au développemens des talens, quand ils ne les étouffent point, accoutumé à jouir d'une admiration universelle, ou plutôt d'une espèce de culte dans nos provinces méridionales, où, au danger de trouver tant d'hommages, se joignoit encore pour lui le malheur de n'avoir point de rivaux et de ne trouver qu'un trop petit nombre de juges, généralement estimé parmi les gens de lettres, épargné par la critique, ébloui, peut-être, par de trompeuses espérances, environné de la considération d'un

(1) *Son agréable* Voyage de Provence et de Languedoc *est écrit en vers avec beaucoup de correction et d'élégance.*

frère (1) distingué dans le clergé de France par ses vertus et par ses lumières, il venoit d'ajouter à Montauban une nouvelle colonie à la république des lettres, quand il parut devant ce sénat littéraire pour obtenir les honneurs du triomphe. Je ne saurois penser ici, Messieurs, sans un regret amer, à la perspective de bonheur qui sembloit s'offrir aux regards de M. de Pompignan, lorsqu'invité par vos suffrages à venir s'asseoir parmi vous, il n'avoit plus qu'à jouir du repos dans le sein même de la gloire. Un moment, et, en apparence, le plus heureux moment, a tout empoisonné. Je ne vois plus mon prédécesseur, durant le reste de sa carrière, qu'à travers un nuage sombre... Mais c'est sans doute, Messieurs, rendre hommage à votre délicatesse et à votre justice, que de séparer à vos yeux les talens qui ont illustré une vie tout entière, d'un excès de zèle qui en a obscurci le plus beau jour. Le zèle pour la religion n'attend point ici de moi un éloge superflu : il n'en a pas besoin ; je m'interdirai donc par les mêmes convenances la censure des écarts auxquels il peut conduire. Consolons plutôt l'ombre affligée de M. de Pompignan, que je me représente dans ce moment à mes côtés, rapprochant par ses regrets les deux séances qui composent toute sa vie académique, celle de son adoption, celle de son éloge funèbre ; et attendant aujourd'hui des mains de son successeur les dernières palmes qui doivent couronner devant vous l'ombre plaintive et intéressante de l'auteur de Didon. Non, Messieurs, vous n'avez point oublié que les liens qui l'attachoient aux lettres, l'unissoient toujours à vous. S'il a pu se croire étranger, à cette compagnie, l'erreur a été à lui seul ; mais dans le cours de ce long et déplorable divorce, ses travaux littéraires vous appartiennent, et je porte aujourd'hui, avec confiance, tous ses titres et tous ses succès en tribut à votre gloire.

Depuis cette fatale époque. M. de Pompignan

(1) *M. L'Archevêque de Vienne.*

semble avoir cherché ; dans la retraite de la campagne, des consolations que la capitale ne pouvoit plus promettre à son ame agitée. C'étoit là qu'entouré d'une bibliothèque savante dans laquelle il avoit recueilli le précieux dépôt des livres de Racine, il trouvoit au milieu de sa solitude la société de l'esprit humain, concentroit son talent dans les paisibles jouissances de l'érudition, et se déroboit, par des études profondes, au sentiment de ses regrets et de ses douleurs. C'étoit là que, partagé entre les travaux littéraires et les plaisirs de la bienfaisance, il vivifioit la contrée qu'il habitoit, assistoit les malheureux, de sa fortune, de ses conseils, de ses lumières ; qu'il environnoit sa vieillesse de bonnes œuvres, et qu'il se hâtoit d'en remplir les restes d'une vie qui devoit bientôt lui échapper. C'étoit là que sa conduite honoroit ses principes, qu'il montroit la piété chrétienne en action, qu'il fondoit un hospice pour fixer dans sa terre les héroïnes de la charité, les dignes filles de saint Vincent de Paule ; et que, d'un seul don et en un seul jour, il sacrifioit une somme de quarante mille livres à l'éducation des enfans et au soulagement des malades : nouveau genre de gloire qu'il est si doux de pouvoir ajouter aux succès littéraires, parce que le génie et la vertu ne brillent de tout leur éclat, que lorsqu'on parvient ainsi à les réunir ! Enfin, c'est là qu'après avoir déployé, dans ses longues souffrances, le courage de la résignation, il vient de terminer sa carrière au milieu des larmes de sa famille et des bénédictions de ses vassaux : hommage plus touchant et plus glorieux à sa mémoire, que tous les applaudissemens des théâtres ou des académies, et le vain bruit de la célébrité !

Avant sa mort, M. de Pompignan a rendu grace à la solitude, du calme qu'elle avoit répandu sur sa vieillesse ; et son talent a été consacré enfin une fois à célébrer son bonheur. L'un de ses écrits les plus récens a été une *Épître sur la retraite*, dans laquelle, à la vue de l'astre bienfaisant qui se levoit sur la France, il formoit, en poëte citoyen, les

vœux les plus ardens pour la prospérité d'un règne dont l'aurore semble s'annoncer à la nation sous d'heureux présages : objet bien digne en effet des derniers chants d'une muse qui n'a jamais rendu hommage qu'à la vertu. Eh ! certes, Messieurs, quel Français, s'il n'est pas insensible à la gloire de son pays, a pu voir, sans une sorte d'enthousiasme, un prince qui, dès sa plus tendre jeunesse, ne s'est montré passionné que pour la justice et pour la vérité, la marine créée, la servitude abolie, les lois plus humaines, une politique morale, le crédit fondé sur l'économie du gouvernement, une guerre sollicitée hautement par le vœu public et couronnée par une paix glorieuse, enfin l'indépendance de l'Amérique assurée à l'histoire par un monarque de vingt-sept ans ? La gloire des lettres n'a pas été oubliée, Messieurs, dans cette grande révolution qui doit tant influer sur le sort des deux mondes. Le roi vient de cimenter une nouvelle alliance littéraire entre les États-Unis et la France, en dotant d'une riche collection de livres les universités de Virginie et de Pensylvanie. Vous voyez assis parmi vous un guerrier (1) qui, après avoir combattu pour cette république naissante, vient de lui obtenir ce nouveau bienfait de notre jeune monarque, et qui a le double mérite d'avoir contribué à procurer aux Américains les deux plus grands biens de l'ordre social, la liberté et les plus belles productions de l'esprit humain. Ainsi, vos ouvrages, Messieurs, deviennent, pour ainsi dire, un nouveau ressort diplomatique, entre les mains de votre auguste protecteur Ce sont vos trésors littéraires qui forment ses plus magnifiques présens ; et il ne se montre jamais plus grand lui-même, que lorsque, répandant la lumière avec tant d'éclat du haut de son trône, il dispense aux nations les plus reculées les chefs-d'œuvre de nos écrivains. Mais ! par un noble échange de gloire entre lui et le génie, ce prince a trouvé une manière, inconnue

(1) *M. le marquis de Chastellux.*

avant son règne, d'honorer les grands talens et les hautes vertus. Jusqu'à nos jours, en effet, Messieurs, les peuples avoient dès long-temps érigé des statues aux souverains, tandis qu'aucun monarque n'avoit encore décerné le même honneur à ses sujets les plus illustres et les plus utiles à leur patrie. Louis XVI est donc pour l'histoire le premier souverain qui se soit imposé le devoir d'acquitter cette dette si ancienne et si sacrée du trône, en élevant des statues dans son palais, aux plus grands hommes de sa nation, et en faisant servir ainsi l'émulation dont il anime les beaux-arts, à réveiller l'amour de la gloire dans toutes les classes de la société.

Voilà peut-être, Messieurs, dans la science d'électriser et d'enflammer les esprits, l'unique secret qui eût échappé à la munificence de Louis XIV. Les murs de ce sanctuaire ont retenti cent fois des hommages que l'éloquence et la poésie ont rendus à ce grand roi, qui voulut qu'après la mort de l'illustre chancelier Séguier, la protection des lettres, désormais trop honorable pour un sujet, devînt, dans son empire, l'apanage éternel de la couronne, fit régner avec lui, pendant un siècle, tous les beaux-arts, et à qui son heureux génie inspira souvent des traits dignes de Corneille ou de Bossuet, sans que, durant tout le cours de son long règne, il ait proféré une seule parole qui ait démenti la dignité de son rang et l'élévation de son ame. Aussi, Messieurs, plus ce monarque s'éloigne de notre âge, plus il s'agrandit à notre vue. A mesure que les mémoires de ses généraux nous rendent, en quelque sorte, témoins de sa vie privée, l'ancien enthousiasme de la France se réveille pour exalter un prince à qui elle doit tout, ses lois, sa discipline militaire, ses places fortes, sa police, ses premières routes, sa marine, ses arsenaux, ses ports, ses manufactures, ses académies, ses plus beaux monumens publics. Pour moi Messieurs, qui viens à votre suite, et à une si grande distance de vos talens, apporter aux pieds de Louis XIV le foible tribut de mon admiration, dans ce

temple où il régnera toujours par ses bienfaits et par votre reconnoissance, ne pouvant plus rien ajouter à vos éloges, je rassemblerai du moins sous vos yeux les traits épars de sa gloire; et je dirai simplement et sans art : Il eut à la tête de ses armées Turenne, Condé, Luxembourg, Catinat, Créquy, Boufflers, Montesquiou, Vendôme et Villars. Duquesne, Tourville, du Guay-Trouin commandoient ses escadres. Colbert, Louvois, Torcy étoient appelés à ses conseils. Bossuet, Bourdaloue, Massillon, lui annonçoient ses devoirs. Son premier sénat avoit Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et d'Aguesseau pour organes. Vauban fortifioit ses citadelles. Riquet creusoit ses canaux. Perrault et Mansard construisoient ses palais; Puget, Girardon, Le Poussin, Le Sueur et Le Brun les embellissoient. Le Nôtre dessinoit ses jardins. Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fontaine, La Bruyère, Boileau éclairoient sa raison et amusoient ses loisirs. Montausier, Bossuet, Beauvilliers, Fénélon, Huet, Fléchier et l'abbé Fleury élevoient ses enfants. C'est avec cet auguste cortége de génies immortels, dont la plupart appartiennent à cette compagnie, que le premier roi protecteur de l'Académie française, toujours fier de sa nation, qui sous lui s'illustra dans tous les genres de gloire, appuyé sur tant de grands hommes qu'il sut mettre et conserver à leur place, se présente aux regards de la postérité!

RÉPONSE

RÉPONSE

DE M. LE DUC DE NIVERNOIS,

DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,

AU DISCOURS

DE M. L'ABBÉ MAURY.

Monsieur, c'est un hasard malheureux pour vous, que celui qui me charge d'avoir l'honneur de vous répondre, et je ne me cache pas ce que vous y perdez. Obligé de remplacer M. l'archevêque de Toulouse, je sens mon insuffisance, je l'avoue sans honte ; je remplis un devoir, et je n'aspire qu'à de l'indulgence.

Heureusement pour moi, monsieur, le choix que l'Académie vient de faire en vous adoptant, diminue beaucoup le poids de la fonction dont je suis chargé. Que pourrai-je apprendre de vos talens à cette assemblée ? Que pourrois-je dire de ceux de votre prédécesseur, que vous n'ayez dit bien mieux dans le discours que vous venez de prononcer ? On seroit même presque tenté de croire, que, malgré tout le mérite de M. de Pompignan, la compagnie, au nom de qui j'ai l'honneur de parler, pourroit s'abstenir de célébrer son nom dans des murs si peu témoins de sa présence. Il y est entré précédé de sa réputation ; il y a paru un instant, et il en a disparu pour jamais, nous laissant à nous plaindre et de son absence, et des motifs qui en furent la cause ; mais quels qu'ils puissent être, nous ne saurions priver sa mémoire du juste hommage qu'ont mérité ses talens : c'est un tribut que

doit l'Académie à quiconque meurt avec des droits à l'estime de la postérité.

M. de Pompignan les avoit acquis à plusieurs titres, parce qu'il s'étoit exercé dans plusieurs genres. L'étude des langues savantes et des langues modernes l'avoit mis en état de traduire ou d'imiter avec succès les morceaux de poésie ou ancienne ou étrangère les plus précieux. Hésiode et Pindare, Virgile et Horace, Shakspear et Pope, sont devenus tour à tour sous sa plume des poëtes français. Familiarisé même avec la langue des livres saints, il a su, il a osé, après Rousseau, naturaliser en France les psaumes, les cantiques, les prophéties, en cinq livres de poésies sacrées, où l'on trouve souvent des strophes dignes de la sublimité du sujet, et où l'on s'instruit toujours dans des notes où l'auteur déploie une érudition vaste et une critique judicieuse. Enfin des odes, des épîtres, des poésies familières, des ouvrages dramatiques et lyriques tirés de son propre fond, ont encore ajouté à sa gloire; et, sans trop présumer de ses forces, il n'a pas craint d'entrer dans la même lice où avoient brillé avant lui Boileau, Quinault, Corneille et Racine, Rousseau et Voltaire. Il étoit impossible de surpasser de semblables devanciers, peut-être même de les égaler; mais la seconde place est assez honorable après eux, et une versification élégante, correcte et harmonieuse, un goût pur et formé sur l'antique, assurent à M. de Pompignan cet honneur qu'il n'est pas aisé de mériter.

Je dirai après vous, monsieur, qu'il avoit pour les anciens une espèce de sentiment religieux; mais j'ajouterai que son culte n'étoit pas de la superstition. Il les regardoit en même temps, et comme des guides qu'il faut suivre, et comme des modèles dont on peut approcher.

Eux seuls font leurs pareils (*dit-il*) : sans l'Iliade,
Nous aurions Alaric, mais non la Henriade.

Ajoutons à cet éloge du seul poëme épique dont la France puisse s'honorer, que ce poëme si plein de beautés a été le fruit de la jeunesse de son auteur, ce génie rare, à qui la nature destinoit une si longue et si vaste carrière de gloire dans tous les genres. C'est que les hommes nés pour faire honneur à leur siècle commencent de bonne heure à se distinguer, et M. de Pompignan lui-même en offre un exemple. A peine âgé de vingt-quatre ans (1), il fit représenter sa tragédie de Didon, digne des applaudissemens qu'elle reçut au théâtre, et de l'estime des gens de lettres, qui y mit le sceau. L'immortel Racine avoit terminé ses travaux dramatiques par un chef-d'œuvre enrichi des plus sublimes traits de l'écriture : on vit avec étonnement un jeune homme s'approprier avec succès, dans son premier ouvrage, les plus grandes beautés de Virgile. Les encouragemens ne pouvoient pas manquer à un pareil essai ; ils lui furent prodigués, et le jeune auteur entra dans le monde littéraire sous les auspices les plus heureux et les plus flatteurs.

Mais la carrière des lettres n'est pas la seule où M. de Pompignan se soit distingué. Il étoit né magistrat, et dans sa jeunesse il s'étoit livré à l'étude des lois et de la jurisprudence : revêtu de la charge d'avocat général dans une cour des aides, il sonda toutes les profondeurs de l'assiette et de la perception des impôts ; et, portant dans cette étude aussi sèche qu'importante son ardeur infatigable pour le travail, il se rendit bientôt capable d'exercer dignement ce ministère si difficile, qui impose le double devoir de veiller en même temps aux intérêts du peuple et à ceux du fisc. Il s'acquittoit de ces nobles fonctions dans l'une des contrées qui

(1) *M. de Pompignan étoit né en 1710 ; il a donné sa tragédie de Didon en 1734.*

jadis avoit vu Agricola (1) présider à leur administration avec tant de sagesse : il y montra les mêmes vertus, mais il ne sut peut-être pas aussi bien que lui en tempérer l'usage par une prudente économie. Il ne sut peut-être pas assez que leur pratique demande de la mesure, surtout la pratique du zèle : vertu dangereuse, même pour celui qu'elle anime, quand elle n'est pas circonscrite dans ses justes bornes. Un discours éloquent où il s'abandonnoit à tout son enthousiasme pour la réformation des abus, fut regardé comme l'effervescence inquiétante d'un esprit qu'il falloit réprimer. M. de Pompignan fut exilé, et cette disgrace le dégoûta d'un état où il se voyoit entre le danger de paroître s'exagérer ses devoirs, et celui de ne pas les remplir à son gré dans toute leur plénitude. La charge de premier président dont il fut pourvu ensuite ne put le rattacher à la magistrature ; et il y renonça au bout de quelques années, pour se donner tout entier à la république des lettres.

Il auroit pu y trouver la gloire et le repos ensemble : il n'y trouva que la gloire. Le repos sembloit le fuir, les querelles sembloient le suivre. Il eût des admirateurs, et il les mérita ; mais il n'eut guère moins d'ennemis, et on lui reprocha de se les être attirés. Quoi qu'il en soit, il les auroit aisément regagnés, s'il leur avoit laissé le temps, s'il les avoit mis à portée de reconnoître, en le pratiquant, que la bonté de cœur et l'amour du vrai faisoient le fond de son caractère, si un naturel ardent et peu flexible ne lui avoit fait préférer le parti du schisme à celui de la tolérance et des ménagemens. On n'en doit point aux vices ; mais on en doit aux opinions, et même aux erreurs, surtout lorsqu'on est sans mission pour les combattre.

Lors même qu'on est chargé par état de les attaquer, il est beau, il est sage, il est utile de ne

(1) *Au commencement du règne de Vespasien.*

faire jamais parler au zèle que le langage de la charité, et de reprendre les hommes sans les aigrir, parce que, si on les aigrit, on ne les corrige pas. La société repousse et la religion désavoue l'orateur chrétien, qui, tenant en main le flambeau de la vérité, l'allume pour brûler et non pour éclairer. Heureux celui qui ne tonne que pour avertir, et qui n'aspire à des conquêtes que pour répandre la consolation et les bienfaits!

C'est ainsi, monsieur, que s'acquirent une immortelle renommée les grands hommes du clergé francais, dont vous avez si bien analysé l'esprit et les ouvrages dans votre excellent discours sur l'éloquence de la chaire; vous nous avez révélé tous les secrets de leur génie; mais vous avez fait plus encore: pénétré de leur esprit, vous vous êtes attaché à le conserver, comme les élèves de Raphaël ont su perpétuer dans son école la pureté de son dessin et la sagesse de ses ordonnances, s'ils n'ont pu atteindre à tout-à-fait jusqu'à la sublimité de ses conceptions et à la grace inimitable de ses contours. Organe, après Fénélon et Bossuet, après Bourdaloue et Massillon, de la parole sacrée, vous ne lui avez rien laissé perdre de ses droits; vous nous avez fait voir Elisée, portant dignement le manteau de son maître.

Exciter les riches à la charité, les pauvres au travail; humilier l'orgueil des grands sans les exposer à la haine des petits, et consoler ceux-ci de leur infériorité, sans les affranchir des liens utiles de la subordination; montrer la vérité sans voile, enseigner la religion sans fanatisme, et mêler à ses saints préceptes les leçons de la morale et de la philosophie, pour la faire pénétrer dant tous les esprits: telles sont, monsieur, les sublimes fonctions que vous avez eu à remplir dans les temples de la capitale: tel est le noble genre des succès qui vous ont fait appeler à ceux de la cour.

C'est à la cour, monsieur, que l'exercice de

votre auguste ministère est souverainement important, délicat et difficile. On doit la vérité aux rois : c'est le seul bien qui peut leur manquer. On la doit surtout à un jeune roi qui l'aime, et qui la cherche pour la faire servir au bonheur de ses peuples. Mais autant une crainte pusillanime qui arrêteroit la vérité sur les lèvres du ministre des autels seroit une prévarication vile et coupable, autant seroit répréhensible une audace téméraire qui violeroit le respect qu'on doit toujours à son roi, même en l'enseignant, même en lui présentant le miroir où il doit reconnoître ses foiblesses. Ces deux écueils, placés sur la route de vos pareils, sont fameux par plus d'un naufrage, et ce n'est pas un petit mérite à vous de les avoir évités. Le mérite de savoir parler aux princes sans adulation et sans témérité, n'est ni commun ni médiocre; il ne peut appartenir qu'à une ame élevée jointe à un esprit judicieux qui connoît la concordance nécessaire, mais difficile, de tous les devoirs entre eux.

Il me seroit aisé de m'étendre davantage sur ce qui vous concerne, monsieur, et je serois écouté avec plaisir; mais les éloges académiques ne sont pas institués dans la vue de flatter l'amour-propre de nos nouveaux confrères; ils ont un but plus sage, une intention plus pure. L'objet de l'Académie est de justifier ses choix aux yeux du public à qui elle doit rendre compte de ses motifs, parce qu'elle ambitionne son suffrage; et sous ce point de vue, monsieur, je ne dois pas m'attacher à une énumération détaillée de vos succès, qui sont si bien connus parmi tous les ordres de citoyens.

Ils brilleront encore avec plus d'éclat, et bientôt le plus glorieux de vos triomphes sera consacré par un monument que le roi destine à ce héros de la charité, dont vous avez si dignement célébré les vertus. Vous avez fait pour saint Vincent de Paule plus que n'avoit fait sa canonisation même. Elle n'a pu lui assurer que le culte de

ceux qui ont le bonheur de professer la religion dont il a été un des principaux ornemens ; et vous, monsieur, dans le beau panégyrique où vous nous invitez à l'honorer avec autant d'attendrissement que d'admiration au pied des autels, vous l'avez montré aux hommes de tous les climats et de toutes les religions, à l'univers enfin, comme un bienfaiteur de l'humanité entière, à qui toute ame sensible doit un tribut d'amour et de reconnoissance. La statue de cet homme unique sera un jour offerte à nos hommages, et c'est à votre éloquence que nous la devrons : ainsi, monsieur, vous verrez s'associer votre gloire à celle de votre héros, et à celle d'un monarque qui a la vraie piété des rois, puisqu'il met la sienne dans l'amour du bien public, de l'ordre et des mœurs. Il n'y a point d'adulation à vous féliciter de cet avantage, et je remplirois mal mon devoir, si je gardois le silence sur un si noble prix décerné à vos talens.

Ils vous ouvrent aujourd'hui les portes de l'Académie, monsieur ; mais dès long-temps ils lui avaient inspiré un sensible intérêt ; et vous n'avez pas oublié la preuve qu'elle vous en a donnée, lorsqu'à sa sollicitation vous avez reçu un bienfait de Sa Majesté : récompense plus honorable encore qu'utile de votre beau panégyrique de saint Louis. Aussi, monsieur, assurée depuis long-temps de la reconnoissance dont vous venez de lui rendre un hommage public, la compagnie pressent avec plaisir que vous remplirez avec exactitude les devoirs que la qualité d'académicien vous impose. Ils sont doux à remplir pour un homme de lettres aussi honnête qu'éclairé. Les sentimens d'une confraternité sincère, source d'une aménité constante dans les entretiens, dans les disputes même, et une assiduité régulière à des assemblées où l'on trouve un commerce utile d'instructions réciproques : voilà ce que l'Académie exige de ses membres,

plus encore que les talens ; voilà ce qu'elle attend de vous, monsieur ; et c'est ainsi que vous lui ferez oublier la perte qu'elle fait dans l'écrivain illustre que vous remplacez, et l'espèce de divorce qu'elle a pu lui reprocher.

ESSAI

SUR

L'ÉLOQUENCE

DE LA CHAIRE.

I. *Objet de cet ouvrage.*

C'EST sans doute une grande et belle institution, que d'avoir réuni les hommes dans un temple pour les instruire de leurs devoirs ; d'avoir établi des cours publics d'entretiens approfondis entre la religion et la conscience ; d'avoir contrebalancé l'impunité du présent par la justice de l'avenir ; d'avoir armé les orateurs sacrés de toute la puissance de la parole, pour combattre les vices, éveiller la foi, remuer le cœur, ébranler l'imagination, subjuguer la volonté, et enchaîner toutes les passions sous le joug de la loi par les liens les plus intimes des intérêts éternels ; d'avoir appelé chaque héraut de l'Évangile à une si haute mission, en lui disant : Viens occuper dans le sanctuaire la place de Dieu lui-même ; toutes les vérités morales t'appartiennent ; tous les hommes ne sont plus devant toi que des pécheurs et des mortels ; et les

dépositaires du pouvoir ne se distinguent à ta vue que par de plus grandes obligations, de plus redoutables dangers, et la perspective d'un plus sévère jugement. Découvre à tes auditeurs le tribunal suprême de la justice, les asiles de l'humanité souffrante, les chaumières, les tombeaux, les abîmes de l'éternité, et fais-en sortir des leçons utiles à la terre, en forçant l'homme de devenir lui-même son accusateur et son juge dans le secret de ses pensées et dans la solitude de ses remords (1).

---

(1) L'éloquent panégyriste de Marc-Aurèle, Thomas, orateur et poëte, a très bien peint l'éloquence de la chaire, dans l'Essai de son épopée sur le czar Pierre le Grand, chant III, de la France. On me permettra la citation de cette tirade poétique au commencement d'un traité sur l'éloquence sacrée, dont ces beaux vers retracent dignement les objets, les genres, la majesté, le courage, les bienfaits et les triomphes toujours liés à la félicité publique. Ce n'est point l'explication de l'art ; mais c'est une noble exposition du sujet que je me propose de développer dans cet ouvrage. La poésie ne célébra jamais si éloquemment le ministère de la parole évangélique.

« Czar, à des traits si fiers, reconnois l'éloquence ;
« Mais son règne est passé, ses honneurs sont éteints.
« Semblable à ces héros que forcent les destins
« De plier leur orgueil sous le pouvoir d'un maître,
« C'est sous des traits plus doux qu'elle ose ici paroître :
« Elle orne les vertus, console les douleurs ;
« Au pied d'un mausolée aime à verser des pleurs.
« Sous les coups de la mort lorsqu'un grand homme tombe,

Tel est le tableau que présente le ministère évangélique ; de sorte que si cette méthode d'instruction n'existoit pas dans le christianisme, il faudroit l'y introduire pour l'avantage du genre humain.

Mais ce que la chaire offre de divin dans l'économie de la religion ne sauroit être l'objet d'un traité didactique : on ne doit s'y occuper que des moyens humains dont l'art oratoire peut renforcer un si auguste ministère. Dès que les hommes sont assemblés pour entendre un orateur, le seul instinct de la sensibilité devient pour eux

---

« Elle arrête son nom aux portes de la tombe,
« S'en saisit, et le lance à l'immortalité ;
« La gloire encor lui reste, et non l'autorité.
« Mais la religion, qui quelquefois l'inspire,
« Par intervalle encore le rappelle à l'empire.
« Elle lui dit : Ton sceptre est brisé dans ces lieux.
« Rajeunis ta grandeur en montant dans les cieux,
« Ta voix secondera mes pompes solennelles.
« Cours rallumer ta foudre aux foudres éternelles.
« Alors majestueuse, et le front imposant,
« Dans un saint appareil, terrible elle descend ;
« Une main dans les cieux, et l'autre sur la terre,
« Aux vices des humains elle porte la guerre,
« Réveille un formidable et sacré souvenir,
« Suspend l'homme tremblant sur l'immense avenir,
« Épouvante les rois étonnés de l'entendre.
« Leur trône et leurs flatteurs ne peuvent les défendre:
« Son intrépide voix les poursuit sous le dais,
« Accuse leur foiblesse et trouble leurs forfaits,
« Leur montre un Dieu vengeur au bout de leur carrière
« Et d'avance à la mort dénonce leur poussière. »

l'oracle du goût. Ils se communiquent tous les mouvemens qu'ils éprouvent. Ils apprécient l'éloquence par le sentiment, qui en est le meilleur juge ; et le jugement qu'ils prononcent aussitôt sur l'effet d'un discours, en se livrant aux émotions continues et aux explosions soudaines qu'un prédicateur excite dans les âmes, devient le plus sûr et le plus glorieux suffrage qu'il puisse jamais obtenir.

Voici, d'après cette esquisse, l'idée générale qu'on peut se former de l'éloquence de la chaire.

II. *Image de l'éloquence de la chaire.*

Un homme sensible voit son ami engagé dans quelques desseins contraires à son intérêt ou à ses devoirs : il veut l'en détourner ; mais il craint d'éloigner de lui sa confiance par une opposition trop brusque : il s'insinue donc avec douceur ; il ne combat pas d'abord, il discute. On ne l'écoute point : il ne demande qu'à être entendu : il prend l'accent de la pitié ; et peu à peu il expose ses raisons, en présentant les argumens de l'évidence avec la réserve du doute. On ne lui répond rien, on feint de ne pas le comprendre. Alors il se plaint, non de l'obstination, mais du silence ; il va au devant de toutes les objections, et les réfute. Animé du zèle indulgent de l'amitié, il est loin de prétendre à briller par l'esprit : il ne parle que le langage du sentiment. Bientôt, sûr d'intéresser, il s'interdit

tout reproche ; il découvre le précipice aux yeux de son ami, et lui en montre toute la profondeur pour assaillir en lui l'imagination, la plus foible mais la plus vive de nos facultés. C'est avec ce ressort qu'il parvient à l'ébranler ; il s'abaisse jusqu'à la supplication, et donne un libre cours à ses soupirs et à ses plaintes. C'en est fait, le cœur cède, la vérité triomphe, les deux amis s'embrassent, et c'est à l'éloquence d'une persuasive tendresse que la raison et la vertu doivent l'honneur de la victoire. Orateur chrétien ! voilà votre premier modèle dans l'art de préparer et de graduer les triomphes de l'éloquence sacrée. Cet homme compatissant qui doit s'attendrir pour convaincre, c'est vous-même ; cet ami qu'il faut émouvoir pour le gagner, c'est votre auditoire.

Eh ! que dis-je ? une mission toute divine va-t-elle donc se borner aux artifices d'un rhéteur ? Non, sans doute. En présentant ainsi à votre talent des préceptes en exemples, ou plutôt en action, j'ai voulu vous faire envisager les moyens d'insinuation oratoire, que développe cette allégorie ; mais je sens que je dégraderois trop votre ministère, si je n'établissois point sur les marches du trône même de Dieu le solide point d'appui du levier que la religion met entre vos mains pour enlever à la fois tous vos auditeurs. N'avez-vous donc que des motifs humains à développer dans la chaire où vous exercez l'autorité du juge suprême de l'univers ? N'en connoissez-vous donc

point d'autres étrangers et supérieurs aux intérêts de la vie présente ? Et ne sentez-vous pas combien vous affoibliriez le ressort tout-puissant de votre éloquence, si elle oublioit qu'elle emprunte toute sa force des souvenirs profonds de la conscience, et de l'imposante perspective de la mort et de l'éternité ?

Vous voilà donc placé entre le ciel et la terre, comme le défenseur de tous les droits du Créateur et de tous les intérêts des créatures. Vos auditeurs, dès-lors, ne sont plus à vos yeux qu'un seul individu, qu'un seul être collectif qui les réunit, et les représente tous avec la plus exacte ressemblance.

III. *Des moyens de convaincre une grande assemblée.*

En effet, il n'existe en quelque sorte, par cette fiction oratoire, qu'un seul homme pour l'orateur, dans la multitude qui l'environne; et, à l'exception des détails qui exigent quelque variété pour peindre les passions, les états, les caractères, il ne doit parler dans sa composition qu'à un seul auditeur, à un seul infortuné, à un seul coupable, dont il déplore les égaremens, les désastres, les erreurs, les peines, les misères ou les vices : cet homme est pour lui comme le démon de Socrate, qu'il voit toujours debout, toujours à ses côtés, et qui tour à tour s'attendrit ou s'irrite, résiste ou promet, s'humilie ou se courrouce, et ne

cesse de lui répondre que pour l'interroger. C'est lui qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on compose, jusqu'à ce que l'on parvienne à triompher de ses préjugés, de ses inconséquences et de ses travers. Les raisons qui seront assez persuasives pour surmonter sa résistance individuelle suffiront pour subjuguer la plus nombreuse assemblée. L'orateur tirera même de nouveaux avantages d'une grande affluence, où tous les mouvemens excités à la fois, comme les vagues d'une mer agitée qui s'entre-choquent de tous les côtés, multiplieront les triomphes de l'art, en formant une espèce d'action et de réaction entre l'orateur et l'auditoire. C'est dans ce sens que Cicéron a raison de dire que *nul homme ne peut être éloquent, sans une multitude qui l'écoute* (1). L'auditeur venoit entendre un discours ; mais dès qu'il paroît, l'orateur le prend à partie : il l'accuse, il le confond : il lui parle, tantôt comme son confident, tantôt comme son médiateur, tantôt comme son juge. Voyez avec quelle adresse il lui dévoile ses sentimens les plus cachés, avec quelle sagacité il lui révèle ses pensées les plus intimes, avec quelle force il anéantit ses excuses les plus séduisantes. Le coupable se reconnoît : une attention profonde, l'effroi, la confusion, le remords, tout annonce que l'orateur a deviné, dans ses

---

(1) *Orator sine multitudine audiente eloquens esse non potest.* Brutus. 338.

méditations solitaires, le secret des consciences. Alors, pourvu qu'aucune saillie ingénieuse ne vienne émousser les traits de l'éloquence chrétienne et refroidir cette sainte émotion des cœurs, la parole évangélique se gravera plus avant et achèvera son œuvre. Vous verrez encor, il est vrai, dans le temple, des milliers d'auditeurs; mais il n'y aura plus qu'une seule pensée, un seul intérêt, un seul sentiment; c'est-à-dire, Dieu et le pécheur, ou plutôt le repentir et la clémence. Je me trompe : le ministre de la parole, devenu ainsi un ange de réconciliation, se confondant avec son auditoire, qui réagira puissamment sur lui-même, mêlera de douces larmes de joie aux pleurs attendrissants de l'amour, qui scelleront le pacte solennel de la miséricorde; et tous ces individus réunis reproduiront devant vous, pour l'honneur immortel d'un si beau ministère, l'homme idéal que l'orateur avoit présent à sa pensée pendant la composition de son discours.

IV. *Des avantages de l'orateur qui s'étudie lui-même.*

Mais où chercher cet homme abstrait, cet interlocuteur fictif, ainsi formé de tous ces traits divers, sans s'exposer à peindre un être chimérique? Où trouver ce fantôme, cette espèce de simulacre d'atelier, dans lequel tous peuvent se reconnoître, sans qu'il ressemble individuellement à personne? Où le trouver? Dans votre propre cœur.

Descendez-y souvent, parcourez-en tous les replis : c'est là que vous découvrirez, et les prétextes des passions que vous voulez combattre, et l'origine des foiblesses et des contradictions que vous devez nous développer pour nous en guérir. Massillon avouoit sans détour que c'étoit celui de ses livres qui l'avoit le plus instruit ; et le peintre le plus fidèle du cœur humain, l'éloquent et pieux Racine, se vit honoré du plus digne éloge que puisse obtenir un écrivain moraliste, lorsqu'après avoir entendu ces deux vers de ses cantiques :

> Mon Dieu ! quelle guerre cruelle !
> Je trouve deux hommes en moi.

Louis XIV dit aussitôt : *Je connois bien ces deux hommes-là.*

Il faut donc rentrer ainsi en soi-même pour être éloquent. Aussi les premières productions d'un jeune orateur sont-elles ordinairement trop recherchées, parce que son esprit, toujours tendu, fait des efforts continuels, sans oser s'abandonner jamais à la simplicité de la nature, jusqu'à ce que l'expérience lui apprenne que, pour atteindre au sublime, il est bien moins nécessaire d'exalter son imagination que de se recueillir profondément en soi-même et dans son sujet. Si vous avez médité les livres saints ; si vous avez étudié les hommes ; si vous avez bien lu les moralistes, qui ne sont pour vous que des historiens ; si vous vous êtes familiarisé avec la langue des orateurs, peignez-nous ensuite vos propres combats, vos

foiblesses, vos inclinations, vos inconséquences : c'est le secret de la nature humaine que vous allez nous révéler. Faites sur vous-même l'épreuve de votre éloquence. Devenez, pour ainsi dire, l'auditeur de vos propres discours, et, en anticipant ainsi sur l'effet qu'ils doivent produire, vous tracerez, sans les altérer jamais, des caractères frappans ; vous nous subjuguerez par une suite de ces mouvemens et de ces tableaux qui entraînent l'auditoire, dont le silence attentif et profond atteste que l'orateur est dans le vrai, et qu'il a saisi l'accent et la langue de la nature. Vous verrez que, malgré les nuances qui les distinguent, tous les hommes se ressemblent intérieurement, et que leurs vices sont uniformes, parce qu'ils dérivent toujours ou de la foiblesse, ou de l'intérêt, ou de l'orgueil, et surtout de l'orgueil ; car la première et la plus dominante de nos passions n'est pas l'intérêt personnel, dans le sens qu'on attache vulgairement à ce mot, mais l'amour-propre qui en triomphe presque toujours. Enfin, vous ne mettrez rien de vague dans vos peintures ; et plus vous aurez approfondi les sentimens de votre propre cœur, mieux vous retracerez l'histoire du cœur humain.

V. *De la manière de préparer les compositions oratoires.*

Ces principes généraux sont insuffisans. Il faut donc passer aux détails, et appliquer

les règles de l'art à la composition d'un discours. *C'est une grande et dangereuse entreprise*, dit l'orateur romain, *d'oser parler seul au milieu d'une nombreuse assemblée qui vous entend discuter les plus importantes affaires ; car il n'y a presque personne qui ne remarque plus finement et avec plus de rigueur les défauts que les beautés de nos discours, et on nous juge toutes les fois que nous parlons en public* (1). En effet, outre le talent naturel que l'éloquence exige, et auquel le travail ne supplée jamais, tout orateur qui veut satisfaire son auditoire est obligé d'ajouter à l'instruction qu'il a puisée dans ses études préliminaires, une connoissance très approfondie du sujet qu'il se propose de traiter, et qu'il est et doit être supposé connoître mieux que ses auditeurs. Plus il l'aura étudié à loisir, plus il s'assurera d'avantages sur eux et de confiance en lui-même, pour en faire l'objet d'un discours public. Qu'il le médite donc long-temps, s'il veut en pénétrer tous les principes et en découvrir tous les rapports. C'est par ce travail préalable que l'*on fait amas*, selon l'expression de Cicéron, *d'une forêt d'idées et de choses*

---

(1) *Magnum quoddam est onus atque munus suscipere atque profiteri se esse, omnibus, silentibus unum maximis de rebus, magno in conventu hominum, audiendum. Adest enim ferè nemo quin acutiùs atque acriùs vitia in dicente quàm recta videat : quoties enim dicimus, toties de nobis judicatur*. Brutus. 27. 125.

(1), qui, en s'accumulant, donnent à l'orateur je ne sais quelle impatience d'écrire, ou plutôt un invincible besoin de déclamer seul, dans le silence même des nuits, ses heureuses et soudaines inspirations, et qui rendent ensuite la matière plus abondante, et la composition plus riche, plus rapide et plus pleine. Mais, pour n'être point appauvri ou détourné par d'importunes réminiscences après ces instans de création, il faut écrire à mesure que l'on produit, et tenir ainsi son imagination toujours en haleine et toujours libre dans son essor, en ne l'exposant à aucune distraction par les dépôts divers qu'elle seroit chargée de surveiller, si elle les confioit à la mémoire. Ce sont deux facultés qu'on ne peut employer à la fois, sans les affoiblir l'une et l'autre; et de là vient que pour improviser avec succès, il faut s'abandonner à la verve du moment, et se défendre en toute rigueur de préparer d'avance une seule phrase. Quand on a ainsi rapproché les principales preuves, qui sont comme les matériaux de l'édifice, on se rend bientôt maître de son sujet : on en fait aisément la distribution oratoire, et l'on entrevoit déjà de loin l'ensemble du discours à travers ces idées détachées, qui deviendront des masses régulières, dès qu'une combinaison oratoire les réunira. Cette ordonnance coûte peu à l'o-

(1) *Silva rerum ac sententiarum comparanda est.* De Orat. 29.

rateur ; car *le discours*, dit Fénélon, *est la proposition développée, et la proposition est le discours en abrégé* (1).

Au moment où j'indique cette méthode de travail, je m'y conforme, et j'en recueille le fruit. Le dépôt de mes notes et de mes idées de réserve est sous mes yeux. Ces réflexions détachées que me suggéroient mes lectures, sur les principes ou sur les compositions de l'art oratoire, et que je jetois dans ce cahier, sans ordre et sans liaison ; viennent se placer ici d'elles-mêmes sous ma plume. Si toutefois, malgré ces provisions, vous éprouvez en écrivant la lassitude et les langueurs d'une imagination refroidie, sortez aussitôt de votre retraite, et ne perdez pas plus de temps, selon le langage des anciens, à vouloir écrire *malgré Minerve*. Une conversation de choix est un stimulant plus prompt et plus actif qu'aucune lecture qui seroit de commande et non pas d'instinct. Allez donc vous délivrer de cette sécheresse d'esprit, dans les entretiens d'un ami éclairé qui partage vos études. Sa présence et vos entretiens intimes agrandiront la sphère de vos conceptions solitaires. La stérilité, qui n'est que le sommeil du talent, cessera bientôt. L'inspiration vous sera rendue. Vous trouverez, dans un instant de verve, ces raisons, ces images, ces pensées fécondes que vous cherchiez vainement quand vos ressorts intellectuels étoient détendus. Vous vous écrierez

(1) Lettre sur l'Éloquence.

alors comme le favori des Muses, au moment où son génie poétique revient l'inspirer : *Deus ! ecce Deus !* et dans cet accès d'effervescence et d'enthousiasme, votre imagination électrisée enrichira vos tableaux d'une multitude de traits heureux qui auroient échappé à vos méditations dans la solitude du cabinet.

VI. *Du plan d'un discours.*

Avez vous ainsi creusé les principes, et vu le fond de votre sujet ? C'est ici que l'art commence. Il est temps de fixer votre plan; et c'est presque toujours la partie qui coûte le plus de travail à l'orateur, et qui a le plus d'influence sur le succès de son discours. Toute sa gloire dépend de cette première ordonnance du tableau. Le plan doit ouvrir un champ vaste et fécond à l'éloquence. S'il est trop circonscrit, il vous met hors de votre matière, au lieu de vous fixer au centre du sujet. C'est ainsi que Cheminais, séduit par le cliquetis d'une antithèse brillante, se borne, dans son sermon sur l'ambition, à présenter l'ambitieux esclave et l'ambitieux tyran ; sans s'apercevoir combien il s'appauvrit en se renfermant dans ces deux coins trop resserrés, où il ne peut plus peindre les sacrifices, les bassesses, les injustices d'un autre genre, que coûte cette malheureuse passion, et tous les étranges mécomptes auxquels ces mauvais calculs livrent ordinairement ses victimes. Il ne faut qu'une erreur pareille dans

le plan, erreur qui est l'équivalent d'un mauvais choix de sujet, pour ôter à un discours comme à un drame toute espèce d'intérêt, et pour égarer et entraîner à une chute inévitable le même orateur, le même poëte, dont le talent mieux dirigé s'est signalé par des chefs-d'œuvre dans la même carrière. Ce danger est principalement réservé aux beaux-arts d'invention, surtout à l'éloquence et à la poésie, et c'est aussi ce qui rend nos succès plus difficiles, plus incertains, et par conséquent plus honorables. Un écrivain ne court jamais le même risque dans les ouvrages d'un ordre inférieur, qui n'exigent que du travail, de la raison, ou même que de l'esprit et du goût.

Plus un orateur méditera son plan, plus il abrégera sa composition. Laissons donc blâmer la méthode des divisions comme une contrainte funeste à l'éloquence, et adoptons-la néanmoins sans craindre qu'elle ralentisse la rapidité des mouvemens oratoires, en les dirigeant avec plus de régularité. Le génie a besoin d'être guidé dans sa route, ou de se guider lui-même, en nous disant d'où il vient et où il va; et la règle qui lui épargne des écarts le contraint pour le mieux servir, quand elle lui donne de salutaires entraves; car le génie n'en est que plus ferme et plus grand, lorsqu'il marche avec ordre, éclairé par la raison et dirigé par le goût. L'auditeur qui ne sait où l'on veut le conduire est bientôt distrait; et le plan est tellement nécessaire pour fixer son attention, qu'il ne faut plus délibérer si

l'orateur doit l'indiquer. Ce plan, aussi indispensable pour composer avec méthode que pour être entendu avec plaisir, est-il mal conçu, obscur, indéterminé ? Il y aura dans les preuves une confusion inévitable, une fatiguante divagation, et du mouvement sans progrès. Les objets ne seront point nettement séparés, et les raisonnemens s'entrechoqueront, au lieu de se prêter une force corrélative et un appui réciproque. Plus on creuse son plan, plus on étend son sujet. Des rapports qui paroissoient d'abord assez vastes pour présenter la matière du discours dans toute son étendue, forment à peine une sous-division assez riche, quand on sait généraliser et développer ses idées. Loin donc, loin d'un orateur chrétien ces plans éblouissans par une singularité sophistique ; ou par une antithèse stérile, ou par un paradoxe subtil ! Loin ces plans qui ne sont ni assez clairs pour être retenus, ni assez importans pour mériter d'être remplis ; et qui ne présentent qu'une vaine abstraction sans intérêt ! Loin ces plans fondés, ou sur des épithètes sans fécondité, qui n'ouvrent aucune route à l'éloquence, ou sur des aperçus sans étendue, plus propres à servir d'épisode que de partage à une solide instruction ! Loin surtout ces sous-divisions correspondantes et symétriques entre les deux parties d'un discours, où elles forment une opposition puérile, également indigne et d'un art si noble et d'un ministère si auguste ! Évitez ces défauts brillans ; présentez-moi un plan

simple

simple et raisonnable. Vos preuves lumineuses et bien distinctes se graveront aussitôt dans ma mémoire, et je rendrai à votre éloquence le plus beau de tous les hommages, si je conserve un souvenir profond de ce que j'aurai entendu : car le meilleur sermon est toujours celui que l'auditeur retient le plus aisément.

VII. *Des plans tirés du texte.*

Tout orateur qui a des idées à lui, des idées originales, aura des plans neufs et frappans, sans se proposer jamais d'étonner, et par le simple besoin de marquer le but vers lequel l'appelle son génie. Les plans ne sont souvent que singuliers ou bizarres, surtout lorsqu'on veut les tirer du texte du discours. Cette pénible contrainte ne réussit presque jamais dans les sermons de morale. Massillon a calqué la division de son sermon sur la confession, dans lequel on trouve tant de beautés de détail, sur un passage de l'Évangile ; il prend pour texte ce verset de saint Jean : *Erat multitudo cœcorum, claudorum, et aridorum. Il y avoit un grand nombre d'aveugles, de boiteux, et de ceux qui avoient les membres desséchés.* Massillon compare les pécheurs qui environnent les tribunaux de la pénitence, aux malades qui étoient rassemblés sur les bords de la piscine de Jérusalem ; et il montre l'analogie de ces infirmités corporelles avec les abus les plus communs qui rendent les confessions inutiles. *Il y avoit des aveugles* : défaut de lumière

dans l'examen. *Il y avoit des boiteux* : défaut de sincérité dans l'aveu de ses fautes. *Il y avoit des malades dont les membres étoient desséchés* : défaut de douleur dans le repentir. Cette application est très ingénieuse sans doute ; mais elle est aussi très recherchée, et le goût exquis de Massillon n'a succombé que cette seule fois à la tentation de puiser un plan artificiel dans l'analyse de son texte. L'usage qu'il a fait du fameux passage, *Consummatum est*, dans son sermon sur la passion, est plus heureux. Cette interprétation ne lui appartient point : elle avoit été développée avant lui dans plusieurs ouvrages ascétiques, d'où il a très bien fait de la tirer pour la produire au grand jour. Il me semble que la méthode d'adapter le texte au plan ne sauroit presque jamais être employée avec succès dans les instructions purement morales, et qu'elle réussit beaucoup mieux dans les mystères, dans les homélies, dans les oraisons funèbres, et dans les panégyriques, où le texte devient étranger au discours quand il n'annonce pas le sujet, et même quand il ne renferme pas, au moins implicitement, la division. Il est aisé de trouver dans l'Écriture sainte des versets analogues à l'idée principale qu'on veut développer en ce genre, et on sait toujours gré à l'orateur de ces applications heureuses qui consacrent en quelque sorte le plan qu'il a choisi.

Je regarde comme le modèle d'un plan fécond et heureux d'un sermon, et qui ouvre une belle et vaste carrière à la logique,

à l'imagination, à l'éloquence de l'orateur, cette division admirable du discours du père Le Chapelain, pour la profession religieuse de madame la comtesse d'Egmont: « Dans ce monde distingué qui m'écoute, il « est un monde qui vous condamne : il est « un monde qui vous plaint : et il est un « monde qui vous regrette. Il est un monde « qui vous condamne : et c'est un monde « injuste que je dois confondre. Il est un « monde qui vous plaint : et c'est un monde « aveugle que je dois éclairer. Il est un « monde qui vous regrette : et c'est un « monde ami de la vertu que je dois conso- « ler. Voilà ce qu'on attend de moi, et ce « que vous devez en attendre vous-même. « En trois mots, justifier la sagesse de vo- « tre sacrifice aux yeux du monde injuste « qui vous condamne : ce sera la première « partie. Éclairer sur le bonheur de votre « sacrifice le monde aveugle qui vous plaint : « ce sera la seconde partie. Consoler enfin, « autant qu'il est en moi, de l'éternité de « votre sacrifice, le monde raisonnable et « chrétien qui vous regrette : ce sera la « troisième partie. C'est à vous, divin Es- « prit, que j'ai recours. Vous êtes l'esprit « de force, l'esprit de lumière, l'esprit de « consolation : j'ai besoin de tous ces dons « pour confondre le monde, pour éclairer « le monde, pour consoler le monde. » Le discours est, pour ainsi dire, fait dès qu'un plan si riche est trouvé. L'orateur qui ne sauroit pas le remplir seroit incapable de le concevoir.

VIII. *De la progression du plan.*

Mais soit que l'on traite ainsi un sujet moral, soit que l'on exerce son talent sur les mystères ou sur les panégyriques dont les sujets vraiment propres à l'éloquence sont en très petit nombre, il importe toujours d'observer dans la distribution du plan une graduation marquée, pour assurer ou plutôt pour augmenter toujours l'intérêt des faits, la progression des preuves, la force du raisonnement et la véhémence des mouvemens oratoires. Il est aussi rare que difficile de faire les deux parties d'un sermon égales en beauté, parce qu'elles n'offrent presque jamais les mêmes ressources à l'imagination de l'orateur. Mais la seconde, si le sujet s'y prête, doit l'emporter sur la première ; c'est la méthode de nos grands maîtres. En Italie, au contraire, la seconde partie des sermons n'est comptée pour rien, ne prouve rien, ne conduit à rien, et elle finit toujours ou presque toujours sans aucune péroraison éloquente, à moins que l'orateur ne termine son discours par la paraphrase d'un psaume : ce qui est très beau, et malheureusement aussi très rare. Cette mauvaise routine d'énoncer un second point, et de le réduire à deux ou trois pages insignifiantes, est l'une des causes de l'infériorité des prédicateurs italiens comparés à nos orateurs du premier ordre ; car plusieurs d'entr'eux ont beaucoup plus de talent qu'on ne le suppose à Paris, comme on le verra

dans la suite de cet ouvrage. Il est manifeste que l'éloquence déchoit toujours quand elle cesse de s'élever ; c'est donc au second membre de la division, habilement combiné pour distribuer avec art l'intérêt progressif du sujet, qu'il faut réserver les raisons les plus triomphantes et les sentimens les plus pathétiques. La marche de Cicéron, dont les plans sont très nets et très oratoires dans toutes ses harangues, quoiqu'il les énonce rarement dans l'exorde, sa marche, dis-je, est très favorable à l'accroissement de ses preuves, et l'oblige de se surpasser continuellement par de nouveaux efforts, à mesure qu'il avance dans les difficultés de sa matière. Ouvrez ses plaidoyers : il nie d'abord le fait qu'on lui oppose, et ensuite il prouve qu'en le supposant vrai on n'en pourroit rien conclure contre son client. Je me bornerai à citer ici deux exemples frappans de cette excellente méthode. En défendant Archias qui avoit été son instituteur, et dont il parle toujours avec l'accent de la piété filiale, Cicéron divise ainsi son discours : « Je prouverai qu'Archias est ci-
« toyen romain, et que, s'il ne l'étoit pas,
« il seroit digne de l'être. » Le plan de la harangue pour Milon n'est pas moins pressant. « Milon, dit-il, n'a point tué Clodius :
« s'il l'avoit tué, il auroit bien fait. » Il n'est pas donné à l'esprit humain de raisonner avec plus d'ordre et de vigueur en éloquence. Et qu'on ne croie pas que Cicéron procède ainsi par hasard dans quelques occasions particulières : car dans ses *partitions*

oratoires, dans ce dialogue charmant où ce grand homme subit un examen sur l'éloquence, en répondant à toutes les questions que lui propose son fils sur l'art oratoire, Cicéron en fait un système raisonné; et il consacre comme une règle fondamentale de l'éloquence du barreau, cette manière de diviser le discours. *Voici*, lui dit-il, *comment vous devez procéder: où il faut nier le fait qu'on vous oppose, ou, si vous l'avouez, il faut prouver qu'il n'en résulte point les conséquences que votre adversaire en déduit* (1). J'avoue qu'il est très rare de pouvoir suivre cette marche didactique dans nos chaires, où les discussions morales ne sont jamais problématiques, et où la conscience, qui ne ment jamais, ne sauroit contester la vérité à ses remords. Mais Bourdaloue oppose souvent cette logique pressante aux excuses ou aux prétextes de la foiblesse et de la mauvaise foi. Plus nous imiterons cette méthode, plus nous approcherons de la perfection.

IX. *Du tort que l'esprit fait à l'éloquence.*

A toutes ces règles que l'art prescrit pour diriger le plan du discours, hâtons-nous d'ajouter un plan général de composition,

---

(1) *Aut ità consistendum est ut quod objicitur factum neges, aut illud quod factum fateare, neges eam vim habere atque id esse quod adversarius criminetur*. Parag. 29. 101.

dont ne doivent jamais s'écarter les orateurs, et surtout les orateurs chrétiens. Quand on entre dans la carrière, le zèle dont on est animé pour le salut des ames ne fait pas toujours oublier les avantages inséparables des grands succès. Mais souvent aussi un désir aveugle de briller et de plaire coûte la solide gloire qu'on pourroit acquérir si l'on s'abandonnoit aux seules impulsions de la piété, qui s'allie si bien avec la sensibilité nécessaire à l'éloquence. Il est à souhaiter, sans doute, que l'on n'aspire qu'à se rendre utile à la religion, en se condamnant aux travaux effrayans que ce ministère exige, et dont on ne sauroit jamais être dignement récompensé par le vain bruit de la célébrité. Mais si des motifs si élevés et si purs n'agissent point assez puissamment sur votre âme, trop éprise encore de l'attrait ou de l'espoir également trompeur d'une réputation que vos mécomptes vous apprendront tôt ou tard à mieux apprécier, calculez du moins les véritables intérêts de votre amour-propre, et voyez combien ils sont inséparables de l'efficacité apostolique de vos instructions sacrées. Dans cette carrière, une renommée solide et durable ne peut s'établir que par un auditoire vraiment religieux, et par l'affluence des fidèles qui environnent les chaires chrétiennes. Voilà les suffrages utiles, les seuls suffrages permanens, dont vous deviez vous honorer! D'ailleurs est-ce donc pour vous que vous exercez le ministère public de la parole évangélique? est-ce pour vous, et pour nourrir

votre orgueil, que la religion rassemble ses enfans dans ses temples ? Vous n'oseriez le penser, vous rougiriez au moins de le dire ; mais n'importe, je veux bien un moment ne considérer en vous qu'un orateur. Dites-moi donc : qu'est-ce que l'éloquence ? Est-ce le misérable métier d'imiter cet accusé ; dont nous parle si énergiquement un ancien poëte dans ses satires, *qui balançoit devant ses juges, avec des antithèses symétriques, les accusations capitales dont il étoit chargé* (1) ? Est-ce le secret puéril de combiner de froids jeux de mots, d'arrondir des périodes, de dédaigner la simplicité d'un style naturel, plein de force et d'onction ; pour symétriser des phrases obscures et maniérées, et de se tourmenter dans de longues veilles pour faire dégénérer une instruction si sérieuse et si sainte en un vain et sacrilége amusement ? Est-ce donc là l'idée que vous avez conçue de cet art divin, qui réprouve les ornemens frivoles, qui domine les plus nombreuses assemblées, va droit à la conscience, au lieu de s'abaisser à ne parler qu'à l'esprit, et donne à un seul homme la plus personnelle et la plus auguste de toutes les souverainetés, un empire absolu sur tous les cœurs, par l'unique puissance de la parole ? — Mais la gloire ! dites-vous. Quoi ! Vous cherchez la gloire ? Vous la fuyez. Non, non, l'esprit seul n'est ja-

(1) *Crimina rasis librat in antithetis.* Pers. Sat. 1.

mais sublime. Ce n'est que par la véhémence des passions ; et, si j'ose parler ainsi, par une raison passionnée, qu'on peut être éloquent. Comptez tous les orateurs illustres de tous les pays et de tous les siècles : trouverez-vous parmi eux des écrivains ingénieux, diserts, épigrammatiques ? Ah ! ces hommes immortels se bornoient à émouvoir, à persuader, à faire verser des larmes : et c'est pour avoir toujours été simples qu'ils seront toujours grands. Eh quoi ! vous aspirez à leurs triomphes : et vous n'osez pas marcher sur leurs traces ! et vous vous abaissez aux dégradantes prétentions d'un rhéteur ! et vous comparoissez, en suppliant qui mendie des suffrages, devant ces mêmes hommes qui devroient trembler au bruit de vos menaces, sous le poids des anathèmes du ciel, en vous conjurant de fléchir son courroux ! Relevez-vous donc, hâtez-vous de vous préserver de cette ignominie : soyez éloquent par intérêt si vous ne l'êtes par zèle, au lieu de ne vous montrer qu'un déclamateur par vanité ; et croyez hardiment que le moyen le plus sûr de bien prêcher pour soi, c'est de prêcher utilement pour les autres.

X. *De l'exorde.*

L'esprit plaît dans une épigramme ou dans une chanson. Mais dans la chaire l'esprit à prétention est une espèce de miniature placée trop haut pour sa perspective optique ; il n'y produit jamais de grands effets sur

une nombreuse assemblée : et la vraie élo quence proscrit toutes les pensées trop fines ou trop recherchées pour être saisies par le peuple. Eh ! qu'est-ce en effet qu'un trait brillant pour émouvoir ou pour échauffer une multitude qui ne présente d'abord à l'orateur qu'une masse immobile qui, bien loin de partager les sentimens de celui qui parle ou de lui prodiguer de l'intérêt, lui accorde à peine une froide et vague attention ? Le début d'un discours doit être simple et modeste pour concilier au prédicateur la bienveillance de l'auditoire. L'exorde mérite cependant d'être travaillé avec beaucoup de soin. La doctrine et l'exemple des maîtres de l'art avertissent de s'y restreindre au développement d'une seule idée principale qui découvre et qui fixe toute l'étendue de l'*argument oratoire*, ou de la matière qu'on veut traiter. C'est là qu'au moment même où elle est annoncée, les points de vue de l'orateur sont indiqués sans occuper trop d'espace ; que les germes du plan se hâtent de paroître comme l'explication naturelle et nécessaire du sujet, qu'une logique de raison plutôt que de raisonnement règle le choix des rapports auxquels le ministre de la parole préfère de se borner : en mettant à l'écart tous ceux qui seroient communs, vagues, abstraits, ou stériles, et en circonscrivant le discours avec autant de discernement et d'exactitude que de clarté et de précision ; et qu'enfin des principes lumineux annoncent par d'importans résultats les méditations profondes d'un

orateur qui a beaucoup réfléchi, et qui ajoute l'empire du talent à l'autorité de son ministère pour captiver l'attention d'une assemblée nombreuse qu'il associe à toutes ses pensées, en lui présentant un si grand intérêt. Tel est l'art de Bossuet, quand, pour frapper vivement les esprits, il dit, en commençant l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, « qu'il veut dans un « seul malheur déplorer toutes les calami- « tés du genre humain, et dans une seule « mort, faire voir la mort et le néant de « toutes les grandeurs humaines. » Tout ce qui ne prépare point aux principaux objets d'un discours est inutile dans un exorde. Écartons donc de cette partition oratoire les réflexions subtiles, les citations, les dissertations, les lieux communs, et même les images et les métaphores ambitieuses; car *il ne faut*, dit l'orateur romain, *employer alors les mots que dans leur sens le plus usité, de peur que le discours ne paroisse travaillé avec trop d'apprêt* (1). Marchons au but par le plus court chemin : tout doit être ici approprié au sujet, puisque, selon l'expression de Cicéron, l'exorde n'en est que l'*avenue* (2). N'imitons point ces prolixes rhéteurs, qui, au lieu d'entrer d'abord en

(1) *In exordiendâ causâ servandum est ut usitata sit verborum consuetudo, ut non apparata oratio esse videatur.* Ad Herennium. lib. 1. 7.

(2) *Aditus ad causam.* Brutus.

matière, se tournent et se retourne
tous les sens, comme un voyageu
connoît pas sa route, et laissent l'a
incertain sur la matière qu'ils vont
L'exorde ne commence véritablemen
moment où l'on découvre l'objet e
sein du discours.

XI. *De l'exposition du suj*

A peine le sujet est-il exposé, q
se hâter de le bien définir. Cette
tion est surtout nécessaire quand c
des questions abstraites, telles que
vidence, *la vérité*, *la conscience*, *etc*
est sûr d'errer dans des spéculations
si l'on néglige de se fixer d'abord
notions précises. Il est dangereux san
de vouloir trop s'élever dans ces m
préparatoires, et l'expérience appre
les jours à se méfier de la prétent
débuts éloquens. Il est néanmoins
saire, comme je l'ai déjà observé,
resser fortement l'attention d'une ass
distraite; et je ne vois pas que l'o
les règles de l'art en frappant l'audit
un trait soudain qui le sépare de ses
pensées, en le mettant à la suite
merci de l'homme éloquent qui le
et le domine, pourvu que cette b
émotion ne trompe point son atten
que le triomphe de l'orateur aille t
en croissant. « Je veux, dit Montaign
« discours qui donnent la première
« dans le plus fort du doute; je c

« des raisons bonnes et fermes, d'arrivée. » Montaigne a raison. Rien n'est plus important et plus difficile que de s'emparer de ses auditeurs, de les réunir promptement à soi, et d'entrer dans son sujet par un mouvement qui puisse les frapper, au lieu de laisser hésiter leur intérêt et divaguer leur imagination. Dans sa tragédie de *la Troade*, Sénèque ouvre la première scène par un monologue sublime. Trois vers lui suffisent pour émouvoir tous les cœurs. On aperçoit dans le lointain la ville de Troie consumée par les flammes. A la vue d'un spectacle si analogue à son triste sort, Hécube chargée de fers, seule sur le théâtre, prononce en soupirant ces éloquentes paroles (1) : « Vous, potentats, qui vous fiez à votre « puissance ; vous qui dominez sur une cour « nombreuse ; vous qui ne craignez point « l'inconstante faveur des dieux ; et vous « aussi qui vous livrez au sommeil si doux « de la prospérité, regardez Hécube, et « contemplez Troie ! Qui ne rentre alors en soi-même ! qui échappe à l'effroi d'un pareil contraste, et, en regardant le ciel, ne réfléchit pas du moins sur l'incertitude

(1) *Quicumque regno fidit, et magnâ potens*
Dominatur aulâ, nec leves metuit deos,
Animumque rebus credulum lœtis dedit,
Me videat et te, Troja !....

Toute la force et la sublimité de ce trait poétique sont dans ces derniers mots, que l'incendie visible de Troie rend si énergiques : *Me videat et te, Troja !*

et sur les dangers de sa destinée ! C'est ai
qu'un grand orateur doit profiter de tout
qui l'environne, pour intéresser et s'associ
le cœur humain. C'est ainsi qu'il est be
d'enrichir le commencement d'un discour
mais je ne puis trop répéter qu'il faut q
la suite soit digne d'être écoutée, qua
on a élevé son auditoire à cette hauteur

XII. *De la propagation des idées.*

Nous arrivons ici au moment du trava
où le talent de l'orateur va se montrer,
déployer tous les charmes qui lui sont p
pres. C'est cette propagation continuelle
grandes idées et des sentimens analogu
qui se suivent, s'engendrent, s'appell
et s'enchaînent mutuellement : c'est
qui caractérise les compositions oratoire
c'est le bel art de former le tissu du sty
et d'avancer sans cesse sur la même li
tracée par le fil des conceptions progre
ves, qui donne de la rapidité au discou
du nerf à l'éloquence, de la grâce
transitions, et tout l'intérêt du dialogue
plus entraînant à un monologue contin
mais toujours varié, et qui lie enfin, com
dans un seul faisceau, des réflexions
vées de connexion et de suite, qu'on
roit languir sans mouvement et sans vie
elles étoient incohérentes ou isolées.
progrès qui soutient la marche de cha
période est l'image naturelle des élans
doivent animer d'un bout à l'autre les c
positions oratoires ; d'où il résulte q

n'appartient qu'aux pensées vastes et fécondes de rendre un écrivain éloquent. Les phrases incises, les idées accessoires, les comparaisons descriptives, les définitions ingénieuses, la prétention de faire effet, ou de surprendre à chaque mot, enfin le luxe de l'esprit, n'enrichissent point un orateur : tout ce qui l'arrête dans sa course le gêne et l'appauvrit. Qu'il évite donc, comme les plus dangereux écueils de son talent, ces saillies séduisantes qui ralentiroient son impétuosité et son ardeur. Qu'il retranche sans pitié de ses productions cet amas de fleurs qui étouffent l'éloquence au lieu de l'embellir ; et qu'il se précipite avec force, plutôt qu'avec toutes ces convulsions de rhéteur, vers son but principal, sans regretter jamais les sacrifices apparens qu'il fera sur sa route. *Qu'est-ce en effet*, dit Cicéron, *qu'est-ce donc que l'éloquence, si ce n'est le mouvement continu de l'âme* (1) ? Si l'auditeur se retrouve sans cesse à la même place ; s'il aperçoit la langueur de l'amplification, les variantes des idées, le pléonasme des énumérations, enfin le jeu de la phrase, ce n'est plus un orateur véhément qu'il admire avec transport, c'est un déclamateur fleuri, dont il se détache à chaque instant, qu'il juge avec rigueur, et qu'il écoute sans intérêt.

Il ne l'écoute, il ne le suit même pas

---

(1) *Quid aliud est eloquentia, nisi motus animæ continuus* ? Cicer. orat.

long-temps : il fait aussi, comme l'orateur, des réflexions oiseuses sur chaque mot : il a d'autant plus d'objections et de critiques à lui opposer qu'il ne peut pas l'interrompre : il perd sans cesse de vue le fil du discours, au milieu de ces écarts d'un rhéteur qui cherche à briller, tandis que son sujet languit énervé par tant d'esprit sans chaleur, sans couleur et sans vie. Fatigué de cette surabondance de paroles, il sent à chaque instant son attention rebutée se lasser et mourir. Ah ! si vous saviez être éloquent, faux bel esprit, qui le glacez par vos assoupissantes antithèses, il n'auroit pas la liberté de se distraire : il partageroit vos émotions : il pressentiroit tout ce que vous allez dire ; il croiroit découvrir lui-même les raisons simples et frappantes que vous lui présenteriez, composer en quelque sorte avec vous un discours qui lui retraceroit et lui développeroit fidèlement ses sentimens les plus intimes : sa satisfaction seroit à son comble, ainsi que votre gloire ; et vous éprouveriez que c'est toujours le charme de celui qui écoute qui assure le triomphe de celui qui parle. « Un habile apprécia-
« teur de l'art oratoire, dit Cicéron, que
« je traduis ici fidèlement, n'a pas besoin
« d'entendre un orateur pour juger du mé-
« rite de son éloquence. Il passe ; et sans
« s'arrêter, sans prêter attention, il voit
« d'un coup d'œil les juges qui tournent la
« tête de côté et d'autre, bâillent, ou con-
« versent entr'eux, envoient et renvoient
« s'informer à chaque moment s'il n'est pas

« temps encore de finir l'audience, et de
« congédier le suppliant. C'en est assez
« pour lui : il comprend aussitôt que la
« cause n'est point plaidée par un homme
« éloquent qui sache se rendre maître de
« tous les esprits, comme un joueur de
« luth gouverne à son gré les sons qu'il veut
« tirer des cordes d'un instrument. Mais,
« s'il aperçoit, au contraire, en passant,
« ces mêmes juges attentifs, la tête haute,
« le regard fixe, et paroissant frappés d'ad-
« miration pour celui qui parle, comme
« un oiseau s'incline absorbé dans le charme
« d'une douce et ravissante harmonie ; s'il
« voit surtout les spectateurs écouter avec
« cette même admiration un discours qui
« les tient, pour ainsi dire, en extase, se
« dresser pour mieux observer l'impression
« qu'il produit sur l'esprit des juges ; et, ce
« qui est encore plus tranchant, s'il voit
« toute l'assemblée entraînée tour à tour de
« la terreur à la pitié, de l'amour à la
« haine, et je ne sais quel mouvement invo-
« lontaire agiter tout à coup les esprits par
« un redoublement de véhémence.... Ah !
« il n'a plus aucun doute ; il décide à l'ins-
« tant qu'il y a dans ce tribunal un vérita-
« ble orateur, et que l'éloquence y fait son
« œuvre, si déjà elle n'est couronnée du
« succès (1). »

---

(1) *Itaque intelligens dicendi existimator, non assidens, et attentè audiens, sed uno aspectu, et præteriens, de oratore sæpè judicat.*

XIII. *De l'éloquence du barreau.*

Le barreau est une excellente école pour apprendre à donner aux idées cette propagation oratoire, qui est l'un des plus difficiles secrets de l'art. J'ai suivi les audiences du palais : j'y ai entendu quelques avocats assez éloquens, et un bien plus grand nombre de ces rhéteurs diserts que Cicéron appeloit, *non pas des orateurs*, *mais des ouvriers exercés à une grande volubilité de langue* (1). J'avoue cependant que j'y ai quelquefois admiré des avocats, d'ailleurs fort médiocres, qui me surprenoient par un singulier talent de distribuer parfaitement leurs plaidoyers, de disposer les preuves avec méthode, et de donner une progression

Videt oscitantem judicem, loquentem cum altero, nonnumquàm etiam circulantem, mittentem ad horas, quæsitorem, ut dimittat rogantem : intelligit oratorem in eâ causâ non adesse, qui possit animis judicum admovere orationem, tanquàm fidibus manum. Idem si prætereiens aspexerit erectos intuentes judices, aut ut avem cantu aliquo, sic illos viderit oratione quasi suspensos teneri : aut (id quod maximè opus est) misericordiâ, odio, motu animi aliquo perturbatos esse vehementiùs : ea si prætereiens, ut dixi, aspexerit, si nihil audierit, tamen oratorem versari in illo judicio, et opus oratorium fieri, aut perfectum jam esse, profectò intelliget. Brutus. 54. 200.

(1) *Non oratores, sed operarios linguâ celeri et exercitatâ.* Brutus. 18. 83.

soutenue au raisonnement. Ce mérite oratoire, aussi commun au barreau qu'il est rare partout ailleurs, y est aussi beaucoup moins remarqué : soit parce qu'il est réservé aux gens de l'art d'en sentir tout le prix dans le développement d'un discours : soit parce que la force des argumens étant plus graduée dans les discussions juridiques, il suffit de se conformer à l'ordre naturel des *moyens* pour les exposer avec avantage dans la défense d'une cause qui trace elle-même la route de l'orateur. Il n'en est pas ainsi des discours de morale, où la distribution des preuves étant du seul domaine du goût, tout appartient au raisonnement et rien au sujet, qu'il est si important et si difficile de développer avec une progression toujours croissante. Toute question de droit, au contraire, étant fondée sur des faits successifs, devient pour ainsi dire historique, et présente d'elle-même à l'orateur un commencement, un milieu et une fin, qu'il ne pourroit déplacer et confondre, sans en être aussitôt averti par l'impossibilité de rendre sa cause claire et intelligible.

On trouve encore au barreau des esprits très distingués et d'excellens logiciens ; mais on s'y plaint depuis long-temps, et avec raison, d'une triste décadence. L'homme qui s'est acquis le plus de gloire dans ce siècle, en y exerçant les fonctions du ministère public, le chancelier d'Aguesseau, est regardé universellement comme un dialecticien exact et lumineux, un jurisconsulte profond, un écrivain élégant et

correct. Voilà son vrai mérite littéraire ! Il me semble que la voix publique ne lui accorde pas, à beaucoup près, la même supériorité comme orateur. Il ne fut jamais éloquent, quoiqu'il ait traité plusieurs sujets susceptibles de la plus haute éloquence. Sa célébrité oratoire, comme toutes les réputations de ce genre au palais, ne pouvoit et ne devoit pas lui survivre. Il est vrai que ce grand magistrat n'étoit pas placé dans son véritable talent, et n'en avoit même pas encore toute la vigueur quand il exerçoit le beau ministère d'avocat-général ; et il y auroit de l'injustice à ne juger un écrivain de cet ordre, très grand littérateur, très recommandable ami des lettres, que sur les discours et les plaidoyers qui furent les premières productions de sa jeunesse.

En général, les avocats ne travaillent point assez leurs causes, ou du moins leurs mémoires et les plaidoieries qu'ils écrivent. Ils parlent devant un parterre trop peu éclairé, ou trop indulgent, et ils en abusent. Ils ont quelquefois de la fécondité, jamais de la véhémence ; et plusieurs d'entr'eux sacrifient la gloire à la vanité, en prolongeant leurs allocutions pour remplir plus long-temps ou plus souvent les audiences auxquelles le public assiste. Mais il ne suffit pas de se montrer, il faut être admiré quand on veut devenir célèbre. Aussi ne sauroit-on se dissimuler que les gens de lettres, accoutumés à écrire avec plus de soin, ont une supériorité marquée sur les avocats, toutes les fois qu'ils partagent leurs

fonctions. Ce n'est en effet ni Le Maître, ni Patru, qui occupent le premier rang au barreau français. Cet honneur est réservé à Pélisson, qui sut mériter une gloire immortelle, en composant ses mémoires pour le surintendant Fouquet; il appartient surtout à ce fameux Antoine Arnauld, qui se signala dans la controverse, en forme juridique, par son chef-d'œuvre sur *la perpétuité de la foi* (1), dont on ne sauroit trop

(1) Arnauld composa ce chef-d'œuvre pour réfuter les trois ministres protestans Claude, Blondel et Aubertin, qui ne purent lui opposer rien de raisonnable. Voici avec quelle généreuse modestie l'auteur d'un si étonnant ouvrage avoue, ou plutôt apprend lui-même à ses lecteurs, qu'il en doit la première conception à quelques lignes de Bellarmin, dont il ne voudroit paroître que le simple commentateur. « Le « cardinal Bellarmin, dit-il à la fin de sa préface di- « gne des plus grands éloges, emploie l'argument de « la perpétuité de la foi, appliqué par les jésuites aux « controverses avec les religionnaires, plus particu- « lièrement contre les calvinistes sur l'eucharistie, « et en fait un de ses argumens généraux qu'il expose « dans le troisième livre de ses Controverses, ch. 8. « *Pour reconnoître*, dit-il, *que notre doctrine « n'est point une invention nouvelle, mais que « c'est l'ancienne foi de l'Église, il suffit de « considérer l'accord des Grecs, sur ce point, « avec l'Église romaine; car il y a plus de dix « siècles que les Grecs se sont séparés de nous: « ce qui les auroit empêchés de recevoir de « nouvelles opinions de l'Église latine. Et ce- « pendant ils n'ont jamais eu sur ce point aucun « différend avec les latins, et ils n'en ont point « encore, etc.* On peut juger par la manière dont ce

admirer le style, l'éloquence du raisonnement, l'érudition et la dialectique. Arnauld composa ces trois volumes in-4° pour développer et pour démontrer une seule phrase du cardinal Bellarmin : et il fit dans sa préface le noble aveu, qu'il étoit redevable à

« savant cardinal propose cet argument, de l'utilité
« qu'il y a de développer et de mettre dans toute leur
« force certaines preuves qui demeurent obscurcies
« dans les livres... Mais comme Bellarmin se con-
« tente de l'indiquer, il le propose d'une manière
« qui frappe trop peu. Il ne parle que des Grecs, et
« il pouvoit parler de toutes les autres communions
« qui étoient séparées de l'Église romaine long-temps
« avant les Grecs..... En discutant à la fois tous les
« points controversés, il n'a pas pû traiter chaque
« preuve avec la même étendue et la même force
« qu'elles peuvent avoir dans les écrits appliqués à
« chaque preuve en particulier. C'est proprement ce
« qu'on a eu dessein de faire de cet argument de
« Bellarmin, et que l'on pourra faire encore, tant
« de lui que d'autres écrivains catholiques, en leur
« laissant de bon cœur la gloire de les avoir trouvés
« les premiers, et en reconnoissant que l'on ne fait
« que marcher sur leurs pas et suivre leurs pensées. »

J'invite les orateurs de la chaire et du barreau à lire cet ouvrage, dans lequel un article de foi devient pour ainsi dire une simple question de fait. Ils y trouveront, ainsi que dans les autres chefs-d'œuvre de Port-Royal en ce genre, tels que *l'Unité de l'Église*, *les Préjugés légitimes*, *les Calvinistes convaincus du schisme*, etc., l'art de la dialectique dans toute sa perfection, et la véritable manière de prouver et de démontrer un fait, avec une force de raisonnement qu'il n'est pas possible de porter plus loin.

un jésuite de l'idée très lumineuse de son ouvrage. Mais il ne dut qu'à son seul génie le choix d'un autre sujet dans lequel il a surpassé tous les orateurs du barreau : je veux dire son invincible *Apologie des catholiques d'Angleterre*, accusés d'une conspiration contre le roi Charles II, en 1678. Lisez cette éloquente discussion. Que de larmes Arnauld vous fera répandre sur la mort du vertueux vicomte de Stafford ! Orateur sans chercher à l'être, il ne paroît pas se proposer de vous émouvoir ; mais, par le simple récit des faits, par la seule dialectique, par les dépositions des témoins sur lesquelles les catholiques furent condamnés, il prouve péremptoirement leur innocence ; il vous attendrit sur le sort des infortunés dont il raconte les désastres : il remue votre sensibilité, par le seul ressort de l'évidence, qu'il a su rendre pathétique ; et il rend exécrable pour toujours la mémoire du fameux Oates, qui inventa cette absurde calomnie. Jamais on n'a porté plus loin la démonstration morale ; et il ne faut point oublier, en l'honneur du défenseur officieux qui s'est tant illustré par une pareille apologie, que dans cet ouvrage, malgré les plus violentes préventions du jansénisme, Arnauld justifie victorieusement les jésuites qu'il déteste, et qui, devenus à leur insu les cliens de leur antagoniste le plus redoutable, durent être bien étonnés de l'entendre plaider leur cause, avec un zèle aussi généreux que touchant ; bienfait

dans lequel ils furent forcés d'admirer la plus sublime des vengeances !

Il seroit à désirer sans doute que ce célèbre Arnauld, si injustement préféré par Boileau à tous les grands écrivains du siècle de Louis XIV, dans l'accès de la plus aveugle admiration que l'esprit de parti puisse inspirer, eût toujours traité des questions aussi propres à faire triompher son génie. Ce fameux chef de l'école de Port-Royal n'avoit pas encore atteint sa vingt-huitième année, lorsque Descartes le consulta, *comme l'homme du siècle*, disoit-il, sur ses *Méditations physiques*, et proclama lui-même dans ses lettres la prééminence de ses talens en tout genre. Il étoit né avec un esprit guerrier, et il ne composa guère que des ouvrages polémiques; mais il auroit pu être compté parmi les plus grands orateurs, comme il l'est parmi les premiers controversistes de son siècle. On sait qu'il fut un grammairien très profond, et qu'il égala Mallebranche en métaphysique (1). Racine le révéroit et le consultoit comme le juge dont il ambitionnoit le plus le suffrage, et il étoit également l'oracle de Boileau dans toutes les questions de grammaire, de poésie

(1) Mallebranche, malgré ses erreurs en physique et ses hypothèses idéales, conserve et mérite encore, par le charme très attachant de son style, et par l'intérêt qu'il répand sur les matières les plus sèches ou les plus abstraites, la réputation d'être le premier de nos écrivains dans le genre de la philosophie.

et de goût. Après lui être resté courageusement fidèle durant sa longue disgrâce, Despréaux, se montrant, à son sujet, plus hardi que juste, et oubliant le génie si dominant de Bossuet qui venoit de descendre au tombeau, osa rendre encore à cet illustre proscrit, mort alors depuis dix ans, cet étonnant hommage, jusque dans l'épitaphe de Bourdaloue;

> Enfin, après Arnauld, ce fut l'illustre en France
> Que j'admirai le plus, et qui m'aima le mieux.

XIV. *De Cicéron.*

Cette digression sur le *grand Arnauld* ne m'a point éloigné de l'éloquence judiciaire, qui est ici l'objet de mes observations. Il a marqué tous ses pas dans cette carrière, par des monumens durables : il a prouvé que sans traiter des questions d'État, comme les anciens, on peut s'élever, dans le genre délibératif, au ton d'une véritable éloquence. On prétendroit donc bien vainement excuser la distance infinie qu'on trouve entre les avocats du barreau français et les orateurs du sénat romain, par la différence des intérêts qui leur ont été confiés. Cicéron a eu quelquefois la gloire d'être le défenseur, et même le sauveur de la république, j'en conviens; mais ne soutenoit-il pas plus souvent aussi des causes beaucoup moins importantes? Et la plus grande partie de ses plaidoyers n'est-elle pas consacrée aux affaires quelquefois obscures de ses citoyens?

Il est donc constant que ce grand orateur, toujours éloquent devant le préteur comme dans la tribune aux harangues, n'avoit pas besoin d'une cause liée aux destins de Rome pour déployer toutes les richesses de son talent, et qu'il était même souvent plus éloquent lorsqu'il plaidoit au milieu du peuple, que lorsqu'il parloit en présence de César. Sa harangue pour Ligarius est écrite, il est vrai, d'un style enchanteur; mais elle est bien loin d'être estimée comme l'un de ses discours du premier ordre. Cicéron y demande la vie de Ligarius à un usurpateur, comme s'il imploroit la clémence d'un souverain légitime. Les éloges qu'il prodigue adroitement à César dans son ingénieuse péroraison semblent justifier les reproches dont l'accabla le stoïcien Brutus, après la mort du dictateur, dans cette fameuse lettre où cet austère républicain l'accuse de flatter bassement Octave, et qui est comptée avec raison parmi les chefs-d'œuvre de l'antiquité. C'est dans les *Verrines*, c'est dans les *Catilinaires*, c'est dans la seconde *Philippique*, c'est dans presque toutes ses péroraisons, c'est dans ses traités immortels qui ont pour titres, *l'Orateur*, *de l'Orateur*, et *des Orateurs illustres*, qu'on trouve toute l'éloquence de Cicéron. Pour mieux accabler les ennemis de sa patrie, qu'il traduit dans les tribunaux, c'est toujours aux adversaires qu'il poursuit, c'est à Marc-Antoine, à Verrès, à Catilina, que Cicéron adresse la parole devant les juges; et la véhémence de ce style direct

rend chacune de ses *actions* juridiques un véritable pugilat oratoire. Tous ces écrits classiques doivent être le manuel des orateurs chrétiens. La rapidité avec laquelle il composoit ces admirables discours, malgré la multitude et l'importance des affaires dont il étoit surchargé, ne l'empêchoit point de donner à son langage une si rare et si désespérante perfection, qu'il est aussi aisé d'entendre ses harangues, que difficile d'en reproduire le charme inexprimable, en les transportant dans notre langue.

Les étonnans exemples de fécondité que nous offrent les dernières compositions de l'orateur romain, prouvent évidemment que nos avocats ne sauroient justifier la négligence de leur élocution, par les travaux ou par les distractions inévitables de leur état. Non certes, ce n'est pas le temps seul qui leur manque pour écrire avec tant de perfection : c'est le talent, c'est le goût, c'est l'inspiration du génie. Ce fut dans un intervalle bien court, et pendant les orages continuels d'une guerre civile, que Cicéron publia tous ses fameux plaidoyers contre Marc-Antoine, qu'on appelle les *Philippiques* ; et l'on ne conçoit pas qu'il ait pu conserver assez de liberté d'esprit, après la mort de César, pour entreprendre et pour achever, en si peu de temps, dans la soixante-quatrième et dernière année de sa vie, ces quatorze discours par lesquels il termina si glorieusement sa carrière. Son courage y parut agrandir encore son talent. Jamais il n'approcha de plus près de l'énergie

et de la véhémence de Démosthène. Auss
son triomphe devint-il son arrêt de mort,
et Marc-Antoine, triumvir, sentit si bier
l'impossibilité de se défendre contre un te
accusateur, qu'il ne lui répondit qu'en forçant la main lâche d'Octave, son complice,
à souscrire l'ordre d'assassiner Cicéron.

Brutus, dont le goût étoit aussi sévère
que la morale, désapprouvoit dans les harangues de l'orateur romain cette inépuisable fécondité, cette abondance stérile,
quoique toujours élégante et harmonieuse,
ce luxe ou cette richesse d'expressions et
d'images, qui énervent peut-être quelquefois sa vigueur; et il disoit à Cicéron
lui-même que son éloquence manquoit de
reins. L'impartiale postérité a pensé comme
Brutus.

Ce ne fut point sans doute par un principe de goût, mais par la crainte trop bien
fondée qu'Auguste ne se souvînt encore
qu'Octave avoit sacrifié honteusement aux
triumvirs ses collègues, son bienfaiteur Cicéron, que Virgile et Horace eurent la lâcheté de ne nommer jamais, dans leurs
poésies, cet orateur aussi célèbre aujourd'hui que Rome elle-même. Virgile surtout!..... Ah! comment Virgile a-t-il pu
l'oublier en solennisant la gloire du peuple
romain? L'assassin de Cicéron régnoit! Et
quoiqu'Auguste eût assez d'esprit et de pudeur pour dire à ses propres neveux, quand
il les surprit lisant les *Philippiques*, qu'ils
avoient bien raison d'admirer ces plaidoyers,
et que Cicéron avoit été un grand citoyen,

Virgile, qui ne croyoit pas à la clémence des remords, n'osa jamais rappeler ce nom accusateur dans ses écrits; et le poëte courtisan n'hésita point de sacrifier aux dangereuses réminiscences d'Octave, devenu souverain de son pays, l'un des plus beaux titres de gloire de sa patrie, en accordant aux orateurs de la Grèce la supériorité de l'éloquence sur le consul de Rome : *Orabunt alii meliùs causas*, etc.

XV. *De Démosthène.*

Malgré l'adulation ou l'affirmation de Virgile, les gens de lettres n'ont point encore prononcé unanimement entre Cicéron et Démosthène. Ces deux orateurs sont l'un et l'autre au premier rang, et, dans l'opinion de plusieurs rhéteurs, à peu près sur la même ligne. Cicéron a une prééminence incontestable sur son rival, en littérature et en philosophie. Mais il ne lui a point arraché le sceptre de l'éloquence : il le regardoit lui-même comme son maître : il le louoit avec tout l'enthousiasme de la plus haute admiration : il traduisoit ses ouvrages; et si ces traductions officieuses étoient parvenues jusqu'à nous, il est probable qu'en lui rendant un service trop généreux, Cicéron se seroit placé pour toujours audessous de Démosthène. C'est lui-même qui nous autorise à le croire, par l'éloge le plus accompli que puisse faire d'un orateur l'exaltation du ravissement. C'est lui, c'est Cicéron qui trouve dans Démosthène, non-

seulement un orateur parfait, mais encore toute la perfection de l'art et le beau idéal du genre oratoire. *Rien*, dit-il, *rien ne manque à Démosthène. Il ne me laisse absolument rien à désirer : il n'a de rivaux dans aucune partie de son art. Il remplit*, ajoute-t-il, *l'idée que je me suis formée de l'éloquence, et il atteint le degré de perfection que j'imagine* (1).

Dans son trentième *dialogue des morts*, entre Démosthène et Cicéron, Fénélon adopte et motive cette prééminence que l'éloquent consul romain défère à l'immortel orateur d'Athènes. L'archevêque de Cambrai met en scène ces deux grands hommes, et les fait parler ainsi l'un et l'autre avec beaucoup de goût et de sagacité : « On ne « pouvoit, dit Cicéron, s'empêcher, en en- « tendant mes oraisons, d'admirer mon « esprit, d'être continuellement surpris de « mon art, de s'extasier sur moi, de m'in- « terrompre pour m'applaudir, et de me « combler de louanges. Tu devois, toi, être « écouté fort tranquillement ; et apparem- « ment tes auditeurs ne t'interrompoient pas « —Ce que tu dis, lui répondit Démosthène,

---

(1) *Recordor me longè omnibus unum anteferre Demosthenem, qui vim accommodarit ad eam quam sentiam eloquentiam, non ad eam quam in aliquo ipse agnoverim.* Orator. 23. *Unus eminet inter omnes, in omni genere dicendi.* Orator. 104. *Planè quidem perfectum, et cui nihil admodum desit, Demosthenem facilè dixeris.* Brutus. 35.

« ce que tu dis de nous deux est vrai. Tu
« ne te trompes que dans la conclusion que
« tu en tires. Tu occupois l'assemblée de
« toi-même ; et moi, je ne l'occupois ja-
« mais que de l'affaire dont je parlois. On
« t'admiroit ; et moi, j'étois oublié par mes
« auditeurs, qui ne voyoient que le parti
« que je voulois leur faire prendre. Tu ré-
« jouissois par les traits de ton esprit ; et
« moi, je frappois, j'abattois, je terrassois
« par des coups de foudre. Tu faisois dire :
« Qu'il parle bien ! et moi, je faisois dire :
« Allons, marchons contre Philippe ! On
« te louoit : on étoit trop hors de soi pour
« me louer. Quand tu haranguois, tu pa-
« roissois orné : on ne découvroit en moi
« aucun ornement ; il n'y avoit dans mes
« pièces que des raisons précises, fortes,
« claires : ensuite des mouvemens sembla-
« bles à des foudres auxquels on ne pou-
« voit résister. Tu as été un orateur parfait,
« quand tu as été, comme moi, simple,
« grave, austère, sans art apparent, en un
« mot quand tu as été Démosthène ; mais
« lorsqu'on a senti en tes discours l'esprit,
« le tour et l'art, alors tu n'as plus été que
« Cicéron, t'éloignant de la perfection au-
« tant que tu t'éloignois de mon caractère. »

Effectivement, c'est la force irrésistible du raisonnement, c'est l'entraînante rapidité des mouvemens oratoires, qui caractérisent l'éloquence de l'orateur athénien : il n'écrit que pour donner du nerf, de la chaleur et de la véhémence à ses pensées, qui ne sont que les élans impétueux d'une

âme ardente ; il parle, non comme un écrivain élégant qui veut être admiré, mais comme un homme inspiré et passionné que la vérité tourmente ; comme un citoyen menacé du plus grand des malheurs, et qui ne peut plus contenir la fougue de son indignation contre les ennemis de sa patrie. L'audace de son style se compose de l'emploi, de l'alliance, ou de la simplicité hardie et pittoresque de ses expressions. Son ascendant est irrésistible : tout cède devant lui à la domination de ses paroles, et sa langue s'enrichit des trésors inépuisables de sa verve et de son imagination. *Que seroit-ce*, disoit Eschine, son rival, aux jeunes Athéniens qui l'écoutoient avec les transports de l'enthousiasme déclamer sa foudroyante harangue *sur la Couronne, que seroit-ce donc*, leur disoit-il, *si vous eussiez entendu le monstre lui-même ?* C'est l'athlète de la raison ; il la défend de toutes les forces de son âme et de son génie, et la tribune où il parle devient une arène. Il subjuge à la fois ses auditeurs, ses adversaires, ses juges ; il ne paroît point chercher à vous attendrir ; et cependant il remue, il bouleverse tous les cœurs. Il accable ses concitoyens de reproches ; mais alors il n'est l'interprète de leurs propres remords. Réfute-t-il un argument ? il ne discute point, il propose une simple question pour toute réponse, et l'objection ne reparoîtra jamais. Veut-il soulever les Athéniens contre Philippe ? ce n'est plus un orateur qui parle ; c'est un général, c'est un roi, c'est le

prophète de l'histoire, c'est l'ange tutélaire de sa patrie ; et quand il veut semer autour de lui l'épouvante de l'esclavage, on croit entendre retentir au loin, de distance en distance, le bruit des chaînes qu'apporte le tyran.

On admire avec raison les *Philippiques* de Démosthène, sa fameuse harangue *pour la Couronne*, en faveur de Ctésiphon (1) ; mais il me semble que les gens de lettres et les orateurs chrétiens lisent trop peu ses autres ouvrages, son discours *sur la paix*, sa *première* et sa *seconde Olinthiaque*, sa harangue *de la Chersonèse*, et plusieurs autres chefs-d'œuvre véritablement dignes de son génie. C'est dans ces écrits trop négligés par les prédicateurs, et qui semblent

(1) Boileau ne pouvoit se lasser d'admirer l'oraison de Démosthène, *pro Coronâ*. C'étoit, selon lui, le chef-d'œuvre de l'esprit humain. *Toutes les fois que je la lis*, disoit-il, *je voudrois n'avoir jamais écrit*. Un de ses amis lui dit un jour : « Ah ! « monsieur, je lis maintenant un auteur qui est bien « mon homme : c'est Démosthène. *Si c'est votre « homme*, lui répondit Despréaux, *ce n'est pas « le mien*. Comment l'entendez-vous donc ? lui « répliqua son ami. *C'est qu'il me fait tomber la « plume des mains*. »

Lettres de Boileau à Brossette, tome III, p. 212.

Or, si la lecture de Démosthène inspiroit un tel découragement à un si grand poëte, quelle impression ne doit donc pas faire son éloquence sur l'esprit d'un orateur qui sait aussi en apprécier le prodigieux mérite, et peut se croire d'autant plus obligé de s'en approcher qu'il parcourt la même carrière ?

même inutiles à la réputation de Démosthène, puisqu'on ne lui en tient aucun compte, c'est là que l'on pourroit trouver des titres suffisans pour justifier sa renommée, si toutes ses autres productions oratoires étoient inconnues. Bornons-nous à en citer ici un seul trait. Les ennemis de Démosthène (c'étoient, à l'exception d'Eschine, quelques écrivains sans talens, qui osoient se croire ses rivaux, parce qu'ils faisoient dans Athènes le métier de sophiste), tous ces envieux détracteurs de Démosthène, l'accusoient de chercher plutôt dans ses discours les applaudissemens de la multitude que l'utilité publique. Ce grand homme, fier de sa conscience, outragé long temps sans se plaindre, daigna enfin confondre leurs insolentes clameurs, en présence de tout le peuple athénien; et voici ce qu'il leur dit dans sa harangue *de la Chersonèse* : « Je suis tellement éloigné
« de regarder tous ces vils rhéteurs, comme
« des citoyens dignes de leur patrie, que
« si quelqu'un me disoit en ce moment :
« Et toi, Démosthène, quels services as-tu
« rendus à la république? ô Athéniens! je
« ne parlerois ni des dépenses que j'ai fai-
« tes pour mes concitoyens dans l'adminis-
« tration de mes emplois, ni des captifs
« que j'ai rachetés, ni des dons que j'ai faits
« à la ville, ni de tous les monumens qui
« attesteront un jour mon zèle pour mon
« pays : mais voici ce que je répondrois :
« J'ai toujours eu une conduite opposée aux

« maximes de ces misérables. J'aurois pu
« sans doute les imiter, et vous flatter comme
« eux ; mais je vous ai toujours sacrifié mon
« intérêt personnel, mon ambition et même
« le désir d'enlever vos suffrages. Je vous
« ai parlé de manière à me mettre au-dessous
« de pareils citoyens, en vous élevant
« vous-mêmes au-dessus des autres peuples
« de la Grèce. O Athéniens ! il doit m'être
« permis de me rendre aujourd'hui ce té-
« moignage. Non, je n'ai pas cru pouvoir de-
« venir le premier parmi vous, si je vous ren-
« dois vous-mêmes les derniers de tous les
« hommes. » C'est à ses ennemis, c'est à la triste nécessité de les accabler de toute l'autorité de son génie et de sa gloire, que Démosthène doit ce sublime morceau, l'un des plus beaux mouvemens de son éloquence. Il seroit très facile de multiplier de pareilles citations quand on parle d'un si grand orateur ; mais mon intention n'est point de dispenser les prédicateurs de le lire. Je les exhorte au contraire à l'apprendre par cœur, et à transporter son énergie, sa vigueur et son pinceau, dans les compositions de la chaire qui leur présentera une foule de sujets dignes de les faire revivre. Je les exhorte surtout à se bien convaincre eux-mêmes, par la lecture de ses harangues, que son éloquence franche et impétueuse, dédaigne toute manière, toute afféterie, toute recherche d'esprit, et ne lui coûte pas le moindre effort, parce qu'elle ne s'abaisse jamais à aucune prétention. Il

se sert de la parole, dit Fénélon (1), *comme un homme modeste de son habit, pour se vêtir et non pour se parer. Il tonne, il foudroie: c'est un torrent qui entraîne tout.*

XVI. *De Bossuet.*

Au seul nom de Démosthène, mon admiration me rappelle celui de ses émules avec lequel il a le plus de ressemblance, l'homme le plus éloquent de notre nation. Que l'on se représente donc un de ces orateurs que Cicéron appelle *véhémens, et en quelque sorte tragiques* (2), qui, doués par la nature de la souveraineté de la parole et emportés par une éloquence toujours armée de traits brûlans comme la foudre, s'élèvent au-dessus des règles et des modèles, et portent l'art à toute la hauteur de leurs propres conceptions; un orateur qui par ses élans monte jusques aux cieux, d'où il descend avec ses vastes pensées agrandies encore par la religion, pour s'asseoir sur les bords d'un tombeau, et abattre l'orgueil des princes et des rois devant le Dieu qui, après les avoir distingués sur la terre, durant le rapide instant de la vie, les rend tous à leur néant et les confond à jamais dans la poussière de notre commune origine; un orateur qui a montré dans tous les

(1) Lettre à l'Académie Française sur l'éloquence.

(2) *Grandis et, ut ità dicam, tragicus orator.* Brutus. 203.



genres qu'il invente ou qu'il féconde, le premier et le plus beau génie qui ait jamais illustré les lettres, et qu'on peut placer, avec une juste confiance, à la tête de tous les écrivains anciens ou modernes qui ont fait le plus d'honneur à l'esprit humain (1); un orateur qui se crée une langue aussi neuve et aussi originale que ses idées, qui donne à ses expressions un tel caractère d'énergie, qu'on croit l'entendre quand on le lit, et à son style une telle majesté d'élocution, que l'idiome dont il se sert semble se transformer et s'agrandir sous sa plume; un apôtre qui instruit l'univers, en pleurant et en célébrant les plus illustres de ses contemporains, qu'il rend eux-mêmes du fond de leur cercueil les premiers instituteurs et les plus imposans moralistes de tous les siècles; qui répand la consternation autour de lui, en rendant, pour ainsi dire, présens les malheurs qu'il raconte, et qui, en déplorant la mort d'un seul homme, montre à découvert tout le néant de la nature humaine; enfin, un orateur dont les discours inspirés ou animés par la verve la plus ardente, la plus originale, la plus véhémente et la plus sublime, sont des ouvrages classiques qu'il faut étudier sans cesse, comme dans les arts on va former son goût et mûrir son talent à Rome, en méditant les chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange. Voilà le

(1) Voyez, à la fin du volume, la note n° 1.

Démosthène français ! voilà Bossuet ! On peut appliquer à ses écrits oratoires l'éloge si mémorable que faisoit Quintilien de Jupiter de Phidias, lorsqu'il disoit que cette statue avoit ajouté à la religion des peuples.

XVII. *De la priorité et de l'influence de la poésie sur le style oratoire.*

Bossuet a été en Europe le véritable créateur et le plus parfait modèle de l'éloquence de la chaire. Lingendes, qui auroit pu prétendre et participer à cette gloire, n'osant pas se fier à notre idiome encore barbare, traduisit lui-même ses sermons en latin, après les avoir prêchés en français, avec de grands applaudissemens, sous le règne de Louis XIII, et durant la minorité de Louis XIV. Notre langue n'étoit encore garantie, à ses yeux, par aucun monument littéraire qui obligeât l'Europe de l'étudier ou même de la comprendre, pour se mettre de niveau avec les progrès des lumières et les oracles du goût, elle étoit prête à se former sous la plume de Malherbe et de Corneille, qui surent à la fois l'épurer et l'enrichir de la magnificence ou du germe de toutes les beautés du style, en la dotant d'une poésie sublime que le naïf badinage de Marot n'avoit pas dû lui faire espérer. L'éloquence devoit venir et vint à sa suite. C'est la marche naturelle et philosophique de l'esprit humain, dans la fixation des langues, chez les peuples qui ont des lumières sans avoir encore du goût. On commence en ce genre

par le plus difficile, parce qu'il faut un très grand effort, c'est-à-dire un très grand charme, pour entraîner la multitude, qu'on ne ravit et qu'on ne domine que par les grands succès populaires de la poésie. En tout temps et en tout pays, dans la Grèce; à Rome, dans la moderne Italie, en France, enfin chez tous les peuples qui ont une littérature, les poëtes du premier ordre ont précédé les grands prosateurs (1).

Faut-il en être surpris ? Les annales des premiers âges du monde attestent que les élans de l'esprit, dans une nation qui se civilise, sont d'abord des hymnes d'actions de grâces qu'on offre ensemble à l'Éternel. Réunis devant les autels qu'ils érigent à l'Être suprême, les hommes ne composent plus qu'une seule famille. Cette communauté de besoins, de prières ou d'actions de grâces, appelle naturellement le chant qui en augmente l'expression; et la parole ainsi modulée, doit être nécessairement soumise à une mesure uniforme de temps,

---

(1) Chez les Grecs, Homère et Hésiode précédèrent Démosthène et Périclès. Lucrèce étoit admiré par les Romains long-temps avant Cicéron. La langue italienne a été illustrée par le Dante, par Pétrarque et par le Tasse, avant de pouvoir s'honorer de l'éloquence de Machiavel, de Muratori, de Tiraboschi, du cardinal Casini, et d'aucun de ses plus médiocres orateurs Marot, Régnier, Malherbe et surtout Corneille étoient la gloire de la langue française, avant qu'elle fût ennoblie par aucun titre oratoire.

c'est-à-dire de mouvement et de repos, pour en régler et en cadencer toutes les syllabes. La religion, qui est le premier et le plus salutaire besoin de l'homme en société, crée donc ainsi à la fois la musique et la poésie ; et les pieuses affections qu'elle inspire ne se réunissent, pour ainsi dire, en un faisceau, qu'avec le secours du rhythme, de la prosodie, de la rime ou de la mesure poétique (1). Avant cette réunion, tout est isolé dans une langue, et rien ne peut faire autorité dans l'art d'écrire. Il n'existe encore alors aucune convention de goût, aucune base reconnue d'harmonie, aucun point de comparaison, aucun type qu'on puisse imiter, aucun auxiliaire pour la mémoire, qui ne retient rien sans effort de ce qui a quelque étendue en prose, enfin aucun régulateur pour l'oreille, qu'on ne domine jamais que par le secret de la flatter sans cesse, et dont Cicéron préconise la superbe et suprême autorité, pour juger seule en dernier ressort de ce qui plaît à sa chatouilleuse délicatesse dans la mélodie du style : *Superbissimum auris judicium.*

C'est donc par la contrainte heureuse de la versification, première musique de l'oreille, qu'une langue acquiert d'abord l'har-

---

(1) Il faut en excepter la seule poésie des Hébreux, qui a un mécanisme particulier. Voyez l'excellent traité de Lowth, augmenté par Michaëlis, *de sacrâ poesi Hebræorum.*

monie qui lui est propre, par la combinaison de la mesure la plus analogue à ses élémens; ensuite, la pureté et la correction de sa syntaxe plus facile à fixer et à démêler dans une marche si régulière, par le cadre des rhythmes variés qui rendent les fautes grammaticales plus saillantes au milieu du court espace de chaque vers; la force et l'énergie, par cette sévérité du mètre qui fixe rigoureusement au poète, dans chaque ligne, le nombre des syllabes, le condamne à une précision qui l'autorise à des licences heureuses, et agrandit sa pensée en resserrant son style; la couleur et les images, par le besoin continuel des mots figurés, pour faire mieux ressortir les idées réduites à cette sobriété de paroles; les mouvemens impétueux de l'imagination ou de la sensibilité, par la verve des débuts, par la rapidité et la variété des tournures que commande chaque période et quelquefois chaque ligne; l'élévation, par la liberté ou plutôt par l'essor poétique, qu'on est obligé d'accorder à une diction si contrainte et subordonnée à tant de règles; l'élégance, par l'habitude et la nécessité de choisir et de combiner toutes ses expressions; enfin le naturel et la grâce, par l'obligation singulière de paroître sans cesse indépendant et libre, malgré le poids des chaînes dont on est accablé, et de cacher à force d'art, au milieu d'un pareil esclavage, toute apparence de contrainte, de gêne, d'embarras, et même d'effort. Voilà les entraves des poëtes, et voilà aussi

les services que la poésie rend à toutes les langues qui la cultivent !

On sent avec quelle promptitude le goût général d'une nation qui attache du prix aux plaisirs de l'esprit, doit se former à cette école ; car le public apprend à juger ; en même temps que les auteurs apprennent à écrire. Toutes ces découvertes de style se transportent, dans une proportion que le goût fixe bientôt, de la poésie à l'éloquence qui l'avoisine et la suit de près. C'est la véritable raison des avantages sensibles que donne aux orateurs l'exercice ou du moins l'essai préalable de la versification dans la carrière de l'éloquence (1), quoique l'éloquence de la prose et celle de la poésie

---

(1) La justesse de cette observation vient d'être constatée par un nouvel exemple, dans l'éloge de Corneille, qui a remporté le prix au jugement de notre Académie Française. L'auteur de ce discours, M. Victorin Fabre, dont le triomphe littéraire a dû m'inspirer d'autant plus d'intérêt, qu'il honore le voisinage du pays où je suis né, est à peine entré dans sa vingt-troisième année. Il s'étoit déjà fait connoître par d'autres succès d'un heureux présage dans la poésie ; et cette nouvelle couronne académique a prouvé combien l'étude et l'exercice de l'art des vers avoient hâté les progrès de son talent dans le genre oratoire. Il me semble que le grand Corneille n'avoit pas encore été si bien loué. On ne pouvoit ni l'apprécier avec plus d'esprit et de goût, ni le célébrer avec plus de raison et d'éloquence. Cet éloge, qui s'est fait remarquer par des beautés du premier ordre, doit ranimer la vieille admiration des Français pour le créateur des *Horaces* et de *Cinna*. Notre littéra-

n'aient presque rien de commun entr'elles, et qu'il soit très rare ou comme impossible qu'un même écrivain les réunisse, en excellant dans l'une et dans l'autre. Les orateurs arrivent donc toujours les premiers, après les poëtes, dans les sentiers du bon goût. Ainsi Pascal, qui fut parmi nous le premier écrivain classique en prose, en surpassant Amyot, Montaigne, du Vair, prosateurs d'une langue qui manifestement n'avoit point encore de poésie (1), Pascal, dis-je, se montra dès-lors un véritable et même un grand orateur dans quelques-unes

---

ture peut donc se féliciter d'avoir un orateur de plus en ce genre, où aucun peuple moderne n'est encore parvenu à nous égaler. Cette lice n'est guère ouverte pour les gens de lettres, que dans la seule route des concours académiques. La haute éloquence prendroit un nouvel essor et brilleroit bientôt d'un plus grand éclat, si le gouvernement remplissoit le vœu si ardemment exprimé par Thomas, vers la fin de son *Essai sur les Éloges*, en ouvrant une carrière plus étendue et plus magnifique à nos orateurs, par des solennités semblables à celles que la Grèce avoit instituées, pour célébrer les triomphes ou honorer la mémoire de ses illustres guerriers.

(1) Je ne fais mention ici ni de Balzac ni de Voiture. Outre qu'ils écrivirent tous deux, et même hors de saison, dans le style oratoire qui paroît toujours le premier à la suite de la poésie dans toutes les langues aussitôt qu'elles s'épurent, se développent et s'enrichissent d'une littérature, il faut convenir que dans le genre de l'éloquence, ni l'un ni l'autre ne peuvent être comptés parmi les modèles, quoiqu'ils aient contribué à les former.

de ses *lettres provinciales*; et aussitôt l'influence du style poétique, signalée par lui dans le style oratoire, s'étendit des ouvrages d'éloquence à tous les autres genres d'écrits en prose.

Lingendes avoit beaucoup contribué par ses sermons à cette heureuse harmonie de notre langue oratoire; mais il ne sut pas en pressentir le perfectionnement : il la répudia en traduisant et en publiant ses discours dans l'idiome de Cicéron, auquel il se confia davantage, et qu'il se flattoit de savoir beaucoup mieux. Il ne crut pas que la langue française pût vivre aussi longtemps que ses ouvrages, qu'elle fit bientôt oublier, et en se déshéritant ainsi lui-même des conquêtes et des triomphes de notre littérature, il n'eut pas plus d'influence sur nos prédicateurs du grand siècle, que les anciens orateurs romains qu'il étoit si loin d'égaler.

XVIII. *De la révolution opérée par Bossuet dans la chaire.*

Enfin Bossuet parut : son talent se forma et se développa d'abord dans la chaire, où il obtint des succès distingués dès sa première jeunesse. On admire des beautés du plus heureux présage dans ses essais en ce genre; et l'on peut en citer pour exemple ce portrait si caractéristique et si fidèle de l'Oratoire, dans le quel il dit (1) « que

(1) Oraison funèbre du père Bourgoing, troisième général de la congrégation de l'Oratoire.

« l'amour du cardinal de Bérulle (1) pour
« l'Église, lui suggéra le dessein d'établir
« une compagnie, à laquelle il n'a point
« voulu donner d'autre esprit que l'esprit
« même de l'Église, ni d'autres règles que
« ses canons, ni d'autres supérieurs que ses
« évêques, ni d'autres liens que sa charité,
« ni d'autres vœux solennels que ceux du
« baptême et du sacerdoce. Là, une sainte
« liberté devient un engagement, et, selon
« le résumé très juste d'un grand magistrat,
« c'est un corps où tout le monde obéit, et
« où personne ne commande. »

On reconnoît sans doute beaucoup de perspicacité et beaucoup de justesse analytique dans un tableau si précis et si vrai. Mais on voit étinceler de temps en temps le génie lumineux et original de Bossuet, avec un tout autre éclat, dans ces mêmes compositions par lesquelles il débuta dans la chaire. On a très judicieusement observé, en étudiant le caractère unique de son talent, dès ses premiers essais oratoires, qu'*il semble que son beau naturel commence où la*

---

(1) Bossuet parle de lui, de son propre mouvement, dans son oraison funèbre de la reine d'Angleterre en 1669; et il exprime ainsi son admiration pour cet illustre cardinal : *Les prêtres de l'Oratoire, que le* GRAND PIERRE DE BÉRULLE *avoit conduits avec cette princesse, etc.* Une telle épithète décernée spontanément, avec cette solennité, par Bossuet au cardinal de Bérulle quarante ans après sa mort, seroit pour lui, indépendamment de toute autre gloire, un gage suffisant d'immortalité.

grandeur des autres finit. En voici un exemple tiré d'une superbe et frappante allégorie *, qu'il étoit seul capable d'inventer, de hasarder en présence d'une cour, et surtout de soutenir, d'un bout à l'autre, avec une si étonnante vigueur d'imagination : « La vie humaine, dit-il, est semblable à un chemin dont l'issue est un
« précipice affreux. On nous en avertit dès
« le premier pas ; mais la loi est portée, il
« faut avancer toujours. Je voudrois retour-
« ner en arrière. Marche ! marche ! Un poids
« invincible, une force irrésistible nous
« entraînent ; il faut sans cesse avancer
« vers le précipice. Mille traverses, mille
« peines nous fatiguent et nous inquiètent
« dans la route. Encore si je pouvois éviter
« ce précipice affreux ! Non, non ; il faut
« marcher, il faut courir : telle est la ra-
« pidité des années. On se console pourtant,
« parce que de temps en temps on rencon-
« tre des objets qui nous divertissent, des
« eaux courantes, des fleurs qui passent. On
« voudroit s'arrêter. Marche ! marche ! Et
« cependant on voit tomber derrière soi tout
« ce qu'on avoit passé : fracas effroyable !
« inévitable ruine ! On se console, parce
« qu'on emporte quelques fleurs cueillies
« en passant, qu'on voit se faner entre ses
« mains du matin au soir, et quelques fruits
« qu'on perd en les goûtant ; enchante-
« ment ! illusion ! Toujours entraîné, tu
« approches du gouffre affreux : déjà tout
« commence à s'effacer, les jardins moins
« fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs

« couleurs moins vives, les prairies moins
« riantes, les eaux moins claires : tout se
« ternit, tout s'efface. L'ombre de la mort
« se présente : on commence à sentir l'ap-
« proche du gouffre fatal. Mais il faut aller
« sur le bord. Encore un pas : déjà l'hor-
« reur trouble les sens, la tête tourne, les
« yeux s'égarent. Il faut marcher ; on vou-
« droit retourner en arrière ; plus de
« moyens : tout est tombé, tout est éva-
« noui, tout est échappé (1) ! »

Voilà bien l'imagination et l'éloquence de Bossuet ! Il y a des beautés de ce genre, des beautés du premier ordre dans tous les discours de sa jeunesse ; et quoiqu'il les ait ensuite surpassés par les compositions oratoires de sa maturité, où, éclipsant lui-même tout ce qu'il avoit fait briller avec moins d'éclat, il atteignit une si désespérante perfection, ces ouvrages seront toujours comptés parmi ses trésors littéraires. Bossuet ne déploya toute son éloquence dans des écrits publics, que vers sa quarantième année ; et dès que son talent se fut une fois montré dans toute sa splendeur, il en fit succéder les prodiges sans interruption et sans décadence jusqu'à la fin de sa carrière. Il me semble qu'il s'éleva pour la première fois, dans l'opinion de la France, à sa véritable hauteur, pour n'en plus déchoir, dans la lettre savante, lumineuse, fortement pensée et parfaitement écrite,

(1) Sermon pour le jour de Pâques.

qu'il adressa aux religieuses de Port-Royal, avant d'être évêque, pour les amener à la signature du formulaire. On vit alors le génie de l'érudition sacrée appliqué par Bossuet, avec le plus grand succès, à la dialectique théologique, comme Descartes avoit appliqué avec tant de gloire l'algèbre a la géométrie. Ce grand homme réunit ainsi au plus haut degré le double mérite qui le distingue éminemment, et que les anciens avoient caractérisé par une si ingénieuse allégorie; je veux dire, la beauté du talent oratoire, qu'ils comparoient à l'emblême de la main qui s'ouvre, et la puissance de la logique dans la force du syllogisme, qu'ils représentoient sous l'image du poing fermé. Mais ce n'est pas de ses triomphes dans le genre de la controverse que je dois m'occuper: je me borne ici à son éloquence.

Le sermon de Bossuet *sur l'unité de l'Église*, qu'il prêcha si à propos, avec le succès le plus inouï et le mieux mérité, à l'ouverture de l'assemblée à jamais glorieuse du clergé de France, en 1681, me paroît son plus beau discours pour la chaire, et, par conséquent, incomparablement le plus magnifique ouvrage de ce genre qui ait jamais été composé dans aucune langue. C'est une création oratoire absolument à part, un prodige d'érudition, d'éloquence, de sagesse et de génie. L'exorde est le plus admirable qu'il ait jamais fait: c'est la verve, l'inspiration, l'imagination, la magnificence d'allégorie d'un prophète. Je me proposois de

de citer ici les passages les plus frappans de ce chef-d'œuvre, je les avois notés ; et quand j'ai voulu y faire un choix, j'ai vu avec un enthousiasme mêlé de regrets que mon admiration impatiente du bonheur d'en expliquer toutes les sublimes beautés, comme je les sens, seroit obligé de le copier tout entier. Le moyen de choisir entre tant de pages sublimes qui se succèdent sans interruption ! le moyen d'en rien retrancher, quand tout fournit un commentaire intéressant, pour quiconque veut s'instruire, et se connoît en éloquence ! Il faut donc lire ce discours d'un bout à l'autre, et puis le relire encore, avec la certitude d'y découvrir toujours de nouveaux motifs de l'admirer.

Ce grand homme créa également un nouvel art, et en posa la borne dans le genre de l'oraison funèbre ; et par une heureuse singularité bien digne d'être remarquée, ce fut à l'âge de soixante ans qu'il eut la sagesse ou le bonheur de terminer sa carrière oratoire, en 1687 ; par le plus magnifique de ses éloges, l'oraison funèbre du grand Condé. On regrette pourtant, dans le ravissement qu'excite un si bel ouvrage, que durant les dix-sept dernières années de sa vie, Bossuet ait tenu si fidèlement la parole qu'il avoit donnée en chaire à son héros, en lui adressant ses derniers et pathétiques adieux, lorsque, rappelant la touchante leçon que lui donnoient dès-lors ses cheveux blancs, il dit à l'ombre auguste et chérie de ce prince, avec une voix in-

terrompue par ses sanglots, que cet éloge mettroit *fin à tous ces discours*. Je dis qu'on le regrette, non pour la gloire de Bossuet qui étoit alors à son comble, mais pour celle de la religion et de l'éloquence, qu'il auroit pu enrichir encore de tant d'autres chefs-d'œuvre.

Ce n'est pas ici le lieu de m'arrêter plus long-temps à ses sermons posthumes. J'ai assez témoigné, dans un autre écrit inséré dans ce recueil, la vive et profonde admiration qu'ils m'inspirent; et je me plais à la publier encore, parce qu'on aime toujours à multiplier ou à renouveler les hommages que l'on doit au génie.

Quelques siècles avant lui, S. Bernard et Gerson avoient honoré en France leur talent pour la chaire, par des sermons latins où l'on trouve de l'esprit, de la raison, de la méthode, assez de goût, et même quelquefois une douce éloquence. Tous ces genres de mérite se faisoient remarquer dans nos écrivains français, avant le milieu du dix-septième siècle, toutes les fois qu'ils empruntoient le bel idiome des anciens Romains, dont ils imitoient en même temps la sage manière d'écrire. Le mauvais goût les entraînoit dès qu'ils vouloient se servir de leur propre langue, qui n'étoit pas encore faite, du moins pour la littérature. Maillard, Menot, Corénus, Vallayer, et une foule d'autres prédicateurs dont les noms sont inconnus ou ridicules, *disputant*, dit

Massillon (1), *ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école, et mêlant à la parole sainte des termes qu'ils n'entendoient pas, ou des plaisanteries qu'on n'auroit pas dû entendre*, avoient avili l'éloquence de la chaire par un style abject, une érudition barbare, une mythologie indécente, de plates bouffonneries, et même quelquefois des expressions ou des images obscènes. Voilà la dégradation honteuse, dont le beau siècle de Louis XIV nous a enfin affranchis !

Avant d'entrer dans cette carrière, Bossuet s'étoit déjà exercé par les disputes de l'école, à la souplesse et à la vigueur de la lutte oratoire dans la controverse ; et il dut peut-être à la surveillance inexorable des protestants, cette justesse d'expression, ce ton noble, cette exactitude et cette force de raisonnement, enfin cet accord fidèle de la dialectique et de l'éloquence qui formèrent le caractère constant de tous ses discours. Voulez-vous connoître et mesurer la révolution qu'il opéra dans la chaire ? lisez les sermons de Bourdaloue, dont il fut le précurseur et le modèle. Un génie original et créateur se signale ainsi, dans chaque genre, par son école plus encore que par ses productions ; et ses disciples achèvent de développer son influence en devenant ses émules. C'est cette espèce de paternité littéraire, c'est cette noble et brillante

(1) Discours de réception à l'Académie Française.

postérité qui consacrent les grands noms, les séparent de la médiocrité toujours stérile, toujours solitaire, et perpétuent, comme une famille adoptive, les talens et les réputations du premier ordre dans les lettres comme dans les arts. Ainsi parmi nous la véritable tige de l'éloquence, d'où sortent de si magnifiques rameaux, c'est Bossuet, dont Bourdaloue a été l'un des premiers et des plus beaux ouvrages. Bossuet, en effet, ne me paroît jamais plus grand que lorsque je lis Bourdaloue, qui entra vingt ans après lui dans cette nouvelle route, où il sut se montrer original en l'imitant, et où il le surpassa en travail, sans pouvoir jamais l'égaler en éloquence et en génie.

Voulez-vous choisir dans des temps plus reculés un autre objet de comparaison? placez donc Bossuet entre les orateurs les plus illustres du seizième siècle (si toutefois il y en eut de tels à cette époque), et même du siècle suivant, sur lequel il domine avec tant de majesté. Par exemple, comparez le discours, déjà cité plus haut, qu'il prononça devant notre fameuse assemblée du clergé, au sermon que l'évêque de Bitonto avoit prêché, le troisième dimanche de l'avent 1646, à l'ouverture du Concile de Trente. Vous croirez qu'il y eut entre l'évêque de Bitonto et l'évêque de Meaux le même intervalle qui s'écoula depuis l'expulsion de Tarquin jusqu'au règne d'Auguste. La différence n'est cependant guère que d'un siècle; mais ces deux époques si voisines

l'une de l'autre, sont éloignées de toute la distance qui sépare la barbarie la plus grossière du goût le plus épuré.

J'ai eu, durant le cours de mes études oratoires, la curiosité de lire dans l'édition du Concile de Trente, faite à Louvain en 1567, tous les sermons qui furent prononcés au commencement de chaque session en présence de cette assemblée, la plus savante et la plus célèbre qui ait jamais illustré les fastes de l'Église. On y voit aussi quelques oraisons funèbres, et plus de trente autres discours qui furent prêchés par des évêques, par des docteurs de la faculté de Paris, ou par des moines. Celui de l'évêque de Bitonto est le seul qui ait conservé quelque réputation; et comme il est incomparablement le meilleur de la collection, c'est sur cette pièce qu'on peut juger de l'éloquence du seizième siècle. Ce sermon brille de loin en loin de quelques éclairs de beautés oratoires au milieu d'une épaisse fumée; mais il est écrit sans ordre et sans goût, et il offre quelquefois un mélange indécent de l'Écriture sainte et de la mythologie. L'évêque de Bitonto dit « que la nature nous a donné deux mains, « deux yeux et deux pieds, afin que l'homme « soit l'abrégé d'un concile, en se servant « à la fois de tous ses membres, parce « qu'une main en lave une autre, et que le « pied soutient l'autre pied (1) ». On citeroit

(1) *Quemadmodùm et ipsa natura, manus*

de ce discours vingt pages du même style, de la même couleur et du même genre d'esprit : il n'en faut qu'une seule pour apprécier le mérite d'un pareil orateur, quand on le rapproche de Bossuet. Ce n'est plus ainsi qu'il est permis de parler dans la chaire, depuis que ce grand homme en a fait le trône de la véritable et de la plus sublime éloquence.

XIX. *De l'interrogation.*

Aussi le temps, que Montaigne appelle le *grand justicier du passé*, le temps qui dévore toutes les réputations usurpées, ajoute-t-il chaque jour une nouvelle splendeur à l'auréole de cet immortel écrivain ; et j'observe avec joie que ce prince des orateurs, auquel on osoit autrefois comparer Fléchier dans les colléges, et dont le mérite prodigieux étoit indignement méconnu durant ma première jeunesse par je ne sais quelles coteries littéraires, est enfin universellement admiré depuis qu'on a renoncé au goût ridicule de l'*éloquence académique*, et que sa dénomination même a si heureusement disparu parmi nous. Il est, quoi qu'en puisse dire une vieille prévention, du moins

---

nobis geminas, geminosque oculos, pedes item geminos ideò dedisse videtur, ut quasi collecto concilio homo semper agat ; nam et manum lavat, pes pedem sustentat. Oratio Cornelii, ep. Bitont.

autant qu'un orateur peut et doit l'être, aussi soutenu et d'un aussi bon goût qu'il est sublime. La véhémence qui le caractérise, ainsi que Démosthène, me semble avoir sa principale source dans les interrogations accumulées qui leur sont si familières à l'un et à l'autre.

En effet, de toutes les figures oratoires, la plus dominante et la plus rapide, c'est l'interrogation; mais si on l'emploie dans le développement des principes sur lesquels le discours est appuyé, elle y répand une obscurité inévitable, et une espèce de déclamation et de vague qui dégoûte les bons esprits. C'est après une exposition lumineuse du sujet et des devoirs de l'homme, que les droits et les détails de la morale, animés par ce mouvement entraînant, mettent en scène, et, en quelque sorte, aux prises l'orateur et l'assemblée, imposent silence à tous les prétextes de la mauvaise foi, et aux vaines excuses de la foiblesse, frappent fortement les auditeurs, ajoutent le remords à la conviction, arment, pour ainsi dire, la loi contre la conscience, ou plutôt la conscience contre elle-même. C'est par des interrogations pressantes et réitérées que l'orateur, comme le poëte tragique, démontre et attaque, accuse et répond, affirme et prouve en employant les formules du doute, émeut et instruit, éclaire et confond, et porte le flambeau effrayant de la vérité jusqu'au fond d'une âme désabusée, à laquelle il ne reste plus ni erreurs, ni illusions, ni paroles, ni d'autre langue que

les larmes. Y a-t-il en éloquence une voie plus sûre pour remuer le cœur humain, que ces questions entassées, dont on n'a pas besoin d'attendre la réponse, parce qu'elle est inévitable et uniforme ? Peut-on mieux ménager l'orgueil du coupable, qu'en lui épargnant la honte d'un reproche personnel, au moment même où on l'attaque directement, et où le ministre du ciel le devine sans le connoître, en l'environnant de tous les côtés du souvenir ou du tableau de ses vices? Connoissez-vous une éloquence plus poignante et plus intime ? Eh ! comment donneroit-on plus de force à la vérité, plus de poids à la raison, qu'en se bornant au simple droit d'interroger une conscience d'autant plus éloquente contre elle-même, qu'elle reste muette pour l'assemblée dans le monologue du remords ? comment le malheureux accusé peut-il échapper à un orateur qui lui ferme toutes les issues par lesquelles il cherche à s'éviter lui même ; à un orateur qui le choisit pour juge, et pour juge unique et suprême, et pour juge secret, dans le fo[illegible] le plus caché de son propre cœur ? Qu'opposera-t-il, si les questions générales dont il fait lui seul autant d'accusations individuelles, se précipitent, se rapprochent, s'enchaînent, se fortifient ; et si à ces inculpations accablantes succède tout à coup une grande et touchante explosion d'intérêt et de pitié, qui à la suite de tant de tortures vient calmer ou plutôt agiter dans un autre sens son imagination, en lui faisant éprouver par des paroles de

paix et d'amour la plus attendrissante émotion du cœur, et retentit au fond de ses entrailles, comme un cri de grâce, comme un jugement solennel de pardon et de miséricorde, que la religion se hâte d'annoncer au coupable après l'avoir ainsi confondu ? Telle est cette fameuse et sublime apostrophe que Massillon adresse à l'Éternel dans son sermon sur le petit nombre des prédestinés : *O Dieu ! où sont vos élus ?* Ces paroles si simples, mais si terribles, répandent une épouvante glaciale et muette comme le désespoir. Chaque auditeur se place lui-même dans le dénombrement des réprouvés qui a précédé ce trait ; il n'ose plus répondre à l'orateur qui lui demande et redemande s'il est du nombre des justes qui ont conservé leur innocence, ou des pénitens qui l'ont recouvrée aux yeux de la justice divine, et dont les noms seront seuls écrits dans le livre de vie ; et rentrant avec effroi dans son cœur qui s'explique, pour lui du moins, par sa foi et par ses remords, le pécheur consterné croit entendre d'avance l'arrêt irrévocable de sa réprobation.

Le peintre le plus vrai et le plus éloquent du cœur humain, Racine qui en connoissoit si bien tous les secrets et tous les leviers, Racine procède presque toujours par interrogations dans les situations passionnées ; et cette figure donne aussitôt la plus vive rapidité à son style, anime, abrége et échauffe tous ses raisonnemens, qui ne sont jamais ni froids, ni languissans, ni abstraits. Quels coups de tonnerre que ces

interrogations si courtes, si promptes, et si terrassantes d'Hermione à Oreste, qu'elle écrase par son désaveu, au moment même où il s'attend à être récompensé du meurtre qu'elle lui a commandé, en lui promettant sa main à ce prix :

Pourquoi l'assassiner ? Qu'a-t-il fait ? A quel titre ?
Qui te l'a dit ?.................................

Eh ! pourquoi, dirai-je ici, pourquoi donc l'éloquence sacrée ne seroit-elle pas susceptible de la même véhémence dans les sujets et dans les situations pathétiques ? Le succès de ce mouvement oratoire est infaillible en chaire, quand il est bien placé : c'est le langage naturel d'une âme profondément émue ; et si l'on veut en admirer un autre exemple consacré par l'autorité d'un grand maître, il en est un fameux qui doit se présenter ici à l'esprit de tous les lecteurs. On connoît ce beau début de Cicéron, qui, ne pouvant contenir la vive indignation de son zèle patriotique, s'élance brusquement sur Catilina, et le renverse aussitôt par l'impétuosité de ses interrogations : « Jusques à quand abuseras-tu, Catilina, de notre patience ? Combien de temps « serons-nous encore l'objet de ta fureur ? « Jusqu'où prétends-tu pousser ton audace « criminelle ? Ne reconnois-tu pas à la garde « qu'on fait continuellement dans la ville, « à la frayeur du peuple, au visage irrité « des sénateurs, que tes pernicieux desseins « sont découverts ? Crois-tu que j'ignore ce

« qui s'est passé la nuit dernière ? N'as-tu « pas distribué les emplois, et partagé toute « l'Italie avec tes complices (1)? » Voilà l'éloquence ! voilà la nature ! c'est en parlant ainsi son langage que l'orateur perce de ses traits, dans toute sa profondeur, un cœur assiégé de remords. Quand on lit ces foudroyantes Catilinaires, on applique sans cesse à Cicéron ce qu'il a dit de Démosthène, ce que je me plais à répéter ici pour lui en faire hommage à lui-même, en gravant avec tout l'enthousiasme qu'inspirent leurs chefs-d'œuvre, les noms immortels des deux orateurs d'Athènes et de Rome sur la dernière borne de l'art oratoire. IL REMPLIT, dit-il, L'IDÉE QUE JE ME SUIS FORMÉE DE L'ÉLOQUENCE, ET IL ATTEINT CE BEAU IDÉAL, CE HAUT DEGRÉ DE PERFECTION QUE J'IMAGINE, MAIS DONT JE N'AI JAMAIS TROUVÉ D'AUTRE EXEMPLE.

---

(1) *Quousque tandem abutere, Catilina, patientiâ nostrâ ? quamdiù etiam furor iste tuus nos eludet ? quem ad finem sese effrenata jactabit audacia ? Nihil ne te nocturnum præsidium palatii, nihil urbis vigiliæ, nihil timor populi, nihil concursus bonorum omnium, nihil hic munitissimus habendi senatûs locus, nihil horum ora vultusque moverunt ? Patere tua consilia non sentis ? Quid proximâ, quid superiore nocte egeris, ubi fueris, quos convocaveris, quid consilii ceperis, quem nostrum ignorare arbitraris ? etc.* In Catil. Orat. 1.

XX. *De l'éloquence de M. Bridaine.*

S'il reste encore parmi nous quelques traces de cette éloquence antique et nerveuse, qui n'est autre chose que le premier cri de la nature imité ou répété par l'art, c'est dans les missions, c'est dans les campagnes qu'il faut aller en chercher des exemples. Là des hommes apostoliques véritables et dignes orateurs du peuple, doués d'une imagination forte et hardie, ne connoissent point d'autres succès que les conversions, point d'autres applaudissemens que les larmes. Quelquefois dénués de goût, ils descendent à des détails trop familiers, j'en conviens; mais ils font brèche; mais ils arrivent au but; mais ils vont se placer au milieu des consciences; mais ils enflamment l'imagination; mais tout est ou devient peuple en leur présence : ils frappent fortement les sens, la multitude les suit et les écoute avec enthousiasme, enfin plusieurs d'entr'eux ont des traits sublimes; et un orateur ne les entend point sans utilité, quand il sait observer et reproduire les grands effets de l'art.

J'ai regretté souvent avec surprise, pour l'intérêt de l'éloquence, autant que pour le triomphe du ministère, que la chaire, si riche parmi nous en chefs-d'œuvre, ne se fût point encore illustrée au même degré dans la carrière des missions; dont Fénélon eût été si digne de nous donner la *poétique*, au retour de son premier apostolat

dans les campagnes de l'Aunis et de la Saintonge. Depuis saint Vincent de Paul, qui s'étoit signalé par de grands succès, nous avons eu plusieurs missionnaires renommés en France ; mais, soit que leurs sermons fussent improvisés, soit que ces compositions, séparées de l'action et de l'organe qui en cachoient les négligences et en formoient le prestige, n'aient pu soutenir la nudité de l'impression, leurs talens sont morts avec eux ; et toutes ces réputations viagères ont dû s'éteindre avec les générations contemporaines, puisqu'elles n'ont eu pour appui et pour garantie que le souffle évanoui de la parole. Nous n'avons encore aucun ouvrage classique pour ce ministère, qui a été beaucoup plus et beaucoup mieux cultivé en Italie. Le Parfait Missionnaire écrit n'existe donc pas encore dans notre littérature sacrée, pour les jeunes orateurs qui voudroient suivre cette carrière. Si jamais la Providence nous destinoit un pareil modèle, ce ne seroit probablement pas à Paris qu'il se formeroit ; car un grand talent de cet ordre, qui n'arriveroit point déjà exercé et même célèbre dans cette capitale, y prendroit infailliblement une autre direction.

L'homme de ce siècle le plus justement prôné parmi les missionnaires français, M. Bridaine, étoit né avec une éloquence populaire, pleine de verve, d'images et de mouvemens. Nul n'a possédé aussi éminemment que lui le rare talent de s'emparer d'une multitude assemblée. Il avoit un si

puissant et si heureux organe, qu'il rendoit croyables tous les prodiges que l'histoire nous raconte de la déclamation des anciens; et il se faisoit entendre aussi aisément de dix mille personnes en plein air, que s'il eût parlé sous la voûte du temple le plus sonore. On remarquoit dans tout ce qu'il disoit une éloquence naturelle qui jaillissoit des sources du génie; des élans dont la vigueur agreste découvroit plus de talent et plus d'idées que l'indigence superbe de l'imitation; des tours naturellement oratoires: des métaphores très hardies; des pensées brusques, neuves et frappantes; une élocution très simple, mais assez noble dans sa popularité; un art parfait d'exciter et de soutenir l'attention du peuple, qui ne se lassoit jamais de l'entendre; des apologues ingénieux, attachans et quelquefois sublimes, le secret merveilleux d'égayer pieusement ses auditeurs et de les faire pleurer à volonté; l'accent de l'indulgence mêlé aux cris déchirans d'une indignation douloureuse; tous les caractères d'une riche imagination; des beautés originales et inconnues, que les règles des rhéteurs n'ont jamais devinées; quelques traits ravissans, parfois même des morceaux entiers traités avec un soin qui tempéroit son imagination, et dans lesquels la régularité de sa composition attiédissoit sensiblement sa chaleur ordinaire. On peut se souvenir encore de lui avoir entendu répéter le début du premier sermon qu'il prêcha dans l'église de Saint-Sulpice, à Paris, en 1751. La plus

haute compagnie de la capitale voulut l'entendre par curiosité. En arrivant à la chaire, Bridaine aperçut dans l'assemblée plusieurs évêques, un grand nombre de personnes décorées, une foule innombrable d'ecclésiastiques ; et ce spectacle, loin de l'intimider, lui inspira l'exorde qu'on va lire, et qui, dans son genre, ne paroîtra peut-être pas indigne de Bossuet ou de Démosthène.

« A la vue d'un auditoire si nouveau pour « moi, il semble, mes frères, que je ne « devrois ouvrir la bouche que pour vous « demander grâce en faveur d'un pauvre « missionnaire, dépourvu de tous les talens « que vous exigez quand on vient vous par- « ler de votre salut. J'éprouve cependant « aujourd'hui un sentiment bien différent ; « et si je me sens humilié, gardez-vous de « croire que je m'abaisse aux misérables in- « quiétudes de la vanité : comme si j'étois « accoutumé à me prêcher moi-même ! « A Dieu ne plaise qu'un ministre du ciel « pense jamais avoir besoin d'excuse auprès « de vous ! car, qui que vous soyez, vous « n'êtes tous comme moi, au jugement de « Dieu, que des pécheurs. C'est donc uni- « quement devant votre Dieu et le mien que « je me sens pressé dans ce moment de frap- « per ma poitrine. Jusqu'à présent j'ai pu- « blié les justices du Très-Haut dans des « temples couverts de chaume. J'ai prêché « les rigueurs de la pénitence à des infor- « tunés dont la plupart manquoient de pain ! « J'ai annoncé aux bons habitans des cam-

« pagnes les vérités les plus effrayantes de
« ma religion ! Qu'ai-je fait ? Malheureux !
« J'ai contristé les pauvres, les meilleurs
« amis de mon Dieu ! j'ai porté l'épouvante
« et la douleur dans ces âmes simples et
« fidèles que j'aurois dû plaindre et conso-
« ler ! C'est ici, où mes regards ne tom-
« bent que sur des grands, sur des riches,
« sur des oppresseurs de l'humanité souf-
« frante ou sur des pécheurs audacieux et
« endurcis : ah ! c'est ici seulement, au
« milieu de tant de scandales, qu'il falloit
« faire retentir la parole sainte dans toute
« la force de son tonnerre, et placer avec
« moi dans cette chaire, d'un côté la mort
« qui vous menace, et de l'autre mon grand
« Dieu qui doit tous vous juger. Je tiens
« déjà dans ce moment votre sentence à la
« main. Tremblez donc devant moi, hom-
« mes superbes et dédaigneux qui m'écou-
« tez ! l'abus ingrat de toutes les espèces
« de grâces, la nécessité du salut, la cer-
« titude de la mort, l'incertitude de cette
« heure si effroyable pour vous, l'impéni-
« tence finale, le jugement dernier, le pe-
« tit nombre des élus, l'enfer, et par-des-
« sus tout, l'éternité ! l'éternité ! Voilà les
« sujets dont je viens vous entretenir, et
« que j'aurois dû sans doute réserver pour
« vous seuls. Eh ! qu'ai-je besoin de vos
« suffrages, qui me damneroient peut-être
« sans vous sauver ? Dieu va vous émouvoir,
« tandis que son indigne ministre vous par-
« lera ; car j'ai acquis une longue expé-
« rience de ses miséricordes. C'est lui-même,

« c'est lui seul qui, dans quelques instans,
« va remuer le fond de vos consciences.
« Frappés aussitôt d'effroi, pénétrés d'hor-
« reur pour vos iniquités passées, vous vien-
« drez vous jeter entre les bras de ma cha-
« rité, en versant des larmes de componc-
« tion et de repentance ; et à force de re-
« mords, vous me trouverez assez éloquent. »

Qui ne sent, en lisant et après avoir lu un pareil exorde, combien cette éloquence de l'âme est au-dessus des froides prétentions du bel-esprit moderne ? En s'excusant, pour ainsi dire, d'avoir prêché sur l'enfer dans les villages, Bridaine regrettoit apostoliquement d'avoir été trop menaçant ou trop sévère au milieu des pauvres et bons habitans des campagnes : il se mettoit par ce zèle courageux à sa véritable place ; il prenoit hautement sur son imposant auditoire tout l'ascendant qu'il avoit à craindre lui-même ; il exerçoit dès son début toute l'autorité qui appartenoit à son ministère, et il préparoit ainsi tous les cœurs aux terribles vérités qu'il se proposoit d'annoncer. Ce ton mâle et fier avec mesure lui donnoit le droit de tout dire. Plusieurs personnes dignes d'en juger ont encore présens à leur mémoire quelques traits de son sermon sur l'éternité, où il avoit pris pour texte ce verset des psaumes : *Annos æternos in mente habui*, et qui étoit divisé en trois points : *Il y a une éternité* : *nous touchons à l'éternité* : *nous sommes les maîtres de notre éternité*. Une tradition récente nous a conservé le souvenir de l'effroi prodigieux qu'il répandoit

dans l'assemblée, lorsque, mêlant, selon son usage, des comparaisons populaires et frappantes à des conceptions sublimes, il s'écrioit : « Eh ! sur quoi vous fondez-vous « donc, mes frères, pour croire votre der- « nier jour si éloigné ? Est-ce sur votre jeu- « nesse ? Oui, répondez-vous : je n'ai encore « que vingt ans, que trente ans. Ah ! vous « vous trompez du tout au tout. Non, ce « n'est pas vous qui avez vingt ou trente « ans : c'est la mort qui a déjà vingt ans, « trente ans d'avance sur vous, trente ans « de grâce que Dieu a voulu vous accorder « en vous laissant vivre, que vous lui devez, « et qui vous ont rapproché d'autant du « terme où la mort doit vous achever. Pre- « nez-y donc garde, l'éternité marque déjà « sur votre front l'instant fatal où elle va « commencer pour vous. Eh ! savez-vous ce « que c'est que l'éternité ? c'est une pen- « dule dont le balancier dit et redit sans « cesse ces deux mots seulement dans le « silence des tombeaux : Toujours, jamais ! « Jamais, toujours ! Et toujours ! Pendant « ces effroyables révolutions, un réprouvé « s'écrie : Quelle heure est-il ? Et la voix « d'un autre misérable lui répond, *l'éter- « nité !* » L'organe tonnant de Bridaine ajoutoit, dans ces occasions, une nouvelle énergie à son éloquence; et l'auditoire, accablé par l'impétuosité de son action et la puissance de ses figures, étoit alors consterné devant lui. Le silence profond qui régnoit dans l'assemblée, surtout quand il prêchoit, selon sa coutume, à l'entrée de

la nuit, étoit interrompu de temps en temps par des soupirs longs et lugubres, qui partoient à la fois de toutes les extrémités du temple, dont les voûtes retentissoient enfin de cris inarticulés et de profonds gémissemens. Ces accens d'une douleur sourde et étouffée se démêloient dans le lointain, au milieu des agitations du remords qui faisoit éclater bientôt son action secrète et profonde sur les consciences, par les coups soudains et redoublés dont chacun frappoit alors sa poitrine. Orateurs, qui ne songez qu'à votre seule renommée, reconnoissez ici votre maître! tombez aux pieds de cet homme apostolique, et apprenez d'un missionnaire ce que c'est que la véritable éloquence! Le Peuple! le peuple! voilà le véritable, le premier juge de votre talent, et, dans votre carrière, l'infaillible et suprême dispensateur de la gloire!

Bridaine trouvoit dans son zèle même, l'art merveilleux de se concilier, de soutenir et de ranimer l'attention de la multitude pendant toute la durée de ses plus longs sermons (1). Il savoit en varier sans cesse le

(1) Quand ses conférences excédoient la mesure ordinaire, il profitoit des intervalles de repos qui en séparoient les différens points, pour soulager et ranimer l'attention par des cantiques spirituels qui faisoient briller dans un autre genre sa très belle voix, et que le peuple répétoit en chœur. D'autres fois il bénissoit hautement le ciel, en remerciant et en félicitant ses innombrables auditeurs de l'attention pieuse

ton et la couleur, pour mieux fixer l'intérêt de son auditoire. A la suite de ses tirades les plus véhémentes ou les plus pathétiques, il prenoit tout à coup un air calme : il changeoit de marche et de route pour arriver à son but ; et ce relâche apparent n'étoit qu'un nouveau moyen oratoire d'enfoncer plus avant, et de retourner dans tous les sens le trait dont son éloquence cachoit et augmentoit ainsi la force, en le poussant au fond de tous les cœurs. On verra dans un moment sa théorie en action. Cette espèce de délassement de l'orateur missionnaire préparoit ainsi l'auditoire, par un court intervalle de repos, au récit très adroit et très intéressant d'une allégorie parfaitement adaptée à son sujet, sans qu'on pût soupçonner jamais son intention, avant le dénouement de l'espèce de drame dont il se réservoit le secret. C'étoient des apologues qu'il tiroit d'une allusion ou d'une parabole

---

avec laquelle ils daignoient l'entendre ; il en rapportoit toute la gloire à leur amour pour la religion ; il disoit qu'il n'avoit jamais vu nulle part la parole de Dieu écoutée avec plus de respect et de foi ; qu'il en étoit édifié et consolé ; qu'un pareil recueillement lui donnoit la plus haute idée de son auditoire et de son ministère, et devenoit pour lui-même une instruction dont il conserveroit toujours le souvenir. Le peuple n'étoit pas insensible au compliment, et se montroit vivement satisfait de l'*honnêteté du missionnaire*, dont le sermon étoit ensuite toujours trop court à son gré. (Voyez, à la fin du volume, la note n° 2.)

de l'Écriture, des voyages des Missions Étrangères, de la Vie des Saints, de l'Histoire Ecclésiastique, de son imagination, ou de sa mémoire toujours inépuisable en ce genre si propre à piquer la curiosité des auditeurs, et dans lequel il savoit être familier avec éloquence.

Je peux en citer un exemple qui ne manquoit jamais de produire un très grand effet dans sa conférence sur la communion indigne.. Après avoir tonné avec toute la puissance de son zèle, de son talent et de son organe, contre les sacriléges, il s'arrêtoit; il se séparoit, pour ainsi dire, de son auditoire : il regardoit fixement l'autel en levant ses deux mains jointes : il sembloit absorbé dans le respect et dans la douleur devant le tabernacle. Ce silence frappoit encore plus que ses paroles; il l'interrompoit tout à coup, en disant lentement, les yeux fermés, avec cette demi voix qu'il savoit si bien affoiblir, au lieu de la rendre plus sonnante, quand il vouloit commander une grande attention : *Les aveugles ! les ingrats !....... Que leur dirois-je de plus, s'ils ne partagent pas d'eux-mêmes les transes de ma foi ?......* « Dieu, poursuivoit-il en s'as-
« seyant ou plutôt en paroissant succom-
« ber à son abattement, Dieu réveille en ce
« moment dans mon esprit le souvenir d'une
« histoire édifiante, dont vous avez tous
« autant besoin que moi, pour soulager vo-
« tre piété du récit et du poids de ces hor-
« ribles profanations. Il y avoit donc, mes
« frères, très loin d'ici, dans une ville que

« je ne dois point nommer, pour ne pas
« vous faire connoître les parties intéres-
« sées, il y avoit, dis-je, un jeune homme
« d'une très grande famille, d'une parfaite
« conduite, de la plus belle espérance, et
« qui jouissoit dans tout le pays de la meil-
« leure réputation. C'étoit un fils unique
« connu par son excellent cœur, et qui fai-
« soit la gloire et les délices de ses parens.
« Il arriva que d'autres jeunes gens de son
« âge, avec lesquels il n'avoit aucune liai-
« son, se compromirent, de la manière la
« plus grave, dans une très mauvaise affaire
« avec sa propre famille, qui voulut absolu-
« ment en avoir justice. On leur fit donc
« leur procès, qui fournit bientôt assez de
« preuves pour les pouvoir tous condamner
« à mort. La désolation étoit universelle
« dans la ville, où ils devoient subir leur
« triste sort au milieu de la place publique.
« Notre charitable jeune homme en fut tou-
« ché, et ne voyant point d'autre moyen
« d'obtenir leur grâce, poussé par son bon
« naturel, il sut si bien s'y prendre, que
« par un effort de la générosité la plus ex-
« traordinaire, il intervint comme partie
« principale dans ce procès criminel, en se
« substituant lui-même à cette troupe de
« malheureux. Ce n'est pas tout. Il faut vous
« dire encore qu'il étoit le fils du seigneur
« du lieu; il poussa donc la charité jusqu'à
« se faire charger judiriquement, et à se
« charger par son propre fait de toute la res-
« ponsabilité du crime qu'ils avoient com-
« mis, paroissant ainsi l'unique criminel aux

« yeux de la justice ; de sorte que les juges
« ne virent plus et ne durent effectivement
« plus voir que lui seul à poursuivre et à
« punir.

« On l'admira, on le plaignit. Mais la ri-
« gueur des formes et la lettre de la loi obli-
« gèrent les magistrats de prononcer contre
« lui, quoique à regret, un arrêt de mort.
« Ce fut une consternation générale. Le jour
« de l'exécution est fixé au lendemain. Par
« une disposition de la Providence, au mo-
« ment où le bourreau arrive sur la place
« pour préparer l'échafaud, il est frappé
« lui-même de mort subite en présence de
« tout le peuple. On s'écrie sur-le-champ
« de tous les côtés que c'est une déclaration
« manifeste du ciel, et qu'il faut absolu-
« ment faire grâce au pauvre patient, vic-
« time volontaire du dévouement le plus
« héroïque. Tous les cœurs déchirés pous-
« sent à la fois le même cri en sa faveur.
« Mais tout à coup un autre jeune homme
« fait entendre sa voix au milieu de la mul-
« titude : c'étoit précisément l'un des com-
« plices impliqués dans le même procès cri-
« minel, et auquel un si beau sacrifice ve-
« noit de sauver la vie. Personne ne se pré-
« sente, dit-il, pour dresser l'échafaud :
« eh bien ! je prends sur moi ce soin. Il n'y
« a point de bourreau ! j'en ferai les fonc-
« tions, et je me charge du supplice. Tout
« le monde frissonna d'horreur, comme
« nous tous tant que nous sommes ici pré-
« sens, en entendant une proposition si bar-
« bare, que les juges n'étoient pas en droit

« de rejeter. Il se mit donc à l'œuvre, et la
« sentence fut exécutée. Vous frémissez,
« mes frères ! A la bonne heure ! Mais je
« suppose que vous me comprenez. Ce jeune
« homme si intéressant qui vient de mourir
« en quelque sorte devant vous pour le salut
« de ses frères, savez-vous qui c'est ? C'est
« Jesus-Christ en son état de victime tou-
« jours vivante dans le sacrement de l'eu-
« charistie ! Et ce bourreau d'office, ce
« bourreau volontaire, qui est-il ? C'est vous
« tous, pécheurs sacriléges qui m'écoutez.
« Jesus-Christ, votre rédempteur et le mien,
« s'étoit donné pour vous une seconde vie
« par le testament et par le prodige de son
« amour. Il sembloit pour toujours à l'abri
« d'une nouvelle mort dans ce tabernacle.
« C'est vous tous, malheureux Judas, c'est
« vous qui avez renouvelé son supplice
« après sa résurrection; c'est vous qui, par
« vos communions en état de péché mor-
« tel, avez dit, sinon en paroles, au moins
« par le fait, ce qui est pis encore : Tirez
« Jesus Christ du fond de ce sanctuaire où
« il est caché sous les voiles eucharisti-
« ques : livrez-le moi sur cette table sainte :
« c'est moi qui vais le sacrifier de nouveau :
« c'est moi qui veux élever de mes mains
« sa croix sur un autre Calvaire : c'est moi
« qui me charge d'être son bourreau ! »

Un prédicateur à la mode se donneroit bien de garde de hasarder un pareil mouvement d'éloquence, si son talent lui en suggéroit l'idée; mais heureusement Bridaine osoit être sublime. Ces suppositions oratoires

oratoires réussissent toujours, et font un merveilleux effet dans la chaire. C'est l'une des parties les plus brillantes de l'abbé Poulle, qui s'enrichissoit à propos de ces hypothèses si favorables aux orateurs. Entr'autres exemples de son art et de ses succès dans l'heureux emploi de cette figure, on peut voir, dans son sermon sur la parole de Dieu, le parti qu'il sait en tirer, en se demandant à lui-même, et en développant ce que pourroit penser du ministère évangélique un sauvage à qui notre religion et notre langue seroient inconnues, et qui entreroit tout à coup dans le temple, s'il vouloit deviner l'objet du discours par l'émotion du prédicateur et par l'indifférence de l'auditoire. « Cet infidèle, dit-il, ne « s'imagineroit-il pas, en voyant le prédica« teur si ému et les auditeurs si tranquilles, « que c'est ici un criminel déjà condamné, « qui tâche par toutes sortes de moyens « d'attendrir et de fléchir une multitude de « juges insensibles à son infortune ? » Cet apologue, rendu en quelque sorte magique par l'action de l'orateur, excitoit une commotion d'enthousiasme dans l'assemblée ; j'en indique ici le trait principal sans oser en rapporter l'ensemble, si près de la véhémence dramatique de Bridaine, qui en éclipseroit trop l'éclat.

XXI. *Du choix des sujets.*

Le succès de ce genre d'éloquence populaire est infaillible, quand on réunit à un

organe éclatant des poumons assez robustes pour en soutenir l'énergie, et un tact assez délicat pour en éviter les écueils; d'où il faut conclure qu'il y a une étrange et fatale méprise à rejeter du ministère sacré ces sujets effrayans qui allument l'imagination du prédicateur comme des auditeurs, et mettent à la fois en mouvement toutes les consciences. Outre que la religion est fondée sur ces vérités terribles dont ses ministres ne sauroient éluder l'exposition, et qu'on redoute d'autant plus d'entendre qu'elles seroient plus efficaces pour opérer des conversions éclatantes; à ne les considérer même ici que sous les seuls rapports de l'éloquence et pour l'unique intérêt du talent, je ne connois point de matières qui ouvrent un plus vaste champ à l'art oratoire, et l'orateur chrétien qui les dédaigne, ou ne sait pas en enrichir ses compositions, renonce évidemment à ses plus grands avantages. Le véritable beau, le beau idéal de tous les arts libéraux, ne se trouve que dans la haute sphère du culte, de la langue, des idées, des sentimens et des images de la religion.

Mais lorsqu'on présente ces objets de terreur à une assemblée de fidèles, on ne sauroit trop se dire à soi-même qu'il vaudroit mieux laisser les pécheurs dans l'apathie, que de les précipiter dans le désespoir; que passer le but, ce n'est plus l'atteindre; que l'Évangile est une loi de charité, et non pas un code de fureur; que le rigorisme désolant d'une morale outrée seroit un

démenti donné par l'orgueil et par l'ignorance à celui qui a dit que son joug étoit doux et son fardeau léger ; que les hommes étant malheureusement si foibles, et leur nature revenant simplement à son propre fonds toutes les fois qu'elle pèche, leurs fautes doivent inspirer plus de commisération que de courroux ; qu'un prédicateur n'est point le ministre des vengeances du ciel, mais l'heureux interprète de ses miséricordes ; qu'au lieu de rebuter les pécheurs, il doit donc les toucher, les attirer, les ramener par la crainte à l'amour, s'interposer entre le juge et les coupables, pour obtenir grâce et pardon à tous les malheureux qui se repentent avec un cœur brisé de douleur, ne menacer jamais que pour attendrir, enfin tempérer toujours la rigueur de la loi par l'attrait de la clémence. Ah ! sans doute, il seroit trop dur et trop triste de ne faire entendre que des menaces et des anathêmes à des hommes qu'on gagne beaucoup plus sûrement par des espérances et par des consolations !

Choisissez de préférence, mais avec cette mesure, et sans craindre qu'ils fassent déroger votre talent, des sujets religieux et vastes qui vous placent au milieu de la conscience de vos auditeurs, et qui, en les environnant sans cesse de l'horizon de l'éternité, embrassent tous les grands intérêts de l'homme chrétien. Méfiez-vous de ces sujets intermédiaires qui circonscrivent l'orateur dans des bornes trop étroites, qui ne tiennent à aucun précepte de l'Évangile,

et qu'on ne peut lier à la religion par les fils les plus minces qu'à force de subtilité, ou qui rentrent dans tous les autres discours de morale ; de ces sujets frivoles dont la surface paroît brillante, mais qui ne présentent plus, quand on veut les approfondir, qu'une pointe sans base, un angle étroit, des détails trop fins et trop déliés pour les grands tableaux qu'aime l'éloquence, des bienséances plutôt que des devoirs, ou la matière d'une lettre et d'un fragment, mais non pas le fond d'un sermon ; de ces sujets bizarres, qui ne sont pour la multitude, comme pour l'orateur lui-même, que les jeux d'un esprit à facettes, et font de la morale une pompeuse déclamation à laquelle le cœur est trop étranger pour y trouver sa part ; de ces sujets philosophiques, également étrangers à la religion et à l'éloquence, plus dignes du portique ou du lycée que de la chaire évangélique, étonnée de faire entendre au peuple chrétien des discours auxquels un orateur cosmopolite n'auroit besoin de faire aucun changement pour les débiter avec la même convenance dans les mosquées de Mahomet ou dans les pagodes des Indes ; enfin, de ces sujets que l'on croit neufs et piquans, et qui ne sont que recherchés et stériles, et où l'on ne tâche de montrer tant d'esprit que parce qu'on est dépourvu de talent.

Dilatez donc, vous dit Bossuet (1), *dilatez*

(1) Dans la cent cinquante et unième de ses Lettres de Piété.

vos talens du côté du ciel. Il reste encore aux orateurs chrétiens plusieurs beaux sujets à créer, et on peut tous les rajeunir, mais il ne faut pas avoir la prétention de les traiter, quand ils ne viennent point se présenter naturellement à l'esprit et solliciter, pour ainsi dire, sa préférence par l'attrait et l'inspiration du goût. Étudiez d'abord le caractère dominant de votre génie; et après en avoir essayé les facultés sur divers sujets de raisonnement, d'imagination, de sentiment, suivez avec constance le genre auquel vous êtes le plus propre, et vers lequel la nature elle-même vous attire; mais ne craignez point de vous rendre indigent et trivial en suivant les routes battues. Un orateur fécond découvre toujours de nouveaux trésors dans une morale confrontée avec l'ensemble de la religion, et développée par la connoissance du monde et des hommes.

Eh! pourquoi hésiteriez-vous de travailler sous de nouveaux rapports des matières qui ont été déjà traitées avec succès? Seroit-ce parce que nos grands maîtres s'étant emparés de leurs beautés les plus frappantes, et ayant moissonné ce terrain vierge dans la première abondance du défrichement, ils en auroient assez épuisé la fécondité, pour vous réduire à ne pouvoir plus que glaner humblement à leur suite? Cultivez avec la même ardeur les champs qui les ont enrichis, et vous leur rendrez cette fertilité primitive. Autant vaut l'orateur, autant vaudra le sujet. Soyez de bonne foi:

si vous ne connoissiez point ces plans lumineux, ces idées originales, ces tableaux touchans, ces rapprochemens sublimes, que vous admirez dans leurs écrits avec tant de justice, les auriez-vous conçus de vous-mêmes ? La supériorité des modèles doit enflammer le génie, au lieu de décourager l'émulation. Si Bossuet, Bourdaloue, Massillon, revenoient sur la terre, pensez-vous que leur talent créateur, embarrassé par leurs premiers chefs-d'œuvre, ne sût pas en enfanter de nouveaux, et que ces immortels orateurs ne parvinssent point encore aujourd'hui à égaler leurs plus imposans titres de gloire ? Du génie, du travail et du zèle ! et les sujets qui paroissent épuisés recevront de vos méditations une nouvelle vie ; et l'orateur qui saura être original en imitant ces écrivains inventeurs, renouvellera leurs prodiges en partageant leurs triomphes.

L'apologie de la religion ouvre un champ vaste et fertile à l'éloquence sacrée. C'est un genre en quelque sorte nouveau dont Massillon a su enrichir son Grand Carême, par ses deux chefs-d'œuvre *sur la vérité de la religion* et *sur la certitude d'un avenir*. Mais les jeunes orateurs ne doivent point débuter par de pareils sujets, réservés à la plénitude de l'instruction et à la maturité du talent. Si les sermons ne portoient pas la lumière et la conviction dans tous les esprits, ils pourroient y affoiblir les fondemens de la foi. On ne doit jamais se permettre aucun raisonnement foible, aucune solution vacil-

lante des difficultés qu'on se propose à soi-même, de peur que l'auditeur ne retînt beaucoup mieux l'objection que la réponse. Bannissez aussi de ces discussions publiques la sécheresse de l'argumentation, pour y substituer l'éloquence du raisonnement. Ne mésalliez jamais votre ministère apostolique avec l'étalage d'une érudition aussi ambitieuse que facile à compiler, et avec ces abstractions métaphysiques inaccessibles à l'intelligence commune, et même à la perspicacité des auditeurs les plus instruits, durant le cours rapide du débit oratoire. C'est surtout avec les armes de la charité que vous devez défendre la vérité dans nos temples, en vous interdisant sévèrement les diatribes et les injures contre des adversaires qu'on n'a jamais besoin d'outrager, quand on sait les combattre.

La manière la plus triomphante de défendre la religion en chaire, consiste surtout à bien attaquer l'incrédulité, en l'environnant sans cesse des contradictions, des inconséquences, des absurdités, de l'immoralité, des désastres publics et personnels, inséparables de ses vains systèmes. Cependant quand les réfutations sont courtes et frappantes, elles donnent beaucoup de relief aux victoires accumulées du discours. Je vais en présenter un bel exemple, qui produiroit un très grand effet dans la bouche d'un orateur sacré ; je le tire de l'admirable explication du troisième chapitre d'Isaïe, par le pieux et savant père Berthier qui, en commentant ce prophète et les

psaumes de David, s'est montré le premier écrivain ascétique du dernier siècle.

« L'histoire nous apprend que des nations
« entières ont péri par ces abus, et peut-être
« n'y a-t-il aucun des anciens empires qui
« n'ait dû sa chute à tous ces principes des-
« tructeurs. On faisoit illusion au peuple
« juif; on lui disoit que des nations idolâ-
« tres étoient florissantes; et qu'il pouvoit
« jouir des mêmes avantages, en abandon-
« nant le culte du vrai Dieu. N'est-ce pas en-
« core là le langage qu'on tient tous les jours,
« et qu'on ose appuyer de sophismes dans
« des livres insidieux ? On n'entreprend
« point de rappeler les absurdités de l'ido-
« lâtrie; mais on tâche de persuader aux
« peuples que la religion a causé des maux
« sans nombre; que les ministres des autels
« ont toujours abusé de leur ministère;
« qu'il n'y a point de moyen plus sûr pour
« conserver la paix des États, que de rame-
« ner les hommes à l'étude de la philoso-
« phie; qu'il n'est jamais arrivé que les
« athées ou les déistes aient troublé l'ordre
« public; que le culte de la Divinité, et
« surtout la doctrine de l'Évangile, énerve
« les esprits et détruit le ressort des pas-
« sions, sans lesquelles les hommes n'en-
« treprennent et n'exécutent rien de grand.
« En un mot, on prétend ouvrir aux peu-
« ples la route du bonheur, en leur enle-
« vant la foi d'une vie future, la crainte d'un
« Dieu vengeur, le respect pour la religion
« que nous ont transmis nos pères.

« O hommes ! puis-je m'écrier avec le

« prophète, *on vous trompe*, on vous séduit
« par ces discours aussi artificieux que fri-
« voles : il ne s'agit pas ici de montrer le
« vice de ces raisonnemens : on les a réfu-
« tés cent fois. Je me contente de dire qu'il
« n'y a jamais eu de république d'athées,
« parce que la raison a toujours démontré
« aux hommes la nécessité de reconnoître
« un Être suprême ; que s'il pouvoit exister
« une pareille république, elle seroit bien-
« tôt corrompue par les principes qu'on y
« admettroit, et par l'insuffisance des lois
« qu'on prétendroit y établir ; qu'il y a eu
« peut-être quelques hommes sans religion,
« que le tempérament, la vanité, la crainte,
« la nécessité, ont retenus dans les bornes
« d'une sorte de sagesse purement hu-
« maine ; encore auroit-il fallu examiner de
« près les détails de leur vie, pour bien ju-
« ger de cette prétendue sagesse : mais en
« portant même de ce petit nombre le ju-
« gement le plus avantageux, on ne pour-
« roit espérer la même modération de tout
« le genre humain qu'on supposeroit tombé
« dans l'athéisme ; puisque les passions li-
« vrées à elles-mêmes, le cri de l'amour-
« propre non réprimé par la conscience, la
« soif de l'intérêt toujours renaissante et
« dégagée de toute crainte intérieure, l'em-
« porteroient en mille occasions sur les prin-
« cipes spéculatifs de la philosophie. Il se-
« roit aisé d'ailleurs de faire voir que les
« crimes qu'on impute à la religion ne sont
« nullement son ouvrage ; je n'aurois qu'à
« consulter ses livres, ses enseignemens,

« ses décisions authentiques. Tous ces mo-
« numens portent à la paix, à la charité,
« à la patience, à l'obéissance, au pardon
« des injures, à tous les devoirs envers la
« patrie, et au zèle le plus ardent pour la
« servir. Je dirois que la foi d'une vie fu-
« ture rend les hommes humbles dans la
« prospérité, tranquilles dans les revers,
« toujours prêts à sacrifier leurs intérêts
« pour maintenir l'ordre public. J'oppose-
« rois aux censures calomnieuses des incré-
« dules, la multitude innombrable de bien-
« faits que l'esprit de piété a répandus sur le
« genre humain, l'histoire des actions hé-
« roïques d'une infinité de chrétiens dans
« tous les siècles, la sagesse admirable qui
« règne dans toute la législation évangéli-
« que. J'observerois qu'une loi qui com-
« mande au cœur doit l'emporter, au juge-
« ment de tous les sages, sur toutes les ins-
« titutions humaines qui ne peuvent régler
« que la conduite extérieure des hommes;
« que l'Évangile seul, avec ses promesses,
« peut consoler les malheureux, dont le
« nombre est toujours le plus grand parmi
« les habitans de la terre; et qu'enfin il est
« absurde et pernicieux d'ôter aux hommes
« un moyen de devenir foncièrement et ra-
« dicalement meilleurs qu'ils ne sont; moyen
« d'ailleurs qui appuie les lois extérieures,
« et en recommande l'observation. Quand
« même ces lois pourroient absolument et
« dans tous les cas suffire pour maintenir
« la probité et la sûreté dans le monde, ce
« qui est faux dans la généralité, il faudroit

« encore recevoir la loi évangélique, parce
« que, dans un si grand intérêt, il vaut
« mieux avoir deux principes réprimans,
« deux freins qui concourent ensemble au
« même but, que de n'en établir qu'un seul.
« La vérité de cette assertion se présente
« d'elle-même. »

XXII. *Des causes de la décadence de la chaire.*

On ne sauroit rappeler les immortels monumens et l'excellent genre de nos orateurs classiques de la chaire, sans avouer et sans déplorer les erreurs de goût qui, à la suite du grand siècle, ont sensiblement diminué parmi nous l'éclat de l'éloquence. J'aurois trop d'avantages, si, généralisant ici la question sous tous les rapports de l'art oratoire, je mettois en parallèle avec nos grands hommes de cette première époque, Fontenelle, La Motte, Marivaux et d'Aguesseau lui-même, qui furent de très beaux esprits, mais qui ne parvinrent jamais à se montrer véritablement éloquens. On ne peut refuser sans doute un tribut particulier d'admiration à la couleur et à la chaleur du style de J. J. Rousseau, qui, malgré ses contradictions et ses paradoxes, s'est élevé de nos jours à la plus haute éloquence; on ne le contestera pas non plus aux magnifiques pages de Buffon, dont l'imagination pittoresque, mais trop éprise de l'amour des systèmes, signale beaucoup plus en lui un poëte qu'un orateur, excepté néanmoins

dans la neuve et très belle conception qui lui montre partout l'homme, au milieu de l'univers, comme le roi de la nature. Mais en me renfermant dans le genre sacré, je ne puis me dissimuler que depuis nos étonnans et éternels modèles du dix-septième siècle, l'éloquence est tristement déchue parmi nous dans la chaire, qui étoit son plus beau et presque son unique domaine. Il n'est pas difficile d'en indiquer les diverses causes, dont l'action réunie devoit être et a été si funeste.

Outre l'affoiblissement toujours croissant des principes religieux, affoiblissement qui n'a cessé de refroidir depuis la régence, avec l'intérêt du public, l'émulation des prédicateurs, et l'enthousiasme que leur inspiroient à la fois leur art et leur ministère; outre les fatales contestations du jansénisme qui ont éloigné de cette carrière des talens supérieurs, en favorisant par nos débats les progrès si déplorables de l'irréligion; outre la privation presqu'absolue des grands et nombreux encouragemens qui avoient appelé et exalté les orateurs du premier ordre dans cette route, sous un gouvernement créateur qui faisoit naître de grands hommes dans chaque genre, en les mettant tous à leur place; outre ces différences de temps et ces causes de décadence que je suis forcé de reconnoître, j'avoue encore que la nature, qui est une autre puissance avec laquelle il faut compter, puisqu'en dernière analyse elle règle tout; j'avoue, dis-je, avec regret, qu'en accor-

dant des talens très distingués aux principaux successeurs des oracles de la chaire, cette même nature ne s'est pourtant pas montrée aussi prodigue de ses faveurs envers la nouvelle génération qui les a remplacés, et qu'elle ne me paroît pas les avoir dotés, à un si haut degré, des plus heureux dons du génie (1).

---

(1) Dans son *Siècle de Louis XIV*, chap. 32, intitulé *des Beaux-Arts*, Voltaire reconnoît formellement cette décadence de nos orateurs sacrés ainsi que de tous nos autres écrivains, à la même époque. Il l'attribue uniquement à l'épuisement de chaque genre traité avec succès par des hommes de génie, et il fait de cette dégénération une espèce de loi « de la nature. « L'éloquence de la chaire, dit-il, et « *surtout celle des oraisons funèbres*, sont dans « le même cas (d'épuisement.) Les vérités morales « une fois annoncées avec éloquence, les tableaux « des misères et des foiblesses humaines, des vanités « de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits « par des mains habiles, tout cela devient lieu com- « mun. On est réduit à imiter ou à s'égarer... Ainsi « donc le génie n'a qu'un siècle, après quoi IL FAUT « QU'IL DÉGÉNÈRE. » Il ajoute que *vers le temps de* « *la mort de Louis XIV, la nature sembla se* « *reposer.* » C'est parler de la nature en poëte et non pas en métaphysicien. Je ne crois nullement que les dons du génie épuisent la nature, qu'ils lui coûtent même le moindre effort, et qu'elle ait besoin de repos pour les reproduire. Je crois encore moins que le génie soit ainsi condamné par la nature à dégénérer après un siècle de gloire. Je ne crois pas non plus que les vérités morales, qu'un orateur peut traiter sous tant d'innombrables rapports, partagent l'épuisement très réel des combinaisons dramatiques, quand

Si cette infériorité de moyens est incontestable, comme je le crois, elle ne suffit que trop pour expliquer la décadence de la chaire, qu'elle rendoit inévitable. Il faut pourtant y ajouter que les prédicateurs célèbres du dix-huitième siècle, qu'on ne doit jamais comparer à leurs prédécesseurs, mais dont la plupart étoient nés avec assez de sagacité et de justesse d'esprit pour pouvoir se distinguer dans une autre carrière littéraire, se mirent encore par leur propre faute dans l'impossibilité la plus manifeste de les égaler. En effet, ils n'eurent malheureusement plus en partage ce goût du beau, ce goût simple, naturel, mâle et sain, ce bon goût de l'antiquité, pour laquelle la vraie beauté étoit la force, et qui n'accordoit que du dédain ou du mépris, soit au style guindé, tendu, épigrammatique, où chaque phrase (car on ne peut pas dire chaque période) montre l'ambitieuse recherche d'un trait fin et brillant, soit au tourment que se donne un rhéteur pour exprimer avec emphase et prétention des idées subtiles, faus-

---

les tableaux ont *été faits par des mains habiles*. Enfin il me semble que la composition des oraisons funèbres *surtout*, bien loin d'être la partie de l'éloquence sacrée la plus prompte à s'épuiser, comme Voltaire le prétend, est au contraire, par la diversité des caractères, des talens, des intérêts, des états, des relations, des événemens et des circonstances, le plus inépuisable des genres oratoires, celui de tous qu'il est le plus facile de varier, et par conséquent de rajeunir en chaire.

ses, vagues ou communes. Journellement répandus dans la société, où l'on peut devoir sa fortune à *cette sagacité laborieuse qui rend un homme utile* (1), mais où le talent ne gagne rien pour sa gloire, ils ne firent plus une étude aussi approfondie de la religion, de l'ancienne et savante littérature; distraits par d'autres travaux ou par d'autres fonctions, ils ne se consacrèrent plus si exclusivement à un genre et à un ministère qui exigent, au moins pendant les dix premières années, l'entière application de l'orateur qui veut s'y dévouer. Des différences si déplorables durent donc les rejeter à une distance encore plus grande de leurs modèles.

Mais quand on a levé l'appareil d'une plaie, il faut la sonder dans toute sa profondeur. Disons donc ici la vérité tout entière. Non-seulement ce beau ministère est ainsi déchu dans notre siècle de sa première splendeur; mais encore il me semble évident, pour tout juge impartial qui a bien étudié cette période littéraire, que nos nouveaux orateurs sont aussi restés au-dessous d'eux mêmes : je veux dire au dessous des talens, que leur avoit départis la nature, et qui leur eussent assuré une tout autre renommée, si, *connoissant mieux les dons du ciel*, ils avoient su ou voulu en faire usage. C'est une vérité d'autant plus importante à développer, qu'aucun critique ne l'ayant

---

(1) Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, catalogue des écrivains, art. de Valincourt.

aperçue jusqu'à présent, on sera peut-être surpris de la singulière époque et de l'étrange cause que je vais assigner à la décadence de la chaire.

XXIII. *Du Petit Carême de Massillon.*

Je crois donc en découvrir la véritable origine dans la dernière station prêchée à la cour, avec un applaudissement universel, par l'admirable Massillon, qui devint à son insu le premier moteur de cette funeste révolution, contre la double autorité de sa doctrine et de son exemple.

En effet, après avoir mis en sûreté son genre d'éloquence et sa gloire personnelle, par son Grand Carême, son Avent, et surtout par ses Conférences ecclésiastiques (1),

---

(1) En composant ces magnifiques Conférences *sur les Devoirs ecclésiastiques*, l'immortel évêque de Clermont a ouvert parmi nous une nouvelle et superbe route à l'éloquence sacrée. Ses discours sont incomparablement plus originaux et plus riches en idées neuves et lumineuses que ses sermons. Ceux qu'il prononçoit tous les ans devant son clergé augmentoient sensiblement de force et d'éclat, d'année en année, durant tout le cours de son épiscopat. Aucun de nos orateurs, dont les ouvrages ont été livrés à l'impression, ne l'a encore suivi dans cette belle carrière. Son zèle épiscopal semble y avoir entièrement changé sa méthode, sa manière et même la nature de son talent. Ce n'est plus l'indulgence et l'onction, c'est l'autorité, c'est la vigueur, c'est l'énergie qui dominent dans ces conférences. Massillon prédicateur est doux et pathétique ; mais Massillon

riches collections de chefs-d'œuvre qui dureront autant que notre langue, et contribueront à la perpétuer, Massillon, à peine nommé sous la régence à l'évêché de Clermont, fut invité à prêcher, en 1718, dans la chapelle du palais des Tuileries, en présence de Louis XV, âgé de huit ans, les premiers sermons que ce prince ait entendus. L'âge du roi fit réduire cette station à une simple dominicale, que le règent suivit très exactement, et qui devint un spectacle nouveau que la religion et l'éloquence semblèrent donner alors aux derniers courtisans de Louis XIV, comme la clôture de ce beau règne.

Massillon, chargé d'une mission si délicate et si glorieuse, craignit que ses anciens sermons, tant admirés par l'ancienne cour, ne parussent trop longs, et même déjà trop ascétiques peut-être à un auditoire si étrangement changé depuis 1704, époque du dernier carême qu'il avoit prêché à Versailles (1). Il eut donc la condescen-

---

évêque, beaucoup plus frappé des abus que son ministère lui découvre parmi ses coopérateurs, ne parle presque plus que le langage de l'autorité, de la douleur, de l'indignation, de la menace et du courroux. Ces discours, qui ne contiennent rien d'approprié au diocèse de Clermont, ne sont pas aussi travaillés que ceux qu'il avoit composés pour le séminaire de Saint-Magloire à Paris. Néanmoins ils doivent être lus de préférence, et le seront avec beaucoup de fruit dans les retraites ecclésiastiques.

(1) Ce fut à la fin de ce carême, que Louis XIV

dance; le talent et le courage de composer, avec la plus étonnante facilité, dans le court intervalle de trois ou quatre mois, ce *Petit Carême* absolument neuf, dans toute l'étendue du mot. L'effet extraordinaire qu'il produisit surpassa toutes ses espérances. L'abbé Fleury, confesseur du jeune roi, se vit appelé par le sort à porter aussitôt un jugement public sur ces mêmes discours dont tout le monde parloit alors, comme du plus beau triomphe qu'eût jamais obtenu l'éloquence. Toujours judicieux et vrai, jusque dans ses éloges, l'abbé Fleury sut louer ce grand orateur avec autant d'esprit et de grâce que de justesse et de mesure (1), de s'être mis si heureusement à la portée du jeune monarque, auquel on avoit déjà fait apprendre par cœur plusieurs des plus beaux morceaux de ces sermons. *Il semble*, lui dit-il, *que vous ayez voulu imiter le prophète Elisée qui, pour ressusciter le fils de la Sunamite, se rapetissa, pour ainsi dire, en mettant*

---

dit publiquement au père Massillon : *J'ai entendu dans ma chapelle plusieurs prédicateurs dont j'ai été très satisfait ; mais en vous écoutant j'ai été mécontent de moi-même. Je veux vous entendre désormais tous les deux ans.* La jalousie et l'intrigue s'opposèrent avec succès à une si juste préférence ; et Massillon ne reparut plus dans la chaire de Versailles durant les onze dernières années du règne de Louis le Grand.

(1) Dans la réponse qu'il fit, la même année, au discours de réception de Massillon à l'Académie Française, en qualité de directeur.

sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains de l'enfant, et qui après l'avoir ainsi réchauffé, le rendit à sa mère plein de vie.

Cette séduisante innovation du *Petit Carême* eut en chaire et a même conservé à la lecture un succès prodigieux. L'éloquent évêque de Clermont devoit exciter un si vif enthousiasme par la nouveauté de cette création oratoire; par le charme et l'onction d'une éloquence paternelle; par l'habileté avec laquelle il se prévalut de l'innocence d'un enfant roi, que rien n'offense, parce qu'on ne peut lui reprocher aucun tort, et fit entendre à la cour, pour la première fois, les vérités les plus hardies, par une censure indirecte, et alors très applaudie, du règne précédent; surtout par le mérite éminent d'un style naturel et enchanteur; plein d'inventions heureuses et de la plus belle poésie des livres saints, sans être jamais trop chargé d'imagination; d'un style qui rappeloit souvent celui de Racine, apprécié si tard et à la même époque dans *Athalie*; d'un style; si je n'ose dire sublime, du moins vraiment oratoire, et dont le tissu dans le *Petit Carême*, mais beaucoup plus encore dans les grandes compositions de Massillon, fait admirer sans cesse une pureté de goût, une élégance continue, une brillante simplicité, une abondance, une variété de ton, enfin une magie de couleur et une richesse d'harmonie si ravissantes, ou plutôt si glorieusement uniques dans la prose française, que notre littérature ne

nous offre rien de plus ressemblant à l'élocution pompeuse et magnifique de Cicéron.

En se rapprochant ainsi de l'âge et du rang du jeune prince, qu'il ne perd jamais de vue dans tous ces discours, comme s'il ne prêchoit que pour lui seul, Massillon crut pouvoir écarter, sans aucun inconvénient, de ce cours d'instructions particulières, les sujets ordinaires qu'il avoit traités auparavant dans la chaire avec une si éclatante supériorité. On lui fit un très grand mérite alors d'avoir ouvert un sentier nouveau, mais très dangereux, très borné, il faut en convenir, et surtout beaucoup moins riche, à l'éloquence sacrée, tandis que dans la vérité il lui fermoit, en quelque sorte, par le triomphe inouï de cette nouveauté, son ancienne et grande route, signalée par des monumens durables de gloire. Il se renferma donc dans la condition, dans les devoirs, dans les dangers, dans les vertus et dans les foiblesses des grands. En se restreignant ainsi à ce coin de la morale, il épuisa dans un si petit espace l'intérêt et la substance de chaque sujet qu'il tâchoit de ramener avec beaucoup d'art à la religion, il fit ainsi dans la chaire chrétienne, du principal l'accessoire, et de l'accessoire le principal de chacun de ses discours; car je n'ose plus dire, de ses sermons.

Cette morale pleine de douceur et de sensibilité, sanctifiée à force d'esprit, mais presque purement humaine; ces tableaux pathétiques, non des besoins du pauvre, comme autrefois, mais de l'oppression et

de la misère du peuple ; ce ton courageux avec mesure, et réservé avec finesse ; ces censures neuves de la cour, et hardies avec les formes du respect ; ces tournures d'un courtisan qui sait voiler la vérité pour la rendre plus piquante ; cette liberté, cette doctrine, cette couleur philosophiques, présages et préludes de tant d'autres innovations toujours croissantes à la suite de la souveraineté transitoire du régent, qui sembloit faire un sacrifice, tandis qu'il croyoit peut-être faire une conquête, en compromettant les droits ou les intérêts du trône, excitèrent une telle explosion d'enthousiasme, ou plutôt une telle frénésie de mode et de vogue, que le *Petit Carême* s'est trouvé pendant un demi-siècle sur la toilette des femmes, sur le bureau de Voltaire, qui n'en soupçonnoit peut-être pas toutes les conséquences, mais qui n'a jamais loué aucun ouvrage de prose avec tant d'amour, enfin continuellement dans la bouche des parlemens et des autres cours souveraines qui en empruntoient de grands lambeaux dans leurs remontrances, pour faire répéter par Massillon, devant le trône, avec l'autorité de la religion et la sanction des lois fondamentales, tout ce qu'ils n'osoient pas encore dire d'eux-mêmes à leur souverain.

Tant de gloire auroit, ce me semble, étrangement inquiété Massillon, s'il en eût été le témoin. Les gens du monde, étonnés de lire de prétendus sermons avec tant de charme, et les gens de lettres qui étoient

ravis de cette morale hardie, mais qui apprécioient bien mieux encore le grand talent de l'écrivain, ne cessoient de prôner et de recommander ce nouveau genre d'éloquence sacrée, en invitant les jeunes orateurs à prendre pour modèle le *Petit Carême*, qu'ils lisoient et goûtoient beaucoup plus que le Grand Carême du même auteur. Mais en se bornant même à ce genre de mérite littéraire, ils auroient dû observer pour l'intérêt du bon goût, que les amplifications, les redondances, le vide ou le retour fréquent des mêmes idées, les cadres communs et monotones des plans, les foibles développemens trop souvent substitués aux mouvemens de l'eloquence, mettent ce recueil tant vanté fort au-dessous des autres ouvrages de Massillon.

Cependant, malgré l'infériorité oratoire du *Petit Carême* comparé aux Stations de Massillon, cet ouvrage vivra par le style; mais les orateurs sacrés ne le compteront jamais parmi les sermons du premier ordre qui ont assuré sa gloire. Il suffiroit d'en changer le titre pour en faire un beau livre, disons plus, un chef-d'œuvre de morale. Il ne manque presqu'à ces discours, pour réunir tous les suffrages, que de n'avoir pas été prononcés en chaire au nom de la religion. Ils ont dû faire, et ils ont fait un honneur immortel à leur auteur comme écrivain, si l'on veut même, comme orateur et comme moraliste; mais ils ne peuvent pas être cités parmi les monumens de Massillon prédicateur. Oh! combien

toutes ces consciences de courtisans, pendant les dissolutions de la régence, durent savoir gré à Massillon de n'avoir pas remué la lie infecte de leurs vices et de leurs débauches, de ne les traduire jamais au tribunal du souverain juge, et de pouvoir se distraire ainsi des remords, devant son ministère, par des applaudissemens !

Massillon auroit pu s'apercevoir néanmoins de la révolution qu'il opéroit dans la chaire, par ses succès mêmes et par les moyens étranges auxquels il étoit obligé de recourir en dénaturant ouvertement sa mission. *Vos mœurs* (1), disoit-il, *donnent à la licence un air de noblesse et de bon goût. Dieu*, ajoutoit-il (2), *vous a fait naître avec plus de goût pour les bonnes choses. Vous avez reçu de la nature ces inclinations fortunées qui se communiquent avec le sang, des passions plus douces, des mœurs plus cultivées, des bienséances plus voisines de la vertu; cette politesse qui adoucit l'humeur; cette dignité qui retient les saillies du tempérament; cette humanité qui rend plus sensible aux impressions de la grâce. Enfin*, poursuit-il, dans un autre discours du même volume (3), *il est vrai qu'on ne doit pas exiger de vous cette piété craintive et tendre, ni toute l'attention et la*

---

(1) Voyez, dans le volume du Petit Carême, le discours sur les vices et les vertus des grands.

(2) Même discours.

(3) Discours prononcé à une bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.

ferveur des personnes retirées, qui, libres de tout engagement avec le monde, ne s'occupent que du soin des choses du Seigneur. Mais cette droiture d'âme; ce noble respect pour votre Dieu; ce fonds solide de foi et de religion; cette exactitude DE SI BON GOUT *aux devoirs essentiels du christianisme; cette probité inaltérable et si chère à l'estime des honnêtes gens; cette supériorité d'esprit et de cœur qui fait mépriser la licence et les excès comme peu dignes mêmes de la raison : qui peut vous dispenser de l'avoir, et au jugement de qui est-il honteux d'en être accusé?*

Comment tous ces moyens de rhéteurs, si déplacés dans la bouche d'un ministre de l'Évangile; comment une morale ainsi fondée sur *le bon goût*; comment enfin un pareil langage et de pareils expédiens, auxquels l'éloquence de Massillon se voyoit réduite en traitant des sujets si nouveaux dans la chaire chrétienne, n'avertissoient-ils pas un esprit si supérieur qu'il sortoit des voies de son ministère, et qu'il se mettoit, par cette excursion, hors des limites de la doctrine évangélique?

XXIV. *Des prédicateurs célèbres depuis Massillon.*

Après le succès si contagieux du *Petit Carême*, la nouvelle génération d'orateurs qui succédèrent à Massillon, fortement entraînée vers un si dangereux écueil par l'attrait de la gloire, suivit cette fatale impulsion de l'esprit public, en dirigeant ses discours

discours vers les matières philosophiques. Tous ou presque tous les talens distingués en ce genre se précipitèrent à l'envi dans la même route, comme si chaque auditoire eût ressemblé à la cour d'un enfant roi. On agrandit bientôt outre mesure la carrière séduisante que Massillon venoit d'indiquer à l'éloquence, en la parcourant lui-même avec tant d'éclat; et une simple nouveauté de circonstance devint une véritable révolution dans le ministère évangélique. On oublia ainsi la règle si profonde et si lumineuse que Bossuet avoit accréditée d'abord par son exemple, et qu'il avoit consacrée ensuite solennellement au nom de toute l'Église gallicane, en présence de l'assemblée générale du clergé, lorsqu'il dit dans la première partie de son sermon, pour ainsi dire, religieusement national, *sur l'unité de l'Église*, ces paroles à jamais mémorables : *On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme.*

Les grands sujets de cette belle et solide instruction chrétienne, si bien indiqués par l'Église dans l'ordre annuel et la distribution des Évangiles; ces sujets si importans, si féconds, si riches pour l'éloquence, et sans lesquels la morale dépourvue de l'appui d'une sanction divine, et déshéritée de l'autorité vengeresse d'un juge suprême, n'est plus qu'une théorie idéale et un système purement arbitraire qu'on adopte ou qu'on rejette à son gré; ces sujets magnifi-

ques, dis-je ; furent plus ou moins mis à l'écart par les orateurs chrétiens qui composèrent malheureusement avec ce mauvais goût, et qui, en s'égarant dans ces nouvelles régions, renoncèrent d'eux-mêmes aux plus grands avantages et aux droits les plus légitimes de leur ministère. Tout fut bientôt mêlé en ce genre, et dès-lors tout fut corrompu. On ne put sanctifier la philosophie : on sécularisa, pour ainsi dire, la religion.

L'ancienne et belle manière des grands maîtres qui avoient créé une école si révérée et si illustre ; fut remplacée par le bel-esprit, par le philosophisme, par le mauvais goût, par le jargon de la métaphysique, par la manie de réduire toute la morale à la bienfaisance, mot nouveau, dont on fit, pour ainsi dire, le sobriquet de la charité. On s'efforça de traiter philosophiquement les sujets chrétiens, et chrétiennement les sujets philosophiques, en les ralliant ou en les suspendant, le mieux qu'on put, à l'étendard de la religion.

On prêchoit alors, je m'en souviens avec douleur, sur les petites vertus, sur le demi-chrétien, sur le luxe, sur l'humeur, sur l'égoïsme, sur l'antipathie, sur l'amitié, sur l'amour paternel, sur la société conjugale, sur la pudeur, sur les vertus sociales, sur la compassion, sur les vertus domestiques, sur la dispensation des bienfaits, etc., etc., enfin sur la *sainte agriculture* ; et on auroit pu suivre un carême entier des prédicateurs à la mode, sans entendre

jamais parler des quatre fins de l'homme, du délai de la conversion, d'aucune homélie, d'aucun sacrement, d'aucun précepte du Décalogue, d'aucune loi de l'Église, d'aucun mystère et d'aucun péché mortel. Bossuet lui-même, avec tout son génie, ne seroit jamais parvenu à faire un vrai et beau sermon chrétien sur de pareilles matières. Ces instructions étoient si bizarres, que lorsqu'on arrivoit après l'exorde pour assister à un sermon, je l'ai souvent éprouvé, il falloit attendre l'énonciation du second point pour deviner l'énigme, et connoître l'objet du discours qu'on entendoit. Ce fut après avoir subi le dégoût mortel d'un sermon de ce genre, que le grave et vénérable père de La Valette, général de l'Oratoire, interrogé sur le jugement qu'il portoit de l'esprit du prédicateur, répondit avec autant de goût que de raison : *Je ne sais s'il faut avoir beaucoup d'esprit pour composer un pareil discours ; mais il me semble que c'est en montrer bien peu, et n'avoir aucun bon sens, que de le prêcher dans une église.*

A cette corruption du genre oratoire dans les chaires chrétiennes, on vit se joindre aussitôt un courage plus que hardi dans les diatribes très indiscrètes et très applaudies dont nos temples retentirent, contre les riches, contre les grands et contre toute espèce d'autorité. Ce n'étoit plus le langage du zèle : c'étoit l'amertume de la satire qui attaquoit ouvertement, sous l'égide de la religion, tout ce qui s'élevoit au-dessus du *bon peuple*. Le ton et l'accent de la démo-

cratie, vers laquelle tous les esprits tendoient depuis long-temps, se firent entendre d'abord dans la bouche des prédicateurs, dont les philosophes provoquoient, exaltoient et envioient le courage, comme un droit incontestable d'un ministère qui sembloit affranchi de la censure. On faisoit au souverain sa part, et elle n'étoit pas mince, dans chaque sermon qu'on prêchoit devant lui. Cette méthode étoit devenue un moyen infaillible de se populariser parmi les courtisans, dans la chaire de Versailles. On ne pouvoit concevoir cette insouciance de la foiblesse, cet aveuglement d'une cour entraînée par l'opinion, et qui se laissoit désigner, je dirois presque, insulter publiquement. C'est à ces premières déviations de l'éloquence sacrée, c'est à cette époque déplorable qu'il faut remonter pour découvrir toute l'influence de la révolution opérée dans la chaire par le *Petit Carême* de Massillon, qui, je le répète encore, en fut ainsi le premier auteur, sans le vouloir et même sans le soupçonner.

La grande majorité des prédicateurs qui parurent après Massillon fut donc emportée par le torrent; et la chaire descendit de sa haute région à une morale purement humaine, au langage de la détraction, je pourrois dire même, à la virulence de la satire. Il y eut sans doute des exceptions, et même des exceptions honorables, que je n'ai pas besoin d'articuler: la voix publique m'en dispense. On doit s'interdire toute désignation dans l'éloge, quand on ne veut

se permettre aucune personnalité dans le blâme. Mais il faut avouer qu'il ne s'établit guère de célébrité pour les orateurs sacrés, durant cette époque de décadence, que sous la nouvelle bannière philosophique. Aussi leur goût ne s'altéra-t-il pas moins alors que leur ministère. C'étoit de la philosophie, de l'économie politique, de la morale même, surtout de la métaphysique : c'étoit une élocution sèche, alambiquée ou poétique à l'excès; mais ce n'étoit plus l'Évangile, ce n'étoit plus de la véritable éloquence. Au lieu de tableaux oratoires, on faisoit des portraits. On écrivoit d'un style précieux, maniéré, énigmatique, sentencieux, enflé et surchargé de figures ou de mots techniques; mais quand ce style ne présentoit plus de si frappans caractères du mauvais goût, il tomboit dans la langueur d'une foiblesse extrême, sans coloris, sans idées, sans fermeté, sans liaison et sans verve; et les orateurs de cette école, dont il ne restera rien pour la postérité, au lieu d'imiter la marche rapide des grands maîtres de l'art, se traînoient avec effort, et n'entraînoient jamais leur auditoire. On peut leur appliquer avec vérité ce qu'a dit le philosophe genevois, lorsqu'en parlant de la renaissance des lettres après la prise de Constantinople, époque où l'on vit transporter en Italie les débris de l'ancienne Grèce, ce détracteur éloquent des lettres observe que *je ne sais quel jargon scientifique, pire que l'ignorance, avoit tellement usurpé l'estime publique dans le quatorzième siècle;*

qu'il falloit une révolution pour ramener les hommes au sens commun.

Les coryphées de ce nouveau genre d'éloquence étoient pourtant des hommes de beaucoup d'esprit : ils avoient même du talent, et ils auroient pu montrer un vrai talent, s'ils avoient voulu le subordonner à l'ancienne méthode. C'étoit l'étude, c'étoit la connoissance et l'amour du beau, c'étoit le bon goût de l'antiquité qui leur manquoit. Je dis le goût, en prenant ce mot dans son acception la plus générale : savoir, le double bon goût de l'éloquence et de la chaire. Ils seroient parvenus à s'assurer dans cette carrière même une mémoire honorable, si une fatale erreur de principes ne les eût pas séduits ; si les coteries dominantes dans la littérature, et les bureaux d'esprit, ne les avoient point égarés par une admiration aveugle ; s'ils avoient su démêler et consulter le véritable public de leur ministère, qui conservoit encore les bonnes traditions, les souvenirs instructifs, les mesures de comparaison, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, le *feu sacré* dans la capitale, à cette époque même où les partisans des innovations dans l'éloquence sacrée méconnoissoient son autorité et étouffoient sa voix. Il n'existoit en effet aucune ville en Europe, où les orateurs chrétiens fussent aussi bien jugés que par ce petit nombre d'anciens amateurs non moins distingués par leur goût que par leurs lumières, parfaitement instruits des livres saints et des principes de la religion. Il faut donc rendre justice à tous

ces talens perdus, en regrettant l'usage qu'auroient pu en faire les prédicateurs pour l'Église et pour eux-mêmes : il faut les plaindre sans les méconnoître et sans les imiter : il faut avouer, dirai-je pour leur confusion ou pour leur gloire ? qu'ils valoient mieux que leurs ouvrages ; que leurs sermons furent la moindre portion de leur mérite littéraire, et que dans un genre moins élevé, leur esprit mieux dirigé leur eût assuré une plus belle renommée ; enfin il faut placer des signaux sur les écueils où ils ont fait naufrage, pour en écarter les malheureux imitateurs qui seroient tentés de suivre la même route.

XXV. *Du père de Neuville, jésuite.*

Je ne saurois résister ici à l'occasion d'arrêter un moment mes regards sur le plus remarquable et le plus célèbre prédicateur de cette époque, sur celui qu'on regardoit, je ne sais pourquoi, comme l'héritier de Massillon, avec lequel il n'avoit absolument rien de commun, et qui a joui, dans cette capitale, d'une vogue extraordinaire pendant quarante années consécutives. C'est du père de Neuville que je veux parler. On croyoit assez généralement alors, et peut-être n'étoit-ce pas sans quelque fondement, qu'il étoit né avec du génie. Je ne le contesterai point, pourvu qu'on avoue que ce n'étoit certainement pas celui de l'éloquence. Il connoissoit très bien la religion : il la voyoit même quelquefois en grand ; et

quoiqu'il nous ait laissé très maladroitement, comme un tour de force peut-être, un sermon peu digne de lui sur l'*Humeur*, il eut la sagesse et la gloire d'échapper à la contagion presque universelle, en traitant tous les anciens et vrais sujets de la chaire chrétienne. Il avoit de l'étendue, quelquefois même assez d'élévation dans l'esprit, des aperçus nouveaux, du trait et même de la précision, comme, par exemple, quand il dit dans son oraison funèbre du cardinal de Fleury, où il fit un portrait ingénieux de la cour, que *les heureux n'y ont point d'amis, puisqu'il n'en reste point aux malheureux* : il montroit aussi de la clarté et quelque profondeur dans le raisonnement; mais c'est pour avoir eu trop la manie de l'esprit, qu'il n'a que de l'esprit, un esprit sautillant et discord; si l'on peut parler ainsi, et qui fatigue ses lecteurs par une superfétation de pléonasmes, autant que la rapidité étouffante de son débit et ses interminables énumérations suffoquoient son auditoire, auquel il ne laissoit pas le temps de respirer.

Ce n'est donc plus ici un mauvais genre de sermons : c'est un mauvais genre d'éloquence, le genre déchu de Pline et de Sénèque. Le père de Neuville a beaucoup d'idées de détail qui se croisent et se supplantent pour ainsi dire; mais il n'a point de verve, point de ces jets d'éloquence qui donnent de l'unité, de la suite, de la véhémence et de la grandeur au discours; et en admirant de bon cœur son singulier talent, je regrette qu'il ne l'ait pas mieux

réglé et mieux employé. Je suis ébloui de ses saillies ; je n'en suis jamais frappé. Son imagination s'évapore en éclairs qui ne sont suivis d'aucun tonnerre. C'est précisément le contraire de Bridaine. Rien ne m'inspire dans la lecture de ses sermons, et je n'en retiens presque rien quand j'ai fermé le livre. Il ne profite pas assez de l'Écriture sainte pour y trouver des traits historiques, des comparaisons lumineuses, ou des passages féconds, dont il devroit former le cadre de ses tableaux et le point central de son éloquence. Il manque totalement d'onction : il ne descend jamais dans son propre cœur, ni par conséquent dans le mien. Ses discours sont dans le genre oratoire, ce que seroit en musique un récitatif continu, sans qu'aucun air saillant, aucun chant en parties vinssent jamais le varier et l'enrichir. Le style lâche et diffus du père de Neuville ne présente, en quelque sorte, à mon esprit, dans son insipide monotonie, que la fluidité et l'uniformité mécanique d'un robinet d'eau tiède.

Son imagination brillante et enluminée, mais inquiète et vagabonde, ne sait ni se borner ni s'arrêter, ne suit aucune veine abondante, ne file aucune idée, en réunit souvent d'hétérogènes très étrangères à son sujet ; et il montre malheureusement avec affectation cette recherche puérile d'antithèses symétriques qui dénote toujours dans un orateur la privation absolue du vrai talent. Il laisse quelquefois ses phrases en l'air, suspendues aux premiers mots qui les

avoient commencées, et au milieu desquelles on le voit en esquisser d'autres qu'il ne finit pas. Il l'emporte peut-être sur Diderot lui-même dans ses drames, par la mutiplicité et l'abus des points mis en ligne, avec lesquels il croit sans doute se donner l'air d'un penseur profond, tandis qu'il ne montre qu'un esprit creux, en terminant ainsi, c'est-à-dire, en ne terminant point du tout plusieurs de ses périodes dans presque toutes les pages de ses discours. Son esprit promet toujours : il cherche, et ne trouve presque jamais. Il s'élance, et revient aussitôt sur ses pas, comme un voyageur qui ne connoît point sa route. On regrette sans cesse qu'il ne se fixe point sur la même ligne. Au lieu d'isoler et de creuser une belle et féconde conception oratoire qu'il a eu le bonheur de saisir et qui le rendroit éloquent, s'il savoit la développer, il la jette pour ainsi dire en ébauche dans une exclamation sans songer à l'approfondir ; et son esprit, éparpillé dans une stérile abondance de paroles, fait ainsi divaguer et avorter son malheureux génie énervé et appauvri par toutes les idées accessoires qui viennent se présenter à sa plume. Sa languissante et incurable facilité n'est trop souvent que le luxe ambitieux d'un rhéteur trop chargé de synonymes et d'épithètes. On se souvient encore que son action oratoire, parfaitement assortie à sa loquacité, se réduisoit à la seule rapidité du débit. Cette récitation précipitée, et ses fréquentes énumérations, produisoient à peu près le même effet que

la lecture à haute voix d'un vocabulaire sans liaisons et sans suite ; et l'on disoit communément que ses sermons paroissoient des déclamations improvisées, comme le monologue habituel de sa conversation ressembloit à la récitation d'un discours appris de mémoire. Il passoit dans ses sociétés, dont il étoit beaucoup trop l'idole, pour l'un des hommes de France qui avoient le plus d'esprit ; mais cette réputation, qui n'a pu lui survivre, ne devoit même alors exciter l'envie d'aucun bon esprit.

Les nombreux imitateurs du père de Neuville, n'ayant pas ses beautés, ont, selon l'usage, renchéri sur ses défauts ; et en voyant l'école qu'il avoit formée, il ne dut pas se glorifier d'une pareille postérité. Il mâche très souvent à vide : il est tellement verbeux, qu'on pourroit retrancher presque la moitié des termes dont se compose sa diction, non-seulement sans qu'il y perdît rien, mais encore sans qu'une telle suppression y fût sensible, et y laissât le moindre vide ou du moins la moindre obscurité. Il mérite donc qu'on lui applique ce que disoit Denys d'Halicarnasse à l'un des poëtes dramatiques de son temps, qui lui demandoit son sentiment sur l'une de ses tragédies qu'il venoit de voir représenter : *Excusez-moi*, lui répondit-il, *je ne saurois vous en rien dire. Il y avoit trop de mots : je n'ai pu la voir.*

Cependant le père Neuville a montré quelquefois un beau talent pour la chaire. Je me plais à pouvoir en citer ici deux

exemples : je tire le premier de son panégyrique de saint Jean-de-la-Croix, qui fut son premier et peut-être son meilleur ouvrage. Il le composa en professant la rhétorique à Orléans. L'orateur, embarrassé par son état de religieux, pour ne blesser aucune des deux familles du Carmel entre lesquelles la réforme de sainte Thérèse, propagée par saint Jean-de-la Croix, excita des dissensions très vives, avant qu'elle attirât les plus cruelles persécutions aux réformateurs, sut éviter cet écueil avec un art et un bonheur infini. C'est beaucoup plus que de l'adresse oratoire : c'est un usage admirable de l'Écriture : c'est la véritable éloquence du genre et de la circonstance. « Saint Jean-de-la-Croix, dit-il, ne fut pas « seulement l'auteur de cette entreprise, il « en fut la victime... Ne demanderons-nous « point ici ce que demandèrent les disci- « ples en voyant l'aveugle-né ? *Quis pecca- « vit, hic aut parentes ejus* ? (Joan. c. 9, v. « 2.) Quelle est la cause de cette disgrâce ? « le péché du fils ou le péché du père ? « Pouvons-nous louer celui qui souffre la « persécution, sans condamner ceux qui « le persécutent ? Son innocence ne feroit- « elle pas leur crime ? ou peut-il n'être point « coupable, s'ils ne le sont pas eux-mêmes ? « *Quis peccavit, hic aut parentes ejus* ? J'ose « répondre ce que le Sauveur répondit : « *Neque hic peccavit, neque parentes ejus, sed « ut manifestentur opera Dei in illo*. (Ibid. « v. 3.) Admirons la fermeté qui résiste à « la violence de l'orage, n'accusons pas la

« main qui l'excite. Dieu se plaît quelque-
« fois à conduire les saints par des voies
« extraordinaires ; et en les exceptant de la
« loi commune, il leur fait entendre ses
« volontés par lui-même, tandis que les
« hommes, pour qui les secrets arrange-
« mens de la Providence sont des mystères
« impénétrables, agissent selon les règles
« de la prudence ordinaire. De là il arrive
« que ce qui, aux yeux de Dieu, n'est que
« zèle et vertu, paroît à la raison humaine
« caprice et entêtement, jusqu'au moment
« où Dieu vient justifier ses élus, et met-
« tre le sceau de l'inspiration divine à leurs
« entreprises : *Neque hic peccavit, neque*
« *parentes ejus, sed ut manifestentur opera*
« *Dei in illo.* »

Le second exemple que je vais extraire du père de Neuville est encore plus beau, et il offre même beaucoup moins de traces de la mauvaise manière et des défauts qu'on peut lui reprocher. Je le tire de son sermon sur le péché mortel. Le père de Neuville se propose de peindre toute l'horreur de Dieu pour le péché. Voici comment il s'y prend :
« Voulez-vous savoir, dit-il, combien Dieu
« déteste le péché ? Voyez l'enfer. Il ne me
« reste rien à dire. Je me trompe : je n'ai
« rien dit. L'enfer, tout affreux qu'il est,
« n'exprime pas encore assez combien Dieu
« est irrité par le péché... Ces hommes que
« Dieu accable du poids de sa colère, et
« qu'il en accablera toujours, ah ! je les
« vois tous trempés, tous baignés du sang
« de Jesus-Christ. Mes frères, renonçons à

« notre foi, ou ne regardons plus le péché
« qu'avec horreur et exécration. Un Dieu
« qui meurt pour sauver les hommes, qui
« réprouve ensuite ces mêmes hommes qu'il
« aima jusqu'à mourir pour leur salut !
« O péché ! quel est donc ton funeste pou-
« voir d'arracher ainsi du sein de Dieu ces
« enfans objets d'un amour aussi tendre ;
« d'effacer le sceau de leur adoption ; de
« leur imprimer le caractère d'une répro-
« bation éternelle ; d'en faire aux yeux de
« leur père, et quel père ! un objet d'ana-
« thême et de vengeance immortelle ! Non,
« ce n'est point dans les arrêts d'un juge
« équitable, c'est dans les fureurs d'un père
« irrité, qui s'arme contre son propre sang,
« qu'il faut aller puiser la juste idée d'un
« crime pour savoir combien Dieu déteste
« le péché ; souvenez-vous combien Dieu a
« aimé le pécheur. Jésus-Christ sur la croix,
« le pécheur dans l'enfer, réunissons le
« contraste de ces deux étonnans specta-
« cles ; appliquons-nous à les étudier, à les
« creuser, à les approfondir. Ne craignons
« point d'en être troublés, consternés ; ne
« craignons que de n'en être point assez tou-
« chés..... Jésus-Christ fut sur la croix ; le
« pécheur est dans l'enfer ; ah ! mes chers
« auditeurs, après vous avoir mis devant les
« yeux un spectacle qui parle avec plus de
« force et d'énergie que ne parleroit toute
« l'éloquence des prophètes et des apôtres,
« ce n'est plus que par un silence plein d'é-
« tonnement et de douleur, qu'il convient
« de vous reprocher les égaremens de votre

« conduite.... Qu'est-ce donc que le péché!
« Dieu seul peut le savoir parfaitement, par
« conséquent Dieu seul peut me l'appren-
» dre. Oserois-je interroger le Très-Haut?
« il a prévenu mes désirs. J'entends reten-
« tir la voix foudroyante de la religion,
« dépositaire de ses oracles; elle lève,
« elle déchire le voile; elle m'annonce,
« elle me montre qu'il en a coûté le
« sang d'un Dieu pour expier le péché
« et que pour le punir il y a un enfer! »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer ici au lecteur qui admire ces beaux morceaux, que ce fut la mine inépuisable des livres saints et de la sublime doctrine de la religion qui fournit ces trésors au père de Neuville. Le succès extraordinaire et constamment soutenu de son sermon sur le péché, dut l'avertir que c'est uniquement dans cette source qu'il faut chercher la haute éloquence de la chaire. Si nous pouvons espérer encore des orateurs sacrés du premier ordre, ce sera donc dans cette belle et unique route qui, en les ramenant aux grands sujets chrétiens, élèvera leurs talens aux mêmes triomphes oratoires. Il faut l'avouer de bonne foi : celui du père de Neuville ne se trouve nulle part en harmonie avec ce magnifique rapprochement qui lui fit tant d'honneur. Ainsi une conception si heureuse ne lui appartenoit-elle point. On la voit déposée très clairement dans l'un des meilleurs ouvrages de Port-Royal, où l'on n'auroit jamais soupçonné un jésuite d'aller chercher ses emprunts oratoires; voici ce

que dit Nicole dans ses réflexions toujours justes, quelquefois neuves et profondes, sur les épîtres et les évangiles (1) :

« Le péché est si horrible, que Dieu dont « les jugemens sont toujours pleins de jus- « tice, et qui les tempère même par sa mi- « séricorde, voulant le punir, ne trouve « point de peine qui lui soit proportionnée « que l'enfer, c'est-à-dire, une peine éter- « nelle dans sa durée et inconcevable dans « son intensité ; et que, voulant ensuite le « pardonner, il n'en accorde la rémission « qu'en obligeant son propre fils de mourir « sur une croix, pour réparer l'outrage que « le péché a fait à sa sainteté, la confusion « et la difformité qu'il a causées dans le « monde. C'est par ces deux terribles juge- « mens de Dieu, l'enfer et la croix, que « nous pouvons nous former quelque idée « de l'énormité que Dieu trouve dans le « péché, et par là nous pouvons aussi juger « de l'excès de l'aveuglement de l'homme. »

La pensée est évidemment et même oratoirement de Nicole : Neuville, en l'amplifiant, n'ajoute guère que des phrases faciles à cadencer. Un véritable orateur qui auroit développé un germe si fécond, en auroit pu former un tableau beaucoup plus éloquent par l'onction ou la terreur des sentimens, et par la richesse des images.

Je n'ose me permettre plus de détails et

---

(1) *Troisième paragraphe pour l'explication de l'Évangile, parabole de la Samaritaine.*

plus de censures sur une époque si récente. Voilà les résultats des productions et des succès de la chaire depuis près d'un siècle. Je ne dois pas pousser plus loin la comparaison entre nos orateurs. *La postérité*, dit Tacite, *mettra chacun à sa place* (1).

XXVI. *De la justice du dix-huitième siècle envers les orateurs et les écrivains du siècle précédent.*

Mais en généralisant ce parallèle et en l'étendant à tous les genres de la littérature, question sur laquelle je me crois d'autant plus dispensé de développer mon opinion, que toutes les pages de cet écrit doivent l'expliquer assez nettement, j'ose avancer que nous avons incontestablement surpassé tous les écrivains du siècle de Louis XIV, dans un point remarquable de prééminence; et je me glorifie de pouvoir proclamer ici notre respectueuse supériorité : c'est par l'admiration franche et éclairée que nous décernons à leurs ouvrages, infiniment mieux appréciés aujourd'hui qu'ils ne l'étoient de leur temps : c'est par l'étude beaucoup plus impartiale et plus savante que nous avons faite des créations et des combinaisons de leurs génies, et surtout des beautés simples et ravissantes de leur style,

---

(1) *Suum cuique decus posteritas rependet.* Tacite.

genre de mérite que nous avons incomparablement mieux analysé, mieux jugé, mieux senti : c'est par le concert d'acclamations et d'enthousiasme que nous inspire cet examen plus raisonné et plus approfondi, et avec lequel nous ne cessons de préconiser dans l'éloge de tous ces grands hommes, le suprême talent d'écrire. Bossuet, Corneille, Racine, Massillon, Fénélon, Molière, La Fontaine, La Bruyère et Boileau, n'avoient jamais obtenu durant leur vie cet hommage, disons mieux, ce culte du talent, et ne s'étoient jamais rendu entr'eux (1) cette justice éclatante et unanime, que notre génération se plaît à leur

---

(1) Entr'autres preuves que je pourrois donner du peu de justice contemporaine que se rendoient réciproquement nos grands écrivains du dix-septième siècle, il me suffira d'extraire de la correspondance intime de Boileau avec Brossette, la lettre suivante écrite à Brossette par ce même Despréaux, le 20 novembre 1699.

« Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'en« voyant le Télémaque de M. de Cambrai. Je l'a« vois pourtant *déjà lu*. Il y a *de l'agrément dans* « *ce livre*, et une imitation de l'Odyssée que *j'ap-* « *prouve fort*. L'avidité avec laquelle on le lit, fait « bien voir que si on traduisoit Homère *en beaux* « *mots*, il feroit l'effet qu'il doit faire, et qu'il a « toujours fait. Je souhaiterois que M. de Cambrai eût « rendu son Mentor un peu moins prédicateur ; et « que sa morale fût répandue dans son ouvrage un peu « plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère « *est plus instructif que lui* ; mais ses instructions « ne paroissent point préceptes, et résultent de l'ac« tion du *roman* plutôt que des discours qu'on y étale.

prodiguer avec tous les transports et tout l'orgueil de l'amour de la patrie. Si nous nous dégoûtions jamais de leurs ouvrages, qui font tant d'honneur à notre nation, nous

---

« Ulysse par ce qu'il fait nous enseigne mieux ce qu'il « faut faire, *que par tout ce que lui* ni Minerve « disent. *La vérité est pourtant* que le Mentor du « Télémaque *dit de fort bonnes choses, quoiqu'un* « *peu hardies*, et qu'enfin M. de Cambrai me pa- « roît beaucoup meilleur poëte que théologien ; de « sorte que si par son livre des *Maximes des Saints*, « il me semble très peu comparable à Saint Augus- « tin, *je le trouve par son roman digne d'être* « *mis en parallèle avec Héliodore*, évêque de « Tydéa en Thessalie, auteur du roman des Amours « de Théagène et de Chariclée, lequel vivoit sous le « règne de Théodose le Grand. Je doute néanmoins « que M. de Fénélon fût d'humeur, comme ce der- « nier, à quitter sa mitre pour son *roman*. Aussi « vraisemblablement le revenu de l'évêque Héliodore « n'approchoit guère du revenu de l'archevêque de « Cambrai. Mais je vous entretiens là de choses peu « nécessaire. Trouvez bon que je ne vous en dise « pas davantage, et pardonnez les ratures que je fais « à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'em- « barrasseroient fort s'il falloit que je les récrivisse. « Je suis, etc. »

Loin de se plaindre des ratures que Boileau veut excuser dans cette lettre, Brossette son ami dut regretter, pour l'intérêt de sa gloire, qu'il n'en eût pas fait assez. Mon admiration pour le législateur de notre Parnasse m'empêche de développer les réflexions que me suggèrent les mots et les passages soulignés. Est-il possible que l'oracle du goût se soit permis un tel *déni de justice* envers le Télémaque, alors publié depuis quelques années, et déjà lu par Boileau avant que Brossette le lui eût envoyé ? Étoit-ce donc

rétrograderions aussitôt vers la barbarie. Mais tant que la France saura mettre ainsi à leur place tous ces génies immortels, tant qu'elle se montrera si digne par son admiration d'avoir produit leurs chefs-d'œuvre, elle conservera le vrai goût, elle formera les talens naissans à la bonne école, elle jouira de tous les bienfaits du génie destiné à perpétuer sa gloire littéraire.

XXVII. *Des Panégyriques*.

Cette fidélité ou ce retour à l'ancien genre et aux doctrines éprouvées, se recommande autant à notre émulation, par l'immortelle célébrité de nos grands orateurs, que par le malheureux exemple des rhéteurs qui, en suivant une autre route, les ont trop bien vengés, et dont les succès ont été si contestés ou si éphémères. Et! comment pouvoient-ils se flatter en effet de donner un plus heureux essor à l'éloquence sacrée, en

---

ainsi qu'il devoit juger l'un des plus beaux chefs-d'œuvre de notre langue, en osant le comparer au roman des Amours de Théagène et de Chariclée? On ne conçoit pas comment l'un des admirateurs les plus éclairés et l'un des plus dignes émules de l'antiquité, n'en a pas reconnu, au premier coup d'œil, le naturel et le charme dans le Télémaque, c'est-à-dire, dans celui de tous les ouvrages modernes, qui a le plus d'analogie et de ressemblance avec les chefs-d'œuvre des anciens. Boileau n'a donc pas senti le talent prodigieux de Fénélon; le Tasse et Quinault sont vengés.

traitant je ne sais quels sujets nouveaux, maigres et profanes, tandis qu'aucun discours sacré du dix-huitième siècle n'a été consacré parmi nos triomphes oratoires, dans le genre même du panégyrique, où tout est neuf encore pour le talent, puisque cette carrière n'a pas été parcourue en France avec autant d'éclat que les sentiers du dogme et de la morale ? La nouveauté des matières qui restent à traiter dans cette partie aux orateurs chrétiens, n'inspire cependant pas à leur génie des éloges plus éloquens que leurs autres sermons ; et cette observation démontre que ce ne sont pas des sujets neufs, mais des idées neuves qui leur manquent pour exceller dans leur art.

Toutefois, rien n'est plus propre à enflammer l'imagination d'un orateur, que l'auguste ministère de dispenser la louange aux héros chrétiens, dont les exemples honorent notre culte et accusent nos mœurs. Si c'est un grand et beau spectacle, offert au genre humain par le christianisme, que d'assembler les hommes dans un temple pour les instruire de tous les devoirs de la morale, c'est sans doute aussi une bien magnifique institution que d'ériger des autels à la vertu, et de décerner des éloges annuels aux saints les plus dignes d'être proposés par la religion à l'admiration et à l'émulation de ses enfans. Mais les hommes dont la vie, quoique d'ailleurs sans taches, a été cependant obscure ou commune, ne fournissent point assez d'alimens à l'éloquence. Il faut s'être rendu célèbre par un

génie supérieur ou par des actions éclatantes ; n'avoir besoin que d'être tiré de l'oubli pour se montrer grand ; avoir exercé une influence marquée sur son siècle, ou du moins sur son pays ; avoir fait époque dans l'histoire de la religion ; s'être élevé au-dessus des vertus ordinaires ; s'être signalé par de glorieux souvenirs ou par d'immortels monumens ; et se présenter à la postérité avec des droits publics à une renommée imposante, pour soutenir l'éclat de ces hommages solennels ; et malgré toute la pompe des déclamateurs, un saint inconnu de l'histoire n'obtiendra jamais que des panégyriques ignorés comme lui.

Le défaut le plus ordinaire de cette espèce de discours, qui devroient réunir aux récits instructifs d'un éloge historique, l'intérêt plus animé d'un éloge oratoire, c'est cette couleur vague, ce ton de déclamation, cette emphase triviale, cette profusion dégoûtante d'épithètes et de superlatifs, enfin cette redondance de lieux communs, qui ne sauroient jamais ni s'adapter à une louange individuelle, ni retracer par conséquent le vrai caractère de l'homme qu'on veut louer. On se borne en quelque sorte aux extrémités, aux surfaces et aux dehors, au lieu de pénétrer dans le fond du sujet ; et la plupart des panégyriques, distingués les uns des autres uniquement par le titre, convenant également à tous les saints du même état, n'en font connoître réellement aucun.

Un autre défaut très commun dans le

même genre, est cette exagération ridicule qui affoiblit tout en outrant tout. La circonspection d'un panégyriste est la plus sûre garantie de sa bonne foi ; et il devient d'autant plus persuasif qu'il montre plus de mesure. Ne vous exposez donc pas aux mécomptes d'un enthousiasme factice et solitaire, en éloignant par les fictions de votre cerveau la confiance de votre auditoire. Vous ne célébrerez avec un plein succès les héros de la religion dans la chaire chrétienne, qu'en amenant l'admiration publique, exaltée par vos récits, à renchérir sur le tribut de vos éloges. C'est donc par des faits et non par des phrases que vous pouvez accréditer leur renommée ; mais ces faits, il faut savoir les choisir, les combiner, les graduer, les lier, les grouper, les diriger vers le but moral qui doit les réunir, et en former un faisceau de preuves triomphantes qui étalent toute la richesse de votre sujet, en donnant à la fois de l'autorité et de l'intérêt à la louange.

La perfection de l'art consiste en ce genre à électriser l'admiration de l'auditeur en lui présentant, sans aucune réflexion commune, des résumés substantiels, rapides et frappans. Un texte heureux de l'Écriture est le cadre le plus favorable à l'orateur sacré pour faire ressortir la gloire de son héros, par une suite de tableaux variés et toujours croissans, qui rendent oratoire l'énumération la plus simplement historique ; et réveillent toujours la pensée, sans la rassasier jamais.

Voilà, dans la distribution de la gloire, la part du saint que vous faites revivre : voici maintenant la vôtre, qui sera d'autant plus douce à votre amour pour lui, qu'elle est encore la sienne. Ces tableaux vrais et ravissans vont produire l'heureux effet de présenter sans cesse à vos auditeurs le grand homme qu'ils verront agir en l'entendant célébrer. Ils tressailleront de tendresse et de joie devant son image. Ils ne seront occupés que de lui seul durant votre discours; et ce sera le plus beau triomphe de votre éloquence, que de vous dérober ainsi à leur admiration pour mieux vous en assurer. Il faut en effet que, dans le charme et dans l'exaltation de leur pieuse joie, ils ne songent jamais à vous au milieu du spectacle qui les environne; qu'ils ne se souviennent plus ni de l'orateur qui parle, ni s'il existe un orateur; et le premier des panégyristes est éminemment celui qui absorbe et concentre ainsi toutes les pensées de l'auditeur dans son sujet, en se faisant toujours oublier lui-même.

Les anciens, nos maîtres et nos modèles en tout genre de littérature, nous ont donné dans cette partie de l'éloquence des règles et des exemples que nous ne saurions trop méditer. Périclès, que toute la Grèce admiroit comme son plus grand orateur, prononça l'éloge funèbre des défenseurs de sa patrie, qui venoient de périr dans la première campagne de la guerre du Péloponèse; et Thucydide nous a conservé cette fameuse harangue, dans laquelle il avoue

que

que Périclès loua beaucoup plus l'armée que les morts. Qui ne connoît les autres monumens dont l'antiquité s'est honorée dans cette carrière de l'éloquence, tels que le panégyrique d'Hélène par Isocrate, l'éloge de Pompée par Cicéron dans son discours pour la loi Manilia, et le panégyrique de Trajan par Pline le jeune ? Les pères de l'Église, qui furent aussi les premiers orateurs de leur temps, et conservèrent presque seuls l'éloquence et les lettres en Europe, surent enrichir les langues de Démosthène et de Cicéron d'éloquens discours consacrés aux regrets de l'amitié ou à la gloire des grands hommes. Nous pouvons citer avec confiance dans ce nombre l'oraison funèbre composée par saint Grégoire de Nazianze, après la mort de sa sœur Gorgonie ; le panégyrique ou plutôt les panégyriques de saint Pierre et de saint Paul, que saint Jean Chrysostôme ne cesse de mêler, avec amour et enthousiasme, à presque tous ses chefs-d'œuvre ; le panégyrique de saint Honorat, prêché par saint Hilaire d'Arles ; l'éloge funèbre si touchant que fit saint Ambroise de son frère Satyre, et de l'empereur Théodose ; enfin, quelques éloges à jamais mémorables, et par l'éloquence des hommages et par le courage des leçons qu'adressa saint Bernard, au milieu d'un traité de morale, au pape Eugène III, son disciple, dans son livre, si courageusement véridique, intitulé : *De la Considération.*

La France ne posséda guère d'autres trésors que ces épisodes de saint Bernard, dans

le genre des éloges, jusqu'au règne de Louis XIV. L'oraison funèbre fut élevée alors à un degré d'éloquence dont on ne pouvoit avoir aucune idée, et qu'on ne surpassera probablement jamais. Les panégyriques sont restés parmi nous à une distance infinie de ces magnifiques discours. C'est le domaine le moins riche de notre éloquence sacrée, quoiqu'il ait été cultivé par tous nos grands orateurs, qui, en nous fournissant dans leurs ouvrages une autre mesure de leur supériorité, nous ont donné le droit d'être si difficiles en admiration, nous ont appris à les juger, et n'ont laissé dans la carrière des éloges aucun chef-d'œuvre, soit qu'ils n'eussent pas le vrai talent de ce genre, soit plutôt qu'ils ne l'eussent pas assez étudié pour le créer, comme on devoit l'attendre de leur génie, s'ils en avoient mieux saisi le caractère et la méthode.

Cette lice oratoire n'a donc été jusqu'à présent illustrée parmi nous par aucune composition que nous puissions citer comme un ouvrage classique, comme un monument qui marque la borne au moins présumée de l'art. L'orateur panégyriste n'est donc probablement pas encore né pour la France; et en rendant un juste tribut d'estime à plusieurs de nos éloges sacrés, je n'ose, par respect pour nos discours du premier rang, citer aucun recueil de panégyriques dignes d'être proposés comme des modèles de perfection dans ce genre d'éloquence.

XXVIII. *Des panégyriques de Bourdaloue.*

Celui de nos prédicateurs qu'on doit le plus distinguer dans cette carrière, est incontestablement le père Bourdaloue. S'il faut en croire cependant sa modestie; cet immortel orateur ne s'est jamais proposé de prononcer un véritable panégyrique oratoire. La chaire chrétienne n'est nullement pour lui une simple tribune d'éloquence; il s'y occupe sans cesse du grand et unique objet d'instruire, de confondre et de ramener les pécheurs. Tout autre intérêt disparoît devant son ministère. Il nous en avertit lui-même, dans le titre remarquable qu'il donne aux seize compositions consacrées par son talent à la gloire des saints. Aucun de ces ouvrages, qui forment deux volumes de sa collection, n'est annoncé comme un éloge; ils sont tous intitulés : *Sermon pour la fête de* tel saint ou pour telle solennité.

Peu satisfait d'une pareille précaution pour indiquer le genre mixte d'éloge et de moralité auquel il se voue, Bourdaloue va nous expliquer plus nettement encore son dessein, en répétant dans presque tous ces discours, qu'il n'a pas l'intention de prêcher simplement un panégyrique. Il déclare donc qu'il songe beaucoup moins à louer les saints qu'à leur donner des successeurs, en les présentant du haut de la chaire à l'admiration et à l'émulation des fidèles. La

poétique de ses éloges n'est, pour ainsi dire, qu'une nouvelle tactique de son ministère pour mieux atteindre son but, en assurant par cette voie l'instruction et la conversion de l'assemblée qui l'écoute: *La règle la plus sûre*, dit-il au commencement de son éloge de saint Jean l'Évangéliste, *la règle la plus sûre pour louer les saints, est de nous proposer leur sainteté comme le modèle de la nôtre. Ne considérez pas ce discours*, ajoute-t-il dans l'exorde de sa prédication sur la fête de saint Paul, *comme un simple éloge qui se termine à vous donner une haute idée de saint Paul. Je vous l'ai dit : c'est un discours de religion, c'est une règle pour former vos mœurs, c'est un exemple que Dieu nous propose et que nous devons nous appliquer.*

En effet, Bourdaloue oublie continuellement dans ses panégyriques, qu'il fait un éloge ; il oublie jusqu'à son héros, pour se concentrer dans la pensée dominante de son cœur, dont le principal intérêt est toujours la sanctification de son auditoire. On retrouve souvent dans ces discours le même génie, la même puissance de raisonnement, la même profondeur de doctrine, le même bon goût d'érudition, que font tant admirer ses grands chefs-d'œuvre sur les mystères et sur la morale de l'Évangile. Ses panégyriques peuvent donc soutenir, sous tous ces rapports, une comparaison glorieuse avec ses autres sermons. Mais il faut avouer qu'en y déployant de si rares et si différens mérites, il ne se renferme cependant pas assez dans ce nouveau genre,

pour y conserver cette belle et constante unité d'un sujet approfondi sous tous ses rapports, mais restreint à ses limites naturelles, unité à laquelle il est toujours fidèle dans son Carême et dans son Avent. C'est lui seul qui sacrifie volontairement ici une partie de ses succès oratoires aux intérêts de son zèle apostolique. Ce dernier sentiment subjugue toutes les facultés de son âme avec tant d'empire qu'au milieu de ses éloges sacrés, le panégyriste interrompt tout à coup toutes ces formules de louange qui semblent attiédir et fatiguer son génie ainsi dépaysé, hors de sa sphère et de son élément, pour se livrer à l'impétuosité et à la véhémence d'un missionnaire. Je peux en citer un exemple frappant tiré de l'éloge de sainte Magdelaine ; et en lisant cette prosopopée imprévue dans un panégyrique de Bourdaloue, on croira sans doute entendre le morceau le plus éloquent d'un sermon sur le délai de la conversion.

« Magdelaine, dit-il, connoissoit-elle « mieux Jésus-Christ que nous ne le con- « noissons ? La foi du christianisme nous « découvre au contraire des merveilles qui « étoient alors cachées à ses yeux. Pourquoi « donc tarder davantage ? Et sans aller plus « loin, pourquoi avant que de sortir de « cette église, avant que de nous éloigner « de cet autel où Jésus-Christ se trouve en- « core, non plus en qualité de convive, « comme chez le pharisien, mais en qualité « d'aliment et de breuvage, en qualité de « victime immolée pour nous, en qualité de

« sacrificateur et de pasteur, pourquoi, dis-
« je, ne pas nous donner à lui ? Finissons
« une fois, ce que tant de fois nous avons
« proposé de faire ; et disons-lui : Non,
« Seigneur, non, ce ne sera ni dans une
« année, ni dans un mois, mais dès aujour-
« d'hui ; car il n'est pas juste que je veuille
« temporiser avec vous. Ce ne sera point
« quand je me trouverai dégagé de telle ou
« telle affaire ; car il est indigne que les
« affaires du monde retardent celles de mon
« Dieu. Ce ne sera point quand je me verrai
« sur le retour de l'âge ; car tous les âges
« vous appartiennent, et ce seroit un ou-
« trage pour vous bien sensible de ne vou-
« loir vous réserver que les derniers temps
« et le rebut de ma vie. Dès mainte-
« nant, Seigneur, je suis donc à vous, et
« j'y veux être. Recevez la protestation que
« je fais, et confirmez la résolution que j'en
« forme devant vous. »

Cette logique pressante et ses mouvemens accélérés caractérisent le tact et le talent suprême de Bourdaloue. Son zèle s'y abandonnoit pour le moins avec autant de liberté dans ses panégyriques que dans ses sermons. Où le déploie-t-il en effet avec plus d'éclat, qu'en terminant la première partie de l'éloge de saint André, au moment où il présente cet apôtre honoré du martyre de la Croix ? « Voilà donc, dit-il, voilà,
« chrétiens, le prédicateur que Dieu a sus-
« cité pour votre instruction..... c'est saint
« André sur la croix. N'ayez plus nul égard

« ni à mes paroles, ni à mon zèle : oubliez
« la sainteté de mon ministère. Ce n'est
« point à moi, c'est à cet apôtre à vous prê-
« cher sur la croix un Dieu crucifié : c'est
« cet homme crucifié, dont la prédication,
« plus pathétique et plus efficace que la
« mienne, se fait entendre dans toutes les
« Églises du monde chrétien. Le voilà, ce
« ministre irrépréhensible, ce prédicateur
« auquel vous n'avez rien à répliquer. Mais
« que n'a-t-il pas à vous reprocher lui-
« même ? Il vous prêche encore maintenant
« le même Dieu qu'il prêchoit aux juifs et
« aux païens, un Dieu qui vous a sauvés
« par la croix. Le croyez-vous ?..... On vous
« a dit cent fois, et il est vrai, qu'au juge-
« ment de Dieu la croix paroîtra pour vous
« être confrontée, *tunc patebit signum Filii*
« *Hominis*. (Matth. c. 24.) Mais outre la croix
« de Jésus-Christ, on vous en confrontera
« une autre, celle de saint André. Oui, la
« croix de cet homme apostolique, après
« lui avoir servi de chaire pour nous ins-
« truire, lui servira de tribunal pour nous
« condamner. Voyez-vous ces infidèles ?
« nous dira-t-il ; la vue de ma croix les a
« convertis : de païens qu'ils étoient, j'en
« fis des chrétiens et de parfaits chrétiens.
« Voilà ce qui nous confondra ; et ne vaut-il
« pas mieux dès aujourd'hui prévenir par
« une confusion volontaire, cette confusion
« forcée qui ne nous sera pas seulement
« inutile, mais funeste ? »

Ce trait sublime, *voyez-vous ces infidèles ?* etc., manifeste l'élan et la verve d'un grand

orateur, et montre qu'il suffisoit à Bourdaloue de se livrer à son génie dans toutes les matières pour s'élever à la plus haute éloquence.

Indépendamment de ces beaux mouvemens de son zèle apostolique, Bourdaloue suivoit aussi fréquemment dans la composition de ses panégyriques, son attrait pour les développemens de la morale. Il faut donc citer ici un exemple de ces nouvelles digressions si étrangères au genre des éloges. Vers la fin de son panégyrique de saint Paul, en louant cet apôtre d'avoir bravé les tribulations, les chaînes et la mort pour aller remplir son ministère à Jérusalem, quand il déclara qu'il ne craignoit rien de tout ce qui pouvoit lui arriver, et qu'il ajouta : *Ma vie ne m'est pas plus précieuse que moi-même*, Bourdaloue s'arrête ; et il ne songe plus au sacrifice et à la gloire de saint Paul, que pour en relever le contraste avec nos mœurs. « Que répondrez-vous à cet « exemple, dit-il, hommes du siècle, hom- « mes lâches et mondains, qui dans les « emplois dont la Providence vous a char- « gés, et même dans les fonctions qui vous « attachent, comme saint Paul, au service « des autels, cherchez vos aises et votre « repos? Venez, venez vous confronter avec « cet apôtre ; et dans l'opposition que vous « allez découvrir entre vous et lui, appre- « nez ce que vous devez être, et confon- « dez-vous de ce que vous n'êtes pas. Saint « Paul s'est immolé pour son ministère, et « vous vous épargnez dans le vôtre. Voilà le

« reproche que vous aurez à soutenir de-
« vant Dieu. Consultez-vous sur ce point.
« Je sais que l'amour-propre vous persuade
« par ses artifices qu'on doit être content
« de vous, comme vous l'êtes vous-mêmes.
« Mais dites-moi, ces ménagemens de votre
« personne si étudiés et si affectés; ce re-
« fus d'un travail nécessaire que vous devez
« au public; cette horreur de l'assiduité
« que vous traitez d'esclavage et de servi-
« tude; cette habitude de vous divertir
« beaucoup et de vous appliquer peu, au
« lieu de suivre l'ordre de Dieu, qui seroit
« de vous divertir peu pour vous appliquer
« beaucoup; cette liberté que vous prenez
« de vous décharger sur autrui des soins les
« plus personnels et dont vous devez uni-
« quement répondre; cette facilité à vous
« émanciper des obligations onéreuses,
« mais indispensables, qui sont attachées
« à votre état; cette peine à vous trouver où
« il faut que vous soyez, et cette disposi-
« tion à être volontiers où il faut que vous
« ne soyez pas; cette fuite des affaires qui
« vous sont importunes et incommodes,
« quoique Dieu et les hommes ne vous aient
« faits ce que vous êtes que pour en être
« incommodés et importunés; cette prudence
« de la chair à ne vous engager jamais ni
« pour la vérité, ni pour la justice; cette
« crainte de vous exposer et de vous perdre
« dans les occasions où Dieu demande que
« vous vous exposiez et que vous vous per-
« diez; en un mot, ce secret que le monde
« vous a appris et que vous pratiquez si

« bien, de ne prendre de votre condition
« que ce qu'elle a de doux et d'honorable,
« et d'en laisser le pénible et le rigoureux :
« ce n'est pas tout; cette indifférence, cette
« froideur à la vue des scandales qui de-
« vroient enflammer votre zèle, et au con-
« traire cette impatience sur les moindres
« défauts dont votre délicatesse est blessée;
« cette sensibilité à vous offenser de tout
« et à ne pouvoir rien supporter dans une
« place qui vous oblige à tout supporter et
» à ne vous offenser de rien; enfin ces plain-
« tes et ces éclats dans les traverses et les
« contradictions : tout cela convient-il à
« un homme qui, à l'exemple de saint Paul,
« veut être un ministre fidèle; et puisque
« pour être tel, il faut se résoudre à être
« victime, tout cela s'accorde-t-il avec l'é-
« tat d'une victime? »

Je respecte et j'admire comme je le dois ce sentiment et ce langage apostoliques. Je ne saurois donc regretter, pour la gloire de Bourdaloue, de voir son génie se livrer à ces épanchemens de zèle et à ces développemens de morale, qui, en l'éloignant du sujet de son discours, le rapprochent si utilement de l'objet de son ministère, et lui ouvrent la conscience de tous ses auditeurs. Un pareil succès devoit lui paroître préférable sans doute à tous les triomphes oratoires. Mais je regrette, pour l'intérêt de l'art que ce grand homme a tant honoré, qu'il n'ait pas voulu borner et consacrer quelquefois en toute rigueur son grand talent au seul et unique objet des panégyri-

ques, pour nous fournir des modèles parfaits dans toutes les créations de l'éloquence sacrée ; je regrette qu'il dérobe si souvent à ma vue le héros de son discours, que tout autre intérêt fait languir ; je regrette qu'il ne laisse rien à commenter et à développer à mes pensées, que les siennes épuisent et absorbent dans leur diffusion ; je regrette qu'il ne se fie pas assez à son éloquence pour être bien sûr que dans un panégyrique où la morale doit sortir du fond du récit et du tableau des faits, et où elle est tout autrement intéressante quand on la voit en action que lorsqu'elle est réduite à l'aridité des préceptes, on peut supprimer ces développemens superflus qui confondent tous les genres ; je regrette qu'il ne prenne pas plus souvent dans sa diction et dans son coloris un ton plus haut, pour obliger son talent à des efforts heureux qui doubleroient ses forces ; que dans le style des éloges, où il montre toujours de la propriété, de la correction, de la noblesse, de la dignité, souvent même du nerf et de la précision, il néglige trop ce nombre, ce tour, cette grâce de la parole, cette imagination dans l'expression si éminemment propres aux panégyriques ; je regrette que Bourdaloue ne se soit pas rappelé dans de pareils sujets la sage et lumineuse observation de Quintilien, quand il dit, avec toute l'autorité du bon goût, que « les pièces « spécialement destinées à plaire au public, « quoiqu'elles soient fondées sans aucun « doute sur la vérité, COMME LES PANÉGYRIQUES,

« et tout ce qui appartient au genre dé-
« monstratif, doivent avoir des fleurs et des
« grâces dont il ne faut pas orner les plai-
« doyers, où l'art est plus caché ; au lieu
« qu'ici, non-seulement il se montre, mais
« il étale toutes ses beautés pour remplir
« l'attente de l'auditeur, qui est venu avec
« le seul dessein d'entendre un beau di-
« cours (1) » ; je regrette enfin qu'en par-
courant cette belle carrière où il devoit à
jamais nous servir de guide, ce grand
homme ait oublié que de fréquentes di-
gressions morales ne sont pas moins dépla-
cées dans un éloge, que ne le seroient de
continuels épisodes de louanges dans un
sermon.

Ainsi donc, même en retranchant de ces
discours de Bourdaloue les instructives mo-
ralités auxquelles il laisse usurper trop d'es-
pace, ils ne seroient pas encore d'irrépro-
chables panégyriques, parce que les faits
n'y seroient pas assez dominans, assez ani-
més du génie oratoire, assez suivis, assez
liés, pour atteindre ni l'instruction de l'his-
toire, ni l'intérêt de l'éloquence. On y ad-

---

(1) *Nam et iis actionibus quæ in aliquâ sine dubio veritate versantur, sed sunt ad popularem aptatæ delectationem,* QUALES LEGIMUS PANEGYRICOS, *totumque hoc demonstrativum genus, per mittitur adhibere plus cultûs, omnemque artem (quæ latere plerumque in judiciis debet) non confiteri modò, sed ostentare etiam, hominibus in hoc advocatis.* Quint. de Inst. Oratoriâ. lib. 2. cap. 10.

miroit sans doute un excellent esprit, une vigueur continue de raison, une marche sage, des raisonnemens lumineux, des citations brillantes de l'Écriture et des pères, des connoissances profondes, et même plusieurs caractères d'un talent mâle et supérieur; mais il y manqueroit encore, pour en faire de vrais chefs-d'œuvre, ces mouvemens d'éloquence, cette poésie d'expression, ce progrès d'intérêt, ce souvenir ou plutôt cette présence, cette action continuelle du héros toujours en scène sous les yeux de l'auditoire, cette belle distribution d'une vie entière méditée et coordonnée par un orateur, enfin cette fleur, que dis-je? ce feu d'imagination et cet accent d'enthousiasme qu'un éloge solennel attend de l'éloquence, et dont l'admiration publique veut jouir.

L'attrait de son talent et surtout la connoissance approfondie de l'économie du christianisme, appeloient naturellement Bourdaloue, dans le choix de ses éloges, vers les sujets liés au berceau de la religion. Il a senti et il a montré combien ils étoient féconds pour l'éloquence. Ce savant orateur se trouvoit là sur son terrain, au milieu du théâtre de ses grandes études; et son érudition n'auroit jamais pu se déployer avec le même avantage dans les sujets modernes, que les orateurs aiment beaucoup mieux traiter, parce qu'ils semblent plus intéressans, parce qu'ils appartiennent à des époques plus riches en personnages à portraits historiques, mais surtout parce qu'ils sont

incomparablement plus accessibles aux talens médiocres. Aussi Bourdaloue n'a-t-il négligé aucun de ces premiers héros de l'Évangile. Son inépuisable fécondité consacra huit éloges à cette seule période des temps apostoliques, en composant les panégyriques de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre, de saint Paul, de saint Étienne, de saint Jean l'Évangéliste, de saint André, de saint Thomas et de la Magdelaine.

Il n'est aucun de ces discours de Bourdaloue où l'on ne retrouve son talent, et où il ne fasse admirer des beautés du premier ordre. Ses plans me semblent des conceptions uniques, dont rien n'approche dans cette partie de l'éloquence sacrée. C'est dans ses panégyriques, mieux encore que dans ses sermons, qu'on est frappé, au premier coup d'œil, de la sagacité, de la justesse et de la profondeur de son esprit, dans son étonnante manière d'envisager ses sujets et de diriger l'ordonnance de ses discours. Il n'a point de rival dans cet art, disons mieux, dans cet empire du génie sur lui-même, qui, en traçant ainsi sa marche, a la sagesse de se restreindre pour se fortifier et s'élever plus haut; d'abréger sa route en assignant son but; de se soumettre au frein qu'il se donne pour régler et augmenter son ardeur; enfin d'assurer mieux son triomphe, en s'environnant de bornes qu'il ne se permettra pas de franchir: comme un souverain affermit et étend sa puissance en s'imposant à lui-même des lois.

Parmi les exemples que je pourrois citer à l'appui d'un si juste hommage, je me bornerai à retracer ici le beau dessein de son panégyrique de saint Jean-Baptiste. Ce plan étoit contenu dans l'Évangile, à peu près comme une magnifique statue est renfermée dans le bloc de marbre d'où elle doit sortir; mais l'extraction, c'est-à-dire la création, n'en est que plus heureuse, parce que le génie seul a su l'y découvrir, l'en tirer et l'animer de son souffle, en l'offrant ainsi à notre admiration avec autant d'éclat et de vérité que d'intérêt et de vie.

Bourdaloue prend pour texte ces paroles du premier chapitre de l'Évangile de saint Jean : *Un homme appelé Jean fut envoyé de Dieu, et il vint pour rendre témoignage à la lumière.* En développant le sens profond de ce passage, il ramène tout son sujet à l'aperçu lumineux et vaste d'une réciprocité de témoignages entre le Messie et le précurseur. Il observe que de même que saint Jean-Baptiste a servi de témoin au Sauveur du monde, le Sauveur du monde a voulu servir aussi de témoin à saint Jean-Baptiste; et il divise son éloge en ces deux points simples et vrais : Jean-Baptiste rendant témoignage au Fils de Dieu, et le Fils de Dieu rendant témoignage à Jean-Baptiste.

Voici comment il envisage et sous-divise admirablement sa première partie : « Cinq « choses, dit-il, sont nécessaires à quicon- « que est choisi pour témoin et doit en faire « l'office : la fidélité et le désintéressement « dans le témoignage qu'il porte; l'exacte

« connoissance du sujet dont il porte témoi-
« gnage ; l'évidence des preuves sur les-
« quelles il appuie son témoignage ; le zèle
« pour la vérité en faveur de laquelle il rend
« témoignage ; enfin la constance et la fer-
« meté pour soutenir son témoignage. Or,
« je trouve que saint Jean-Baptiste a eu
« dans le degré le plus éminent toutes ces
« qualités ; car il a été pour le Sauveur du
« monde un témoin fidèle et désintéressé,
« un témoin instruit et pleinement éclairé,
« un témoin sûr et irréprochable, un té-
« moin zélé et ardent, un témoin constant
« et ferme. »

Après avoir démontré ces cinq assertions par les faits déposés dans l'Évangile, dont le récit sembloit devoir épuiser la matière, Bourdaloue ne se montre ni moins original, ni moins riche, ni moins frappant dans les sous-divisions de la seconde partie ; et le sujet ainsi présenté se prêtera merveilleusement au mouvement progressif que l'art saura donner à l'éloquence de l'orateur.

« Sans attendre, dit-il, son dernier avé-
« nement où il servira de témoin à tous les
« justes, le Sauveur du monde a voulu ser-
« vir de témoin, dès cette vie, à son pré-
« curseur. Il a donc rendu témoignage à la
« grandeur de sa personne : il a rendu té-
« moignage à la dignité de son ministère :
« il a rendu témoignage à l'excellence de
« sa prédication : il a rendu témoignage à
« l'efficacité de son baptême : enfin il a
« rendu témoignage à la sainteté de sa vie
« et à l'austérité de sa pénitence. »

Je ne connois ni parmi les anciens, ni parmi les modernes, aucun plan d'éloge qu'on puisse mettre en parallèle avec la distribution oratoire de ce discours. La religion seule peut ouvrir de pareilles routes à l'éloquence. C'étoit ainsi que Bourdaloue savoit creuser et raisonner les sujets que des méditations profondes mûrissoient et fécondoient devant son talent. Que l'on compare une pareille combinaison du génie, un résultat si étonnant de quelques pages de l'Évangile, aux divisions généralement communes, foibles et uniformes, qu'une facilité paresseuse fournit à Massillon ; et l'on sera d'autant plus frappé du contraste, qu'il explique également plusieurs des autres différences qu'on remarque entre ces deux grands orateurs. C'étoit ce travail préparatoire qui rendoit ensuite les compositions de Bourdaloue si pleines et si coulantes, qu'on ne trouve dans ses panégyriques, depuis l'exorde (1) jusqu'à la péroraison, aucune

(1) Je ne serois embarrassé que du choix pour en citer des exemples. Bourdaloue établit dans l'exorde de son panégyrique de saint André, que ce qui distingue cet apôtre, c'est son amour pour la croix. « J'entreprends de justifier cet amour de la croix, « dit-il, et je veux même vous l'inspirer. » Voici comment il entre dans sa première partie : « Il en « est des croix comme de la mort... En effet, se pro- « curer la mort par désespoir, c'est un crime ; la « souhaiter par accablement de chagrin, c'est foi- « blesse ; s'y exposer par zèle de son devoir, c'est « une vertu ; s'y dévouer pour Dieu, c'est un acte « héroïque de religion. »

hésitation, aucun verbiage, aucun embarras, aucune répétition, aucune trace de stérilité, aucune phrase de remplissage. L'orateur sacré qui, dans la composition des éloges, saura l'imiter dans l'art d'approfondir ses sujets, l'égaler dans la conception de ses plans, s'abstenir de ses digressions morales, et exercer plus heureusement la puissance de l'imagination que l'éloquence doit déployer pour célébrer la gloire, sera le premier des panégyristes.

XXIX. *De nos autres panégyristes et des règles de ce genre.*

Les panégyriques de Fléchier, vantés pendant si long-temps comme des chefs-

---

Il faut qu'un prédicateur ait singulièrement la conscience de ses moyens oratoires, pour prodiguer ainsi, dès l'ouverture d'un discours, un pareil tableau analytique, au lieu d'en réserver avec économie le développement et l'effet au centre de sa composition. C'est la manière, c'est la magnificence de Bourdaloue. Il écrit rapidement tout ce que lui inspirent ses méditations, durant lesquelles son esprit, satisfait de la force, de l'ordre, de l'enchaînement et de l'abondance de ses premiers aperçus, ne s'occupe ni de la tournure des phrases, ni de la distribution des preuves. On est étonné, en lisant les exordes de ses panégyriques, d'y trouver des pensées, et même des faits d'une haute importance, dont la profusion semble devoir appauvrir d'avance la matière de ses éloges; mais ces discours se trouvent ensuite si pleins et si riches, qu'on n'en est que plus frappé de l'intérêt et de la fécondité qu'il donne à tous les sujets.

d'œuvre dans les rhétoriques des colléges, sont étrangement déchus aujourd'hui de la gloire qu'ils avoient usurpée ; ceux de Massillon sont regardés universellement, et avec raison, comme les moindres productions de son talent. Son style même y a moins de charme, et paroît en quelque sorte mésallié au milieu de l'indigence de tant de lieux communs. On y perd sans cesse de vue le saint que l'orateur veut exalter, mais qu'il fait souvent oublier lui-même dans les supplémens oratoires d'une morale étrangère au sujet ; et on n'y trouve jamais un seul trait à retenir. Nos orateurs du second rang ont suivi la même route. Ils sont tous plus diserts qu'éloquens dans leurs éloges, où ils se flattent, selon l'observation si judicieuse de Quintillien, *de montrer bien de l'esprit, parce qu'il en faut beaucoup pour les comprendre*. (1) Aucun d'eux n'a su ou n'a pu s'emparer des premières places encore vacantes dans cette carrière. Tous les talens y ont partagé plus ou moins le même sort. L'inaptitude et la négligence des prédicateurs ont amené le dégoût du public. Ce genre en effet a été couronné parmi nous de si peu de succès mémorables, qu'il est assez généralement abandonné ; et à l'exception d'un très petit nombre de sujets modernes ou nationaux auxquels on ne renoncera jamais, on ne prononce presque plus

---

(1) *Tùm domùm ingeniosi scilicet; si ad intelligendos nos opus sit ingenio*. Lib. 8. Prooemium.

de panégyriques, durant nos grandes stations, dans les chaires de la capitale.

C'est surtout en composant ces éloges sacrés qu'on doit avoir sans cesse présente à l'esprit cette règle si lumineuse de Boileau : *Rien n'est beau que le vrai.* Il est sans doute très permis d'embellir les faits par des rapprochemens ou par des contrastes, pourvu qu'un panégyriste se borne à ces innocens artifices de l'éloquence, sans se livrer jamais ni aux excès de la louange, ni moins encore à l'impudence du mensonge ; car il est absurde, et même très maladroit, d'affecter une fausse admiration que tout le monde apprécie, et que personne ne partage. Les éloges vagues, les lieux communs, les épithètes accumulées, les sophismes de l'adulation, les hyperboles, les exagérations du mauvais goût, décèlent l'ignorance ou la mauvaise foi, et repoussent aussitôt la confiance de l'auditoire. Que l'orateur se souvienne donc toujours qu'il est assis dans la chaire de la vérité, qu'il est environné d'une foule d'auditeurs calmes et instruits, que tout ce qui s'étend au-delà des bornes de la vraisemblance devient révoltant ; qu'on ne heurte et qu'on ne contredit jamais avec succès les opinions reçues, et que des hommages excessifs dévoilent toujours la bassesse qui les prodigue, sans élever jamais d'une seule ligne l'orgueil qui s'en applaudit. Lysippe disoit souvent qu'il avoit beaucoup plus honoré Alexandre, en le représentant simplement une pique à la main, qu'Apelles qui le

peignoit partout lançant la foudre comme Jupiter.

Lorsque le sujet d'un panégyrique est fécond en événemens, la morale doit naître de la narration historique, sans l'interrompre, sans que les faits soient étouffés sous un amas de réflexions triviales qui se présentent assez d'elles-mêmes à tous les auditeurs. Une méthode trop didactique seroit funeste au discours, dont elle suspendroit la marche progressive. Pénétrez-vous donc profondément du caractère distinctif et des actions dominantes de l'homme que vous célébrez ; étudiez et saisissez d'abord les traits particuliers les plus saillans de son génie, de son âme et de ses vertus ; environnez-le de ses contemporains, et peignez les intérêts, l'esprit, les mœurs de son siècle ; rassemblez, rapprochez tous les détails de sa vie qui tendent au même but, pour en former vos tableaux oratoires, classez et présentez-nous en mouvement et en action, dans des cadres tirés des livres saints, les faits analogues, les talens, les actions vertueuses, les revers, les entreprises éclatantes, les succès, les obstacles, les triomphes que l'histoire offre à vos pinceaux ; et vous donnerez ainsi à vos éloges toute la rapidité d'une composition dramatique, toute la progression du raisonnement, tout l'intérêt de l'éloquence.

A Dieu ne plaise que j'approuve la méthode assoupissante de ces froids panégyristes, dont l'ineptie confond la distribution oratoire avec l'ordre chronologique, de ces

orateurs didactiques sur lesquels retombe l'anathême de Boileau contre les poëtes sans chaleur et sans verve, qu'on voit se traîner, comme à la tâche, sur la ligne des événemens; et qui, sacrifiant infidèlement la marche du discours au calcul des dates, glaçant leurs récits de peur de déranger la série des faits.

> Maigres historiens, suivront l'ordre des temps.
> Ils n'osent un moment perdre un sujet de vue.
> Pour prendre Dôle, il faut que Lille soit rendue,
> Et que leur vers, exact ainsi que Mézerai,
> Ait déjà fait tomber les remparts de Courtrai.

Mais il n'en est pas moins certain qu'il ne faut jamais perdre de vue, dans le plan d'un panégyrique, l'ordre progressif ou la disposition oratoire des événemens, afin que l'éloge, ainsi gradué, non sur la seule suite historique, mais sur les rapports intimes des actions louables qui doivent commander l'admiration, puisse monter et se soutenir à la hauteur de l'éloquence, par l'heureux et riche développement du sujet. Eh quoi! Bossuet a su écrire en style oratoire, et de quel style! l'histoire du genre humain; et vous, orateur de profession, qui n'avez pas assurément tant de difficultés à vaincre, vous ne sauriez appliquer ce même genre de talent à la vie publique d'un héros de la religion, dont la gloire est confiée à votre ministère? Une fois lancé dans la carrière que vous avez tracée vous-même, avancez toujours sans jamais revenir sur vos pas. Dès que vous ne marchez plus en

avant, l'auditoire s'arrête avec vous et s'endort au milieu de vos mouvemens rétrogrades. C'est ce qu'on éprouve quand, après avoir lu dans Mascaron ou dans Massillon toutes les circonstances de la mort de Turenne ou du martyre d'un saint, on entend ces deux orateurs annoncer la seconde partie du même panégyrique. Cette confusion du plan bouleverse l'intérêt du sujet; et l'auditeur, trompé sans cesse par ce désordre historique, se retire sans connoître celui dont on vient de lui parler pendant une heure avec tant de prolixité et d'emphase. Eh! qu'est-ce donc qu'un éloge qui ne peint point l'homme auquel il est consacré, et à la fin duquel je suis encore forcé d'aller consulter son histoire, si je veux me former une idée juste et complète de son caractère ou seulement de sa vie?

XXX. *De l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier.*

C'est l'un des regrets qu'on éprouve en lisant la fameuse oraison funèbre de Turenne, que Voltaire appelle *le grand chef-d'œuvre de Fléchier* (1). L'illustre évêque de Nîmes s'est surpassé lui-même dans ce discours, par lequel il a eu le bonheur de lier sa célébrité à la renommée de l'un de nos plus grands généraux, le seul homme étranger parmi nous à la dynastie

(1) *Voyez* à la fin du volume la note n° 3.

régnante, dont la mort ait jamais été pleurée en France comme une calamité publique. L'élégance et la pompe de son style y brillent dans tout leur éclat. Il y déploie l'élocution, le nombre, le goût, l'harmonie et l'imagination poétique d'un orateur du premier ordre; mais je ne saurois dire qu'il en montre également la véhémence, la chaleur, la verve et l'invention. S'il possédoit à un plus haut degré le talent et les connoissances nécessaires dans le *genre instructif*, on pourroit reconnoître le disert et élégant Fléchier dans le portrait que nous a transmis Cicéron de l'orateur Callidius. « Des trois parties, dit-il, dont se compose « l'éloquence, il réunit éminemment les « deux premières : je veux dire, celles qui « tendent à instruire et à plaire ; la troi-« sième, qui est la plus importante de tou-« tes, et qui consiste à toucher et à émou-« voir les esprits, lui manque absolu-« ment (1). »

Cette oraison funèbre fournit aux maîtres des exemples brillans, et plusieurs sujets

---

(1) *Sed cùm à nobis dictum sit, tria videri esse quæ orator efficere deberet, ut doceret, ut delectaret, ut moveret, duo summè tenuit, ut et rem illustraret disserendo, et animos eorum qui audirent demulceret voluptate; aberat tertia illa laus quæ permoveret atque incitaret animos, quam plurimum pollere diximus*, Brutus, seu de Claris Oratoribus, n° 276.

de

de leçons très attachantes et très instructives (1). Il me semble pourtant qu'elle ne fait pas connoître suffisamment les vertus privées et le caractère antique du héros, dont on n'apprécie point encore assez, à mon gré, ni la belle âme ni les grandes actions après cette éblouissante lecture. C'est toujours le panégyriste que je vois, quand je voudrois n'être occupé que de Turenne. Mon admiration pour cet homme extraordinaire souffre de laisser l'orateur en deçà de l'enthousiasme qui la ravit, et d'aller plus loin que lui toutes les fois qu'il ne montre pas assez pleinement, à travers des périodes si pompeuses, cet empire étonnant que Turenne eut toujours sur lui-même, et par là sur les autres hommes ; cette simplicité habituelle qu'il allioit à l'amour de la gloire ; cette inaltérable égalité d'âme et cette constante uniformité de vertu qui le signaloient à la guerre, à la cour, auprès des puissances étrangères, au milieu de ses sociétés intimes et dans l'intérieur de sa maison ; ces prodiges innombrables de justice et d'humanité dans nos provinces envers les habitans des campagnes, et ces traits sublimes de bienfaisance et de

---

(1) L'explication oratoire de cette oraison funèbre se trouve faite avec beaucoup d'esprit et de goût, dans les neuf et dixième chapitres du neuvième traité *des Genres en Prose*, quatrième volume de l'estimable ouvrage élémentaire qui a pour titre : *Principes de littérature*, par l'abbé Batteux, de l'Académie Française.

générosité en faveur de ses officiers et de ses soldats ; ce culte de dévouement, d'amour et d'enthousiasme qu'il inspiroit à toute l'armée ; cet honorable tribut du désespoir de nos provinces frontières, au moment de sa mort, où l'on vit accourir vers les tribunaux les fermiers de nos plus grands domaines, pour en obtenir la résiliation de leurs baux : craignant sans doute qu'après la perte d'un tel général, la France, menacée d'une invasion inévitable, ne pût désormais cultiver ses campagnes avec l'espoir d'en recueillir les moissons ; que dirai-je encore ? cet éloquent tableau de la désolation de nos pères en perdant ce grand homme, et dont le peuple français a si bien su perpétuer la mémoire par cette locution vulgaire, qui est venue si souvent le consoler dans ses revers, comme si les malheurs ordinaires n'étoient plus rien pour lui en comparaison d'un tel désastre : *ce n'est pas*, dit-il encore, *la mort de Turenne*. Enfin je cherche dans cette éloquence de Fléchier, qui devroit tout embellir, de nouveaux motifs d'admirer, de révérer et de chérir son héros ; et, si j'ose le dire, confus pour l'orateur, de ne me sentir ni plus instruit, ni plus ému, ni plus attendri par un pareil discours, affligé de n'y trouver pas même l'intérêt et le charme d'un simple récit historique, après avoir bien examiné cet éloge écrit avec tant d'art, j'éprouve le besoin de rassasier ma tendresse et mon admiration pour Turenne, en relisant aussitôt, comme on liroit une des plus

attrayantes vies de Plutarque, le cinquième et dernier livre de son histoire écrite sans couleur et sans chaleur par l'abbé Raguenet. J'avoue à regret que, malgré le foible pinceau de ce biographe, la seule narration des faits m'intéresse, m'attache et me transporte cent fois plus sous sa plume que l'oraison funèbre de Fléchier (1); et je ne vois

---

(1) Non-seulement les grandes qualités morales de Turenne sont beaucoup plus développées par l'abbé Raguenet que par Fléchier, mais encore ses belles actions militaires brillent avec plus d'éclat sous la plume de l'historien qui les raconte, que sous le pinceau de l'orateur chargé de les célébrer. En voici un exemple mémorable dont l'éloquence auroit pu former un magnifique tableau, et dont le panégyriste de Turenne n'a pas même parlé. En gagnant la bataille de Turkein malgré Louvois et malgré Louis XIV lui-même, ce grand homme força les impériaux d'évacuer l'Alsace et d'aller chercher des quartiers d'hiver en Allemagne, dans le mois de janvier 1675, six mois avant sa mort. Voici comment l'abbé Raguenet rend compte de cet événement : « Tout le « monde en fut surpris ; car on savoit que le vicomte « de Turenne n'avoit employé que vingt mille hom- « mes à chasser de l'Alsace cette armée nombreuse, « qui ne se proposoit rien moins que d'envahir deux « ou trois de nos provinces. Mais on fut encore bien « plus étonné, quand on sut qu'il avoit prévu, plu- « sieurs mois auparavant, toutes les marches des « ennemis, et le succès de son entreprise : comme « on le vit par une de ses lettres que Louis XIV fit « lire devant toute la cour. Cette lettre étoit adressée « au marquis de Louvois, ministre de la guerre, au- « quel le vicomte de Turenne avoit écrit, dès le mois « d'octobre précédent, que, feignant de ne pouvoir

rien de plus humiliant pour l'orateur, que de produire moins d'effet qu'un pareil historien.

Or, si tel est pour tous les bons esprits le résultat de cette comparaison entre une vie historique et une oraison funèbre, l'éloge de ce grand capitaine reste donc à faire ainsi que son histoire, sans qu'une pareille rivalité doive décourager un véritable talent.

Parmi tant d'omissions historiques qui

« plus résister aux ennemis depuis la jonction de l'é-
« lecteur de Brandebourg, il alloit toujours reculer
« devant eux; que pour leur donner même plus de
« confiance, il se retireroit en Lorraine, pour les
« engager à se répandre dans toute l'Alsace; qu'alors
« il tomberoit sur les quartiers de cette armée de
« soixante mille hommes, d'un côté par où assuré-
« ment ils ne soupçonneroient pas qu'il dût venir les
« surprendre, et qu'il les obligeroit à repasser le
« Rhin pour aller hiverner chez eux : ce qui arriva
« effectivement comme il l'avoit prévu. Pour trans-
« mettre cette action à la postérité, on frappa une
« médaille avec cette légende : *Soixante mille*
« *Allemands chassés au-delà du Rhin en* 1675. »

Cette lecture récente et publique d'une lettre si honorable à la mémoire et au génie de Turenne, venoit de mettre le comble à sa réputation militaire en présence de toute la cour. L'effet en auroit encore été plus frappant dans la bouche de Fléchier, s'il avoit eu le courage, disons mieux, l'adresse de lire cette lettre ou plutôt de la réciter lui-même en chaire, au milieu de son discours; mais un si beau triomphe n'inspira rien à son talent, et il n'en tira aucun parti pour la gloire de Louis XIV, pour celle de Turenne et pour la sienne propre.

m'affligent dans le discours de Fléchier, il en est deux fort remarquables, qu'on auroit dû relever beaucoup plus tôt, si un judicieux esprit de critique eût consulté l'histoire, les souvenirs traditionnels, les mémoires et les journaux du temps. Je vais tâcher d'y suppléer, d'après ces différens témoignages. Cette digression interrompra un moment la monotonie et la sécheresse de tant de théories didactiques, en les présentant sous une autre forme qui indiquera comment l'éloquence peut les mettre en action.

On sait que Turenne étoit né dans la religion protestante. Fléchier le rappelle à ses auditeurs, dès l'ouverture de son oraison funèbre, en déplorant *le malheur de sa haute naissance dont il ne faut pas le louer*, dit-il, *mais dont il faut le plaindre*. Ce grand homme étoit très attaché à la prétendue réforme de Calvin; et durant tout le temps où il crut à la légitimité du schisme, il ne cessa de lui rendre tous les bons offices que les protestans avoient droit d'espérer de sa bonne foi, de son crédit et de sa gloire. Louis XIV respectoit tellement sa probité, qu'il n'osa jamais attendre de son ambition ou de sa politique un changement de religion que ce prince désiroit ardemment, mais qu'il ne vouloit et ne pouvoit obtenir que de l'unique et solide conviction de son esprit. Il avoit dit plus d'une fois qu'on avoit promis avec justice à cet illustre maréchal-général de ses armées, la dignité de connétable durant les troubles de la Fronde

et qu'il rempliroït volontiers cet engagement de la régente sa mère, si M. de Turenne lui en facilitoit le moyen, en se réunissant à l'Église catholique. Mais il étoit également incapable de s'exposer à un refus, par une condition offensante pour la délicatesse de Turenne, et de s'abaisser lui-même à des explications d'excuse qui répugnoient à la hauteur de son âme.

Je puis raconter avec confiance à ce sujet une anecdote précieuse à conserver, dont je n'ai d'ailleurs nul besoin de me faire une autorité. Elle se rapporte au projet éventuel, mais bien constaté, de Louis XIV, du moins pendant les premières années de sa majorité, d'élever Turenne à la dignité de connétable, dès qu'il consentiroit à l'abjuration du calvinisme.

Un jour donc le hasard fournit au roi une heureuse occasion de concilier tous les ménagemens et d'observer toutes les convenances; et il saisit l'à-propos avec beaucoup d'esprit et de grâce, non pour engager Turenne à sacrifier sa conscience à ses intérêts, mais pour lui témoigner le chagrin que lui causoit cette différence de religion, en l'empêchant de payer de si grands services d'une manière digne de lui.

On venoit de présenter à Louis XIV, au moment de son lever, une épée d'un très beau travail, de laquelle il alloit se parer pour la première fois. Le roi en admira et en fit admirer l'exécution et le bon goût. Les courtisans ne manquèrent pas de renchérir aussitôt sur son approbation. Turenne, qui

se trouvoit présent, prit lui-même cette épée des mains du monarque, pour l'examiner avec plus de soin, et il en parut charmé avec un air de surprise qui ne lui étoit pas ordinaire. *Vous avez bien raison*, lui dit le roi, en prenant le ton grave et réfléchi d'un souverain qui avertit les spectateurs d'écouter avec une attention particulière ce qu'il va dire, *vous avez bien raison d'être pleinement satisfait de cette épée. J'ai voulu que le travail en fût fini avec toute la perfection possible. Mais s'avez-vous pourquoi j'ai désiré qu'elle fût si belle? Je veux vous l'apprendre. C'est l'épée que je destine au connétable de France, et que je porterai moi-même, tant que ce grand office de la couronne ne sera pas rempli. Elle vous siéroit à merveille, monsieur le maréchal, et elle sera la vôtre quand vous voudrez. Vous connoissez, et vous seul pouvez lever l'unique obstacle qui m'empêche, à mon grand regret, de la laisser dès ce moment entre vos mains.* Turenne la lui rendit aussitôt, en disant, avec un redoublement marqué de son embarras habituel, *qu'il se sentoit trop honoré et trop récompensé par un témoignage si flatteur de bienveillance, et que son cœur le préféroit à toutes les dignités.* On admira, comme on le devoit, son désintéressement et sa modestie; mais personne ne lui fit l'affront d'en être surpris.

L'explication n'eut aucune suite. On n'en parloit plus à la cour; et peut-être même, effrayé du danger d'avoir un connétable, le roi étoit-il décidé à ne jamais rétablir cette

dignité militaire ; lorsque Bossuet composa en 1668 son *Exposition de la Doctrine de l'Eglise catholique sur les matières de controverses*, qui n'a pas cinquante pages, et dont la jalouse exactitude lui coûta près de deux années d'un travail souvent interrompu, mais toujours repris avec ardeur et perfectionné par des révisions continuelles. Bossuet n'a jamais rien écrit avec tant de soin. C'est dans ce genre un ouvrage de génie. Lui seul étoit capable d'y mettre la précision, la justesse, la clarté, la concision, la mesure, enfin la sûreté de principes et d'expressions qui rendent ce chef-d'œuvre absolument irréprochable.

Cette *Exposition*, imprimée en simple forme d'épreuve et en très petit nombre d'exemplaires, pour être examinée avec la plus scrupuleuse sévérité, détermina la conversion du marquis et de l'abbé de Dangeau son frère, arrière-petits-fils du fameux Duplessis Mornay, surnommé *le pape des huguenots*. Turenne voulut lire aussitôt la nouvelle production qui venoit de rallier à l'Église ces deux hommes, pour lesquels il avoit beaucoup de bienveillance et d'estime. Il fut tellement étonné de trouver la doctrine catholique si différente de la forme hideuse qu'on lui attribuoit dans les écrits et surtout dans les prêches des protestants, qu'il crut d'abord, sur la foi de ses théologiens, que Bossuet l'avoit affoiblie et déguisée pour la rendre moins révoltante. Il donna communication de cette explication solennelle, comme d'un défi public, aux

plus savans ministres de la secte, et il les exhorta sérieusement à réfuter *ce petit livre*, qui leur donnoit un si terrible démenti. Ils ne purent s'en dissimuler eux-mêmes l'urgente nécessité. Ils répondirent donc à l'*Exposition de la Foi*, ou du moins ils crurent y répondre, en soutenant hautement que cet ouvrage ne renfermoit point le véritable enseignement de l'Église ; que Bossuet n'oseroit jamais le produire au grand jour ; et que s'il le rendoit public sous son nom, il n'éviteroit pas la censure de toute la catholicité, principalement celle de Rome. L'*Exposition de la Foi* parut enfin : et elle obtint bientôt l'approbation authentique des universités, des évêques de France, de toutes les Églises catholiques, des docteurs du Saint-Siége, des cardinaux, du pape lui-même, qui reconnurent formellement dans la doctrine de l'auteur, *l'exposé le plus fidèle des sentimens du Concile de Trente.*

Le triomphe de Bossuet fut aussi éclatant qu'unanime dans une lutte si mémorable, comme ensuite dans la fameuse conférence sur l'autorité de l'Église, qui eut lieu en 1678, chez madame la comtesse de Roie, entre lui et le fameux ministre Claude, et dont le résultat fut la conversion immédiate de mademoiselle de Duras, nièce de Turenne. Convaincu ou du moins très ébranlé par l'*Exposition de la Foi* (1), Turenne,

---

(1) *Voyez* à la fin du volume la note n° 4.

dont les profondes idées se développoient avec trop de suite pour qu'il pût s'arrêter avec nonchalance dans l'éclaircissement de ses doutes en matière si grave, voulut avoir, tête à tête d'abord, et même ensuite quelquefois en présence des ministres de Charenton, des conférences réglées et intimes avec l'auteur d'un ouvrage clair et précis qui avoit jeté sa raison dans la plus cruelle incertitude. La justesse et la sagacité de son esprit y furent également frappés de l'ascendant du raisonnement et de la lumière de la vérité. Il annonça enfin à Bossuet qu'il étoit résolu a faire son abjuration, et le chargea d'en aller porter lui-même la première nouvelle au roi ; en même temps il ouvrit à l'évêque de Meaux son âme tout entière : *Le roi*, dit-il, *a daigné m'insinuer plus d'une fois, qu'il me feroit connétable le jour où j'abjurerois ma religion. Dites-lui de ma part que je vais y renoncer, mais qu'en devenant catholique par pure conviction, je ne dois et n'entends en recevoir aucune récompense sur la terre. Assurez-le donc que je ne mets point ma conscience à prix, et que je compte assez sur l'estime de sa majesté, pour être bien certain qu'elle ne me parlera jamais de la charge de connétable. Je n'ai pas voulu l'accepter jusqu'à présent par principe de conscience ; et je crois me devoir à moi-même de la refuser toute ma vie, par un sentiment d'honneur* (1).

---

(1) *Voyez* à la fin du volume, la note n° 5.

Voilà le souvenir que nous ont transmis les contemporains d'un événement si mémorable. Bossuet se montra aussi humble que grand au moment où cette éclatante conquête vint signaler *le plus illustre triomphe* de son zèle et de son génie ; et une discrétion si remarquable ne se démentit pas une seule fois durant tout le cours de sa vie, qui se prolongea encore de trente-six années. Quand on l'en félicitoit, il ne recevoit ces hommages qu'en y joignant le tribut de son admiration, pour en rapporter toute la gloire à son illustre néophyte. Bossuet eut aussi la touchante délicatesse de n'en jamais faire aucune mention, ni durant ses longues controverses avec les protestans, ni même douze ans après la mort de Turenne, dans le sublime parallèle qu'il établit entre ce héros et le vainqueur de Rocroy, lorsqu'il prononça la magnifique oraison funèbre du grand Condé.

Or, Fléchier a célébré en détail la conversion de Turenne ; il en a fait la matière de six grandes pages, à la fin de la seconde et au commencement de la troisième partie de l'oraison funèbre, qu'on regarde avec toute raison comme le chef-d'œuvre de son talent. Il y peint les longues hésitations d'une conscience inquiète et d'un esprit indécis, qui lui firent consulter alors ses amis les plus éclairés et les plus habiles ministres du calvinisme ; et il nous le montre comme un homme conséquent dans ses principes, *bien différent de ceux qui ne sortent de l'hérésie que par des vues intéressées*,

ou qui, changeant de sentimens sans changer de mœurs, n'entrent dans le sein de l'Église que pour la blesser de plus près.... Turenne se montra ennemi irréconciliable de l'impiété, éloigné de toute superstition et incapable d'hypocrisie (1).

Ces brillantes antithèses de Fléchier ne produisent aucun effet oratoire. Les six pages vides, ternes et languissantes, que cette abjuration fournit à sa plume, n'offrent de remarquable que la belle image qu'il emprunte d'un père de l'Église, au moment où *Turenne montre à ses frères derrière lui*, selon les termes de saint Augustin, *le pont de la miséricorde de Dieu, où il vient de passer lui-même.*

Si Fléchier n'a pas cru que son héros eût

---

(1) Il faut l'avouer, Fléchier reste, comme orateur, fort au-dessous de Mascaron dans ce long et froid récit de la conversion de Turenne. Mascaron y déploie au contraire un vrai talent, souvent aussi une belle manière d'écrire. On croit même quelquefois reconnoître dans son langage l'énergique et accent la simplicité sublime de Bossuet; par exemple, quand, nous présentant son héros la veille d'un combat ou dans l'ivresse de la victoire, il dit que « M. de Tu« renne n'a jamais plus vivement senti qu'il y avoit « un Dieu au-dessus de sa tête, que dans ces occa« sions éclatantes où presque tous les autres l'oublient. « C'étoit alors qu'il redoubloit ses prières. On l'a vu « même s'écarter dans les bois, où, la pluie sur la « tête et les genoux dans la boue, il adoroit dans « cette humble posture le Dieu devant lequel les » légions des anges tremblent et s'humilient. »

sacrifié l'épée de connétable à sa religion, et que la conversion de Turenne fût l'ouvrage de Bossuet, j'avoue qu'il a très bien fait de n'en pas parler. Mais s'il avoit craint simplement de déplaire, en décernant cet hommage à l'évêque de Meaux, il faudroit le plaindre de n'avoir pas su profiter d'une occasion si précieuse à l'éloquence. Fléchier avoit trop de talent pour redouter de semblables écueils, et pour ne pas se prémunir aisément contre tout reproche.

En exprimant ainsi mon opinion et mon vœu, je raisonne donc toujours d'après l'hypothèse que la persuasion intime de Fléchier n'opposoit aucun obstacle à l'essor de son éloquence, ou que cette prétérition n'a été de sa part qu'un oubli. J'exhale d'autant plus librement les regrets que m'arrachent ici les droits de la justice et l'intérêt de l'art, qu'il suffisoit à l'orateur chargé de célébrer la conversion de Turenne, d'y faire intervenir le grand Bossuet, dont Louis XIV consacra si noblement le triomphe, en le chargeant aussitôt de prêcher à la cour l'avent de cette même année 1668, *pour confirmer*, disent les historiens, *la réunion de Turenne à l'Église catholique*. N'est-il pas manifeste en effet que le nom, l'apparition et l'influence de ce génie immortel auroient fait du tableau en action de l'abjuration de Turenne, l'un des morceaux les plus animés, les plus dramatiques, les plus saillans et les plus sublimes de son éloge?

Bossuet étoit présent lorsque cette oraison funèbre fut prononcée dans l'église de

Saint-Eustache, le 10 janvier 1676. Un court intervalle de sept années s'étoit à peine écoulé depuis la conversion de Turenne, dont tout l'auditoire connoissoit alors et dut nommer avec enthousiasme le véritable moteur. Et Fléchier, commensal journalier de Bossuet, son collaborateur dans l'éducation du dauphin, ne met pas en scène un seul instant dans cet éloge solennel deux interlocuteurs si dignes l'un de l'autre! Et Fléchier ne rappelle pas à ses auditeurs ces entretiens savans et intimes dans lesquels Turenne cherchoit la lumière; où Bossuet, pénétré de respect et d'admiration pour lui, guidoit et soutenoit ses premiers pas dans les sentiers de la foi, en portant devant lui le flambeau de la vérité qu'il faisoit luire jusqu'au fond de cette grande âme! Et Fléchier ne le venge pas publiquement de son silence et de sa modestie! que dis-je? il ne sait l'en venger qu'à ses propres dépens, par un languissant remplissage qui énerve son discours! Et il ne soulève pas même ce voile d'humilité qu'il auroit dû déchirer devant tant de vertu, de génie et de renommée, pour la gloire de la religion, pour la gloire de Bossuet, pour la gloire du moins de Turenne, son héros, que le ciel et la terre avoient réunis sous ses yeux, et présentoient tous ensemble à l'admiration publique, dans ce jour solennel de justice, pour les associer aux honneurs d'un si beau triomphe! Et au moment où il célèbre cette conversion si ardemment désirée et si longtemps attendue, un orateur tel que Fléchier

ne prend pas l'initiative sur l'histoire, en anticipant sur son témoignage, en liant, comme elle l'a fait, une pareille conquête au chef-d'œuvre de l'EXPOSITION DE LA FOI, si digne d'en assigner l'époque à la postérité ! Et il ne consacre pas du sceau de la religion le souvenir à jamais mémorable de cette victoire de Bossuet sur Turenne, qui seule auroit suffi pour les immortaliser tous les deux ! Et le panégyriste national de ce grand homme n'évoque point son ombre auguste et chérie ! et il ne la montre pas s'élevant de son cercueil toute rayonnante de splendeur et de gloire, pour recevoir ce noble symbole de la première des dignités militaires, que son royal disciple dans la science des combats lui avoit offert, et qu'il ne voulut jamais échanger contre son honneur et sa conscience, en faisant à l'ambition le sacrifice de sa religion paternelle ! Et plus timide que Mascaron sur le vœu et les regrets que la reconnoissance avoit inspirés à Louis XIV, Fléchier ne va pas chercher dans le fond du cœur de ce monarque, pour la produire au grand jour et l'en faire jouir, une pensée si digne de la justice et de la munificence du trône ! Et Fléchier ne profère pas non plus un seul mot sur ce refus héroïque de l'épée de Duguesclin, qu'il falloit faire briller de tout son éclat aux yeux de ses auditeurs du haut de la chaire, ou plutôt qu'il falloit déposer solennellement avec respect, au nom du roi lui-même, sur le mausolée de Turenne, sans craindre d'être ni démenti ni désapprouvé,

en le proclamant connétable de France au milieu de ses funérailles ! Est-il possible, hélas ! que l'esprit symétrique de Fléchier, séduit par des antithèses éblouissantes, ou resserré dans l'alignement d'une diction cadencée, nombreuse et sonore, n'ait pas senti tout ce qu'un pareil tableau offroit de neuf, de sublime et même d'unique à l'éloquence sacrée ! On dira tant qu'on voudra que toutes ces réticences ne pouvoient faire aucun tort à l'immense renommée de Bossuet et de Turenne. Certes j'en conviens hautement, et sans aucune inquiétude pour tant de gloire ; mais en est-ce moins une perte pour la célébrité de Fléchier, qui n'a pas su partager un si magnifique triomphe en le solennisant d'une manière digne de lui ?

XXXI. *De saint Vincent de Paul.*

De tous les sujets d'éloges que l'histoire moderne de la religion a fournis aux orateurs sacrés, le plus riche et le plus favorable à l'éloquence est, ce me semble, le panégyrique de saint Vincent de Paul, homme d'une sublime vertu et, jusqu'à nos jours, d'une chétive renommée, le meilleur citoyen que la France ait eu, l'apôtre de l'humanité, qui, après avoir gardé les troupeaux durant son enfance, a laissé dans sa patrie un grand nombre d'établissemens plus utiles aux malheureux que les superbes monumens de Louis XIV, son souverain.

La vie de Vincent de Paul offre aux ora-

teurs autant de variété que d'intérêt. Il fut successivement esclave à Tunis, précepteur du cardinal de Retz, curé de village, aumônier général des galères, principal de collége, chef des missions, et adjoint au ministère de la feuille des bénéfices. Il institua en France les séminaires, les missionnaires lazaristes, les filles de la charité, dont l'héroïsme se dévoue au soulagement des malheureux ; il fonda des hôpitaux pour les captifs, pour les malades, pour les enfans trouvés ; pour les orphelins, pour les fous, pour les forçats et pour les vieillards. Sa généreuse commisération s'étendit sur tous les genres de malheurs dont l'espèce humaine est accablée, et l'on trouve des institutions de sa charité dans toutes les provinces de cet empire.

Vincent de Paul avoit exercé pendant quelque temps un ministère de zèle et de charité sur les galères. Il y vit un jour un malheureux forçat condamné à trois années de fers pour s'être livré, une seule fois, à la contrebande, et qui paroissoit inconsolable d'avoir laissé dans la plus affreuse misère sa femme et ses enfans. Vivement touché de sa situation, il offrit de se mettre à sa place, et l'échange fut accepté. Ce héros de la charité fut donc enchaîné dans la chiourme des galériens ; et ses pieds restèrent enflés, pendant le reste de sa vie, du poids de ces fers honorables qu'il avoit portés. On sent tout ce qu'un pareil trait doit inspirer à un orateur, et combien il resteroit au-dessous

de son ministère, au-dessous même de son art, s'il le racontoit sans attendrir sensiblement ses auditeurs.

Lorsque ce grand homme vint à Paris, on vendoit les enfans trouvés dans la rue Saint-Landry, comme un vil bétail. Ces infortunés, que le gouvernement abandonnoit à la pitié, ou plutôt à la barbarie pnblique, périssoient presqu'en totalité; et ceux qui échappoient par hasard à tant de dangers étoient quelquefois introduits furtivement, par les complots de la cupidité, dans des familles opulentes, pour en supplanter les héritiers légitimes.

Vincent de Paul donna l'exemple en fournissant d'abord des fonds assurés pour nourrir douze de ces malheureux enfans : bientôt sa charité obtint des soulagemens à tous ceux qu'on trouvoit exposés aux portes des églises; mais cette nouvelle ferveur qu'inspire toujours un nouvel établissement s'étant refroidie, les secours manquèrent entièrement, et les outrages faits à l'humanité alloient recommencer. Le père nourricier des orphelins ne se découragea point. Bien loin de désespérer de la Providence, il convoqua une assemblée extraordinaire : il fit placer dans son église de Saint-Lazare un très-grand nombre de ces pauvres enfans prêts à expirer, entre les bras des filles de la charité; et montant aussitôt en chaire, il prononça, les yeux baignés de larmes, cette allocution pleine d'âme, qui fait autant d'honneur à son éloquence qu'à son zèle, et que je vais transcrire de

l'histoire de sa vie, composée par M. Abely, évêque de Rhodez :

« Or sus, mesdames, la compassion et « la charité vous ont fait adopter ces petites « créatures pour vos enfans. Vous avez été « leurs mères selon la grâce, depuis que « leurs mères selon la nature les ont aban- « données. Voyez maintenant si vous voulez « aussi les abandonner pour toujours. Cessez « à présent d'être leurs mères, pour deve- « nir leurs juges ; leur vie et leur mort sont « entre vos mains. Je m'en vais donc, sans « délibérer, prendre les voix et les suffra- « ges. Il est temps de prononcer leur arrêt, « et de décider irrévocablement si vous ne « voulez plus avoir pour eux des entrailles « de miséricorde. Les voilà devant vous ! Ils « vivront, si vous continuez d'en prendre « un soin charitable ; et je vous le déclare « devant Dieu, ils seront tous morts de- « main, si vous les délaissez. » On ne de- voit répondre, on ne répondit à cette pa- thétique exhortation que par des pleurs et des largesses ; et le même jour, au même instant, dans la même église, l'hôpital des Enfans-Trouvés de Paris fut fondé par ac- clamation et doté de quarante mille livres de rente.

Voilà l'homme qui ne jouit d'aucune ré- putation en France, et surtout en Europe ! Le voilà cet homme qui, au jugement de ses détracteurs, n'eut que du zèle sans talent ! *Honnis soient* les cœurs durs qui pourroient méconnoître encore un si grand bienfaiteur de l'humanité ! Eh ! qui voudroit donc

désormais parmi nous de la gloire, si Vincent de Paul n'étoit pas compté parmi les hommes dont s'honore le plus notre nation? Sa vie fut un tissu magnifique de bonnes œuvres, et nous en jouissons avec la plus honteuse ingratitude. Il vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt cinq ans : il étoit très assoupi la veille de sa mort. L'un de ses missionnaires lui ayant demandé la cause de ce sommeil continuel, il répondit en souriant : *C'est le frère qui vient en attendant la sœur*. C'étoit un souvenir touchant de situation qui rappeloit à son âme, parfaitement résignée, la belle expression de Virgile, *consanguineus lethi sopor*. Jamais on n'a mieux pardonné à la nature la nécessité de mourir.

Le malheur de saint Vincent de Paul, si toutefois c'en est un que d'être peu loué et même peu connu, son malheur, dis-je, fut de n'être point célébré, au moment de sa mort, le 27 septembre 1661, par cet éloquent Bossuet, dont la louange imprimoit aussitôt le sceau de la gloire, et qui composoit à la même époque ses premières oraisons funèbres. Mais l'honneur le plus solennel d'un éloge public est dû aux établissemens charitables de Vincent de Paul encore plus qu'à ses vertus; et l'orateur qui saura le présenter dignement, au nom de la religion, à l'amour, à l'admiration et à la reconnoissance de ses concitoyens, aura bien mérité de la patrie, dont il acquittera l'une des dettes les plus sacrées.

En effet, jusqu'à présent saint Vincent de

Paul compte quelques panégyristes, et n'a point encore d'orateur (1). Son éloge a presque toujours été traité sur le même plan. Cette marche banale, qui ne rallioit pas l'ensemble de sa vie à une conception principale, à une idée assez dominante et assez féconde pour former le point lumineux de tout le discours, a dû autant en affoiblir l'effet qu'elle en facilitoit la composition. On ne sauroit trop se méfier de tous ces plans de routine qui, pour saint Louis comme pour saint Vincent de Paul, ont été un premier aperçu ou plutôt un premier écueil caché pour le vulgaire des panégyristes, et qui, ne coûtant aucun travail, ne promettent aucune gloire; car il faut bien se souvenir qu'un orateur s'expose à revenir sur ses pas ou à s'égarer dans le champ de l'éloquence, toutes les fois qu'il se met en route sans avoir bien combiné son chemin.

Les panégyristes de saint Vincent de Paul n'ont cessé d'en fournir la preuve, en marchant tous sur la même ligne, avec un sort pareil, à la suite les uns des autres. Ce plan de tradition, je dirois presque de hasard, met en dehors, et même absolument à l'écart, toutes les heureuses singularités de sa vie, qui présentent à l'orateur une perspective de laquelle on peut tirer un si grand parti, comme je tâcherai de le développer dans un instant; et il appauvrit étrangement, dans toute la première moitié du

(1) J'écris ceci en 1779.

discours, l'un des plus riches sujets que puisse désirer l'éloquence de la chaire, dont cet éloge me paroît le beau idéal. On n'a donc pas, ce me semble, assez heureusement caractérisé Vincent de Paul, en le présentant toujours à l'admiration publique comme le héros de la religion et comme le héros de l'humanité. C'est une antithèse séduisante, et rien de plus. La seconde partie, enrichie de tous ses établissemens publics, est assurément le tableau le plus vaste et le plus intéressant que puisse retracer un orateur sacré; mais elle restreint fort mal à propos la première, qu'elle réduit uniquement à l'apostolat de ses missions et à l'institution des séminaires, objets d'une haute importance, il est vrai, et néanmoins beaucoup trop limités pour fournir sans digressions (1), sans épisodes et sans langueurs, la moitié d'un tel panégyrique.

Eh ! pourquoi donc se renfermer dans une enceinte si tristement circonscrite, quand le talent peut se mouvoir en pleine liberté dans un si grand espace ? La multitude des faits ne laisse ici à l'orateur que

(1) J'entends par digressions très contraires aux mouvemens oratoires et au genre de l'éloge, toutes les réflexions économiques, morales, systématiques et glacées, sur la mendicité, sur les hôpitaux, sur les ateliers des hospices, sur les aumônes domiciliaires, sur l'oisiveté ou l'immoralité des mauvais pauvres, et autres discussions qu'on ne sauroit trop éloigner d'un panégyrique, d'où l'intérêt des faits doit exclure de si faciles et si languissantes dissertations.

l'embarras du choix. Il n'a qu'un plan oratoire à chercher et à travailler dans un sujet qui, sans exiger aucun autre effort, lui fournit tout le reste en abondance et à souhait. C'est l'unique embarras de cette composition ; et il s'y verra long-temps arrêté, s'il ne sacrifie point l'invention pour abréger le travail, en adaptant à l'éloge de saint Vincent de Paul une division déjà connue qui ne lui conviendroit même nullement, surtout si la première partie prouvoit d'avance la seconde. J'avoue en effet qu'il n'est pas aisé, au moment où l'on médite la distribution et l'ordonnance d'un pareil discours, d'imaginer un plan lumineux et caractéristique, dont on puisse à bon droit se contenter, quand on le confronte avec tous les prodiges historiques qu'il doit renfermer, coordonner, rapprocher, graduer et faire ressortir. Il est très peu de cadres assortis à un pareil tableau ; je veux dire, assez vastes et assez saillans pour présenter sans confusion et pour reproduire avec éclat la vie entière de Vincent de Paul, par le récit en action des merveilles dont elle est remplie.

Cependant un orateur digne de se mesurer avec un si beau sujet, saura non seulement en retracer les événemens divers sous un aspect vrai et frappant, mais encore y découvrir tant d'ensemble, tant d'unité, tant de contrastes, tant d'intérêt, tant de mouvement, tant de richesses, tant de variété, tant d'obstacles et de prodiges, qu'il concevra peut-être, dans une féconde

inspiration de son enthousiasme que tous ses auditeurs partageront ensuite avec lui, le mode naturel et unique d'en préparer et d'en multiplier les effets oratoires, en saisissant le véritable plan du discours, un plan pour ainsi dire dramatique, un plan dont le développement, conduisant sans cesse l'auditoire de surprises en surprises, de triomphes en triomphes, de merveilles en merveilles, deviendroit une conquête de l'art, et seroit dans ce genre d'éloquence une innovation heureuse, de laquelle très peu de gens de goût démêleroient la combinaison, mais dont tous les auditeurs éprouveroient infailliblement l'influence et le charme.

Je veux expliquer en détail mon dessein. C'est une espèce de problême oratoire, dont l'éloge de saint Vincent de Paul me suggère l'idée, et dont il me semble que le tableau de sa vie pourroit fournir la solution.

Parmi les innombrables amateurs du théâtre, il en est quelques-uns sans doute dont le goût pur et délicat n'y cherche que les seuls plaisirs de l'esprit. On veut être fortement ému : on veut contempler du rivage les tempêtes : on veut plaindre le malheur, s'attendrir sur les maux d'autrui, voir de près les vertus et les épreuves, les combats et les victoires, les obstacles et les succès, les dangers et les triomphes, enfin les sacrifices héroïques, les souffrances volontaires ou la joie vertueuse de ses semblables, dans les situations les plus propres à dévoiler leur âme et à développer leur

caractère.

caractère. Eh ! d'où peuvent naître en effet ce ravissement si commun, et cet attrait si puissant attaché aux compositions dramatiques ? N'est-ce donc pas de l'intérêt continu que le poëte a su vous inspirer durant l'action qu'on représente, en faveur d'un personnage dont vous partagez toutes les émotions, toutes les angoisses, tous les périls, toutes les prospérités et tous les revers ? N'est-ce pas là cet enchanteur qui s'est emparé de vos affections les plus intimes, en les liant à une histoire touchante ou terrible dont le fil se noue, semble se dénouer et se renoue sans cesse devant vous; pour tenir votre âme toujours suspendue à son gré entre l'inquiétude et la surprise, la terreur et la pitié, l'abattement et l'espérance, par le ressort de ces secousses réitérées de compassion ou d'effroi qui tour a tour vous déchirent ou vous consolent, de scène en scène, jusqu'au dénouement qui achève d'épuiser tout l'intérêt du sujet, quand la catastrophe vient mettre le comble à votre douleur ou à votre joie ?

L'éloquence de nos monologues ne peut que très difficilement atteindre aux émotions vives, profondes et variées, qu'excitent de beaux vers, l'intérêt de l'action, le concours des trois unités, l'explosion et le choc des passions, la rapidité du dialogue, le contraste des caractères, les malheurs de l'innocence, les crises redoublées des situations, enfin toutes les espèces d'illusions et de transports qui se réunissent pour émouvoir la sensibilité; et pour faire

un bonheur du besoin de répandre des larmes, à la représentation des poëmes dramatiques.

Le prodige d'égaler par ce ministère la puissance oratoire aux mouvemens pathétiques de la tragédie, s'est vu néanmoins deux fois dans nos temples. Bossuet en eut seul la gloire dans la péroraison de son éloge du grand Condé, et dans toute l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Il avoit assisté dans ses derniers momens cette princesse, dont il rendit le nom immortel. Son imagination fut si frappée et son cœur tellement ému d'un pareil spectacle, que la douleur dominant heureusement son génie dans la composition de ce chef-d'œuvre, il s'y abandonna tout entier, et rendit cette mort sans cesse présente à ses auditeurs, auxquels il fit partager l'étonnant effet qu'elle avoit produit sur lui-même. On ne connoissoit rien de semblable dans l'histoire de l'éloquence. L'auditoire, atterré par les coups de foudre dont l'orateur, abattu lui-même, fit retentir l'église de Saint-Denis, voyant pleurer Bossuet, malgré tous ses efforts pour retenir ou du moins pour cacher ses larmes, répondit à ses douloureux accens par des gémissemens et par des sanglots.

Il me semble donc qu'un orateur digne d'un si auguste ministère peut tenter, avec le bonheur ordinaire du courage, d'illustrer la chaire par de très grands effets d'éloquence, en suivant la même route, autant que la différence des genres le

comporte. Il peut surtout hasarder un heureux essai de ses forces, avec beaucoup plus d'espoir de succès, dans l'ordonnance des panégyriques, des oraisons funèbres, de quelques mystères touchans de la religion, des homélies, enfin de tous les sujets sacrés qui tiennent à des faits plus rapprochés d'un intérêt dramatique. Mais de tous les éloges réservés à la chaire, je n'en connois aucun qui se prête mieux à cette expérience oratoire que la vie de saint Vincent de Paul, dont la charité immense comme le malheur, et toute-puissante comme le Dieu qui l'inspire, parcourut le cercle entier des misères humaines, pour n'en laisser aucune sans soulagement.

La singularité vraiment unique de sa destinée le soumit à tant de vicissitudes, que depuis sa première enfance, disons mieux, depuis le jour même de sa naissance dans la chaumière d'un laboureur, jusqu'au milieu de sa longue carrière, chaque époque, chaque lustre, et même souvent chaque année, le placent dans une situation nouvelle qui, dans les desseins du ciel, devient en quelque sorte prophétique, en l'environnant du spectacle de toutes les calamités qu'il partage souvent, et auxquelles il doit remédier dans la suite. Son histoire nous le montre ainsi dans une continuelle succession d'épreuves tellement désespérées, qu'il est impossible non-seulement de prévoir le moyen et de concevoir la possibilité de l'en retirer, mais encore d'imaginer, avec les lumières de la seule raison,

qu'un si obscur et si misérable jouet du sort puisse avoir jamais la moindre influence sur les plus grands intérêts de sa nation, de son siècle et de l'humanité tout entière. Il ne cesse de tomber et de retomber d'abîme en abîme, sans que rien l'accuse jamais, et sans que rien l'assiste : il en sort toujours; il en sort même promptement, et il en sort uniquement par ses propres et seuls moyens, sans avoir jamais du moins d'autre protecteur que le ciel qui l'éprouve ainsi pour l'instruire. Le cours de sa vie, que l'orateur doit toujours suivre, le présente sans cesse à nos regards au fond d'un gouffre; et pendant long-temps il se retrouve continuellement en butte à quelque nouveau danger toujours imprévu, toujours plus terrible, dont il ne peut se délivrer que par sa vertu.

C'est précisément cette longue et accablante série d'adversités forcées ou volontaires, et constamment dirigées vers sa gloire, qui lui concilie la pitié, l'admiration et le plus tendre intérêt; c'est elle qui doit à la fois dévoiler le secret de sa vie, guider le plan et tracer la marche de son éloge. Oui, c'est cette chaîne non interrompue de misères et d'angoisses qu'il faut suivre avec lui dans les sentiers laborieux de ses désastres et de sa renommée, puisqu'en l'appelant pendant quarante années à l'école du malheur, des événemens si instructifs et si divers éclairent et développent sa sensibilité, annoncent ou du moins lui suggèrent et préparent de loin ses grands établissemens; et qu'en paroissant terminer ainsi à chaque

pas sa carrière, ils mûrissent au contraire sa destinée, tiennent tous les auditeurs d'un pareil discours, dirai-je dans un désespoir progressif ou bien dans un ravissement continuel ? jusqu'au moment où une prospérité inattendue et presque incroyable, qui devient la dernière comme la plus redoutable épreuve et le plus beau triomphe de sa vertu, facilite les prodiges de sa charité, amène toutes les merveilles de sa vie publique, dont tant de situations et de revers ont été les préludes et les plus éloquentes leçons, et révèle enfin les intentions du ciel dans ce long cours de tribulations que les souvenirs de son ministère vont signaler par autant de monumens de bienfaisance.

Ainsi conduits à leur insu par une marche si dramatiquement oratoire, les auditeurs de ce panégyrique partageroient avec effroi et avec délices les rigueurs et les triomphes de la destinée de saint Vincent de Paul, en épuisant tour à tour les charmes variés d'une pareille composition oratoire, dont ils ne soupçonneroient peut-être pas les ressorts; mais d'émotions en émotions, ils pourroient entrevoir de loin, dans la première moitié de sa vie, la main cachée et toute-puissante qui ne sauroit en régler ainsi les épreuves, sans faire pressentir d'avance les grands desseins qu'on verroit se développer en action dans le tableau non moins étonnant de son ministère public. Tel seroit le nouveau genre d'intérêt dont il me semble que l'histoire de cet homme

extraordinaire pourroit devenir une source abondante, et jusqu'à présent inconnue dans la carrière de l'éloquence.

XXXII. *Des panégyriques de la sainte Vierge.*

Cette digression sur les panégyristes français prouve que jusqu'à présent Vincent de Paul, beaucoup moins bien apprécié que tous nos grands hommes, n'a pas été plus heureux en tributs d'éloges que les autres saints : il en a été ainsi de la mère du Sauveur elle-même. En effet, nos orateurs sacrés du premier rang, qui sont généralement restés au-dessous de leur renommée en louant les héros de la religion, ne se montrent guère plus éloquens ou mieux inspirés en célébrant les grandeurs de la sainte Vierge. Les différentes solennités qui lui sont consacrées par le culte public, appellent ce panégyrique dans nos chaires cinq ou six fois chaque année, et un retour si fréquent d'hommages pieux nous a valu quelques beaux sermons sur quelques-unes de ces fêtes particulières; spécialement l'un des ouvrages les plus approfondis, les plus étonnans et les plus parfaits de Bourdaloue, sur la corruption de l'homme, pour le jour de la Conception. Mais ce ne sont guère que des discours d'une moralité relative au mystère; et un sujet si souvent traité sous tant de rapports n'a fourni encore à la chaire aucun panégyrique dont elle puisse enrichir la collection de ses

chefs-d'œuvre. C'est même une opinion assez généralement établie, et très décourageante pour les jeunes prédicateurs, que nous n'en aurons jamais aucun; que nous ne pouvons même pas en avoir; que le sujet est trop stérile en événemens historiques pour soutenir l'étendue, l'intérêt et la pompe d'un éloge public; enfin qu'*une pareille composition oratoire*, comme le pensoit Massillon après plusieurs essais infructueux, *n'est facile que pour des prédicateurs sans talent, dont on n'attend rien, qui se contentent de tout, ne voient rien au-delà de leurs idées, et se flattent d'avoir fait un panégyrique, en délayant des événemens dépourvus d'intérêt, dans un vide continuel de lieux communs* (1).

Nos orateurs les plus distingués ne traitoient presque plus un éloge si difficile, qu'aucun exemple de succès ne recommandoit à leur émulation; un éloge enfin dont Massillon désespéroit encore pour l'éloquence, à la fin de sa vie, et contre lequel s'élevoient des préventions qui sembloient consacrées par l'autorité réunie de sa renommée, de son talent et de son expérience. On auroit dû en faire l'essai, au lieu d'y renoncer entièrement sur parole. Cette épreuve, qu'il auroit fallu subir au moins une fois pour sa propre instruction, n'eût-ce été que dans le dessein de mettre plus

(1) Lettre de Massillon, écrite en 1738, au père Renaud de l'Oratoire, qui venoit de remporter le prix d'éloquence à l'Académie Française.

d'ordre et de profondeur dans ses études, auroit expliqué promptement et peut-être même fécondé la stérilité apparente du sujet.

En effet, le divin législateur du christianisme n'a rien écrit pour fonder sa religion, qui est pourtant devenue le seul culte des régions les plus éclairées de l'univers. Il ne commença même qu'à sa trentième année l'exercice de sa mission, par des prédications publiques; de sorte que les apôtres, l'ayant connu pour la première fois à cette époque, n'ont pu nous laisser que très peu de détail dans l'Évangile sur les premiers rapports de sa vie privée. Les anciens pères de l'Église étoient très instruits de tout ce que la tradition orale en avoit transmis aux chrétiens. Mais durant les premiers siècles de sa propagation, la loi si connue et si sage du secret, *lex arcani*, dut couvrir les principaux mystères de notre foi; spécialement l'incarnation et l'eucharistie, pour les soustraire aux fausses interprétations et aux calomnies des païens.

Le voile qui, à cette époque de persécutions et de suppositions également odieuses, déroboit ainsi aux regards du paganisme la personne sacrée de la mère d'un Dieu, a dû coûter ensuite de tristes et inutiles regrets à ses panégyristes. Nous ne savons plus rien de son intéressante histoire depuis la catastrophe du Calvaire, où un nouveau nuage environne encore sa solitude et ses vertus. Une tradition authentique nous apprend seulement qu'elle se retira pendant

les vingt-cinq dernières années de sa vie à Éphèse (1), où elle mourut dans la maison du même apôtre saint Jean qui en fut évêque, long-temps après que le Sauveur du monde lui eut assigné ce disciple bien-aimé pour fils adoptif, du haut de la croix.

Le secret et le mystère durent donc envelopper les destinées de la mère du Rédempteur, jusqu'à l'heureuse époque de la liberté du christianisme dans le quatrième siècle, où l'empereur Constantin fit monter avec lui la religion chrétienne sur le trône des Césars. L'Église, toujours fidèle à ne consacrer que des faits authentiques, ne pouvant plus alors démêler avec certitude le fil de la vérité, au milieu de tous les souvenirs qui s'étoient transmis, de siècle en siècle, dans les foyers domestiques de ses enfans, relativement à la sainte Vierge, respecta comme elle le devoit la circonspection des livres saints; et l'histoire de sa vie se trouva réduite pour toujours aux seuls témoignages très laconique de l'Évangile.

Les premiers et les plus éloquens pères de l'Église n'ont jamais traité à fond, ni dans leurs prédications, ni dans leurs autres ouvrages, ce même sujet d'éloge, dont heureusement la gloire de la reine du ciel n'a pas besoin. Ils ne parlent d'elle que par oc-

---

(1) Il est très remarquable que sa maternité divine y fut ensuite solennellement proclamée dans le troisième concile général, par l'anathème lancé contre Nestorius.

casion, et comme dans l'effusion de la plus simple et la plus religieuse sensibilité. Saint Épiphane et saint Jean Damascène, qui se montrent ses ardens et diserts orateurs, lui ont consacré plusieurs panégyriques, sans que ces hommages solennels appuient jamais sur de nouveaux faits une si pieuse admiration. Dans le douzième siècle, le dernier père de l'Église, saint Bernard, signala son talent sur le même sujet par plusieurs discours dans lesquels il allie avec une grâce et un bonheur sans exemple, parmi les orateurs sacrés, beaucoup d'esprit et beaucoup d'ornemens à l'onction d'une douce et insinuante éloquence. Nos prédicateurs peuvent en extraire et en citer une foule de traits brillans dans l'éloge de la sainte Vierge; mais il n'en a lui-même composé aucun assez instructif et d'un assez grand effet pour servir dignement de modèle.

Ou l'imagination s'éblouit étrangement dans une trompeuse théorie, ou il doit être aisé de prouver aux candidats de la chaire, que si un véritable orateur, animé par son talent à lutter contre les difficultés qui en doublent toujours la force, veut en faire l'essai sur ce même sujet signalé comme un écueil au milieu des naufrages, il parviendra, sans recourir aux détails languissans de morale qui ne sont jamais que des lieux communs, à réunir très heureusement toutes les grandeurs de la sainte Vierge dans un riche panégyrique, sans la perdre jamais de vue, depuis le commencement de son

histoire jusqu'au triomphe de son assomption. Il me paroît indubitable, qu'avec un plan possible à imaginer et à remplir, mais surtout avec du génie et du travail, on lui décerneroit infailliblement un éloge neuf, vrai, solide, intéressant, varié, digne enfin d'être placé parmi les beaux monumens de notre éloquence sacrée. Les innombrables allusions et les comparaisons si oratoires de l'Ancien Testament[1], plus riche que le Nouveau en héroïnes de vertu, montreroient par d'heureux emblêmes la première Ève réhabilitée, et la seconde mère du genre humain resplendissante de lumière et de gloire, sous les touchantes figures de Sara, de Rachel, d'Anne la prophétesse, de Débora, de la mère de Tobie, de Judith, d'Esther, de la mère des Machabées, enfin de toutes les femmes illustres du peuple de Dieu. Une mine si féconde de la plus magnifique poésie de style embelliroit d'un bout à l'autre par la pompe des images et l'accord des analogies, dans l'harmonie des deux lois, l'éloge de cette même Vierge, dont la vie se trouve déjà résumée avec beaucoup d'exactitude dans les Litanies historiques composées pour leur nouveau bréviaire, par les célèbres bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Ces allégories et cette correspondance de l'Écriture, si favorables aux couleurs et même aux mouvemens de l'éloquence, ne fourniroient-elles donc pas les ornemens et les tableaux d'un panégyrique à jamais mémorable, si un plan bien conçu y développoit, par une

gradation vraiment oratoire, le *pouvoir des faits mis à leur place*, en les dirigeant tous vers un but d'une haute importance, auquel l'orateur rallieroit toutes ses pensées, pour donner de l'unité, de l'intérêt et de la grandeur à son discours?

C'est par des rapprochemens si féconds qu'une composition de ce genre doit faire ressortir les grandes idées de la religion, et le concert admirable des conseils éternels. A Dieu ne plaise que les jeunes orateurs, plus jaloux de l'effet que de la vérité, se livrent, dans l'exercice de leur ministère, à des illusions chimériques! Les livres sacrés doivent être leurs seuls guides et leurs principaux appuis dans la route de l'éloquence. Voici donc le véritable point de vue sous lequel l'Écriture me semble offrir au talent oratoire la Vierge prédestinée pour donner le jour à celui qui, selon les principes de la religion, en sa qualité d'homme, a une mère dans ce monde sans y avoir eu de père, et qui, dans sa génération éternelle, comme Dieu, a un père et n'a pu avoir de mère dans le ciel.

En élevant cette heureuse fille de Juda, par la prérogative de la maternité divine, au-dessus de tous les êtres créés, sans aucune exception, le Tout-Puissant avoit nécessairement la chute des anges rebelles devant l'immensité de ses regards. Pour lui, il ne peut exister en effet ni passé ni avenir, puisque tout est sans cesse présent à l'éternité de ses pensées. Un pareil spectacle lui retraçoit donc toujours les dangers de

l'orgueil, qui est le plus grand et en quelque sorte le seul vice des créatures; car il engendre tous les autres. Mais il a paru en craindre surtout la puissance et les suggestions pour une vierge si favorisée, dont il alloit soumettre l'humilité à une épreuve incomparablement plus redoutable que la prééminence des esprits célestes, en la destinant à devenir la *mère du Créateur* (1). Jamais alliance de mots ne fut si étonnante dans la bouche des hommes; et cependant jamais aucune expression ne fut plus exacte et plus propre selon les principes de la foi. Le ciel voulut donc dans sa miséricorde préserver Marie des dangers de l'orgueil, qu'alloit affronter la foiblesse d'une créature élevée à une si éminente prérogative. Voilà le but de l'Éternel en fixant les destinées de Marie; voici ses moyens. Le flambeau de la religion est ici notre seule lumière.

Par une disposition spéciale de la Providence, et certes bien digne d'émaner de la suprême sagesse, il y a eu dans le ciel, à côté de ce décret de prédilection et de magnificence en faveur d'une telle mère, un autre décret de précautions et d'épreuves, dont l'objet a dû être d'opposer, comme parle saint Paul, *à ce poids éternel de gloire que Dieu opère en nous* (2), un égal contre-

(1) C'est le langage littéral de l'Église, *mater Creatoris.*

(2) *Æternum gloriæ pondus operatur in nobis.* 2. Corinth. cap. 4, vers. 17.

poids d'humiliations, pour abaisser durant tout le cours de sa vie mortelle, et principalement sous tous les rapports de sa maternité, cette même Vierge, cette même mère placée, à un si beau titre, par la divinité de son fils, sur la première marche du trône de l'Éternel.

Or, si ce projet est démontré par les événemens, comme il va l'être, le secret du conseil d'en haut ne se trouvera-t-il pas dévoilé et constaté dans les fastes sacrés de la religion ? On peut indiquer un si beau dessein du ciel avec confiance et admiration aux orateurs chrétiens, sans rien ajouter à la vérité. Mais si cet aperçu est rigoureusement vrai, il en résulte encore que cette même maternité divine, qui élève Marie, ici-bas et dans le ciel, au-dessus de tout ce qui n'est pas Dieu, renferme aussi un nouveau mystère de protection et d'amour, si elle ne lui attire jamais que des abaissemens sur la terre. Ainsi, par une disposition adorable de miséricorde, sa vie aura été dévouée aux humiliations, et l'éternité sera réservée à son triomphe. Je demande si l'éloquence chrétienne peut suivre un plus éclatant sillon de lumière dans le plan d'un tel panégyrique.

Un éloge oratoire, qui n'est point une vaine déclamation, a sans doute pour but principal d'inspirer beaucoup d'intérêt; mais cependant cette même émotion de l'âme, qui attache l'auditeur quand elle excite la crainte ou la pitié, le révolteroit bientôt, si elle le mettoit, pour ainsi dire, à la

torture, par de cruels et continuels déchiremens. Aussi n'est-ce point ce sentiment de tristesse, et peut-être de dégoût, que j'invite les orateurs à nous faire éprouver dans le panégyrique de la sainte Vierge. La première partie doit, il est vrai, développer les humiliations, et la seconde les souffrances que la maternité divine coûte à l'héroïne de ce discours, dont l'intérêt bien gradué peut aller toujours en croissant jusqu'à la péroraison. Mais pour profiter des heureux contrastes du pathétique et du merveilleux que l'histoire offre ici à l'éloquence, il faut qu'une marche parallèle explique et contre-balance les décrets du ciel, en opposant tour à tour des prodiges de gloire aux épreuves d'humiliations ou d'abaissement, et des trésors de mérites, comme autant de titres de félicité, à chaque période d'angoisse ou de douleur. Cette perspective, que l'orateur ne devroit jamais laisser perdre de vue, développeroit sans épisodes, sans écarts, sans exagération et sans remplissage, le double décret de la Providence, qui formeroit le plan du discours par l'explication et la correspondance d'un dessein si sublime. La démonstration continue d'une vérité frappante et lumineuse, la surprise, l'admiration, l'attendrissement, ne laisseroient pas languir, ce me semble, un seul instant, l'intérêt d'un tel panégyrique dont on s'est trop effrayé, et qui manque encore aux triomphes de la chaire.

Mais une pareille matière exige de l'orateur

beaucoup d'esprit et de goût pour animer, varier et faire contraster ces peintures; beaucoup d'éloquence pour entraîner l'auditoire par tous les ressorts combinés de l'admiration et de la pitié; beaucoup de dignité pour faire respecter dans une si haute destinée les merveilles qui sortent de l'ordre commun, en respectant soi-même jusqu'au scrupule toutes les bienséances oratoires; surtout beaucoup de tact et de prudence, pour n'exposer jamais un sujet si délicat au moindre sourire de l'irréligion ou de la malignité, par aucune idée, par aucune expression, par aucune image qui manque de mesure ou de convenance.

Ce n'est point un discours que je prétends esquisser ici; c'est une simple marche que je me contente d'indiquer au talent. Je n'ai pas besoin d'avertir un véritable orateur des sentimens attendrissans que lui suggèrera la présence de la sainte Vierge au supplice et à la mort de son fils sur le Calvaire. Le tableau en est déjà crayonné dans le récit énergique et touchant de l'Évangile qui l'a peint d'un seul mot, dont il faudroit simplement découvrir la profondeur : STABAT *juxtà crucem Jesu mater ejus*. Joan. *cap*. 19, *vers*. 25. La maternité divine, qui sembloit ne devoir l'exposer qu'aux éblouissemens de l'orgueil, ne sollicite plus pour elle au pied de la croix, dans cet abîme de douleurs où elle est plongée, que la commisération et les larmes du genre humain.

De pareilles conceptions oratoires, dont la religion seule fournit la grandeur, ne

méritent-elles pas d'exciter la verve et le saint enthousiasme de l'éloquence chrétienne? La vérité et la fécondité de ce plan doivent nous inspirer d'autant plus de confiance, que la sainte Vierge explique ainsi elle-même l'origine de sa gloire, en révélant expressément le mystère de son élévation dans son divin cantique. Dieu, y dit-elle, a daigné considérer l'humilité de sa servante; et c'est pour cela même que désormais toutes les générations futures vont célébrer à l'envi mon bonheur. *Quià respexit humilitatem ancillæ suæ : ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes*. Luc. *cap*. I, *vers*. 48.

On doit être étonné que l'auguste héroïne de ce discours ayant si formellement indiqué la cause de son triomphe, et que son éloge se trouvant renfermé et consacré dans le simple commentaire d'un verset si lumineux, ses panégyristes, qui n'ont cessé de se plaindre de la stérilité du sujet, n'aient jamais creusé cette mine que l'Évangile ouvroit à leur ministère.

Après avoir combiné ce mode heureux de composer le panégyrique de la sainte Vierge, j'ai voulu me convaincre et je me suis assuré que ce plan n'avoit encore été saisi par aucun de nos orateurs, pas même par Massillon qui l'aborda de très près dans son sermon sur la fête de l'Assomption. Ce discours se trouve dans le volume de ses Mystères. En voici la division : « Les consola-
« tions de la mort de Marie compensent les
« amertumes antérieures dont son âme avoit

« toujours été affligée durant sa vie : pre-
« mier point. La gloire de sa mort répare
« les humiliations qui l'avoient toujours ac-
« compagnée sur la terre : second point. »

Quelle perte pour le ministère sacré, qu'en se fixant uniquement auprès du lit de mort de Marie pour célébrer son entrée triomphante dans le ciel, Massillon ait fermé les yeux devant le vaste et magnifique horizon qui alloit s'offrir à sa vue ! Il n'avoit plus qu'un pas à faire pour se trouver environné de toutes les richesses oratoires de son sujet ; et il s'arrête, en se jetant aussitôt dans un désert aride où son beau talent est réduit, après avoir ainsi répudié la véritable éloquence des faits, à masquer des lieux communs par la seule magie de son style enchanteur.

Quand un orateur du premier ordre, et dont le talent doit découvrir et répandre partout la lumière, traite un sujet si digne de l'inspirer, il est bien difficile qu'il ne saisisse, ou du moins qu'il n'entrevoie pas ses rapports les plus oratoires. Aussi, quoiqu'en général l'éloquent Massillon ait rarement montré de la profondeur et de la création dans ses plans, qui sont la partie la moins travaillée et la plus uniforme de ses compositions, un coup d'œil prolongé et souvent renouvelé sur l'histoire de la sainte Vierge, dut néanmoins suffire à la perspicacité d'un esprit aussi supérieur que le sien, pour démêler l'éclat qu'elle avoit reçu de ses abaissemens. C'est une idée très neuve et très belle qu'il a ingénieusement aperçue :

je ne puis dire, heureusement, puisqu'il auroit pu en tirer un meilleur parti ; et je me plais à lui en décerner avec cette mesure un juste tribut d'admiration. Mais ce cours d'humiliations ne commence ici pour lui qu'au moment où elle trouve son fils, âgé de dix ans, assis dans le temple, expliquant la loi aux docteurs de la synagogue. Massillon relève d'abord avec onction dans son discours les rigueurs ou du moins l'indifférence apparente de Jésus, qui ne répond aux inquiétudes si touchantes de sa mère et de son père, dont la tendresse le cherchoit inutilement depuis trois jours, qu'en blâmant cet empressement déplacé, et en les désavouant en quelque sorte pour parens, par son affection à ne parler devant eux que du Père céleste, dont il défend les droits. L'éloquence de l'orateur rapproche ensuite avec art trois autres dépositions de l'Évangile qui tendent au même but. Ainsi, quand aux noces de Cana, où, pour la première fois, il exerce par un prodige son empire sur la nature, d'après une simple observation de Marie, qui a paru le désirer, l'Homme-Dieu semble craindre qu'une si prompte déférence n'appelle sur elle de trop glorieuses interprétations qu'il désavoue, et il prend soin de déclarer aussitôt qu'il n'y a rien de commun entre sa mère et ce miracle. Lorsque le peuple, transporté d'admiration pour lui, bénit aussi par l'éloge le plus solennel, les entrailles qui l'ont porté et le sein qui l'a nourri, il détourne lui-même de ce cœur maternel, qui s'en seroit

épanoui d'amour et de joie, de si douces bénédictions, pour leur assigner un autre objet, en les répandant sur tous les Israélites qui écoutent la parole de Dieu et y conforment leur conduite. Enfin il proteste devant tout le peuple, en présence de Marie et de Joseph, dont il est l'espérance et la gloire, qu'il ne reconnoît pour père, pour mère, pour frères, que les seuls hommes dociles à la voix de Dieu et qui accomplissent sa volonté.

Tels sont les aperçus historiques auxquels Massillon se borne dans cette partie si riche de son sujet, sans remonter jamais à la cause secrète de tant de dégoûts et d'abaissemens, sans expliquer l'esprit d'une si étonnante destinée, sans chercher et sans soupçonner les vues miséricordieuses du ciel qui humilie toujours cette mère ainsi éprouvée, dans le titre même le plus propre à exalter son orgueil.

Rien n'est pourtant mieux présenté et plus noblement écrit que ce récit de Massillon, à la fois ingénieux, vrai, touchant et neuf dans sa simplicité.

Mais par quelle fatalité, après une si riche conception, ce même orateur, qui se place à un tel point de vue, se borne-t-il à ces premiers aperçus, lui à qui l'Évangile en indiquoit tant d'autres analogues, dont il avoit enrichi bien moins à propos, et toujours partiellement, quelques-uns de ses discours sur la sainte Vierge? Faut-il lui en adresser ici le reproche ou l'hommage? Par quelle étrange distraction, ajouterai-je

encore, un écrivain si fécond en ressources, n'a-t-il donc pas mis en œuvre toutes celles qui, après s'être déjà offertes ailleurs à sa plume, auroient dû se présenter alors ensemble à son sujet avec tant de propriété et de magnificence? Ah! si leur développement eût été l'idée dominante de son plan et de son esprit, il auroit vu s'ouvrir auparavant, et se terminer fort au-delà, ce cours instructif d'abaissemens qui remontent en effet plus haut et s'étendent plus loin dans l'Évangile, aux yeux d'un orateur qui veut approfondir, selon le génie de la religion, les mesures concertées par la Providence pour rendre la mère d'un Dieu toujours humble, au milieu de sa gloire.

Voici les preuves que nous en fournissent les livres sacrés. Massillon, je le répète encore, en a recueilli plusieurs que je vais extraire de ses autres sermons sur les solennités de Marie; et je ne doute nullement qu'il ne les eût toutes réunies, si cette idée ne se fût pas retracée incidemment à son esprit dans la composition du discours pour la fête de l'Assomption, où il se trouvoit trop resserré par son plan pour découvrir tant d'objets d'éloges dans toute leur étendue.

Cette même Vierge, prédestinée à une si étonnante élévation dans l'histoire du genre humain, est issue du sang de David; mais elle se voit reléguée par son indigence dans les conditions les plus obscures, et elle ne paroîtra dans la Judée que l'épouse d'un simple artisan. Il entre dans l'économie de sa vocation, que cette maternité surnaturelle

soit mise aux yeux des hommes sous la protection d'un mariage solennel, qui lui en ôtera toute la gloire dans l'opinion de sa tribu. Au moment même où elle est initiée au mystère des conseils suprêmes dont elle doit être l'instrument, ses épreuves commencent avec son ministère maternel. Obligée de se confier, dans un âge si tendre, à une révélation solitaire très glorieuse et très frappante sans doute, mais après laquelle son imagination éblouie eût été peut-être excusable dans le premier moment de redouter quelque illusion, elle est soumise aussitôt à l'épreuve de livrer sa destinée à la foi de ce prodige instantané, sans en avoir aucun témoin pour garant. A peine les premiers signes de sa fécondité se manifestent, qu'elle se voit dévouée aux soupçons les plus humilians, et menacée de la répudiation la plus ignominieuse. Au moment de devenir mère, un voyage long et pénible dans une situation si critique et dans une si rigoureuse saison, l'éloigne de son humble foyer et la transporte au loin, pour exécuter les prophéties, en croyant ne se soumettre qu'à la loi du dénombrement ordonné par l'empereur Auguste. Arrivée enfin après tant de fatigues à Béthléem, elle n'y peut trouver pour asile la plus misérable des hôtelleries; et elle donne le jour au Rédempteur du monde dans le réceptacle des plus vils animaux, qui composent toute la cour terrestre de cette nouvelle reine du ciel.

Cette Vierge mère, cette Vierge pure

comme la lumière, n'a pu recevoir sans doute aucune souillure par un enfantement divin, la plus auguste des consécrations; et cependant le seul respect dû par toutes les mères israélites aux rites sacrés de Moïse, la soumet aussitôt à la loi commune de la purification maternelle, c'est-à-dire à une cérémonie d'abaissement que la pauvreté de son offrande va rendre encore plus humiliante; à une cérémonie honteuse qui la dégrade publiquement des prérogatives de sa maternité divine, en la confondant avec toutes les autres mères du peuple juif. Et quand même elle ne seroit pas touchée de cette abjection pour l'intérêt de sa propre gloire, pourroit-elle être insensible à celle de son fils, qui semble entièrement éclipsée par cette expiation légale? Le Rédempteur y paroît racheté lui-même sous la forme d'une victime vulgaire. C'est peu: il y paroît comme un pécheur, comme un enfant de colère, comme un esclave assujetti à la rançon commune; et sa malheureuse mère non-seulement en est témoin, mais encore elle est appelée à le présenter au sacrifice qui devient pour elle une image anticipée du Calvaire, où elle achèvera l'oblation de son fils unique à la justice inexorable du ciel. C'est là, c'est à Jérusalem, c'est entre les bras de Marie et sur le sein maternel, que cet agneau sans tache, réservé à s'offrir lui-même en holocauste, commence le cours de ses expiations propitiatoires, et prend sur lui seul toute la honte du péché. Sa mère ne l'avoit conduit

dans le temple que pour se purifier ellê-même, en le soumettant aux observances de la loi. Mais que va-t-elle y éprouver ? Elle y entend les soudaines et sinistres prédictions d'un saint vieillard, qui ouvre devant elle le livre de l'avenir pour lui montrer sa triste destinée et celle de son fils plus affreuse encore. Inspiré par un esprit prophétique, Siméon lui annonce qu'un glaive de douleur percera ses entrailles, et lui prédit d'avance le sort cruel de ce même enfant dont elle pleure déjà le supplice et la mort sur son berceau.

Marie, ainsi accablée de tout le poids du présent et de tous les désastres que lui prépare l'avenir, est bientôt condamnée à fuir au loin en Égypte, pour soustraire le fils du Tout-Puissant à la jalousie d'Hérode. Après l'horrible massacre auquel sa tendresse vient de le soustraire, il faut qu'elle revienne cacher son dépôt sacré dans sa misérable demeure de Nazareth, sous la tutelle de ses pauvres parens. C'est là que sa foi, mise sans cesse à de nouvelles épreuves, doit reconnoître son Créateur et son Dieu sous la forme d'un enfant qui a voulu partager toutes les infirmités et toutes les misères de notre nature, excepté le péché. C'est là, c'est jusqu'à la trentième année de Jésus, que la prévoyance de l'Éternel exerce en silence l'humilité d'une mère qui sembloit n'avoir à craindre que l'ivresse de l'orgueil. Elle est la mère d'un Dieu, il est vrai ; mais précisément parce que ce sentiment d'exaltation paroît l'apanage inévitable d'une

d'une si sublime prérogative, elle a pour fils un Dieu qui jamais ne la glorifie, jamais ne la consulte, jamais ne la console, et qui épure au contraire cette auguste victime, dont la gloire ne doit commencer que dans le ciel, par toutes les rigueurs accumulées dans son histoire.

Cette histoire de Marie nous expliquera bientôt en effet des précautions si sévères. Dieu sortira de son secret, et alors toutes ces duretés apparentes ne seront plus que des mesures tutélaires. Un décret terrible, et dont la nature frémit, mettra le comble aux épreuves que doivent subir la foi et le courage de cette mère de douleurs. Il faut qu'elle voie son fils non-seulement méconnu par une ingrate et aveugle nation, mais encore haï, calomnié, persécuté, mourant sur une croix. En est-ce assez pour acquitter les expiations que lui coûte la maternité divine? Non! non! la rédemption du monde sera consommée par le sacrifice du Calvaire; mais les tribulations de la Vierge qui en est témoin ne seront pas épuisées par l'horreur d'un tel spectacle. Au moment où toutes les rigueurs du ciel et de la terre semblent finir pour elle par la mort de ce fils chéri, le plus cruel de tous les tourmens pour son cœur commence; car après l'avoir vu rendre le dernier soupir, elle est condamnée à lui survivre. Ainsi le veut la justice divine pour la rendre encore plus digne de son triomphe. Son divin fils Jésus, rentré en possession de toute sa gloire, semble l'avoir oubliée dans cette vallée de larmes;

et il faut que la vie, devenue plus cruelle pour elle que la mort, lui laisse mériter encore, pendant vingt cinq années d'exil et de séparation, le trône si élevé qui l'attend dans le ciel. Voilà son histoire! voilà ce que lui vaut sur la terre le décret qui l'a choisie entre toutes les filles d'Adam pour mère de l'Homme-Dieu.

Quel orateur sacré osera se plaindre qu'un sujet ainsi présenté dans la chaire, susceptible avec tant de richesse et de variété, de tout le sublime intérêt qu'inspirent la vertu, et la grandeur, et la maternité, et le courage luttant contre l'infortune portée à son comble, ne fournit pas assez de matière pour composer un panégyrique?

XXXIII. *Des portraits.*

C'est ordinairement dans les panégyriques et dans les oraisons funèbres, que les prédicateurs tracent les portraits des contemporains fameux qui ont été les rivaux, les amis de l'homme dont ils célèbrent les vertus. Ces morceaux où l'on attend le panégyriste, et où la critique épie le jugement et le talent de l'orateur, sont ordinairement jugés avec d'autant plus de sévérité, qu'ils annoncent toujours des prétentions. L'auditeur ne les écoute point avec intérêt, si une heureuse précision ne les grave aussitôt dans sa mémoire, si chaque coup de pinceau ne forme un grand trait, si l'homme qu'on juge n'est déjà célèbre, enfin s'ils ne ras-

semblent pas des idées frappantes dans un très-court espace.

Lorsque Massillon prêcha son sermon analysé dans l'article précédent, sur l'assomption de la sainte Vierge, aux religieuses de Chaillot, devant la reine d'Angleterre, il crut devoir placer, de courtoisie, dans ce discours, le portrait du prince d'Orange, comme un moyen adroit et convenable de plaire à l'épouse du roi détrôné par lui, Jacques II, en présence de laquelle il parloit. Son talent le servit fort mal dans cette occasion. Il parut oublier, en ajoutant aux prétéritions de la plus injuste partialité les pléonasmes d'une élocution déclamatoire, et surtout en déguisant mal la flatterie sous le voile de la détraction, qu'il seroit jugé lui-même un jour sur cette même diatribe à laquelle il abaissoit son ministère. Massillon ne nous présente qu'une seule pensée pour peindre Guillaume III, et après l'avoir exprimée dès sa première phrase, sans approfondir le caractère du stathouder, sans grouper et même sans saisir les plus mémorables résultats de son histoire.

Voici donc ce portrait si diffus et si peu connu (1) : « Pour l'usurpateur qui s'est « élevé par des voies injustes, qui a dé-

(1) On ne l'avoit encore cité dans aucun recueil, lorsque je l'insérai pour la première fois, tel qu'il est ici, dans cet *Essai sur l'éloquence*, imprimé en 1780, et tel qu'il se retrouve dans toutes les éditions suivantes.

« pouillé l'innocent et chassé l'héritier légi-
« time pour se mettre à sa place, et se re-
« vêtir de sa dépouille, hélas ! sa gloire
« sera ensevelie avec lui dans le tombeau,
« et sa mort développera la honte de sa vie.
« C'est alors que la digue qu'opposoient aux
« discours publics ses succès et sa puis-
« sance, étant ôtée, on se vengera sur sa
« mémoire des fausses louanges qu'on avoit
« été contraint de donner à sa personne ;
« c'est alors que tous les grands motifs de
« crainte et d'espérance n'étant plus, on
« tirera le voile qui couvroit les circonstan-
« ces les plus honteuses de sa vie. On décou-
« vrira le motif secret de ses entreprises glo-
« rieuses que l'adulation avoit exaltées, et
« on en exposera l'indignité et la bassesse. On
« regardera de près ces vertus héroïques
« que l'on ne connoissoit que sur la bonne
« foi des éloges publics, et on n'y trouvera
« que les droits les plus sacrés de la nature
« et de la société foulés aux pieds. On le
« dépouillera alors de cette gloire barbare
« et injuste, dont il avoit joui ; on lui ren-
« dra l'infamie et la mauvaise foi de ses at-
« tentats, qu'on avoit bien voulu se cacher
« à soi-même. Loin de l'égaler aux héros,
« on l'appellera un fils dénaturé, un de ces
« hommes dont parle saint Paul, sans culte,
« sans affection et sans principes ; sa fausse
« gloire n'aura duré qu'un instant, et son
« opprobre ne finira qu'avec les siècles : la
« dernière postérité ne le connoîtra que par
« ses crimes, que par la piété filiale foulée
« aux pieds à la face des rois et des nations

« qui ont eu la lâcheté d'applaudir à son usur-
« pation ; enfin que par l'attentat qui lui a
« fait détrôner un père et un roi juste, pour
« se mettre à sa place. Les histoires, fidèles
« dépositaires de la vérité, conserveront
« jusqu'à la fin son nom avec sa honte ; et
« le rang où il s'est élevé aux dépens des
« lois de l'honneur et de la probité, le fai-
« sant entrer sur la scène de l'univers, ne
« servira qu'à immortaliser son ambition et
« son ignominie sur la terre. »

Cette amplification, ou plutôt cette diffamation inexcusable dans la bouche d'un orateur chrétien qui ne doit offenser personne (1), étoit beaucoup plus propre à consoler la reine d'Angleterre qu'à faire connoître le prince d'Orange ; elle peut servir d'exemple pour prouver que Massillon s'étendoit trop sur la même idée, et abusoit étrangement de sa facilité, en se livrant quelquefois à des répétitions fastidieuses ; mais écartons pour le moment cette discussion critique, à laquelle nous ne serons que trop obligés de revenir.

Voulez-vous voir maintenant comment Bossuet a peint le protecteur Cromwell bien autrement odieux que le prince d'Orange ? Comparez à cette stérile abondance de l'évêque de Clermont, l'énergique impétuosité de l'évêque de Meaux ; rien ne marque

(1) *Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum.* 2. Corint. 6. 3.

mieux la différence de leur génie (1). « Un « homme s'est rencontré d'une profondeur « d'esprit incroyable, hypocrite rafiné au« tant qu'habile politique, capable de tout « entreprendre et de tout cacher, égale« ment actif et infatigable dans la paix et « dans la guerre ; qui ne laissoit rien à la « fortune de ce qu'il pouvoit lui ôter par « conseil ou par prévoyance ; mais, au « reste, si vigilant et si prêt à tout, qu'il « n'a jamais manqué les occasions qu'elle « lui a présentées ; enfin un de ces esprits « remuans et audacieux qui semblent être « nés pour changer le monde. »

Massillon effleure les choses et épuise les mots : Bossuet, comme on vient de voir, fait précisément le contraire, et il n'est pas possible de prononcer un jugement plus digne de fixer l'opinion de la postérité. C'étoit elle seule, et non pas les cours de France ou d'Angleterre, que ce grand homme se représentoit devant la justice de ses pensées, quand il en sut anticiper ainsi l'arrêt. On a loué cent fois, et avec toute raison, le bon goût, le mouvement rapide, la verve, la vérité, la concision, la profondeur et l'énergie de ce portrait oratoire, où l'on ne trouve ni antithèses ni exagération. Mais quel est le rhéteur plus éclairé et plus hautement équitable, qui, élevant son admiration pour l'orateur vers un autre genre de mérite beaucoup plus frappant dans ce

(1) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

tableau, en ait fait jusqu'à présent honneur à sa mémoire ?

L'oraison funèbre de Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne, eût été, pour un panégyriste vulgaire, une belle occasion d'environner le nom de Cromwell du souvenir de ses crimes et de ses vices. Bossuet au contraire n'en relève aucun autre que son hypocrisie, qui fut le mode trop habituel de son caractère pour qu'on pût l'oublier, et dont il ne montre même que le *rafinement*, comme une espèce d'habileté politique : il ne lui fait point d'autre reproche : il s'interdit envers lui, non-seulement l'outrage, mais la censure : il ne veut montrer enfin dans le *protecteur* qu'un génie extraordinaire, et l'un de ces *esprits remuans et audacieux qui semblent nés pour changer le monde.*

La modération de Bossuet est très-remarquable dans l'éloge funèbre de la veuve de Charles Ier, prononcé en 1669, onze années après la mort de Cromwell, et dix ans après le rétablissement de Charles II sur le trône : c'est-à-dire, quand, depuis deux lustres révolus, la mémoire de Cromwell étoit livrée au jugement de l'histoire, et que son cadavre avoit été exhumé, traîné sur la claie dans les rues de Londres, pendu et enterré au pied du gibet.

Ce morceau, qui vient de nous fournir une si frappante leçon de justice et de circonspection oratoire, est tellement connu, que je ne l'aurois point cité, si ce rapprochement n'eût formé un contraste instructif

entre Bossuet et Massillon. Mais je dois ici rendre hommage à l'illustre évêque de Clermont. Nous avons de lui un second portrait du prince d'Orange, absolument différent du premier que j'ai déjà mis sous les yeux du lecteur. « Du fond de la Hollande, dit-« il dans l'oraison funèbre du dauphin, *en « ne parlant plus cette fois* devant la reine « d'Angleterre ; du fond de la Hollande sort « un prince profond dans ses vues, habile « à former des ligues et à réunir les esprits, « plus heureux à exciter les guerres qu'à « combattre, plus à craindre encore dans le « secret du cabinet qu'à la tête des armées, « un ennemi que la haine du nom français « avoit rendu capable d'imaginer de gran-« des choses et de les exécuter, un de « ces génies qui semblent nés pour mouvoir « à leur gré les peuples et les souverains, « un grand homme enfin, s'il n'avoit jamais « voulu être roi. »

Ce second portrait du prince d'Orange, dont la fin paroît imitée de celui de Cromwell, peut en quelque sorte servir d'*errata* au premier, et plus il mérite d'éloges, plus aussi il vient à l'appui de mes observations. Si je n'avois voulu qu'indiquer un superbe modèle aux orateurs, j'aurois préféré de beaucoup au portrait de Cromwell celui du cardinal de Retz, par Bossuet, dans l'oraison funèbre de Le Tellier : je ne connois rien de plus parfait en ce genre, parmi les anciens et parmi les modernes. « Mais puis-« je oublier celui que je vois partout dans « le récit de nos malheurs ? cet homme si

« fidèle aux particuliers, si redoutable à
« l'État, d'un caractère si haut qu'on ne
« pouvoit ni l'estimer, ni le craindre, ni
« l'aimer, ni le haïr à demi : ferme génie
« que nous avons vu, en ébranlant l'uni-
« vers, s'attirer une dignité, qu'à la fin il
« voulut quitter, comme trop chèrement
« achetée : tant il connut son erreur et le
« vide des grandeurs humaines ! Mais pen-
« dant qu'il vouloit acquérir ce qu'il devoit
« un jour mépriser, il remua tout par de
« secrets et puissans ressorts ; et après que
« tous les partis furent abattus, il sembla
« encore se soutenir seul, et seul encore
« menacer le favori victorieux de ses tristes
« et intrépides regards. »

Ce dernier trait eût été envié de Tacite. On ne pouvoit peindre avec plus d'énergie et de vérité la haine implacable que le cardinal de Retz, trop fier pour se réconcilier avec son ennemi premier ministre, manifesta toujours contre Mazarin tout-puissant sur les marches du trône. C'est ainsi qu'ayant à montrer un factieux sans objet, doué d'un génie remuant et d'un grand caractère, Bossuet le juge en peu de mots, mais pleins de vigueur et d'énergie, avec la sagacité d'un moraliste, la verve d'un orateur, la profondeur d'un publiciste, et l'impartialité d'un historien.

Ce fameux cardinal de Retz excelloit lui-même dans l'art de peindre les grands hommes. Tous les portraits qui composent la galerie si estimée du premier et du meilleur volume de ses *Mémoires*, sont autant de

chefs-d'œuvre; j'en excepte pourtant celui d'Anne d'Autriche, que l'écrivain trace en homme de parti, aveuglé par la haine, et dès-lors non-seulement privé par sa passion de la perspicacité de son esprit, mais encore si préoccupé, ou plutôt tellement exagéré dans ses préventions, qu'à l'entendre, lorsque cette princesse pleuroit de colère, elle *dardoit ses larmes* sur le visage des personnes dont elle étoit entourée (1).

On ne sauroit admirer le crayon sublime de Bossuet, dans les portraits oratoires qu'il nous a tracés de ses contemporains, sans désirer de savoir comment il fut peint lui-même, quelques années après sa mort, dans la chaire chrétienne qu'il avoit tant illustrée par son génie. Heureusement le peintre n'étoit pas indigne du modèle. Voici donc l'aspect imposant sous lequel Massillon sut le présenter à l'admiration publique, dans la première partie de l'oraison funèbre du dauphin, dont l'évêque de Meaux avoit été le précepteur :

« Quel soin, dit-il, que celui de former « la jeunesse des souverains! Quel ouvrage! « Mais aussi quel homme la sagesse du roi « ne choisit-elle pas pour élever son fils « unique! Un homme d'un génie vaste et « heureux, d'une candeur qui caractérise « toujours les grandes âmes et les esprits du « premier ordre; l'ornement de l'épiscopat, « et dont le clergé de France s'honorera

(1) *Voyez*, à la fin du volume, la note n°6.

« dans tous les siècles ; un évêque au milieu
« de la cour ; l'homme de tous les talens
« et de toutes les sciences ; le docteur de
« toutes les Églises, la terreur de toutes les
« sectes ; le père du dix-septième siècle,
« et a qui il n'a manqué que d'être né dans
« les premiers temps, pour avoir été la lu-
« mière des conciles ; l'âme des pères as-
« semblés, avoir dicté des canons et pré-
« sidé à Nicée et à Éphèse. »

Massillon, je l'avoue, ne pouvoit descendre à aucuns détails, en indiquant les différens objets de tous ces titres de gloire ; mais il est remarquable qu'étant lui-même un grand orateur, et devant attacher la plus haute importance aux triomphes de la parole, il s'est néanmoins abstenu, je ne sais pourquoi, de placer le mot *éloquence* à côté de son nom *corrélatif* (en langue de grammaire), *Bossuet*, dont Quintilien auroit pu dire avec vérité, comme d'Homère et de Cicéron : *Quand je lis ses ouvrâges, il me semble que je me trouve dans le temple de Delphes, et que j'y entends parler un dieu plutôt qu'un homme* (1). *On croiroit que les dieux l'ont accordé à la terre afin que l'éloquence vînt faire l'essai de toutes ses forces dans sa bouche : son nom est pour la postérité moins le nom d'un homme que celui de l'éloquence elle-même* (2).

---

(1) *Ut mihi non hominis ingenio, sed quodam Delphico videatur oraculo instinctus, Homerus.* Lib. 10, cap. 1.

(2) *Dono quodam providentiæ genitus, in quo*

Les portraits oratoires tracés avec un burin vigoureux et placés à propos animent puissamment un discours, et produisent toujours un grand effet. L'éloquence doit les composer de traits caractéristiques et d'idées frappantes qui, en se mêlant à des faits connus, forment, pour ainsi dire, un corps et non pas simplement des membres isolés, offrent un tableau ressemblant, parlent à l'imagination, peignent au lieu de raconter, et intéressent tout l'auditoire qui veut entendre un orateur, et non pas un froid historien. Mais ces morceaux brillans doivent être courts, pour se faire remarquer et retenir aisément par cette précision sans laquelle il ne sauroit y avoir ni profondeur ni énergie. C'est la grande et belle manière de Bossuet et de Tacite. Je ne multiplierai point ici les citations de l'évêque de Meaux ; et il me suffira d'en choisir une seule de l'historien romain, qui excelle en ce genre. Ce grand peintre est aussi concis dans ses descriptions ou dans ses tableaux historiques, que dans ses portraits. Voici la couleur sombre et sublime qu'il emploie pour nous représenter la consternation de Rome et de l'empereur Galba, au moment où Othon est sur le point d'y arriver : « Galba étoit entraîné çà et là par les flots

---

totas vires suas eloquentia experiretur : apud posteros consecutus, ut Cicero jam non hominis sed eloquentiæ nomen habeatur. Lib. 10, cap. 1.

« opposés de la multitude ; les palais et les « temples étoient pleins : partout l'aspect du « deuil ; le peuple, la populace même étoient « sans voix ; mais tous les visages étoient « immobiles de stupeur, toutes les oreilles « épioient le moindre bruit. Il n'y avoit ni « tumulte ni calme ; mais c'étoit ce silence « qui signale les grandes frayeurs et les « grandes colères (1). »

XXXIV. *Des Complimens.*

Puisque la discussion des différentes règles auxquelles l'art de l'éloquence assujettit les orateurs chrétiens me conduit à tous ces détails, je ne dois pas m'élever vers de plus grands objets, sans m'arrêter encore quelques instans à un autre épisode de nos compositions oratoires, qui offre quelques affinités de style et de coloris avec les panégyriques, et surtout avec les portraits : je veux parler des complimens par lesquels nous sommes quelquefois obligés dans la chaire de commencer ou de finir nos discours. L'usage établi ne permet plus aux ministres de l'Évangile d'annoncer la pa-

(1) *Agebatur hùc et illùc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu, completis undique basilicis et templis, lugubri prospectu. Neque populi aut plebis ulla vox : sed attoniti vultus, et conversæ ad omnia aures. Non tumultus, non quies ; sed quale magni metûs, et magnæ iræ, silentium est.* Tacit. *Histor.* lib. 1, cap. 40.

role sainte en présence des maîtres du monde, sans brûler devant eux quelques grains d'encens. Les rois sont donc bien à plaindre d'être poursuivis par l'adulation jusque dans ces mêmes temples où ils viennent s'instruire de leurs devoirs et s'humilier de leurs fautes ! Mais les orateurs chrétiens, qui devroient parler alors comme la conscience, inspirent un tout autre sentiment que la pitié, quand ils se rangent eux-mêmes dans la foule des flatteurs. Ce qui doit, sinon les excuser, les consoler du moins, c'est la certitude que des éloges commandés à celui qui les prononce, ne sauroient enorgueillir les hommes puissans auxquels on les adresse. Mais que l'on ne passe pourtant jamais les bornes du respect que l'on se doit à soi-même dans ces complimens d'étiquette ; car la religion ne permet ces louanges, qu'en épargnant à la vérité l'humiliation d'en rougir ou de les désavouer. Ah ! que l'on reconnoisse donc toujours un apôtre ennemi du mensonge jusque dans ces hommages commandés par la bienséance, et n'avilissons point un ministère si auguste par des éloges exagérés qui ne sauroient tromper jamais ni le grand qui les reçoit, ni l'orateur qui les prodigue, ni l'auditeur qui les entend, ni le Dieu qui les juge. L'adulation outrée déplaît à tout le monde, et sert même très mal la vanité qui la souffre. *Louer les princes des vertus qu'ils n'ont pas*, dit le duc de La Rochefoucauld, *c'est leur dire impunément des injures ;* c'est du moins compromettre leur amour-propre,

et oublier étrangement les égards qui leur sont dus en public. Eusèbe nous raconte dans *la vie de Constantin* (1), que cet empereur eut le bon sens d'imposer silence à un prédicateur qui, en sa présence, avoit la bassesse d'imiter dans un sermon la fiction de Virgile pour l'apothéose d'Auguste, en annonçant à Constantin qu'après sa mort il seroit associé au Fils de Dieu pour gouverner l'univers.

J'aime dans Bossuet cette noble franchise avec laquelle il exprime sa réserve dans la louange, de peur de déplaire, et surtout de s'avilir, en paroissant vouloir flatter. On sent dans ses complimens je ne sais quelle respectable austérité apostolique, et une répugnance invincible pour l'adulation. Un prédicateur ordinaire qui eût été chargé de prêcher la profession de madame de La Vallière en présence de la reine Marie-Thérèse, n'auroit peut-être pas manqué de saisir cette occasion pour faire amplement les honneurs d'une si éclatante expiation, à l'épouse pieuse et délaissée de Louis XIV. « Il « est juste, lui dit Bossuet, il est juste, « madame, que faisant par votre état une « partie si considérable des grandeurs du « monde, vous assistiez quelquefois aux « cérémonies où l'on apprend à les mépri- « ser. » L'orateur, en montrant ainsi autant de tact que de délicatesse et de mesure, se renferme aussitôt dans son sujet, et ne

(1) Lib. 4, cap. 4.

songe plus à cette princesse que pour en écarter avec respect le souvenir dans la suite de son discours. Il eût été indécent de ne point faire mention de la reine qui présidoit à la cérémonie, et dont les spectateurs épioient tous les regards ; mais il eût été maladroit et barbare de lui offrir, même de loin, comme un triomphe digne d'elle, les pleurs volontaires d'une si touchante victime.

L'aversion de Bossuet pour la flatterie est encore plus frappante dans l'oraison funèbre du grand Condé. M. le duc de Bourbon conduisoit le deuil à cette pompe funèbre qui fut célébrée dans l'église de Paris ; et le sujet que traite Bossuet semble lui coûter un effort ou même un excès d'indiscrétion, pour faire en quelque sorte malgré lui un éloge sublime du fils, en racontant les détails de l'agonie et de la mort du père. Ce compliment est amené avec un naturel, c'est-à-dire, avec un art inimitable. « Comme « le prince donnoit des ordres particuliers, « dit-il, et de la plus haute importance, « puisqu'il y alloit de sa conscience et de « son salut éternel, averti qu'il falloit écrire « et ordonner dans les formes....... Quand « je devrois, monseigneur, renouveler vos « douleurs, et rouvrir toutes les plaies de « votre cœur, je ne tairai pas ces paroles « qu'il répéta si souvent : qu'il vous connois- « soit, qu'il n'y avoit sans formalité qu'à « vous dire ses intentions, et que vous iriez « encore au-delà. Monseigneur, qu'un père « vous ait aimé, je ne m'en étonne pas ;

« c'est un sentiment que la nature inspire ;
« mais qu'un père si éclairé vous ait témoi-
« gné cette confiance jusqu'au dernier sou-
« pir, qu'il se soit reposé sur vous de cho-
« ses si importantes, et qu'il soit mort tran-
« quillement sur cette assurance, c'est le
« plus beau témoignage que votre vertu
« pût remporter ; et, malgré tout votre
« mérite, votre altesse n'aura de moi au-
« jourd'hui que cette louange. »

Fénélon n'a jamais affoibli en chaire les saintes maximes qu'il a déposées dans le *Télémaque* contre les flatteurs. Nous n'avons de lui que deux complimens de ce genre. Le premier est même plutôt un éloge en récit. C'est Louis XIV qui en est l'objet ; et ce qui le rend encore plus glorieux pour sa mémoire, c'est que ce monarque n'a jamais entendu le discours où les louanges qu'on lui décerne sont inspirées par un sentiment spontané de zèle pour la religion, au lieu d'être simplement commandées et décrédi-tées par les bienséances de l'étiquette. Avant d'être connu à la cour, Fénélon avoit été chef des missionnaires de l'Aunis et de la Saintonge, où son zèle fut entièrement dé-voué à ce ministère. Sa réputation naissante le fit choisir, vers sa trentième année, pour prêcher à Paris, le jour de la fête en quel-que sorte patronale de l'Épiphanie, qu'on célébroit avec la plus grande solennité, en l'honneur de la conversion des gentils, dans l'église des missions étrangères. Je rendrai plus loin un compte détaillé du discours trop peu connu qu'il prononça devant cette

assemblée, et dont l'analyse nous fournira des citations ou l'éloquence de Fénélon paroîtra sous un nouveau jour. Je veux me borner ici à la manière dont il sut louer le roi. C'est dans le genre de l'éloge le ton austère, et par la même persuasif, qu'on ne trouve guère parmi les orateurs modernes que dans Bossuet.

Les paroles manquent à l'admiration dont je me sens frappé, lorsque j'examine un compliment si éloquemment énergique, dans lequel Fénélon hasarde avec un air simple, et comme d'abondance de cœur, c'est-à-dire, sans prétention et dès-lors sans danger, les plus ambitieuses formules oratoires, la prosopopée elle-même, avec toute la familiarité d'un missionnaire et toute l'autorité de l'évidence, en ne permettant aucune enflure à ses paroles, en cachant une figure si hardie sous un style tempéré, mais plein, ferme et énergique : et dont la seule simplicité forme tout l'ornement. Le compliment qu'on va lire me paroît dans cette partie un chef-d'œuvre singulièrement remarquable depuis le premier mot jusqu'à la fin, par je ne sais quel accent adroitement austère et populaire ; par une ingénuité qui, en attestant au plus haut degré l'amour, la vénération, la reconnoissance de tout un peuple, enlève et justifie l'admiration ; par une onction enfin si exclusivement propre à ce compliment, qu'on ne peut le lire sans en être attendri jusqu'aux larmes, et dont le dernier trait surtout rappelle la sublimité franche et originale de Démos-

thène, qui seul entre les anciens orateurs a su rehausser avec cet art du génie ses compositions oratoires, par de si vigoureux coups de pinceau.

« Sache, dit Fénélon au milieu de sa pre-
« mière partie, sache par nos histoires la
« postérité la plus reculée, que l'Indien est
« venu mettre aux pieds de Louis les riches-
« ses de l'aurore, en reconnoissance de
« l'Évangile reçu par ses soins. Encore n'est-
« ce pas assez de nos histoires; fasse le ciel
« qu'un jour, parmi ces peuples, les pères
« attendris disent à leurs enfans pour les
« instruire : Autrefois, dans un siècle favo-
« risé de Dieu, un roi nommé Louis, jaloux
« d'étendre les conquêtes de Jésus-Christ
« bien loin au-delà des siennes, fit passer
« de nouveaux apôtres aux Indes : c'est par
« là que nous sommes chrétiens, et nos an-
« cêtres accourent d'un bout de l'univers à
« l'autre (1) pour voir la sagesse, la gloire
« et la piété qui étoient dans cet homme
« mortel. »

Le second compliment dont Fénélon illustra l'éloquence de la chaire, se trouve dans le second de ses chefs-d'œuvre en ce genre. Il en sut orner le beau discours qu'il prononça lorsqu'il fit à Lille, en 1708, la consécration du prince de Bavière, archevêque et électeur de Cologne. Ce morceau est également digne de Fénélon, soit que

(1) Les ambassadeurs de Siam étoient alors à Paris.

l'on considère la réserve marquée avec laquelle il loue, soit qu'on s'arrête au tour oratoire dont il se sert pour justifier la circonspection et la pudeur de l'éloge. « Vous « venez d'entendre, mes frères, tout ce que « j'ai dit à ce prince. Eh! que n'ai-je pas osé « lui dire, et que ne devois-je pas oser lui « dire, puisqu'il n'a craint que d'ignorer la « vérité ? La plus forte louange l'honoreroit « infiniment moins que la liberté épiscopale « avec laquelle il veut que je lui parle. »

Cette manière adroite de décerner un hommage public aux vertus, sans blesser la plus prompte de toutes à s'effaroucher, la modestie, qu'on récompense, au contraire, en lui refusant ce qu'elle désire davantage, le bonheur d'être ignorée, est pleine d'art et de délicatesse. Il est difficile en effet d'employer dans les complimens un style direct, sans paroître exagéré ou monotone, et sans embarrasser aussi le personnage qu'on veut célébrer. Il vaut mieux se renfermer dans une paraphrase de l'Écriture sainte, dans une prière à Dieu, dans une imposante apostrophe adressée à l'auditoire, dans une seule période terminée par un trait saillant, ou dans une allusion heureuse et imprévue. Mais quelque tournure que choisisse l'orateur, il faut lier le compliment qu'on fait au sujet qu'on traite; louer par les faits pour louer sans flatterie; ennoblir l'éloge en l'associant avec courage à quelque grande et utile vérité; éviter les généralités, qui ne caractérisent et ne satisfont personne; exercer un pareil ministère

public avec dignité et retenue, pour ne compromettre ni son estime ni son héros, mêler avec une sage hardiesse l'instruction aux louanges, ou plutôt la faire sortir de la louange elle-même ; se borner à un petit nombre d'idées vives et frappantes ; tâcher de consacrer tout éloge individuel par des pensées aussi brillantes que justes et faciles à retenir ; rester avec art dans l'expression de son estime en-deçà de la vérité, plutôt que d'aller au-delà ; se bien souvenir enfin que les hommages les plus flatteurs se fondent sur cette mesure d'admiration à laquelle les auditeurs peuvent ajouter de nouveaux tributs de gloire que l'orateur leur arrache, en les forçant par son adroite réserve de renchérir sur ce qu'il dit lui-même.

Bourdaloue n'a jamais excellé dans cette partie. Tous ses complimens sont sages, mais communs ; il prêcha son beau sermon sur la conception de la sainte Vierge à Versailles, deux jours après le mariage d'Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne, fils du grand dauphin, qu'on appeloit simplement à la cour *monseigneur*. La péroraison de son discours fut enrichie d'un passage de l'Écriture sainte, dont l'application frappa vivement l'auditoire. La plupart des courtisans trouvèrent cette allusion très heureuse ; ceux dont le goût fut plus délicat jugèrent qu'à force d'être exacte et littérale, elle dégénéroit en jeu de mots. Après avoir acquitté son ministère par des présages qui deviennent des leçons, Bourdaloue parle en ces termes de la jeune princesse : « Voilà, plus

« que son rang, ce qui me la rend vénéra-
« ble, et ce qui me fait dire, comme le ser-
« viteur d'Abraham, Éliézer, lorsque,
« voyant pour la première fois l'épouse du
« fils de son maître, il s'écria dans un trans-
» port d'admiration et d'actions de grâces :
« Oui, la voici celle que Dieu a choisie
« pour être l'épouse du fils de *mon seigneur*.
« *Ipsa est mulier quam præparavit Dominus*
« *filio domini mei*. » Genes. 24.

On n'a jamais fait dans aucun compliment un usage plus heureux de l'Écriture sainte, que Massillon dans l'exorde de son sermon pour le jour de la Toussaint. Ce compliment est digne de tous les éloges qu'il ne cesse d'obtenir des partisans du bon goût et des amateurs de la vraie éloquence. C'est l'Évangile même qui semble dicter à Massillon de si ingénieuses louanges et lui en fournit la plus riche tournure. L'orateur cite pour texte ces trois mots de l'évangile du jour : *Beati qui lugent* : *Bienheureux ceux qui pleurent* ; et après un choix si étrange au milieu d'une cour où l'on ne s'entretenoit alors que de gloire et de prospérités, l'éloquent prédicateur, prenant le ton d'un apôtre, commente ainsi ces lugubres paroles, au début de son discours : « Sire, dit-il à Louis
« XIV, si le monde parloit ici à votre ma-
« jesté, il ne lui diroit pas : *Bienheureux*
« *ceux qui pleurent*. Heureux, vous diroit-il,
« heureux le prince qui n'a jamais combattu
« que pour vaincre ; qui a rempli l'univers
« de son nom ; qui, dans le cours d'un règne
« long et florissant, jouit avec éclat de tout

« ce que les hommes admirent, de la gran-
« deur de ses conquêtes, de l'estime de ses
« ennemis, de l'amour de ses peuples, de
« la sagesse de ses lois !.... Mais, sire, l'É-
« vangile ne parle pas comme le monde. »
On se souvient encore qu'une éloquence si
noble et si simple en apparence étonna les
courtisans les plus spirituels de Versailles,
et *excita dans l'assemblée, malgré la gravité
du lieu, un mouvement involontaire d'admi-
ration*. (1).

Cette paraphrase paroît visiblement imitée
de Fléchier, qui avoit employé le même
tour, en prêchant pour la solennité de la
Toussaint devant Louis XIV, plusieurs an-
nées avant Massillon. Fléchier n'étoit cepen-
dant point l'inventeur de ce compliment.
Mais il est permis aux prédicateurs d'être
les copistes ou les traducteurs des pères de
l'Église, sans qu'on puisse les accuser de
plagiat ; et ce fut dans cette source que Flé-
chier puisa la belle idée dont il ne sût pas
assez profiter. C'est en effet saint Augustin
qui a paraphrasé le premier, avec beaucoup
d'esprit et même de goût, les béatitudes de
l'Évangile, en les appliquant aux empe-
reurs, dans le vingt-quatrième chapitre du
livre cinquième de *la Cité de Dieu* (2).

---

(1) Éloge de Massillon, par d'Alembert.

(2) *Christianos imperatores non ideò felices
dicimus, quià vel diutiùs imperarunt, vel im-
perantes filios morte placidâ reliquerunt, vel*

Fléchier n'avoit aperçu que le *motif* de ce beau commentaire : Massillon sut le réduire :

---

hostes reipublicæ domuerunt, vel inimicos cives adversùs se insurgentes et cavere et opprimere potuerunt. Hæc enim et alia vitæ hujus ærumnosæ vel munera, vel solatia, quidam etiam cultores dæmonum accipere meruerunt, qui non pertinent ad regnum Dei, quò pertinent isti : et hoc ipsius misericordiâ factum est, ne ab illo ista, qui in eum crederent, velut summa bona desiderarent. Sed felices eos dicimus, si justè imperant, si inter linguas sublimiter honorantium, et obsequia nimis humiliter salutantium non extolluntur, sed se homines esse meminerunt ; si suàm potestatem ad Dei cultum maximè dilatandum, majestati ejus famulam faciunt ; si Deum timent, diligunt, colunt ; si plus amant illud regnum ubi non timent habere consortes ; si tardiùs vindicant, facilè ignoscunt ; si eamdem vindictam pro necessitate regendæ tuendæque reipublicæ, non pro saturandis inimicitiarum odiis exerunt ; si eamdem veniam non ad impunitatem iniquitatis, sed ad spem correctionis indulgent ; si quod asperè coguntur plerumque decernere, misericordiæ lenitate, et beneficiorum largitione compensant ; si luxuria tantò eis est castigatior, quantò potest esse liberior ; si malunt cupiditatibus pravis, quàm quibus libet gentibus imperare. Et si hæc omnia faciunt non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter charitatem felicitatis æternæ ; si pro suis peccatis, humilitatis et misericordiæ et orationis sacrificium Deo suo vero immolare non negligunt : tales christianos imperatores dicimus esse felices, interim spe, posteà reipsâ futoros, cùm id quod expectamus advenerit. Sanctus Augustinus. de Civitate Dei. lib. 5, cap. 24.

en

en tirer la quintessence et se l'approprier. Toute conception intellectuelle ou morale appartient en effet de plein droit à l'écrivain qui réussit le mieux à l'exprimer. Tel est le droit consacré par l'intérêt public, qui ne veut rien perdre des beautés que peut ajouter le goût à la clarté, à l'élégance, à la pureté, à la précision, à l'énergie, à la propriété, à l'éclat et à l'harmonie du style. On est donc convenu, comme d'un axiome de jurisprudence littéraire, qu'il est permis de voler à un auteur toute idée mal écrite, *pourvu qu'on le tue aussitôt*, a-t-on très-bien dit, *au jugement du goût*, en rendant la pensée dont on s'empare beaucoup plus riche et plus frappante que n'avoit fait l'inventeur.

XXXV. *Du style direct et du dialogue.*

Si l'on excepte ces portraits et ces complimens, où l'orateur peut, sans déroger, s'abaisser à cueillir quelques fleurs d'esprit, une mâle vigueur, dont le nerf constitue la beauté, doit animer chaque membre de son discours. Toutes les fois qu'on parle à une assemblée nombreuse, on doit tendre à se rendre maître des cœurs ; il n'y a que le langage passionné d'une véhémente éloquence qui atteigne et subjugue la multitude. Les hommes réunis dans un temple pour entendre discuter leurs intérêts éternels, attendent et exigent de l'orateur un sujet attachant, un plan lumineux, des preuves convaincantes, de grands tableaux,

des mouvemens pathétiques, des sentimens touchans, une émotion d'âme toujours croissante, enfin un style coulant et noble, sans vide dans les idées, et sans un seul mot superflu, pour animer et embellir une élocution toujours vive, pure et majestueuse dans sa simplicité. Faut-il en être surpris? Tous les juges du bon goût ont observé que, dans les lectures ordinaires de société, il faut, pour en soutenir l'attrait, choisir plutôt des ouvrages intéressans que des livres d'instruction. La vérité satisfait en tout genre l'esprit d'un lecteur isolé. Mais, dès qu'on est réuni, on veut être ému; et l'on sent le besoin d'un intérêt progressif, quand on entend lire, pour concentrer et fixer son attention, qui n'est jamais et ne peut être qu'une préférence spontanée qu'on accorde aux idées d'autrui sur les siennes propres. Des écrits d'ailleurs excellens, mais froids et surtout abstraits, cessent de plaire quand ils subissent la redoutable épreuve d'une lecture à haute voix dans un cercle. Un auteur paradoxal, systématique, et même, selon le langage de Montaigne, *un peu processif* pour la conversation, y réussit mieux que tant de beaux traités inanimés qui ne lui fournissent aucun aliment.

Orateur sacré, n'oubliez donc jamais, pour l'intérêt même et la gloire de votre ministère, que vous aussi vous destinez plus spécialement encore vos ouvrages à produire un grand effet sur un auditoire bien plus imposant par la délicatesse et la sagacité

de son goût ; que vous avez sans cesse à vous mesurer avec une plus nombreuse assemblée ; que votre zèle et votre talent s'y trouvent toujours au milieu de vos adversaires transformés en juges ; et que vous plaidez, en quelque sorte, votre propre cause, toutes les fois que vous parlez en public. *Silence !* s'écria le grand Condé ; en voyant paroître Bourdaloue dans le temple où la multitude étoit réunie pour l'entendre, *silence donc ! l'ennemi est en présence.*

Ne croyez pourtant pas faire un livre, lorsque vous composez un sermon. Gardez-vous d'employer jamais les formules glaciales d'un écrivain qui parle dans la chaire, à l'exemple de quelques prédicateurs anglais, de sa plume ou de son papier, tandis que par une illusion heureuse pour lui, on vient écouter son discours comme une inspiration soudaine. Voulez-vous rendre votre éloquence naturelle et animée ? Évitez la langueur du monologue par la vivacité du style direct. Conversez donc sans cesse avec tous ces interlocuteurs muets en apparence, mais dont la religion épie et démêle les soupirs, excite et recueille les larmes, entend et exauce les remords. Au lieu de vous enfoncer dans des contemplations abstraites, parlez à cette assemblée déjà comme à demi-vaincue par sa foi, et qui se livre pour être émue. Chaque auditeur qui en fait partie attend de vous en secret, au milieu de ce concours public, le sujet d'un magnifique entretien qui va s'établir devant Dieu entre votre ministère et sa conscience.

Troublé peut-être d'avance à votre insu dans la solitude de ses pensées, le coupable est prêt à s'isoler par ses remords, quand votre charité laisse l'accusation collective et, pour ainsi dire, vague, tandis qu'une apostrophe plus précise feroit de chaque censure de votre zèle un reproche individuel. Fiez-vous donc sans crainte à la puissance de cette morale ainsi généralisée; sans en diviser, surtout sans en assigner jamais les parts; chacun y démêlera et prendra la sienne.

Si vous en demandez un exemple, vous trouverez un beau modèle de ce style, toujours direct et dramatique, dans l'instruction trop peu appréciée de Massillon, sur la *ferveur des premiers chrétiens*, pour *la cérémonie de l'absoute*; exhortation unique dans son genre, qui ne ressemble à aucun autre de ses discours, et écrite avec une verve si continue qu'elle semble avoir été composée d'un seul jet. Ce ton ferme et véhément y renforce tellement le grand talent de l'évêque de Clermont, que chaque phrase en action devient un trait qui dans les mains de l'orateur remue et frappe toutes les consciences. Rien ne manqueroit à la vigueur de cette composition; animée de la plus saine éloquence, si elle étoit terminée par une péroraison d'un plus grand effet. Mais le dernier *alinéa* n'est qu'une languissante amplification des deux premières lignes qui le commencent, et Massillon refroidit lui-même l'émotion de son auditoire, après avoir si bien su l'exciter.

Ce n'est point assez de parler à ses audi-

teurs : il faut encore les faire parler eux-mêmes, et ajouter aux insinuations du style direct l'intérêt plus intime du dialogue. Les anciens traitoient ainsi les matières les plus morales, les plus littéraires, les plus philosophiques. Ces hommes qui étoient plus près que nous de la nature, ne composoient point de livres inanimés pour développer les idées qu'ils avoient recueillies dans leurs méditations ; ils se rapprochoient de la forme du drame ; ils mettoient en scène quelques amis éclairés, dont ils rapportoient les conférences ; ils discutoient contradictoirement les questions les plus importantes avec autant de profondeur que de clarté ; ils choisissoient chaque lecteur pour arbitre ; et cette méthode attache aux écrits de l'antiquité l'attrait qu'on éprouve quand on entend converser, et non pas disputer, un petit nombre de convives choisis qui se combattent et s'éclairent mutuellement, en se communiquant toutes leurs pensées dans les libres épanchemens d'un banquet.

Or si Platon et Cicéron sont parvenus à rendre intéressans, par le dialogue, des sujets métaphysiques (1), combien cette

(1) Tous les traités si lumineux de Cicéron sur l'éloquence, et ses *Offices*, sont des dialogues dont les plus savans et les plus illustres de ses contemporains deviennent les interlocuteurs. Au moment où notre langue alloit se fixer, quelques-uns de nos anciens écrivains imitèrent cette méthode philosophique et oratoire de l'antiquité. S'ils ne s'étoient pas formés à

méthode attachante et rapide ne doit-elle pas donner plus de mouvement et de vie à la morale dans le genre oratoire ? Le dialogue en récit y supplée aux interlocuteurs, éclaircit les idées, résout les objections, rompt la monotonie du monologue, reproduit tout le charme d'une conversation animée, fortifie le raisonnement, et inspire

---

cette école, nous n'aurions jamais connu le véritable goût, dont les Grecs et les Romains pouvoient seuls nous fournir les principes et les modèles en tout genre. Guillaume Du Vair, évêque de Lizieux, et garde des sceaux au commencement du règne de Louis XIII, avoit composé plusieurs dialogues, où nous trouvons encore des pages éloquentes, et quelques traits d'une heureuse énergie. Le meilleur de tous est intitulé : *de la Consolation ès-calamités de la vie.* Du Vair y déplore les horreurs de la Ligue. Il dit en parlant de Brisson, de Tardif et de Larcher, conseillers au parlement, condamnés au gibet par les Seize, que *les factieux les ont proscrits, parce qu'ils savoient qu'en de tels magistrats la France avoit des arcs-boutans de sa grandeur. Mais*, ajoute-t-il, *ne désespérons pas néanmoins des destinées de notre nation. Les proscriptions de Marius et de Sylla ne furent à Rome que les cris de l'enfantement et du plus grand et plus florissant empire du monde.* On trouve aussi dans les œuvres de Du Vair plusieurs traductions de Démosthène et de Cicéron, un très-grand nombre d'éloges funèbres qu'il prononçoit aux obsèques de ses parens, de ses collègues et de ses amis. Ces discours ont été parmi nous, dans le seizième siècle, les premières lueurs de l'éloquence en prose, qui égale au moins et me semble même surpasser notre éloquence poétique. . . . . . .

une douce confiance, pourvu que l'orateur n'affoiblisse jamais les difficultés qu'il doit se proposer ; car si l'auditeur peut renforcer l'argument, il ne veut plus écouter la réponse : et si cette réponse n'est pas péremptoire, elle donne de plein droit gain de cause à l'adversaire. Rien n'est plus propre à renouveler l'attention, que ces suspensions interlocutoires adroitement ménagées, pour faire flotter l'auditoire dans une espèce d'hésitation et d'incertitude qui dérivent d'abord d'un mouvement de surprise inquiète, quand l'orateur se fait à lui-même de fortes objections, mais qui se changent bientôt en curiosité, en intérêt, en examen critique et en jouissance de l'esprit, au moment où il les réfute avec tout l'ascendant de la vérité.

J'aime dans Massillon ces dialogues qui tiennent les auditeurs en haleine au milieu des développemens où leur intérêt pourroit se ralentir. En voulez-vous un exemple ? je vais le choisir dans son sermon *sur le mélange des bons et des méchans* (1).

« Les justes ôtent à l'iniquité toutes ses ex-
« cuses. Direz-vous que vous n'avez fait que
« suivre les exemples établis ? mais les justes

(1) Je puis en indiquer un autre exemple aussi admirable du même orateur : c'est l'alinéa qui s'ouvre par ces mots : *Mais quel usage plus doux et plus flatteur, etc.*, vers le commencement du second point de son sermon sur l'humanité des grands, pour le quatrième dimanche du *Petit Carême*.

« qui sont parmi vous s'y sont-ils conformés ?
« Vous excuserez-vous sur les suites insé-
« parables d'une naissance illustre ? vous en
« connoissez qui, avec un nom encore plus
« distingué que le vôtre, en sanctifient l'é-
« clat. Quoi ? la vivacité de l'âge ? la déli-
« catesse du sexe ? on vous en montre tous
« les jours, qui, dans une jeunesse floris-
« sante, et avec tous les talens propres au
« monde, n'ont des pensées que pour le ciel.
« Quoi ? la dissipation des emplois ? vous
« en voyez chargés des mêmes soins que
« vous, et qui cependant font du salut la
« principale affaire. Votre goût pour le plai-
« sir ? le plaisir est le premier penchant de
« tous les hommes ; et il est des justes en
« qui il est encore plus violent, et qui sont
« nés avec des dispositions moins favorables
« à la vertu que vous. Vos afflictions ? il y
« a des gens de bien malheureux. Votre
« prospérité ? il s'en trouve qui se sanctifient
« dans l'abondance. Votre santé ? on vous
« en montre qui, dans un corps infirme,
« portent une âme remplie d'une force di-
« vine. Tournez-vous de tous les côtés : au-
« tant de justes, autant de témoins qui dé-
« posent contre vous. »

On ne trouveroit pas dans les orateurs profanes beaucoup d'exemples de cette logique nerveuse, et de cette analyse claire, serrée et triomphante, qui rappelle le dialogue de Corneille. Nos avocats n'en ont pas la moindre idée au barreau, où les causes présentent souvent des faits qui s'y adapteroient heureusement, si l'on savoit les

lier, comme en faisceau, pour en former un corps de preuves, par le nœud de cette dialectique oratoire. C'est une conquête que l'éloquence sacrée doit au génie de Massillon. Mais des réponses qui se succèdent avec tant de célérité ne peuvent subjuguer l'auditoire, qu'en réunissant à chaque ligne la précision et l'évidence. Ce mode dramatique de dialogue, où les questions du ministre de la parole lui donnent pour interlocuteurs tous ses auditeurs, dont il ne peut se constituer l'interprête qu'en s'obligeant à ne jamais déguiser la force de leurs raisons, doit imiter, ce me semble, à certains égards, la concision de l'espèce de petit poëme le plus opposé au genre des sermons : je veux dire, de l'épigramme, où l'on exige que chaque trait soit court, brillant et fort comme la flèche.

Pour rendre hommage à Massillon des imitations et des succès de son école, où il a créé le dialogue oratoire, il faut en citer un autre exemple tiré de l'abbé Poulle, dans la seconde partie de son sermon sur les afflictions. Le disciple approche ici du maître ; mais la ressemblance eût été plus heureuse encore, s'il n'avoit pas eu la prétention de montrer plus d'esprit, en croyant donner à son style plus d'ornemens que n'en avoit employés l'évêque de Clermont.

« Dans la prospérité connoît-on les hom-
« mes ? Je le demande aux grands de la
« terre. Leur exemple est plus frappant et
« donnera plus de force à cette vérité. Vous
« avez du crédit : le vent de la faveur vous

« porte, vous élève, vous soutient ; n'at-
« tendez des hommes que complaisance,
« soins assidus, louanges éternelles, envie
« de vous plaire. Vous les prenez pour au-
« tant d'amis ? Ne précipitez pas votre juge-
« ment. Dans peu vous lirez au fond de leur
« cœur ; mais il vous en coûtera votre for-
« tune. Ce moment critique arrive : un re-
« vers imprévu hâte votre chute : tout s'é-
« branle, tout s'agite, tout fuit, tout vous
« abandonne. Quoi ! ces esclaves toujours
« attachés à mes pas ? ils vous punissent de
« leurs humiliations passées. Quoi ! ces flat-
« teurs qui canonisoient toutes mes actions ?
« Vous n'avez pas de quoi payer leur en-
« cens : vous n'êtes plus digne qu'ils vous
« trompent. Quoi ! ces ingrats que j'avois
« comblés de bienfaits ? ils n'espèrent plus
« rien de vous, ils vont vendre ailleurs leur
« présence et leurs hommages. Quoi ! ces
« confidens, les dépositaires de mes secrets ?
« ils ont abusé de votre confiance pour tra-
« vailler plus sûrement à votre ruine. Comp-
« tez à présent tous ceux qui sont restés
« autour de vous, et qui vous demeurent
« fidèles après l'orage : voilà vos amis !
« Vous n'en eûtes jamais d'autres. Le monde
« n'est rempli que de ces âmes basses et
« vénales qui se livrent au plus puissant ; de
« ces courtisans mercenaires, prostitués à
« la fortune, et toujours courbés devant
« l'autel où se distribuent les grâces. Ren-
« versez l'idole qu'ils adorent : ils la mau-
« diront. Mettez à sa place telle autre idole
« qu'il vous plaira : ils l'adoreront. O honte

« de l'humanité ! Dans le siècle où nous
« sommes, on pardonne plus aisément des
« injustices qu'une disgrâce. Un homme
« perdu d'honneur, s'il est puissant, trou-
« vera mille approbateurs : un homme ver-
« tueux et sans tache, s'il est malheureux,
« ne trouvera pas un seul consolateur. »

XXXVI. *De la chaleur du style.*

Plus le dialogue sera fréquent dans un discours, moins les apostrophes y seront nécessaires; et moins on prodiguera cette dernière figure, plus elle aura d'effet. C'est dans les apostrophes que l'orateur doit déployer toute sa véhémence, s'il craint le danger et la confusion très commune de s'échauffer tout seul : semblable alors, dit Cicéron, à un homme ivre au milieu d'une assemblée à jeun, *ebrius inter sobrios*. Le sentiment s'insinue toujours mieux et produit des impressions plus profondes que le raisonnement, surtout durant ces instans d'effervescence, où le génie et l'âme du prédicateur ont besoin de s'élancer avec assez d'impétuosité pour entraîner l'auditoire, tantôt par la force des preuves, tantôt par la rapidité des mouvemens. Les apostrophes multipliées, et principalement les exclamations fréquentes, décèlent un déclamateur qui ne sait point écrire, qui est troublé plutôt qu'ému; qui montre l'épuisement de son esprit, à la fin de chaque période; qui laisse avorter toutes ses idées, dont il ne suit jamais le fil, les dévelop-

pemens et les rapports ; qui, en réitérant la même figure, *saute sans cesse*, dit Cicéron, *parce qu'il ne sait pas marcher*, *bien moins encore courir* (1); et se flatte ainsi de suppléer aux transports de l'éloquence par des efforts stériles ou des convulsions affectées.

Il est nécessaire sans doute que l'orateur anime ses compositions de cette chaleur d'âme qui annonce la sensibilité et la réveille. S'il est dépourvu dans ses écrits de ces idées ardentes qui viennent du cœur de l'homme éloquent, et vont droit à celui de l'auditeur, son langage le plus emphatique ne sera jamais qu'un languissant jargon, destiné à s'éteindre comme un vain bruit dans l'oreille qu'il importune toujours et n'intéresse jamais.

Qui dit froid écrivain, dit détestable auteur.

La maxime de Boileau ne sera point contestée. Mais si on entendoit par le mot *chaleur* les fermentations d'un cerveau creux, dont l'exaltation n'est que du délire, et se manifeste par cette double confusion d'idées et de paroles que les Anglais appellent *de la prose ivre* (1); si l'on entendoit l'audace

---

(1) *Crebris compellationibus orationem quasi saltu tollebat in altum : incedere, multòque minùs currere nesciens.* Brutus, seu de claris oratoribus, 37.

(2) *Some drunken prose.*

du paradoxe uni au mauvais goût, les apostrophes continuelles, les mouvemens divergens, les exclamations, les transports factices, les hyperboles ou l'enflure d'une élocution hydropique, les mouvemens convulsifs, enfin un style gonflé de métaphores outrées... Ah ! préserve-toi de ces écarts et de ces excès, jeune orateur, qui as reçu de la nature l'inépuisable présent du génie : crois que le véritable enthousiasme n'est autre chose que l'inspiration sublime d'une imagination vivement exaltée, toujours unie à la raison, qu'elle ne sacrifie pas, mais qu'elle enflamme en lui donnant l'intérêt et l'accent d'un sentiment passionné. Crois surtout, sans l'apprendre par ta propre expérience, que l'épilepsie du cerveau ne fut et ne sera jamais la verve oratoire. Veux-tu savoir ce qui est froid ? c'est tout ce qui est exagéré, tout ce qui est obscur, tout ce qui est surchargé de fleurs et d'antithèses, tout ce qui est entortillé, tout ce qui est vide de sens, tout ce qui annonce de la recherche, des efforts, de la prétention au bel-esprit, tout ce qui est écrit sans imagination et sans âme, et surtout rien n'est plus froid qu'une fausse chaleur.

C'est à des caractères bien différens que l'on reconnoît le vrai talent de l'éloquence. L'orateur qui le possède sait, sans se montrer jamais commun, être toujours simple ; il évite tout ce qui est ampoulé, vague, affecté ; et il veut à la fois plaire à la raison, toucher le cœur et charmer l'oreille. Maître de ses expressions comme de ses

pensées, il s'élève, il s'attendrit, il se passionne, quand son sujet demande tour à tour de la noblesse, de la sensibilité, de la véhémence. Une matière bien préparée fait affluer sous ses pinceaux cette richesse de couleurs qu'Horace promet aux compositions ainsi mûries dans l'esprit de l'écrivain. *Je veux*, dit Quintilien, *que l'on soigne toutes ses expressions, mais que la principale sollicitude ait pour objet essentiel le fond des choses* (1).

Pour écarter de ses discours le remplissage de la déclamation, il faut donc qu'un orateur réfléchisse long-temps avant d'écrire; car ce n'est jamais à la suite d'une méditation profonde qu'on se livre à ce luxe stérile des mots, dans lequel un critique habile démêle aussitôt un simple jeu mécanique de la plume; ce n'est point après un pareil travail préparatoire, comme on peut s'en assurer par soi-même, que l'esprit vague et détendu se tourmente à pure perte pour trouver les expressions et les tournures les plus propres à bien rendre ce qu'on veut dire. Pourquoi ne découvre-t-on rien dans certains momens? parce qu'on ne sait réellement ni où l'on veut aller, ni ce qu'on cherche. C'est ici une poétique d'expérience qu'on apprend tous les jours dans l'art et l'habitude d'écrire. On se croit dans une léthargie de stérilité : on est seulement

(1) *Curam ergò verborum, rerum volo esse sollicitudinem*. Quintil. *Præmiorum*, lib. 7.

au milieu d'un désert et d'un nuage. Vous vous plaignez d'éprouver, à chaque membre de vos périodes, une nouvelle difficulté, pour rendre exactement votre pensée ? Quand votre plume s'arrête, ne poursuivez plus l'expression qui la fuit : remontez plutôt à votre première intention oratoire : demandez vous-même à votre esprit ce qu'il se propose de développer, et son hésitation vous apprendra qu'il ne le sait pas bien. Les mots, dit Horace, viennent se présenter d'eux-mêmes à l'écrivain qui a bien médité son sujet.

Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

L'orateur ne doit plus avoir rien à chercher, quand il cède au besoin de jeter sur le papier les richesses conquises dans ses méditations solitaires. La composition décharge sa mémoire, et la soulage en débarrassant son esprit ainsi fécondé, au lieu d'être pour lui un effort, une fatigue, ou même un travail. Son unique indécision a pour objet le choix de ses idées : son seul embarras consiste à bien combiner la hardiesse ou la simplicité de ses expressions, la variété de ses tournures, le ton de ses couleurs ; la mesure de ses mouvemens, et les rapports de son sujet avec son style. Les sacrifices qu'il fait au goût et à la rapidité de son discours n'énervent point son éloquenee : ils assurent au contraire un nouveau plaisir à l'auditeur, qui sait admirer

un tour d'esprit naturel et vrai dans un style coulant et laconique. Ce mérite si rare et si digne d'être universellement goûté, perd cependant tout son prix aux yeux de ces hommes qu'une fausse énergie éblouit, et qui méconnoissent le vrai beau dans les arts, depuis que leur cœur blasé ne sent plus la nature. On sait que Sénèque trouvoit l'éloquence de Cicéron trop simple, et que son disciple Néron fit dorer les statues de Lysippe. Mais Sénèque et Cicéron en sont-ils moins à leur place dans l'opinion de la postérité ?

XXXVII. *Des épithètes.*

Cependant, malgré ce riche fonds d'idées que la méditation suggère à l'orateur, et dont l'éloquence tire la force de ses preuves, la fermeté de sa marche, ainsi que la véhémence de ses mouvemens, l'élocution oratoire manqueroit encore de plénitude et de vigueur, si elle étoit surchargée d'un vain luxe d'épithètes parasites. Virgile, avec lequel Racine partage aujourd'hui la primauté parmi tous les écrivains en vers les plus signalés par la poésie du style, fut doué par la nature d'un sentiment et d'un besoin du beau qui tourmentoient son goût, jusqu'à ce que son esprit eût atteint la perfection idéale dont il s'étoit formé l'image. Il est, avec Horace, celui des poëtes de l'antiquité qui a su donner le plus de relief à sa pensée par les mots auxiliaires dont il l'environne, et qui a le plus enrichi, le

plus embelli ses vers par des épithètes de génie, des épithètes créées et presque toujours métaphoriques, qui agrandissent le domaine de l'imagination, en transportant, de la manière la plus heureuse, l'emploi des mots, du moral au physique et du physique au moral. Chaque page de ses poëmes en offre des exemples classiques. J'invite les orateurs à former leur goût à cette école. J'ai lu quelquefois de suite un chant tout entier de l'Enéide, en bornant mon examen à chercher et à bien approfondir la savante théorie des épithètes de Virgile; car il faut décomposer ainsi en détail chaque partie de son style, pour en sentir tout le charme et pour en découvrir toute la richesse. C'est une étude suivie dont j'ai voulu m'occuper sous différens rapports, en méditant les poëtes et les orateurs; et elle m'a toujours paru aussi piquante qu'instructive.

Voltaire montre un art particulier en ce genre. Il y cherche beaucoup moins à faire briller son imagination que son esprit; il a presque toujours visiblement le projet de former entre le substantif et l'adjectif une antithèse remarquable, non de mots, mais d'idées, dans le choix de ses épithètes. Quand on examine ses ouvrages avec cette attention analytique, on y est frappé des contrastes fréquens et sensibles d'une *absurde férocité*, d'une *atroce démence*, etc., etc., oppositions manifestement cherchées, et qui semblent indiquer l'un des secrets habituels de sa diction.

Massillon nous avoit fourni avant l'auteur de la Henriade les plus heureux exemples de ces mêmes antithèses entre les épithètes et les substantifs qu'elles contredisent. Parmi les preuves que je pourrois en produire, je me borne à cette seule phrase de son discours pour le troisième dimanche du *Petit Carême* : *Une* IMPIÉTÉ SUPERSTITIEUSE, dit-il, *refuse au Très-Haut la connoissance de l'avenir, et a la foiblesse d'aller consulter une pythonisse*. L'adjectif qui, selon son acception étymologique et littérale, doit nécessairement *ajouter* une idée nouvelle à la signification incomplète d'un mot pour exprimer toute une pensée ; devient donc inutile, toutes les fois qu'il ne sert point à le caractériser ou à le graduer. Toute épithète qui n'est pas nécessaire pour la clarté, l'énergie, la couleur ou l'harmonie, et qui ne figure point sensiblement dans une période, ne doit jamais y trouver place. Proscrivez-la comme un pléonasme, quand elle n'est pas commandée par ces divers besoins. La règle est facile et sûre ; et c'est elle seule que doit consulter votre goût, quand vous relisez, la plume à la main, chaque page de votre composition, pour l'émonder, comme d'autant de bourgeons superflus, de toutes ces épithètes oiseuses qui affoiblissent toujours l'idée, quand elles ne contribuent pas à la fortifier.

La méthode des grands maîtres en toute espèce de style consiste à laisser le plus souvent aux lecteurs ou aux auditeurs le soin de mettre eux-mêmes l'épithète à côté du

mot qui l'appelle et l'attend. C'est une jouissance de plus pour leur sagacité, et un nouveau triomphe pour le talent. Les adjectifs et les adverbes, qui semblent donner plus d'éclat et de vigueur à la pensée, l'atténuent souvent au contraire en énervant le style. Plus on veut dire, plus on croit dire, et moins on dit. La doctrine ordinairement si exacte de Quintilien me semble trop relâchée sur cette règle de goût. Il réserve aux seuls orateurs la sévérité des principes, dans cette partie de l'art d'écrire; et il se montre indulgent jusqu'au mépris envers les poëtes, déjà beaucoup trop enclins, par le besoin du mètre ou de la rime, à exténuer leurs vers par des épithètes inutiles. Mais, loin de se montrer moins difficiles et moins délicats en poésie qu'on ne doit l'être en éloquence, les vrais favoris des Muses rejetteront avec dédain une si humiliante prérogative. « Il suffit aux poë-« tes, dit-il, qu'une épithète convienne au « mot auquel elle s'applique : ainsi on leur « passe de l'*ivoire blanc* et du *vin humide*. « Mais dans la prose toute épithète qui ne « produit aucun effet devient vicieuse; et « l'effet qu'elle doit produire est d'ajouter « tellement à la chose dont on parle, que « sans elle l'idée ne se trouve point expo-« sée avec assez de clarté (1). »

---

(1) *Poetis satis est convenire verbo cui apponitur; et ità* dentes albi *et* humida vina *in his non reprehenduntur. Apud oratorem verò nisi*

On a remarqué très judicieusement que dans l'analyse philosophique des langues, le substantif n'est jamais rien en lui-même, excepté dans l'ordre purement physique, puisque tout substantif moral est un mot abstrait et n'existe que dans la pensée, comme *puissance*, *science*, *vertu*, et tous les objets purement intellectuels ou moraux; au lieu que l'adjectif qui en dérive est tout, philosophiquement parlant, parce qu'il devient aussitôt individuel et sensible en s'attachant à un être *puissant*, *savant* ou *vertueux*.

Cette théorie est très vraie en métaphysique: c'est peut-être tant pis pour elle, au jugement des lecteurs moins idéologues, qui n'aiment pas à laisser divaguer leur esprit dans les abstractions. Il n'en est nullement ainsi dans l'éloquence, où le substantif est tout, quoiqu'il ne représente que des idées simples et primitives, et où l'adjectif au contraire n'est rien en soi, si ce n'est pour exprimer des idées complexes ou accessoires; souvent même moins que rien, quand il ne se transforme pas en épithète auxiliaire ou plutôt nécessaire: il n'apporte alors que redondance dans le style; et il va fatiguer inutilement la période, en ne renchérissant point sur le sens qu'elle présenteroit assez à l'esprit, indé-

---

aliquid efficitur; redundat, tùm autem efficitur si sine illo quod dicitur minùs est. Lib. 8, cap. 6.

pendamment de toutes ces languissantes répétitions. Les épithètes sans fonction rendent l'élocution lâche et traînante. Horace, si brillant dans le choix et la grâce de ses épithètes, a prononcé le plus irrévocable anathême contre toute espèce de superfluité dans le style :

Omne supervacuum pleno de pectore manat.

Il est des discours étincelans de traits ingénieux, et qui paroissent néanmoins vides ou pauvres d'idées, comme nous l'avons déjà reproché au père de Neuville, uniquement parce qu'on pourroit en retrancher des lignes entières, sans rien couper dans le vif et sans y laisser la moindre obscurité.

Mais si les épithètes vagues donnent au style de la diffusion et de la langueur, les épithètes à prétention peuvent le rendre bizarre et burlesque, par le ridicule d'une fausse énergie.

En voici un exemple que je vais tirer d'un orateur et d'un discours vantés dans toutes les rhétoriques. En prêchant l'oraison funèbre de madame la dauphine, le 13 juin 1690, Fléchier voulut lui faire un mérite de sa résignation durant le cours d'une maladie longue et incurable. Il crut qu'il étoit plus héroïque de conserver cette fermeté dans une mort lente, que de la déployer un moment contre une mort brusque et imprévue. « dont on peut, dit l'orateur, « triompher plus aisément, parce que l'âme, « n'étant pas alors affoiblie par de longues

« souffrances, reste entière pour lui opposer
« une constance *ramassée.* » Je ne connois
dans les ouvrages de Fléchier aucun autre
exemple de prétention à la création et à la
vigueur des épithètes. L'essai ne lui a point
réussi. Cette énergie ne lui est nullement
familière ; mais que dis-je ? est-ce bien là
de l'énergie ? Il crut peut-être imiter Bossuet
en employant une expression si sauvage ;
mais dans cette supposition il s'est
étrangement trompé.

Vingt ans auparavant, le 22 août 1670,
dans l'oraison funèbre de madame Henriette
d'Angleterre, Bossuet avoit fait un usage
très juste du mot *ramasser*, appliqué au
récit de cette mort soudaine et pour ainsi
dire tragique, dont Fléchier jugeoit l'assaut
plus propre à inspirer du courage aux
mourans. Nous venons d'entendre le disciple
ou le copiste. Voici comment le maître
avoit parlé avant lui :

« Alors qu'avons-nous vu ? qu'avons-nous
« ouï ?...... Elle excitoit le zèle de ceux
« qu'elle avoit appelés pour l'exciter elle-
« même..... Tout étoit simple, tout étoit
« solide, tout étoit tranquille. Dieu s'est
« hâté : en neuf heures l'ouvrage s'est ac-
« compli. Voyez combien sa mort a été
« terrible ! Pouvoit-elle venir plus prompte
« ou plus cruelle ? C'est *ramasser* toutes ses
« forces, c'est unir tout ce qu'elle a de plus
« redoutable, que de joindre, comme elle
« a fait, aux plus vives douleurs, l'attaque
« la plus imprévue. »

C'est ici le langage de la vérité et de

l'éloquence. On ramasse tout ce qui se forme de différentes parties, tout ce qu'on assemble, tout ce qu'on réunit, tout ce qui est épars ou dispersé. On *ramasse* donc *ses forces*, parce qu'on les tire des secours de la religion, de sa foi, de ses espérances, de sa situation, de son repentir, de sa raison, de son caractère : voilà ce qui peut consoler et fortifier les mourans. La mort aussi *ramasse toutes ses forces* pour accabler sa victime, la promptitude de la maladie, la multitude et la violence des maux, les crises et le déchirement de la douleur ; et Bossuet a parfaitement signalé ce cortége de la mort, en indiquant toutes ses plus cruelles rigueurs envers l'infortunée Henriette d'Angleterre. Mais qu'est-ce donc qu'une *constance ramassée* ? La constance ne sauroit être éparpillée. Elle rallie toujours les élémens dont elle se compose, la force, le courage, la fermeté, la résignation ; enfin elle *ramasse* tous ses appuis, et ne peut jamais être *ramassée*. On voit la différence des deux manières de Bossuet et de Fléchier : elle marque ici celle du bon et du mauvais goût.

Bossuet est original et admirable dans le choix de ses épithètes, dont l'emploi est presque toujours une invention de son génie. Elles lui fournissent des rapports nouveaux et sublimes, comme, par exemple, ce contraste étonnant que son imagination découvre entre le néant et la magnificence des décorations funèbres dans la représentation du mausolée du grand Condé, lors-

qu'il dit dans sa péroraison : « Jetez les « yeux de toutes part : voilà donc tout ce « qu'a pu faire la piété pour honorer un « héros : des titres, des inscriptions, vai- « nes marques de ce qui n'est plus : des fi- « gures qui semblent pleurer autour d'un « tombeau, et de fragiles images d'une « douleur que le temps emporte avec tout « le reste ; des colonnes qui semblent vou- « loir porter jusqu'au ciel le *magnifique* té- « moignage de notre *néant*. »

Bourdaloue est très sobre en épithètes ; et elles sont toujours justes, simples et nécessaires. Massillon en fait un usage très modéré et très ingénieux pour augmenter l'éclat de sa pensée, la beauté de ses images et l'harmonie de son style. Neuville en est surchargé : cette loquacité rend son élocution flasque et assoupissante. C'est pour cela que ses discours paroissent un vain bruit de paroles, quoiqu'ils soient quelquefois assez solidement prouvés, et qu'on y trouve même de la profondeur.

XXXVIII. *De la nécessité de travailler son style.*

Effacez vous-même, orateur chrétien, tous ces pléonasmes. Jugez sévèrement vos productions, et bannissez avec ces redondances toutes les familiarités de style qui ravalent la majesté des idées. On n'exige pas que tout soit également frappant dans un sermon ; mais on demande que tout soit écrit avec soin, et que l'éloquence dédom-

mage

mage par la beauté de l'élocution, de celle qui manque aux pensées : comme la sculpture supplée par les richesses des ornemens à l'imitation plus difficile de la nature. C'est le grand art de Voltaire dans les scènes les moins animées de ses tragédies. Il faut des repos pour l'admiration : il en faut surtout dans la véhémence ; de sorte que si l'on dit qu'il se trouve plusieurs morceaux vraiment éloquens dans un sermon écrit d'ailleurs avec noblesse, soutenu avec intérêt, et raisonné avec force, on l'aura suffisamment loué, puisqu'il n'en existe encore aucun qui soit également parfait sous tous les rapports de l'art.

Aspirez-vous au mérite d'un style pur et élégant ? multipliez donc les copies de vos discours ; et à l'exemple de Fénélon, qui, né avec une si prodigieuse facilité, a laissé néanmoins onze manuscrits différens et complets de son Télémaque, écrits en entier, ou du moins raturés et corrigés de sa main, ne cessez de transcrire aussi votre ouvrage, jusqu'à ce que vous soyez parvenu à vous satisfaire vous-même. Tout orateur doit adopter la devise de César, qui *croyoit n'avoir rien fait, tant qu'il lui restoit quelque chose à faire*. Plus on écrit, mieux on écrit ; et ce n'est qu'en surmontant l'ennui de ces transcriptions réitérées, que l'on peut déployer dans son style toute la perfection de son goût. Aussi très peu de gens de lettres font-ils usage de toutes leurs forces. La plupart d'entr'eux, accoutumés à se contenter trop tôt, meurent sans avoir jamais

ni connu ni fait connoître l'étendue de leur talent. Les idées accessoires, les beautés de détail, les heureuses combinaisons de la finesse, du nombre et de l'harmonie, le doux sentiment d'un morceau achevé qu'Horace a si bien défini et si bien exprimé par ces mots, *qui me mihi reddat amicum*, enfin les tournures élégantes et variées qui font le charme du style, se présentent rarement à l'esprit de l'écrivain dans le premier jet d'un ouvrage, et sont ordinairement le prix d'une longue correction. Tant qu'il est possible de changer, il est possible de mieux faire. C'est le caractère du beau dans les arts, de frapper si vivement le talent qui le produit et le spectateur qui l'admire, qu'également épris du même enthousiasme, ils ne puissent plus rien imaginer au-delà de ce qu'ils voient.

Tous nos grands orateurs, qui ont fait de l'éloquence de la chaire l'un des plus riches domaines de notre littérature nationale, se sont plus ou moins signalés par ce mérite suprême du style qui seul assure la vie d'un ouvrage. La perpétuité de leur renommée est garantie par l'exemple et par les principes de tous les grands maîtres de l'art. Ce n'est plus moi, c'est Quintilien qu'il faut entendre parler, quand il insiste avec tant de force sur l'importance et la nécessité de ces laborieuses corrections, sans lesquelles on ne sauroit obtenir et conserver aucune gloire. *Traitons*, dit-il, *maintenant du soin de corriger ce qu'on a écrit, soin qui forme une partie considérable de la composition ; car ce*

n'est pas sans raison qu'en prenant ce mot dans le sens propre, on a dit que le style (la plume) *n'agit pas moins en effaçant qu'en écrivant. Ce que j'appelle corriger, c'est ajouter, retrancher et changer. La clarté est la qualité première et fondamentale du style. Il faut que rien ne manque à la phrase et qu'il n'y ait rien de trop* (1). *On ne parvient point à bien composer en composant vite, et l'on parvient à composer vite en composant bien* (2). *Toutes nos pensées nous plaisent au moment où elles viennent se présenter à notre esprit ; car autrement on ne les écriroit pas. Après ce premier jet qui ne sauroit être jamais trop rapide, il faut revenir à l'examen et remanier cette composition, dont la facilité doit toujours nous être suspecte. Imposons-nous, avant tout, la loi d'écrire le mieux qu'il nous est possible ; et de cette habitude naîtra la célérité* (3). *Cicéron dit que le*

---

(1) *Sequitur emendatio, pars studiorum longè ùtilissima. Nec enim sine causâ creditum est stylum non minùs agere cùm delet. Hujus autem operis est adjicere, detrahere, mutare.* De institutione oratoriâ. lib. 10, cap. 4. *Nobis prima sit virtus perspicuitas ; nihil neque desit, neque superfluat.* Lib. 8.

(2) *Citò scribendo non fit ut benè scribatur, benè scribendo fit ut citò.* Lib. 10, cap. 3.

(3) *Omnia enim nostra dùm nascuntur placent : alioquin nec scriberentur : sed redeamus ad judicium, et retractemus suspectam facilitatem. Primum hoc constituendum est, ut quàm optimè scribamus : celeritatem dabit consuetudo.* Lib. 10, cap. 3.

style est le grand maître et le principal ressort de l'éloquence (1). *Que personne ne se flatte donc de devenir disert à peu de frais, ou par la seule fatigue d'autrui. Qu'on se persuade bien, au contraire, qu'il faut veiller, pâlir sur un ouvrage et faire des efforts extraornaires pour le rendre parfait. Tout orateur doit se fixer à lui-même un guide. une pratique, une manière qui lui soit propre ; en sorte néanmoins que cet ordre de travail paroisse moins en lui un effet de l'art et le fruit de l'application, qu'une heureux don de la nature. L'art oratoire, s'il en est un, peut nous indiquer promptement le chemin ; mais il se borne à nous découvrir les trésors de l'éloquence : c'est à nous à savoir en faire usage* (2). *Il est des maîtres qui après un exercice de quelques jours, et sans aucun plan, ne suivant que leur caprice, traitent les orateurs qui ont fait le plus d'honneur aux lettres, d'écrivains froids, timides, secs, ennuyeux, languissans, selon que l'une ou l'autre de ces épithètes se présente à leur plume. Ils sont en vérité*

---

(1) *Stylum Tullius optimum effectorem ac magistrum dicendi vocat.* Lib. 10, cap. 3.

(2) *Nemo expectet ut tali vel tantùm alterius labore sit disertus. Vigilandum ducat, iterùm enitendum, pallendum. Est facienda sua cuique vis, usus, dux, ratio ; nec tanquàm hæc tradita, sed tanquàm innata. Ars oratoria, si qua est, viam demonstrare velociter potest : verùm ars satis prœstat si copias eloquentiæ ponit in medio : nostrum est uti iis scire.* Lib. 7, cap. 10.

bien heureux de se trouver éloquens avec si peu de peine, sans aucune science, aucun travail, aucune règle. Je les en félicite, et j'avoue qu'ils m'amusent infiniment (1).

C'est la raison, c'est le bon goût qui suggèrent à Quintilien toutes ces réflexions dont le seul exposé démontre la sagesse, et suffit pour en faire des préceptes éternels de l'art. Il faut donc retrouver, en relisant de sang-froid et en jugeant ses propres ouvrages, la même promptitude de tact et la même sévérité de critique dont on use dès le premier coup d'œil qu'on jette sur les productions d'autrui, surtout de ses rivaux pour y démêler leurs fautes ou leurs négligences : ce qui est infiniment plus facile que d'en saisir toutes les beautés ; car pour apercevoir les défauts d'un discours il suffit de connoître les règles, et peut-être même d'avoir le sentiment des convenances ; au lieu que pour en apprécier les différens genres de mérite, il faut s'associer en quelque sorte à la composition de l'auteur, et avoir été doué d'une sagacité assez prompte et assez continue, pour sentir,

(1) *Invenias præceptores qui brevem dicendi exercitationem consecuti, omissâ ratione, ut tulit impetus, passim tumultuentur, eosque qui plus honoris litteris tribuerunt, et ineptos, et jejunos, et trepidos, et infirmos, ut quodque verbum contumeliosissimum occurrit, appellent. Verùm illis quidem gratulemur, sine labore, sine ratione, sine disciplinâ disertis. Nobis certè sunt voluptati.* Lib. 2, cap. 12.

comme par un heureux instinct, les inspirations du génie, les richesses de l'imagination, le charme d'une diction naturelle, la finesse de l'esprit et la délicatesse du goût. En effet, pour peu qu'on ait l'habitude d'écrire, on distingue d'abord les morceaux qui ne sont point assez médités ou assez travaillés, et qui échappent de la plume de l'écrivain avant d'avoir acquis dans son cerveau toute leur maturité. *Cet air facile qui fait*, dit très-bien le grand poëte lyrique Jean-Baptiste Rousseau (1), *le charme d'un ouvrage, ne consiste point dans l'inobservation des règles ; au contraire, cette inobservation fait voir l'impuissance où l'on est de surmonter les difficultés de l'art.*

Une composition précipitée ou négligée se reconnoît donc aussitôt, non pas, comme on le croit communément, à l'aimable abandon d'une diction libre et naturelle dans ses tournures, mais à l'embarras de la phrase dont tous les mouvemens sont roides et contraints. Plus l'écrivain se hâte, plus ensuite le style se traîne ; et quand on dit qu'un discours sent le travail, c'est une preuve évidente qu'il n'est point assez travaillé. On n'aperçoit plus la dent de la lime, lorsque l'acier a été bien poli.

En effet, plus les idées ont acquis de substance par la méditation, plus il est aisé d'écrire d'une manière élevée et ferme tout ce que l'esprit a conçu avec profondeur. La

(1) Lettre à M. de Lasseré du 29 décemb. 1735.

magie d'une correction sévère donne au style un air facile, sans qu'on puisse apercevoir le moindre effort dans son élégance, qui ne paroît plus qu'un heureux présent du goût. Si votre génie a creusé et fécondé ainsi le sujet que vous traitez, la composition deviendra pour vous une jouissance; et vous ne commencerez à sentir le poids et les épines du travail qu'au moment, où, devenu votre propre censeur, vous soumettrez le premier élan de votre imagination à l'examen de votre jugement.

Profitez donc, selon le langage énergique de Montaigne, des beautés *prime-sautières* de style qui viendront s'offrir à votre plume, au moment même où votre esprit effacera d'avance dans la copie suivante une partie de ce que vous écrirez alors de verve, mais avec négligence, en traçant les premiers linéamens de votre ouvrage. C'est là, c'est dans cette première effervescence du talent, que viennent se présenter d'elles-mêmes les tournures fécondes et originales, les expressions heureuses, les traits sublimes de création et non pas de travail, qui ne subissent jamais aucun changement dans les transcriptions successives, coûtent le moins de peine à l'écrivain, et lui font pourtant le plus d'honneur; mais ce n'est pas là qu'il faut poursuivre les beautés accessoires dont la recherche anticipée écarteroit d'autres inventions plus importantes; ce n'est pas là qu'il faut attiédir l'inspiration de son talent par des distractions minutieuses. Tous les détails du style vous occuperont

assez quand il faudra donner les derniers coups de pinceau à votre composition, sans vous fatiguer d'avance du soin d'orner l'édifice, au moment où vous devez en poser les bases et en régler les dimensions. Une correction prématurée ralentiroit l'essor du génie. Il ne faut revoir son travail, selon la sage maxime de Quintilien, qu'au moment où le premier feu de l'imagination est entièrement refroidi : *refrigerato inventionis ardore* (1).

Ce n'est donc pas à l'écrivain qui médite ou crée un ouvrage, mais au censeur qui se juge lui-même, que Boileau dit avec tant de raison :

> Soyez-vous à vous-même un sévère critique.

Cependant cette rigidité d'un goût délicat ne doit jamais dégénérer en timidité et bien moins encore en scrupule, *petitesse d'esprit*, dont Fénélon nous avertit *qu'il faut s'affranchir dans le style comme dans la morale* (2). Une révision qui se fait, la plume à la main, est pour ainsi dire une répétition raisonnée de la composition primitive.

La correction qui doit résulter de cette révision oratoire ne consiste pas simplement dans la pureté grammaticale du style : elle a pour objet principal la construction de la période qui doit développer la pensée de

---

(1) *De Prolegomenis.*
(2) Lettre à l'Académie Française.

l'orateur avec un ordre clair et progressif, pour l'accorder avec l'harmonie et la pompe de l'éloquence. On construit généralement assez bien le langage de la conversation, qui ne demande jamais une harmonie soignée, dans lequel les inflexions de la voix favorisent la clarté, et où les idées n'ont ordinairement ni beaucoup de profondeur ni beaucoup d'étendue. La disposition et la place des mots exigent plus de combinaisons dans la langue écrite, et bien plus encore dans un discours. Les effets du style doivent y appeler une rigoureuse attention, parce qu'ils embrassent une grande multiplicité d'intérêts. L'originalité et la vivacité du génie de Bossuet se font spécialement remarquer dans sa manière savante de construire ses périodes. On y reconnoît aussitôt son empreinte. Le fond de sa pensée, et par conséquent l'objet de sa phrase, sont constamment signalés par l'ordre des mots qui en marquent la place et en préparent l'effet. Rien n'est recherché dans les tournures et la coupe de sa diction : rien n'y paroît même concerté avec efforts. Que l'on essaie pourtant de refaire sa période, d'y ajouter, d'en retrancher, d'y déplacer même une seule expression ; j'ose affirmer, d'après plusieurs épreuves, qu'on n'y parviendra point sans en diminuer l'effet. Il est du très petit nombre de ces écrivains créateurs, dont le style, ainsi consacré par l'inspiration du génie, ne peut subir aucune transformation qui n'en altère aussitôt le nombre, l'éclat ou l'énergie.

Une correction soignée, quelque rebutante qu'elle soit pour la paresse, dédommage du travail, et des tourmens qu'elle coûte, par le sentiment, le besoin, l'espoir de la perfection, et bien mieux encore, par la satisfaction intime du goût, pour lequel chaque changement heureux, qui lui offre dans un discours le tableau de ses conceptions fidèlement peint, animé, et fini à souhait, devient un enchantement qu'il faut avoir éprouvé pour s'en former l'idée. L'auditeur n'en saisit que l'ensemble; au lieu que pour l'orateur qui le compose, chaque partie a d'autant plus d'intérêt, qu'il est obligé d'en combiner tous les rapports, et d'en juger ensuite, avec un esprit inexorable de critique, toutes les idées, toutes les couleurs; toutes les preuves, tous les mouvemens, toutes les expressions, j'ai presque dit toutes les syllabes.

Mais il faut avouer que ce charme, si souvent interrompu par des intervalles d'hésitation et de difficulté pour bien exprimer ce qu'on sent, ce qu'on pense ou ce qu'on veut peindre, est toujours à une énorme distance de l'ivresse de la composition, durant laquelle l'orateur, ravi de ses conquêtes, savoure avec mille fois plus de délices le premier suffrage de sa conscience littéraire, qu'il ne jouira jamais des applaudissemens publics.

Voilà jusqu'où doit s'étendre la sollicitude d'une composition sévèrement travaillée. Et qu'on ne m'accuse point d'inviter ici les orateurs à dessécher leur éloquence pour

épurer leur style. Je sais qu'un goût pusillanime peut affoiblir tout ce qu'il aspire à perfectionner avec trop de scrupule, et que l'impétuosité oratoire dédaigne les recherches minutieuses qui éteindroient son ardeur; mais je sais aussi qu'on peut écrire de verve, et corriger ensuite ses premières esquisses avec lenteur, sans refroidir la chaleur primitive, et qu'il existe un juste milieu entre le danger de l'inapplication qui se permet des fautes de goût, et l'abus du travail qui, en polissant trop les phrases, amortiroit les élans du génie. Le grand *maître en l'art d'écrire* a dit avant moi aux écrivains de tout genre :

> Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage;
> Polissez-le sans cesse, et le repolissez;
> Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

XXXIX. *Du discours de Buffon sur le style.*

Les délices d'une composition où le talent et le goût se prêtent ainsi un mutuel éclat, ont été profondément senties et pompeusement exaltées par l'un de nos plus illustres contemporains. Buffon, ce peintre sublime, qui s'est montré, je ne dirai pas un orateur du premier rang, mais le pompeux historien et quelquefois lo poëte enchanteur de la nature, prononça un discours très brillant sur le style, le jour de sa réception à l'Académie Française. Il appartenoit sans

doute à un si grand écrivain de parler de son plus beau titre de gloire, devant l'élite de notre littérature. Son ouvrage est resté; et il a même fait époque dans ce genre de harangues, qui n'avoit guère fourni avant lui que des remercîmens ou des complimens de circonstance, trop souvent sans intérêt pour le lecteur.

L'imagination de Buffon, beaucoup plus favorable à son pinceau qu'à ses systèmes, brilla de tout son éclat dans une occasion si solennelle. Ce grand maître présente des idées neuves indiquées d'une manière vaste et lumineuse, sur la composition, sur la nécessité de posséder pleinement son sujet, sur les premiers aperçus, sur les principales conceptions, sur les linéamens préparatoires du plan d'un ouvrage, dont l'esprit doit s'occuper avant de rechercher les beautés accessoires qui rempliront plus ou moins heureusement le canevas, selon qu'elles seront plus ou moins fécondes. Cette théorie d'une composition originale est très imposante sans doute, quoiqu'il ne soit pas aisé de s'élever à la hauteur de ses conceptions, de décomposer sa méthode après en avoir été ébloui, et d'étudier en détail cette métaphysique abstraite pour mettre en pratique les règles, les procédés et les leçons d'un si grand maître. Buffon ne prétendoit et ne devoit pas faire un traité de rhéteur en présence de l'Académie. J'en conviens : ce n'est pas là non plus ce que je cherche dans son discours. Mais le style en est le sujet; c'étoit par conséquent sur

le style qu'un si beau génie auroit dû nous donner de nouvelles lumières. Malheureusement pour notre instruction, son talent n'a pas suivi cette route.

Le style, dit-il, *n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées.* Une pareille définition nous ôte tout espoir d'être initiés dans la méthode de l'écrivain. Thomas est venu renchérir encore sur ce paradoxe qu'il n'avoit peut-être que trop adopté sur parole, quand il a voulu tracer le portrait de Bossuet dans son *Essai sur les Éloges*. Il y prétend que *le style n'est que la représentation des mouvemens de l'âme*; d'où il résulteroit peut-être, à la rigueur, que le style est le discours lui-même, qui reproduit véritablement une image complète de ces émotions; il en résulteroit encore, si j'ose le dire, que toutes les fois qu'un homme de lettres écriroit sur une matière étrangère à ces mouvemens, c'est-à-dire, sur un sujet abstrait et dans lequel son âme ne fût jamais émue, il ne pourroit plus avoir de style. Mais je reviens à Buffon, dont la seule doctrine doit ici m'occuper. *L'ordre et le mouvement qn'on met dans ses pensées* forment le plan, la distribution et la progression d'un ouvrage; mais est-ce bien là le style?

La théorie du style, et surtout de celui de Buffon, qui doit peut-être à la seule magie de son pinceau toute sa renommée, développée solennellement par lui-même au moment de son triomphe littéraire, sembloit nous promettre l'explication de l'art

qu'il possédoit si éminemment, de peindre et d'agrandir tous les objets On devoit surtout attendre de lui la méthode précise et lumineuse d'assortir son élocution à son sujet, aux effets, aux illusions même qu'on veut produire ; de donner de la couleur, de l'intérêt, de l'élan, de la variété, du trait à son langage ; de rendre la diction sage avec hardiesse et élégante avec simplicité, ferme et coulante, naturelle et noble, vive et correcte, nerveuse et pittoresque, et en même temps toujours concise et serrée dans les récits, riche avec pompe et majesté dans les tableaux, harmonieuse et périodique dans les descriptions, enfin pathétique et entraînante dans les mouvemens oratoires ; car le style n'est réellement autre chose que la manière d'exposer, d'exprimer, d'animer et de nuancer avec cet art toujours en action, mais toujours caché, les faits, les pensées, les sentimens et les images qui composent le discours.

Ce pompeux ouvrage, écrit avec une hauteur singulière d'expressions fastueuses, à la manière de Platon, suppose des conjectures imposantes, de longues méditations, des conceptions originales, un esprit dont l'essor aspire à de nouvelles créations pour étendre l'empire de la parole ; et il annonce beaucoup de vues sur la propagation et l'enchaînement des idées, quelquefois même sur les savantes combinaisons de l'art d'écrire, qui exige le concours de l'imagination, de l'esprit, de l'âme, du goût, et l'exercice simultané de toutes les facultés

intellectuelles. Un pareil tableau, dessiné par une main si habile, me semble néanmoins beaucoup plus propre à exciter l'enthousiasme qu'à éclairer l'imagination. C'est l'hymne du génie qui raconte ses jouissances et exalte sa gloire : ce n'est pas la confidence d'un talent supérieur qui nous révèle son secret ; et après avoir lu, je regrette dans mon ignorance de ne pas me trouver mieux instruit de ma route par le récit d'un tel voyageur qui m'éblouit de sa magnificence, en me parlant d'un pays que je voudrois parcourir à sa suite, et d'où il a rapporté tant de richesses qu'il étale à ma vue, sans m'apprendre à les conquérir.

J'ai souvent entendu dire à Buffon qu'avant de pouvoir se contenter lui-même, il avoit transcrit plus de vingt fois, ainsi que J.-J. Rousseau, tous ses ouvrages, sans même en excepter les discussions et les détails les plus étrangers au prisme de son imagination. Ces copies, dont les corrections formeroient des leçons vivantes et intimes de goût, seroient une excellente poétique pour un écrivain qui pourroit suivre et étudier tous les perfectionnemens successifs de ce style enchanteur. Je soupçonne même que ce n'est pas la seule élocution que ces changemens ont améliorée. Mais quand on médite attentivement le système que Buffon expose ou plutôt qu'il célèbre devant l'Académie, et qu'on le médite surtout, avec l'émulation encourageante de l'adapter ensuite à ses propres compositions, l'analyse de ce discours n'offre parmi tant de morceaux brillans aucune

méthode didactique, aucune théorie usuelle, accessible, je ne dirai pas à l'imitation, mais du moins à l'intelligence de ses disciples, pour opposer avec succès les inspirations ou les vues de Buffon sur le style aux difficultés sans cesse renaissantes de l'art d'écrire.

Oh! si cet illustre écrivain eût daigné entrer dans les détails, qui sont tout en ce genre, sur la manière de former, d'animer et de perfectionner le style, avec autant de clarté, autant de profondeur, autant de génie qu'il en fait admirer quand il préconise et démontre, sans emphase et sans obscurité, la haute importance de l'art d'écrire, quelle rhétorique lumineuse n'eût pas consacrée Buffon accrédité par une réputation si dominante, en devenant par ses leçons de goût l'émule de Cicéron dans ses institutions et ses partitions oratoires, après s'être montré le rival et peut-être le vainqueur d'Aristote et de Pline dans l'histoire de la nature!

« Les ouvrages bien écrits, dit-il, seront « les seuls qui passeront à la postérité. La « quantité des connoissances, la singularité « des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garans de « l'immortalité. Si les ouvrages qui les con« tiennent ne roulent que sur de petits ob« jets, s'ils sont écrits sans goût, sans no« blesse et sans génie, ils périront, parce « que les connoissances, les faits et les « découvertes s'enlèvent aisément, se trans« portent et gagnent même à être mises en

« œuvre par des mains plus habiles. Ces
« choses sont hors de l'homme : le style est
« l'homme même. Le style ne peut donc ni
« s'enlever, ni se transporter, ni s'altérer :
« s'il est élevé, noble, sublime, l'auteur
« sera également admiré dans tous les temps,
« car il n'y a que la vérité qui soit durable
« et même éternelle. Or, un beau style n'est
« tel en effet que par le nombre infini des
« vérités qu'il présente. Toutes les beautés
« intellectuelles qui s'y trouvent, tous les
« rapports dont il est composé, sont autant
« de vérités aussi utiles et peut-être plus
« précieuses pour l'esprit humain, que cel-
« les qui peuvent faire le fond du sujet. Le
« sublime ne peut se trouver que dans les
« grands sujets. »

Tous ces apophthegmes, spécialement le dernier, sont dignes des anciens. On reconnoît la voix de l'oracle, quand le génie de Buffon avertit le goût des orateurs que *rien n'est plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité*. Mais on pourroit abuser de l'autorité d'un si grand écrivain, quand, après avoir répandu tant de lumières sur l'importance du style, il en indique quelques procédés, et avance que *le style aura de la noblesse, si l'on a l'attention de ne nommer jamais les choses que par les termes les plus généraux*.

On se tromperoit étrangement sans doute,

on interprèteroit très mal la pensée de Buffon, en se faisant un principe de goût, d'une pareille généralité d'expressions qui rendroient le style inanimé, vague et déclamatoire. Ce seroit un système absolument opposé à la méthode des anciens, qui, loin de préférer les *termes généraux*, se faisoient au contraire une règle de tout individualiser dans le choix des mots. La richesse de leurs idiomes pittoresques et de leurs noms composés se prêtoit merveilleusement à cette excellente manière ; et quand le vocabulaire manquoit au besoin de l'idée ou de l'image intellectuelle qu'ils vouloient exprimer ou peindre, ils avoient le talent d'y suppléer par le plus magnifique emploi des métaphores.

Lorsque Buffon recommandoit aussi l'usage des *termes les plus généraux*, comme le principal moyen de donner de l'élévation au style, il étoit probablement attiré à son insu vers les objets ordinaires de ses travaux et de ses études : il vouloit parler spécialement de l'histoire naturelle qu'il composoit alors, et dont les détails souvent bas et dégoûtans, surtout dans le règne animal, ont sans cesse besoin d'être relevés par les expressions les plus génériques qui sont toujours les plus nobles : il parloit de son genre, de sa manière ; il parloit peut-être aussi, dans l'illusion d'une théorie trop généralisée, des descriptions où triomphe son style, où son coloris répand la plus riche magnificence, où les termes particuliers et usuels auroient dégradé ses tableaux,

terni l'éclat de son imagination, et dans lesquelles il lui étoit aisé d'éblouir ses lecteurs avec la splendeur des expressions solennelles qui lui étoient si familières, mais dont il faut avouer que l'emploi, devenu trop abusif, ne coûte plus aucun effort d'esprit quand on veut en faire usage; telles que les lois du *Créateur*, de la *nature*, du *mouvement*, de la *matière*, de l'*esprit humain*, du *sentiment*, des *passions*, de l'*instinct*; la sphère d'*action* du *génie*, de la *puissance*, de la *gloire*; l'*être*, l'*espace*, le *temps*, la *circonférence*, les *rayons*, le *centre*, etc., etc. Tout ce langage plus ou moins métaphysique, appliqué à des objets sensibles, étend quelquefois le domaine de son élocution, en lui donnant plus de pompe et de majesté; et il semble même agrandir l'horizon de ses idées, parce qu'il ne laisse d'autres bornes à ses conceptions et à ses tableaux que l'immensité et l'éternité.

Une pareille méthode ne s'appliqueroit pas, à beaucoup près, si heureusement à l'éloquence. Aussi Bossuet a-t-il une tout autre règle. Si l'on veut là comparer à celle de Buffon pour mieux sentir la différence de leur manière, on pourra choisir en l'honneur de l'historien de la nature, parmi ses superbes descriptions, une des plus belles et des plus citées, celle du cheval (1),

---

(1) Je la copie ici pour la commodité du lecteur. « La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, « est celle de ce fier et fougueux animal qui partage

laquelle ne fera pourtant pas oublier celle de Job, celle de Virgile, que M. Delille a reproduite avec tant de magnificence dans sa traduction des Géorgiques, et même une autre plus récente, dont le talent de ce poëte a su enrichir le premier chant de ses Jardins. Je n'ai pas besoin de transcrire ici ces diverses pièces de comparaison, que tous les gens de lettres doivent savoir par cœur.

« avec lui les fatigues de la guerre et *la gloire des* « *combats* : *aussi intrépide que son maître*, « *le cheval voit le péril et l'affronte*; il se fait « au bruit des armes, il l'aime, il le cherche, et « s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses « plaisirs : à la chasse, il étincelle; mais, docile « autant que courageux, il ne se laisse point empor- « ter à son feu : il sait réprimer ses mouvemens; non- « seulement il fléchit sous la main de celui qui le « guide, mais il semble consulter ses désirs; et, « obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, « il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit « que pour y satisfaire. C'est une créature qui re- « nonce à son être pour n'exister que par la volonté « d'un autre, qui sait même la prévenir; qui, par « la promptitude et la précision de ses mouvemens, « l'exprime et l'exécute; qui sent autant qu'on le « désire, et ne rend qu'autant qu'on veut; qui, se « livrant sans réserve, ne se refuse à rien, sert de « toutes ses forces, s'excède, *et meurt pour mieux* « *obéir*. »

L'inébranlable fermeté du cheval sur un champ de bataille est incontestable; mais est-il bien vrai qu'il soit *aussi intrépide que son maître*, *et qu'il partage avec lui la gloire des combats*? Est-il même bien vrai qu'il *voie le péril et l'affronte*?

Or, par une heureuse singularité à laquelle on ne s'attendroit guère, en lisant les ouvrages de l'évêque de Meaux, la souplesse de son génie s'allioit avec une telle aptitude à tous les rapports de l'esprit humain, qu'après avoir rencontré dans la collection de ses œuvres un traité d'anatomie (1), on est encore plus agréablement sur-

---

Est-il bien vrai qu'il connoisse le danger quand il le brave ? Est-il aussi bien vrai qu'en mourant *il meurt pour mieux obéir* ; et qu'enfin sa soumission égale le courage raisonné, le dévouement et le sacrifice volontaire de son maître ? Si de pareils doutes avoient quelque fondement, ce ton de déclamation altèreroit singulièrement la vérité et le mérite du tableau qu'on vante de préférence dans Buffon, et où l'on admire avec toute raison des beautés du style du premier ordre, entr'autres cette expression neuve qu'il seroit si difficile de bien traduire, *ne* REND *qu'autant qu'on veut*.

(1) Vers la fin des études du dauphin, fils unique de Louis XIV, le roi se plaignit un jour à Bossuet de ce que sa première éducation avoit été très négligée par le cardinal Mazarin, toujours disposé à craindre qu'il ne devînt trop savant sous la direction de son précepteur, M. Péréfixe de Beaumont, mort archevêque de Paris. Le roi lui dit qu'on ne lui avoit jamais donné la moindre idée de l'organisation du corps humain, et il ajouta qu'ayant voulu en acquérir quelques notions dans un âge plus mûr, il avoit été si rebuté par la nomenclature de l'anatomie, que le désespoir de la fixer jamais dans sa mémoire l'avoit totalement éloigné d'une étude déjà fort rebutante par elle-même ; mais qu'il désiroit que son fils, élevé avec plus de soin, pût faire un cours abrégé de cette science à la fin de son éducation.

pris d'y trouver aussi la description du cheval, qu'un seul mot de l'Écriture vint offrir

---

Bossuet s'en rapportoit à lui seul du soin d'instruire ce jeune prince. Il s'imposa donc la tâche de faire lui-même un cours d'anatomie, pour apprendre ensuite à son élève tout ce qu'on doit en savoir, quand on ne veut pas appliquer ses connoissances à l'art de guérir. On le vit fréquenter assidument, durant une partie de ses soirées d'hiver, l'amphithéâtre du célèbre Nicolas Stenon, Danois d'origine, et le plus habile démonstrateur de ce genre qu'il y eût alors à Paris.

Ce grand homme apprit bientôt l'anatomie avec assez de soin pour pouvoir en composer un cours renfermé dans trente-deux pages, que les gens du métier regardent encore aujourd'hui comme un manuel élémentaire exact et suffisant pour l'instruction des lecteurs étrangers à leur profession. Ce traité d'anatomie, où l'organisation du corps humain est expliquée avec beaucoup de justesse et de clarté, se trouve dans le dixième volume *in-quarto* des œuvres de Bossuet : il forme le second chapitre de son *Traité de la connoissance de Dieu et de soi-même;* et il est intitulé; *du Corps humain*. Bossuet fait mention de cet ouvrage dans sa fameuse lettre écrite au pape Innocent XI, en 1679, pour lui rendre compte de l'éducation du dauphin.

Stenon, auquel l'anatomie doit plusieurs découvertes importantes, étoit né luthérien. Bossuet, son disciple dans cette science et très aisément son maître en théologie, réussit à le convertir; et ce ne fut pas sans doute la moindre de ses victoires en ce genre que de lui faire abjurer sa religion. Le même anatomiste embrassa l'état ecclésiastique, fut sacré, par le pape Innocent XII, évêque *in partibus* de Titiopolis en Grèce, et devint vicaire apostolique du Saint Siége dans tout le nord de l'Europe.

à sa plume, au moment où il composoit un livre de dévotion destiné à des exercices de piété pour la communauté des visitandines de Meaux.

Buffon envisage ce superbe animal dans tout l'éclat de sa beauté et de son ardeur, sur un champ de bataille, à la chasse, aux tournois, à la course, sous la main du conducteur qui le guide, enfin dans toutes les circonstances les plus propres à manifester sa vigueur, sa grâce, son agilité, son obéissance et son impétuosité.

Bossuet, au contraire, ne le considère qu'au moment où l'écuyer le dompte, et il se contente de peindre sa docilité ; il ne change même pas de ton en traitant un sujet si nouveau pour lui : il continue simple-

---

Cet illustre néophyte de Bossuet étoit grand oncle de *Jacques Bénigne* de Winslow, autre anatomiste de la première classe, dont la réputation se soutient encore à Paris. Winslow, fils d'un ministre luthérien, fut converti comme son oncle par le grand Bossuet, qui reçut également son abjuration. L'évêque de Meaux en fit son médecin, son commensal et son ami.

Winslow a été le dernier de nos contemporains qui eût vécu dans la familiarité la plus intime de Bossuet, dont il parloit toujours avec vénération, attendrissement et enthousiasme. Il mourut à Paris en 1760, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, *avec la réputation*, disent les auteurs du nouveau dictionnaire historique, *d'un des plus honnêtes hommes et des plus habiles anatomistes de la France*. On ne peut trop regretter qu'il ne nous ait point laissé de mémoires sur la vie privée de son immortel ami.

ment un chapitre ordinaire d'un ouvrage de piété.

Ce morceau est, pour ainsi dire, dérobé aux gens du monde et même aux gens de lettres, sous le voile du plus ascétique de tous les écrits de Bossuet, dans ses *Méditations sur l'Evangile*, pour le 103e jour des méditations distribuées selon le cours de l'année; et l'on y voit comment il sait peindre les objets les moins familiers à ses pinceaux. Buffon est ici dans son vrai talent, et sur son terrain : Bossuet se livre en passant à une excursion imprévue absolument étrangère à son genre.

« Quand il faudra agir, dit-il, l'ame « trouvera ses forces entières et son action « d'autant plus ferme qu'elle sera plus pai- « sible, non plus comme ces torrens qui « bouillonnent, écument, se précipitent et « se perdent, mais comme ces fleuves bé- « nins qui coulent tranquillement et tou- « jours. L'âme se remplit ainsi d'une céleste « vivacité qui ne sera plus d'elle-même, « mais de Dieu. Voyez ce cheval ardent et « impétueux, pendant que son écuyer le « conduit et le dompte. Que de mouvemens « irréguliers ! C'est un effet de son ardeur; « et son ardeur vient de sa force, mais d'une « force mal réglée. Il se compose : il de- « vient obéissant sous l'éperon, sous le « frein, sous la main qui le dirige à droite « et à gauche, le presse, le retient comme « elle veut. A la fin il est dompté : il ne fait « plus que ce qu'on lui demande : il sait « aller le pas, il sait courir, non plus avec

cette

« cette activité qui l'épuisoit, par laquelle
« son obéissance étoit encore désobéissante.
« Son ardeur s'est changée en force, ou
« plutôt, puisque cette force étoit en quel-
« que sorte dans son ardeur, elle s'est ré-
« glée. Remarquez : elle n'est pas détruite;
« elle se règle. Il ne faut plus d'éperons,
« presque plus de bride; car la bride ne
« fait plus l'effet de dompter l'animal fou-
« gueux. Par un petit mouvement qui n'est
« que l'indication de la volonté de l'écuyer,
« elle l'avertit plutôt qu'elle ne le force :
« et le paisible animal ne fait plus, pour
« ainsi dire, qu'écouter. Son action est tel-
« lement unie à celle de son guide, qu'il ne
« s'ensuit plus qu'une seule et même action.
« Homme chrétien, agis ainsi; et change
« ton ardeur en activité, en gravité, en
« douceur, en règle. Noble animal, fait
« pour être conduit de Dieu et le porter,
« pour ainsi dire, c'est là ton courage,
« c'est là ta noblesse ! »

XL. *Des mots heureux.*

Je n'ai pas besoin de faire remarquer les expressions hardies avec simplicité, qui semblent échapper à l'élocution si naturellement énergique de Bossuet, dans cette description de rencontre où son génie découvre et indique, sans prétention et sans effort, une allégorie très frappante au milieu d'un livre de piété. On croiroit, à n'en juger que d'après la fécondité et l'exactitude de ses crayons, qu'il lui suffit

d'ébaucher, en passant, un pareil tableau, pour le finir. Quand on n'est pas inspiré par un si prodigieux talent, il faut y suppléer en l'admirant de loin, par les assidues et lentes conquêtes de la méditation et de l'étude.

Un orateur laborieux, qui veut mettre la dernière main à ses productions, est toujours récompensé de son travail. Si l'application ne lui fournit jamais les masses d'un discours, elle l'avertit du moins de ces locutions ou de ces images inconvenantes qui peuvent se glisser quelquefois dans le jet rapide de la composition; et c'est un avantage précieux, sans doute, dans un genre où l'on prétend, avec assez de vérité, qu'un mauvais mot, toujours facile à saisir, fait souvent plus de tort qu'un mauvais raisonnement, dont le très grand nombre des auditeurs ne peut s'apercevoir, elle lui indique des expressions heureuses qui rendent ses idées plus saillantes et sa diction plus pittoresque. De même, dit Cicéron, que les habits, inventés d'abord par le besoin, sont devenus ensuite des ornemens pour le corps humain, les mots créés par la nécessité servent aussi de parure et donnent de la grâce à la pensée. Le mérite des expressions placées est si éminent dans l'art oratoire, que l'éloquence d'un trait dépend ordinairement d'un seul mot.

Je puis en citer un exemple digne d'être admiré, je le tire du beau discours que prononça le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, en présentant le corps de

Louis XIV à l'abbaye de Saint-Denis. « Le « prince que nous pleurons laisse, il est « vrai, DES NOMS fameux sur la terre ; et la « postérité la plus reculée admirera comme « nous Louis le Grand, le juste, le triompha-« teur, le pacifique, l'ami des lettres, et le « protecteur des rois. » Si le cardinal de Rohan eût dit que ce monarque laissoit sur la terre *un nom fameux*, sa phrase eût été fort triviale ; mais la même expression mise au pluriel, *des noms fameux*, en parlant d'un seul homme, et l'énumération immédiate des divers titres de gloire de Louis XIV, qui justifient aussitôt cette heureuse attribution, me paroissent un trait sublime.

Massillon connoissoit aussi cet ingénieux secret de l'art ; et souvent, dans ses discours, un mot qui semble énoncer un paradoxe, exprime au contraire un nouveau sens et une idée très piquante et très vraie. Telle est cette apostrophe qu'on lit dans son sermon *sur le mélange des bons et des méchans*, où une épithète lui suffit pour démontrer que la véritable amitié ne va jamais prendre place parmi tant d'hommages intéressés qui environnent la faveur et le pouvoir. « Grand de la terre ! l'innocent plai-« sir de la sincérité, sans lequel il n'est plus « rien de doux dans le commerce des hom-« mes, vous est refusé ; et vous n'avez « plus d'amis, parce qu'il est trop *utile* de « l'être. »

L'emploi si brillant de ce mot peut nous rappeler une autre acception de l'un de ses dérivés, où l'on ne trouve pas moins de

finesse. Lorsque Fontenelle reçut le cardinal Dubois à l'Académie Française, il crut devoir le louer de ses conférences journalières et intimes avec le jeune roi Louis XV sur la politique. Il voulut donc lui faire un mérite de la franchise avec laquelle il apprenoit au monarque à se passer de ses services ministériels, en lui révélant tous les secrets de son expérience dans les négociations. *On sait*, lui dit-il avec beaucoup de grâce et d'esprit, *que dans ces entretiens journaliers, vous ne negligez aucun moyen de vous rendre inutile*. L'éditeur hollandois de Fontenelle s'imagina que c'étoit une faute d'impression; et il eut la simplicité de croire lui rendre un bon office, en y substituant, *de vous rendre utile*.

Le feu comte de Mirabeau nous fournit aussi un exemple récent de l'heureux emploi qu'on peut faire d'une expression *trouvée* dans le style oratoire. Durant sa querelle avec Beaumarchais, sur l'affaire des eaux de Paris, son adversaire, qui craignoit sa réplique, crut l'amadouer en assaisonnant sa réfutation de beaucoup de complimens. Indigné de s'entendre louer par un homme tel que Beaumarchais, Mirabeau, qui n'avoit cependant guère le droit de se montrer si difficile, repoussa comme des outrages les éloges d'un pareil admirateur. REPRENEZ, lui dit-il fièrement dans sa réponse, REPRENEZ VOTRE INSOLENTE ESTIME! On ne sauroit exprimer le mépris avec plus de hauteur et d'énergie.

XLI. *Des Métaphores.*

J'aime, dit Montaigne, *que les mots aillent ainsi où va la pensée.* Mais pour énoncer une idée dans toute sa force, l'expression ordinaire ne suffit pas toujours, et alors la métaphore devient le mot propre dans le style oratoire.

Au milieu des grands mouvemens de l'âme, les mots les moins recherchés et les plus simples, les mots de situation sont toujours aussi les plus frappans par leur vigueur et leur propriété; au lieu que dans les tableaux de l'éloquence, l'expression qui s'offre naturellement la première à l'exprit n'est presque jamais la plus heureuse. L'effet oratoire exige qu'on en choisisse alors une autre à côté, qui vienne y suppléer. La métaphore doit remplir cette fonction. Le goût est donc autorisé à juger d'autant plus sévèrement cette parole ambitieuse, qu'elle s'empare d'une place qui ne lui appartient point, qu'elle est dès-lors obligée d'y mieux figurer que le mot répudié en son honneur et dont elle vient usurper le droit.

Ce sont les rapports communs à deux objets qui forment la métaphore, lorsqu'ils sont faciles à démêler, et qu'ils présentent une ressemblance frappante, comme *verte* vieillesse, *enflammé* de colère, *riantes* prairies, *moisson* de gloire, etc. L'art de saisir et de rapprocher heureusement ces analogies d'abord inaperçues, de se créer ainsi une diction nouvelle avec des mots anciens et

usités, d'exprimer et même de peindre une idée commune ou abstraite par une image neuve et pittoresque, d'indiquer un objet pour en faire ressortir un autre avec plus d'éclat, d'enrichir enfin son élocution en faisant comparer par le goût du lecteur ou de l'auditeur ces brillans échanges d'expressions qu'invente la langue de l'éloquence; ce bel art, dis-je, forme la figure oratoire qui donne du relief au discours, en montrant ainsi le mot propre dans le signe d'emprunt; et toute métaphore n'*est* par conséquent, dit très ingénieusement Quintilien, qu'*une comparaison abrégée* (1).

L'éloquence ne sauroit exister sans ce langage auxiliaire de l'imagination. *Le discours*, dit Cicéron, *doit frapper également l'esprit et les sens des hommes* (2). Or, les sens ne sont émus que par la vérité et la vivacité des images. La nature elle-même, qui est le type ou le premier modèle de l'art, inspire les figures les plus expressives aux sauvages de l'Amérique. Lorsqu'ils entendirent sonner l'heure pour la première fois, ils se firent expliquer la destination de cet instrument d'un mécanisme si nouveau, dont le nom même n'existoit pas dans leur indigent vocabulaire. Ils le dénommèrent aus-

---

(1) *In toto autem metaphora brevior est similitudo*. De Instit. Oratoriâ. lib. 8, cap. 6.

(2) *Oratio hominum sensibus et mentibus accommodata*. De Oratore. 12, 55.

sitôt, en réunissant deux mots généraux de leur idiome, dont ils surent former une métaphore très juste, très neuve, très poétique; et ils appelèrent cette horloge *la langue du temps*, qui les avertissoit de son passage à mesure qu'il s'écouloit.

Le même langage métaphorique, commandé par le besoin et la pauvreté des langues, avant d'être inspiré par l'imagination et combiné par le goût, est également très-familier aux enfans, et aux hommes de la lie du peuple, quand ils sont dominés par une forte passion. Dumarsais a judicieusement observé *qu'on employoit plus de tropes à la halle que dans les académies*. Il est vrai que ces métaphores populaires étant souvent peu exactes, un orateur doit s'assurer, avant de les admettre dans sa diction, qu'elles ont autant de vérité et de justesse que de hardiesse et d'éclat.

On ne sauroit citer un exemple plus frappant de l'abus qu'on peut faire de l'élocution figurée, que cet absurde galimatias de Balthazar Gratian : « Les pensées partent des « vastes côtes de la mémoire, s'embarquent « sur la mer de l'imagination, arrivent au « port de l'esprit, pour être enregistrées à la « douane de l'entendement. » L'archevêque anglais Tillotson, dans son sermon sur le jugement dernier, ne donne pas le même développement et la même progression de mauvais goût à ses grotesques métaphores; mais son style n'est guère moins barbare, lorsqu'il représente le monde prêt à retomber

dans le chaos, *et faisant entendre ses craquemens* (1) *aux oreilles du pêcheur.*

Il faut sans doute de l'imagination dans l'expression; mais il y faut, avant tout, de la vérité et du jugement. L'image est fausse quand il y a contradiction dans les termes. L'avocat Linguet, entraîné par son irréfléchie et incurable facilité, abonde en exemples de ce mauvais goût, qui naît d'un défaut de logique dans le style; je n'en veux citer qu'un seul : c'est cette phrase de sa diatribe contre les économistes : *Je remonterai à la base de vos réputations.* L'image est incohérente, lorsqu'elle peint, d'un côté, une substance physique, et de l'autre, un objet moral; et telle est cette parenthèse du même écrivain : *Je dis donc (et je reste toujours assis sur mes principes.*) Elle est puérile et recherchée si elle forme une périphrase précieuse et inusitée, comme quand Houdard de La Motte appelle les cadrans solaires *les greffiers du soleil.* Mais elle devient pittoresque et sublime, quand elle énonce une idée hardie et juste, avec autant de simplicité que d'énergie; et c'est ainsi que Bossuet, dans son discours pour la profession de madame de La Vallière, au couvent des Carmélites, peint admirablement les fantaisies tyranniques du luxe, lorsqu'il dit que *tous les arts suent* pour le satisfaire.

Quand Bossuet se sert d'une métaphore qui paroît hasardée, il s'en excuse quelque-

---

(1) *The cracks.*

fois ; mais aussitôt il renchérit sur cette première image, qu'il ne trouve ni assez grande, ni assez hardie, au gré de son imagination. « Vous parlerai-je, dit-il dans l'o-
« raison funèbre de Marie-Thérèse, vous
« parlerai-je de la mort de ses enfans ? Re-
« présentons-nous ce jeune prince, que *les*
« *grâces elles-mêmes sembloient avoir formé de*
« *leurs mains*. Pardonnez-moi ces expres-
« sions : il me semble que je vois encore
« *tomber cette fleur*. Alors, triste messager
« d'un événement si funeste, je fus aussi le
« témoin, en voyant le roi et la reine, d'un
« côté, de la douleur la plus pénétrante,
« et de l'autre, des plaintes les plus lamen-
« tables ; et, sous des formes différentes,
« je vis une affliction sans mesure. »

Une idée qui seroit commune et rampante sans la hardiesse d'imagination qui donne quelquefois des sens aux êtres inanimés, devient intéressante et noble sous le pinceau d'un orateur ou d'un poëte. Lorsque Racine a montré toute l'audace du style poétique dans ces vers qui paroissent si simples au premier coup d'œil :

> Non, vous n'espérez plus de me revoir encor.
> Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector !

il auroit pu dire, sans altérer la mesure : *non, je n'espère plus de vous, etc.* ; mais qui ne sent combien cette apostrophe ainsi conservée, ou, pour mieux dire, éteinte, eût été moins attendrissante et moins vive dans la bouche d'Andromaque ? L'éloquence,

j'en conviens, a des droits moins étendus que la poésie, à laquelle il faut accorder tant de licence; celle-ci est dispensée, selon la judicieuse observation de Boileau, de toutes les formules d'excuse auxquelles la prose est assujettie : *pardonnez cette expression, pour ainsi dire, si j'ose parler ainsi, etc.* Le poëte est affranchi par ses autres liens de tous ces ménagemens timides : son titre établit son droit, toutes les fois que la prose seroit autorisée, avec de pareilles précautions, à s'écarter des règles. Quand les Grecs croyoient devoir se faire ainsi pardonner des métaphores trop hardies, ils appeloient, selon Quintilien, cette faveur, *demander grâce pour l'hyperbole* (1).

Cependant on trouve souvent aussi dans les grands orateurs des métaphores qu'on oseroit à peine hasarder en vers. Ces figures sont tellement fondues dans le style, qu'on ne les remarque presque point à la lecture. Massillon eût sans doute étonné Racine, sans offenser peut-être la délicatesse de son goût, lorsqu'il dit dans son sermon *sur le mélange des bons et des méchans* : « Le juste peut, avec confiance, condam-« ner dans les autres ce qu'il s'interdit à « lui-même : ses instructions ne *rougissent* « pas de sa conduite » Le grand poëte, le parfait écrivain, Racine, qui possédoit au plus haut point le secret ou, pour mieux dire, le talent de cacher la hardiesse de

(1) Lib. 8, cap. 9.

ses expressions et de ses métaphores, avec tant d'art et sous une élocution si naturelle en apparence, qu'il faut réfléchir sur chacun des mots de sa phrase, quand on est jaloux de s'en apercevoir, Racine eût admiré cette heureuse audace de style qu'on trouve dans le même discours : « Les cour-« tisans de Sédécias accusoient *les larmes* « *et les tristes prédictions* de Jérémie sur la « ruine de Jérusalem, d'*un secret désir de* « *plaire* au roi de Babylone, qui assiégeoit « cette ville infortunée. »

XLII. *Des comparaisons.*

Mais si le style oratoire appelle sans cesse les métaphores, l'éloquence admet aussi des comparaisons plus développées, pourvu qu'elles ne deviennent pas trop fréquentes, et qu'elles ne soient jamais ni prolixes, ni recherchées, ni communes. On les regarde avec raison comme l'un des signes les plus certains d'un esprit distingué Cette figure répand beaucoup d'éclat sur un discours, quand d'heureuses similitudes aisées à retenir y sont à la fois justes, claires, courtes, frappantes et tirées du spectacle de la nature. Thomas en présente une grande et sublime dans son éloge de Sully, en nous rappelant les consolations et la seconde conscience que le bon Henri trouvoit tous les jours dans ses entretiens intimes avec son ministre. *L'idée seule de Sully*, dit-il, *étoit pour Henri IV ce que la pensée de l'Être suprême est pour l'homme juste, un*

frein pour le mal, un encouragement pour le bien. Cet orateur ne fournit, malheureusement pour sa gloire, aucun autre exemple de ce genre de beautés. Il puise ordinairement ses métaphores et ses comparaisons dans le vocabulaire ou dans les objets, toujours arides pour l'imagination, des sciences exactes et de la physique. Or, *ce qu'il faut principalement observer dans les comparaisons*, selon le grand maître Quintilien, *c'est de ne jamais présenter pour similitude une chose qui d'elle-même est obscure ou inconnue; car il est hors de doute que ce qui est destiné à éclaircir une idée doit avoir plus de lumière qu'elle* (1).

Les règles instruisent moins que les exemples. Au lieu donc de répéter des leçons didactiques qu'on peut trouver dans tous les livres élémentaires, je vais mieux m'expliquer en rapportant quelques-unes des plus belles comparaisons oratoires que ma mémoire me fournit en ce moment. Je les tire uniquement de nos orateurs sacrés qui n'ont point de rivaux dans cette partie de l'art, et dont les ouvrages vont nous montrer en action tous les préceptes du goût.

Voici comment Bossuet nous présente

---

(1) *Quo in genere id est præcipuè custodiendum, ne id quod similitudinis gratiâ adscivimus aut obscurum sit aut ignotum. Debet enim quod illustrandæ alterius rei gratiâ assumitur, ipsum esse clarius eo quod illuminat.* Lib. 8, cap. 3.

Henriette de France, reine d'Angleterre, seule debout au milieu d'une révolution qui avoit renversé le monarque et le trône. Je ne connois pas, même dans Homère, une comparaison plus magnifique.

« O mère, ô femme, ô reine admirable! « et digne d'une meilleure fortune, si les « fortunes de la terre étoient quelque chose! « Enfin il faut céder à votre sort. Vous avez « assez soutenu l'État qui est attaqué par « une force invincible et divine : il ne reste « plus désormais, sinon que vous teniez « ferme parmi les ruines. Comme une co- « lonne dont la masse solide paroît le plus « fort appui d'un temple ruineux, lorsque « ce grand édifice qu'elle soutenoit fond sur « elle sans l'abattre, ainsi la reine se mon- « tre le ferme soutien de l'État, lorsque « après en avoir porté long-temps le faix, « elle n'est pas même courbée sous sa « chute. »

Quand Bossuet ne veut pas déployer cette pompe de description qui rend ses comparaisons si augustes sans qu'elles deviennent jamais trop poétiques, il se borne à un seul trait dont son imagination fait un tableau qui suffit au développement de sa pensée. Ainsi, dans son oraison funèbre de la princesse palatine, il n'a besoin que d'une phrase pour peindre toute la misère des riches, au lit de la mort. « Il ne reste plus « alors, dit-il, que la mort et le péché. « Tout le reste échappe; semblable à de « l'eau gelée dont le vil cristal se fond en- « tre les mains qui le serrent, et ne fait que « les salir. »

Je ne me borne pas sans regret à ces deux citations de Bossuet. Ses similitudes brillent par des rapprochemens imprévus, pittoresques et sublimes : il nous offre en chaque genre des modèles de perfection dans toutes les parties de l'art.

Sans avoir la même originalité, la même verve, le même éclat, la même énergie que l'évêque de Meaux, Massillon, qui est après lui le plus riche de nos orateurs sous le rapport des comparaisons, y déploie aussi un très beau talent. Il tire toujours, comme Bossuet, ses comparaisons du spectacle de la nature. « La mort, dit-il dans son oraison « funèbre du dauphin, la mort nous paroît « comme l'horizon qui borne notre vue, « qui s'éloigne de nous à mesure que nous « en approchons, et que nous ne voyons « jamais qu'au plus loin, en croyant tou- « jours ne pouvoir y atteindre. »

Il est si doux de louer ce qu'on admire, qu'on ne sauroit trop exalter, dans son discours sur la soumission à la volonté de Dieu, pour la fête de la Purification, cette sublime image par laquelle il compare les pécheurs qui ont fait le plus de fracas dans le monde, et desquels il ne reste rien après leur mort, « au tonnerre, dit-il qui donne aussi un « grand spectacle à la terre, et fait sentir « aux hommes la grandeur et la puissance « de Dieu, mais qui n'est lui-même qu'un « vain bruit d'un moment, et ne laisse après « lui que l'infection de la matière dont il « étoit l'ouvrage. »

Quand Massillon veut donner plus de

détails et d'étendue à ses similitudes, on y retrouve la justesse de sa logique et la fécondité de son imagination. La première sous-division du premier point de son second sermon pour une profession religieuse, lui fournit l'occasion de peindre sous cette intéressante allégorie les tentations que doit redouter une vertu consommée, en s'approchant du terme de sa carrière : « Le dé-
« mon, dit-il en parlant à la novice qui va
« se consacrer à Dieu, le demon vous lais-
« sera plus paisible dans ces commencemens
« de votre ferveur ; semblable à un pirate
« qui laisse passer tranquillement les navi-
« res quand ils partent pour un long voyage,
« et pour aller chercher au loin des mar-
« chandises précieuses : il ne les attaque
« qu'au retour et presque sur la fin de leur
« course, parce qu'il les trouve alors char-
« gés de richesses qu'il s'efforce de leur ra-
« vir, en leur rendant inutiles les travaux
« et les périls au prix desquels ils les avoient
« acquises. »

Je me proposois de ne citer pour modèles que les seules comparaisons tirées de Bossuet et de Massillon, nos deux orateurs les plus féconds et les plus parfaits dans l'emploi de cette figure. Mais je ne puis résister au désir de tirer de l'oubli une autre comparaison dont la nouveauté, l'exactitude, la couleur et la mesure ont orné très heureusement, de nos jours, l'éloquence de la chaire. Les orateurs et même les poëtes n'ont jamais rien imaginé de plus brillant dans les rapprochemens de ce genre. C'est

un religieux, c'est le père Élisée, carme déchaussé, prédicateur d'une grande vogue dans ces derniers temps, qui a eu la gloire d'exprimer par une belle et touchante image une idée très délicate et très vraie. Il veut dire, dans son oraison funèbre du dauphin, que l'infante d'Espagne, première épouse de ce prince, étoit morte en couche à la naissance de son premier enfant ; et voici avec quelle pudeur il rappelle un événement qui sembloit embarrassant à exposer en chaire avec convenance : « Hélas ! dit-il, ces liens, « que l'innocence des penchans fortifioit « encore, n'eurent que la durée d'un ins- « tant. Semblable à la fleur qui tombe dès « qu'elle montre son fruit, le premier gage « de sa fécondité devint le signal de sa « mort. »

Je m'exagère peut-être en ce moment le charme d'une si heureuse et si attendrissante similitude ; mais il me semble qu'en l'admirant, Anacréon lui-même auroit pu envier l'esprit, le goût et la grâce de notre orateur.

XLIII. *Des expressions techniques.*

Ne confondons jamais avec ce beau langage de l'imagination, les mots techniques qui ne sauroient appartenir qu'à la nomenclature des sciences. Malheur à un orateur, quand il faut être savant pour l'entendre ! Ce n'est point pour étonner par l'étalage de son érudition qu'il parle à une multitude assemblée : c'est pour l'émouvoir, c'est

pour l'attendrir. Il s'écarte par conséquent de son but s'il préfère ces expressions abstraites et intellectuelles, que le vulgaire ne comprend point, aux paroles sensibles et animées qui produisent une impression générale.

Un orateur chrétien est encore plus redevable à ses auditeurs de cette simplicité d'élocution, sans laquelle il n'y aura jamais de véritable éloquence. Tous les hommes sont obligés de pratiquer les lois de la religion : il est donc juste qu'ils puissent tous entendre le ministre qui les annonce. Mais, répétons-le encore une fois, les devoirs du zèle sont en ceci, comme dans toutes les autres parties de la prédication, inséparables des intérêts de l'orateur et des règles de l'art. Voulez-vous être éloquens ? soyez simples ; je ne dis pas assez, soyez familiers dans vos discours. Vous ne trouverez pas un seul mot scientifique dans les grands maîtres de la chaire. Ainsi rejetez, à leur exemple, toutes ces expressions bizarres qui cacheroient vos pensées au lieu de les énoncer, et n'élevez point de nuages entre la vérité et votre auditoire. Quintilien éclaircit ce précepte de goût par une comparaison très ingénieuse, quand il dit que *les orateurs doivent regarder les mots d'une langue comme autant de pièces de monnoie, qu'il faut rejeter, lorsque le peuple ne les reçoit point* (1).

---

(1) Instit. lib. 3.

Les expressions techniques réservées aux sciences et aux arts ne sauroient donc jamais se transporter avec succès dans le genre oratoire. Ce jargon scientifique mésailleroit l'éloquence de la chaire, qu'on vit si long-temps étouffée parmi nous par l'étalage d'une vaine érudition aussi barbare que l'ignorance. La seule langue qui lui convienne est celle d'un style analogue au ton et à la couleur du sujet; d'un style simple, noble et mâle, ennemi de toute affectation et de toute obscurité; d'un style qui, toujours en harmonie avec la matière qu'on traite, se montre tour à tour précis et coulant dans les récits, nerveux et serré dans les preuves, vif et rapide dans les mouvemens, pompeux et magnifique dans les descriptions, sans vaine parure, sans jeux de mots, sans images outrées, sans recherche de bel-esprit, et surtout sans cette bouffissure qui ne fut et ne sera jamais le symbole de la force. On n'aperçoit, je veux le redire, aucune trace de ce mauvais goût dans nos modèles immortels du grand siècle. L'élocution de leurs sermons les plus admirés à la cour est encore aujourd'hui à la portée du peuple; et leur exemple prouve que s'il faut être savant pour exercer avec empire le ministère de la parole, un orateur sacré ne doit jamais du moins vouloir le paroître dans son langage.

XLIV. *De la noblesse du style.*

Cette popularité d'élocution ne dispense assurément point les prédicateurs de n'employer jamais dans leurs discours que des expressions nobles. Rien n'est plus opposé à la dignité du ministère que les mots bas, les allusions indécentes, les amphibologies, les alliances de termes équivoques, les tournures ou les images irréfléchies qu'un esprit de corruption peut expliquer ou travestir avec la plus perfide, la plus scandaleuse et la plus honteuse facilité. Cicéron descend à des peintures dégoûtantes dans ses accusations contre Verrès, et dans les détails de l'intempérance de Marc-Antoine. Massillon, dont le langage est ordinairement très réservé, n'a peut-être pas assez respecté la délicatesse de la chaire, dans son panégyrique de sainte Agnès.

> Le style le moins noble a pourtant sa noblesse,

dit Boileau, et à plus forte raison le style oratoire, le plus noble et, par là même, le plus difficile de tous.

Le moyen, en effet, de se soutenir sans une extrême attention, à la juste hauteur de l'éloquence, dans une langue qui abonde en expressions équivoques, en rencontres de syllabes, qui par leur réunion offrent un nouveau et quelquefois un mauvais sens, en tournures familières ou ignobles, et dont le caractère a tellement besoin du talent

de l'écrivain, qu'on ne peut ni l'écrire comme on la parle, sans trivialité, ni la parler comme on l'écrit, sans pédanterie!

Mais avons-nous le droit d'excuser notre foiblesse, en déprimant cette même langue que Bossuet, Fénélon, Massillon et tant d'autres grands hommes ont consacrée par des ouvrages dont la tribune de Démosthène et de Cicéron auroit pu s'honorer, dans les plus beaux jours de leur éloquence? On connoît cet ancien et interminable procès des écrivains contre les langues. Montaigne, réduit à un idiome naissant que son imagination avoit le droit de trouver si pauvre, et qu'elle eut la gloire d'enrichir de tant de mots nouveaux également clairs, harmonieux et nécessaires, qu'il eût fallu adopter, au moins en grande partie (1); Montaigne, loin d'accuser son *langage natal* de lui *mal servir de truchement*, *cuidoit* au contraire que *toute récolte d'idées provenoit plus de cultivation et semence, que d'ingrédiens du sol.*

Les orateurs et les poëtes ne sont jamais contens de leur langue. La langue latine nous inspire aujourd'hui autant d'admiration

---

(1) Ainsi le substantif *art* n'a pas tous ses dérivés dans la langne française : il manque spécialement de son verbe. Montaigne avoit proposé très heureusement ce nouveau mot dont aucun écrivain ne s'est ensuite servi, lorsqu'il dit si bien, en censurant les méthodes trop artificielles des instituteurs de son temps : *Si j'étois du métier, je naturaliserois autant l'art comme ils* ARTIALISENT *la nature.*

que de regrets et quelquefois d'envie. Cependant, depuis que Lucrèce avoit su l'élever à la magnificence de la plus haute poésie, tout en déplorant la primitive indigence de son origine, *patrii sermonis egestas*, jusqu'au règne de Domitien, où l'on pouvoit imputer au besoin de dissimuler et de voiler ses pensées durant la tyrannie de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, et les ténèbres de Perse, et les obscures allégories de la fiction attribuée à Pétrone, et les profondeurs cachées de Tacite, on ne cessoit de se plaindre à Rome de la stérilité du vocabulaire, ainsi que de la monotonie, du trop petit nombre et de la dureté des terminaisons du latin, en le comparant à la langue si riche et si harmonieuse des Grecs, dont nous reconnoissons tous la prééminence.

Quintilien nous a transmis les plaintes unanimes des écrivains de son temps contre cette belle langue du siècle d'Auguste, qui étoit dès-lors en possession de tous ses trésors; et Quintilien ne désavoue, dans son *Institution classique de l'orateur* (1), aucun

(1) Dans le préambule du quatrième livre de son *Institution oratoire*, Quintilien, choisi par l'empereur Domitien pour présider à l'éducation de ses neveux, eut le malheur ou plutôt le tort, que je m'abstiens de caractériser par le mot propre, d'honorer, de louer, d'invoquer même comme UN DIEU ce même prince justement flétri dans l'histoire, et reconnu indigne de conserver le nom d'homme. Cet

de ces reproches : il n'en dissimule et n'en réfute pas un seul : il avoue formellement l'infériorité du dialecte de ce *peuple-roi* ; et un si habile rhéteur excite uniquement l'émulation de ses disciples à lutter avec une courageuse persévérance contre la magie de la langue d'Homère, pour contre-balancer, par les équivalens du génie, du goût et du travail, les immenses avantages qu'elle offroit à l'éloquence et à la poésie.

« Moins notre langue, dit-il, nous fournit de secours, plus nous devons redoubler d'efforts pour y suppléer par l'invention des idées. Tirons de notre sujet des pensées sublimes qui puissent plaire par leur noblesse et leur variété. Animons nos discours de tous les grands mouvemens de l'éloquence : embellissons-les par l'éclat des métaphores. Nous ne pouvons atteindre à la simplicité et à la délicatesse des Grecs ? Eh bien ! ayons plus de force et d'énergie. Ils l'emportent sur nous par la finesse et la légèreté ? Donnons plus de poids et de majesté à nos paroles. Enfin la propriété des termes, se trouvant sous leurs mains, est-elle chez eux mieux déterminée ? Surpassons-les donc par la richesse et la pompe de notre élocution (1). »

éloge auquel il prostitua son talent est détestable sous tous les rapports ; mais il ne méritoit pas d'être meilleur.

(1) *Nàm quò minùs adjuvat sermo, rerum inventione pugnandum est. Sensus sublimes varii-*

Cette doctrine de Quintilien s'adapte également à nos besoins et à nos ressources. Notre langue, il faut l'avouer; est à la fois la plus dédaigneuse dans son style noble, la plus dépendante du talent qui l'emploie, la plus rebelle, la plus difficile, et peut-être la plus incomplète de toutes celles qui ont une littérature. Plus on l'approfondit, plus on la cultive, plus on a de goût, de justesse d'esprit, de talent, plus aussi l'on éprouve de difficultés pour lui faire exprimer ce qu'on veut dire, de la manière dont on prétend le dire. Elle parvient à se distinguer par sa clarté, précisément parce qu'elle est sans cesse exposée par ses pronoms à l'amphibologie; elle a de la précision, parce qu'elle ne permet à la mélodie elle-même aucun mot explétif qui ne soit absolument nécessaire au sens de la phrase : sa richesse et son harmonie sont des présens qu'elle reçoit de l'imagination et du goût de l'écrivain. Elle est par la multitude et l'embarras de ses règles, comparativement aux autres langues, ce que seroit le rhythme de la poésie, rapproché des mouvemens libres de la prose. Quand on a bien étudié sa métaphysique et sa grammaire, on est éga-

---

que eruantur. Permovendi omnes affectus erunt : oratio translationum nitore illuminandà. Non possumus esse tàm graciles ? Simus fortiores. Subtilitate vincimur ? valeamus pondere. Proprietas penes illos est certior ? Copià vincamus. Inst. orat. lib. 12, cap. 10.

lement effrayé de tout ce qu'elle exige, de tout ce qu'elle refuse, de tout ce qu'elle défend, de tout ce qu'elle rejette et de tout ce qui lui manque. Cependant si l'on songe ensuite aux chefs-d'œuvre immortels qu'elle a produits, on se prosterne d'admiration devant tant de gloire ; et l'on est tenté, dans un accès d'enthousiasme ; de la proclamer la première des langues, sinon par ses élémens, sa richesse originelle, les familles complètes de son vocabulaire, du moins par le mérite éminent de ses grands écrivains qui ont su l'orner en tout genre, excepté dans l'épopée, de monumens du premier ordre, la doter de tous les dons du génie, l'enrichir enfin d'une littérature si variée, si vaste et tellement prédominante, qu'on ne pourroit lui opposer dans son ensemble les trésors littéraires d'aucune autre nation.

Il est constant en effet que cette même langue française obéit très heureusement au génie, et sait également s'abaisser et s'élever, quand on s'approprie toutes ses richesses, et qu'on a l'art de relever des expressions populaires, en les environnant de termes nobles, indépendamment même du talent d'y substituer des équivalens et des métaphores. Racine n'est-il point parvenu à peindre en très beaux vers, dans le prologue d'*Esther*, la pieuse humilité de Louis XIV, qui baisoit la terre toutes les fois qu'il sortoit de l'église, après avoir assisté à l'office divin?

Tn

Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné,
Humilier ce front de splendeur couronné,
Et, confondant l'orgueil par d'illustres exemples,
Baiser avec respect le pavé de tes temples.

Ce mot *pavé*, si populaire et si effrayant pour un poëte, se trouve si heureusement enchâssé dans la contexture du vers de Racine, qu'on ne s'aperçoit point qu'il ait fallu du courage et du talent pour le transporter dans la langue poétique, où il cesse d'être ignoble. Il y devient même une nouvelle beauté. On ne songe plus en effet à l'expression populaire de *pavé* dans une telle période : on est frappé d'un bien plus grand intérêt que de la noblesse du style. Il y a ici tout autre chose qu'un vers admirable pour le spectateur ; c'est l'orgueil humain que le poëte a voulu faire descendre si bas pour mieux le confondre. Racine ne vous laisse plus voir que ce qu'un pareil hommage offre de majestueux à votre imagination, en absorbant vos pensées sur cet abaissement auguste d'un roi qui *humilie son front couronné de splendeur et de gloire*, en présence du Dieu devant qui *tout n'est rien*, selon le langage de Bossuet, et aux yeux duquel toute grandeur se rend justice quand elle s'anéantit. Mais un goût éclairé ne manquera pas d'observer que de telles hardiesses d'expression doivent toujours être habilement placées au milieu de la phrase, soit dans la prose, soit dans la poésie ; elles dépareroient étrangement l'élocution, au

début ou à la fin d'une période, à l'hémistiche ou à la rime d'un vers, en appelant et en fixant trop périlleusement l'attention et la délicatesse du lecteur.

Racine n'auroit fait peut-être qu'un vers ridicule et burlesque, en le commençant ou en le terminant par le mot *pavé* ; mais en l'entourant de si près des paroles pompeuses de *respect* et de *temple*, il a voilé pour ainsi dire ce terme abject, et l'a couvert de tout l'éclat des expressions augustes qui l'environnent. On peut donc employer et ennoblir les mots les plus bas, pourvu qu'on les sache lier à des idées qui les relèvent ou cachent et quelque sorte ce qu'elles ont de choquant, et les placer avec art dans une période, de manière que ni l'esprit ni l'oreille ne puissent jamais se reposer sur ces termes roturiers, au milieu d'une si heureuse alliance de pensées et d'un alliage si adroit de paroles.

L'éloquence partage avec la poésie le privilége de revêtir d'expressions nobles, des objets et des images qui, sans cet artifice, ne sauroient appartenir au genre oratoire. Bossuet excelle dans ce talent ou dans cette magie d'assortir les récits les plus populaires à la majesté de ses discours. Le songe de la princesse palatine eût embarrassé, sans doute, un autre orateur ; et il faut avouer que l'histoire d'un poussin enlevé par un chien sous les ailes de sa mère, n'étoit pas aisée à ennoblir dans une oraison funèbre, où la narration d'un pareil songe ne sembloit guère pouvoir être admise. Bossuet lutte avec

gloire contre la difficulté de son sujet ; et d'abord il se hâte d'imprimer un respect religieux à son auditoire. « Écoutez, s'écrie-t-« il, et prenez garde surtout de n'écouter « point avec mépris l'ordre des avertissemens « divins et la conduite de la grâce. Dieu, « qui fait entendre ses vérités sous telles fi-« gures qu'il lui plaît, continue à instruire « la princesse comme autrefois Joseph et « Salomon ; et durant l'assoupissement que « l'accablement lui causa, il lui mit dans « l'esprit cette parabole, si semblable à celle « de l'Évangile : elle voit paroître ce que « Jésus-Christ n'a pas dédaigné de nous don-« ner comme une image de sa tendresse, « une poule devenue mère, empressée au-« tour de ses petits qu'elle conduisoit. »

Voyez avec quel art admirable l'orateur rapproche toutes ces allégories d'une imagination riche et brillante, l'intervention de la Divinité, la préparation oratoire d'un sommeil mystérieux, *le songe de Joseph, celui de Salomon, la parabole de l'Évangile.* Il vous familiarise d'avance avec le merveilleux, en vous environnant d'un horizon qui vous présente de tous les côtés de pareils prodiges ; et par ses ornemens accessoires, il vous prépare, il vous amène à entendre sans surprise les détails d'un rêve où il n'est question que d'une poule, dont il sembloit impossible, ou, pour mieux dire, presque ridicule de parler. Rien ne prouve mieux que cet exemple, qu'un grand talent parviendra toujours à adapter avec succès au style de l'éloquence presque tout ce

qu'on pourroit se permettre dans les entretiens de la société.

Dans cette même oraison funèbre, Bossuet n'hésite point d'employer des locutions vulgaires, qu'un orateur médiocre eût rejetées d'un pareil éloge, sur lequel néanmoins elles répandent le plus touchant intérêt; il dédaigne toutes les faciles périphrases capables d'altérer la simplicité naïve du trait qu'il veut faire admirer. Mais aussitôt il déploie l'autorité la plus imposante de son ministère, et il fait bien sentir que ce n'est nullement par défaut de goût qu'il descend à un langage si familier. Écoutez-le attentivement. Loin de s'en excuser, comme un bel-esprit délicat n'y eût pas manqué, il s'en félicite, il s'en glorifie, il subjugue votre admiration par la sienne propre, et il s'afflige sérieusement, dans l'enthousiasme de cette conquête oratoire, de n'avoir plus devant lui d'écueil semblable à braver.

« On ne peut retenir ses larmes, dit-il, « quand on voit cette princesse épancher son « cœur sur de vieilles femmes qu'elle nour- « rissoit. *Otons vitement*, disoit-elle, *cette « bonne femme de l'étable où elle est, et met- « tons-la dans un de ces petits lits*. Je me plais « à répéter ces paroles, malgré les oreilles « délicates; elles effacent les discours les « plus magnifiques, et je voudrois ne plus « parler que ce langage. Malheur à moi, « si dans cette chaire j'aime mieux me cher- « cher moi-même que votre salut, et si je « ne préfère à mes invitations, quand elles

« pourroient vous plaire, les expériences de « cette princesse, qui peuvent vous convertir ! Je n'ai regret qu'à ce que je laisse. »

On a droit de tout dire quand on sait se relever par un langage si majestueux. Il ne reste donc aucune excuse aux orateurs dont le style est abject et rampant dans des détails beaucoup moins bas et moins difficiles à ennoblir. On échoue, on se brise contre cet écueil d'une élocution populaire, quand on veut descendre en chaire aux désordres particuliers de chaque condition, au lieu d'attaquer les vices communs à tous les hommes. Dès qu'un prédicateur cesse de généraliser la morale, il ne peut plus parler à ses auditeurs une langue qui les intéresse tous. Une partie de l'assemblée rit de se voir spectatrice du combat, tandis que l'autre est accablée de reproches ou livrée à la honte du ridicule. Tout est noble dans la peinture des passions qui agitent le cœur humain : tout devient bas dans le tableau des excès réservés aux différens états qui partagent la société.

NOTES.

(1) Je me souviens que lorsque je décernai pour la première fois cet hommage de la préséance du génie à notre grand Bossuet, la Harpe ne fut point de mon avis, et combattit mon opinion avec beaucoup de vivacité dans nos sociétés littéraires. A cette époque il n'avoit encore lu que les oraisons funèbres, et l'Histoire universelle : création unique de l'esprit humain, étrangement méconnue par Voltaire, qui a critiqué la grande et sublime conception par laquelle tous les événemens sont dirigés d'en haut vers l'établissement de la religion, c'est-à-dire, précisément ce qu'il y a de plus admirable et de plus merveilleux dans cet ouvrage. La Harpe, devenu depuis un si célèbre critique, voulut opposer alors à Bossuet, Platon, Aristote, Démosthène, Cicéron, Tacite, Leibnitz, Pascal, nos autres grands écrivains du dix-septième siècle, et principalement l'universalité supposée de l'esprit de Voltaire, qu'il exaltoit par-dessus tout. La discussion de tous ces objets de comparaison fut tellement favorable à l'évêque de Meaux, qu'elle réduisit mon adversaire au silence. Je dois ajouter à ce récit, que plus de vingt ans après notre dispute, il a rendu, de son propre mouvement, la même justice que moi au génie transcendant de Bossuet, en motivant son opinion sur une partie des raisons que je lui avois opposées. Voici comment il s'exprime, en paroissant supposer, je ne sais pourquoi, qu'il fait un acte de courage littéraire, lorsqu'il s'honore lui-même par un si beau tribut de justice, dans le treizième volume de son *Cours de littérature*. « Un homme, *si j'ose dire ce que je pense*, me paroît avoir été plus magnifiquement partagé que personne, puisque seul il s'est élevé au plus haut degré, dans ce qui est de la science et ce qui est du génie : c'est Bossuet. Il n'a point d'égal dans la partie de l'éloquence, dans celle de l'oraison funèbre, dans celle de l'histoire, dans

celle des affections religieuses *, dans celle de la controverse ** ; et en même temps personne n'a été plus loin dans une science immense qui en renferme une foule d'autres : celle de la religion. C'est, ce me semble, l'homme qui fait le plus d'honneur à la France et à l'Eglise *des derniers siècles.* »

Je ne comprends pas bien ce qu'a voulu dire La Harpe, par la réserve de ces trois derniers mots. Aucun des pères de l'Eglise ne peut être comparé à Bossuet sous le rapport de l'éloquence. Saint Jean Chrysostôme, et bien plus encore saint Augustin, ont été très certainement des hommes du plus grand talent ; mais le mauvais goût du siècle dans lequel ils ont vécu auroit suffi pour les placer à une extrême distance de Bossuet, quand même ils auroient été, ce que je suis loin de croire, aussi magnifiquement partagés que lui par le ciel, dans la distribution des dons du génie. Ce sont, à mon avis, les pères de l'Eglise que La Bruyère flatte, et non pas Bossuet, en disant de lui : *Parlons d'avance le langage de la postérité : un père de l'Eglise !* Cet hommage étoit assurément très honorable et très beau pour un évêque vivant qui le recevoit en personne, au milieu d'une séance publique de l'Académie Française. Mais il me semble que depuis la mort de ce grand homme, en mettant à part l'incomparable autorité que donnent le titre authentique et sacré de *père de l'Eglise*, et le droit d'être ainsi compté parmi les anneaux dont se forme la chaîne de la tradition ; en ne considérant que sous des rapports purement littéraires, l'érudition, la dialectique et l'éloquence des écrivains ecclésiastiques ; enfin en n'admettant dans l'échelle graduée de son admiration, pour fixer les rangs parmi les hommes les plus célèbres, aucune autre règle d'appréciation que la mesure de leurs talens individuels : il me semble, dis-je, qu'on pourroit, en jugeant ainsi Bossuet, l'appeler, avec autant de confiance que de vérité, *le premier des pères de l'Eglise.*

* *Voyez ses Méditations sur l'Evangile.*

** *Voyez l'Histoire des Variations.*

A la suite de l'opinion de La Harpe, en faveur de Bossuet qu'il regardoit comme l'écrivain qui honore le plus la France, je me plais à citer de lui un autre passage où il a montré qu'il sentoit toute la sublimité d'un si grand talent. « Qu'un homme de goût, dit-il, le relise, qu'il le médite : il en sera terrassé d'admiration. Je ne saurois exprimer autrement la mienne pour Bossuet. Dans ses écrits on ne trouve jamais la moindre apparence d'effort ni d'apprêt, rien qui vous fasse songer à l'auteur. Il vous échappe entièrement, et ne vous attache qu'à ce qu'il dit. C'est là surtout, on ne sauroit trop le répéter, la différence essentielle du grand talent et de la médiocrité, du bon goût et du mauvais. Si votre imagination vous commande, vous me commandez ; et dans ce cas, je ne verrai rien dans vous qui démente cette impression. Je ne vous verrai rien chercher, rien affecter, rien contourner. Suivez de l'œil l'aigle au plus haut des airs, traversant toute l'étendue de l'horizon : il vole, et ses ailes semblent immobile. On croiroit que les airs le portent : c'est l'emblème de l'orateur et du poëte dans le genre sublime, c'est celui de Bossuet. » Cette dernière image est une très belle imitation du style de Bossuet lui-même, et par là même la plus vraie et la plus heureuse manière de le louer.

(2) Marmontel s'est toujours souvenu, avec des transports d'enthousiasme, d'avoir entendu dans sa première jeunesse ce grand orateur du peuple. Les plus brillans succès de collège venoient de signaler son talent naissant en rhétorique à Toulouse, quand il suivit, durant toute une mission de Bridaine, ce nouveau cours d'éloquence, dans l'église cathédrale de Clermont. Massillon assistoit très assidument aux exercices spirituels du missionnaire, dont il ne cessoit d'exalter et d'envier l'empire sur l'esprit, ou plutôt sur la conscience de ses innombrables auditeurs, qu'il faisoit fondre en larmes. *Il auroit effacé tous les prédicateurs*, disoit l'évêque de Clermont dans sa société la plus intime, *si une heureuse culture eût perfectionné de si beaux dons naturels. C'est une*

mine d'or ; ajoutoit-il ; *mais ce saint homme, qui ne l'exploite pas pour lui-même, ne songe point à séparer le métal du sable.*

Le jeune Marmontel avoit été tellement frappé du pouvoir de l'éloquence dans la bouche et l'action de Bridaine, qu'après plus d'un demi-siècle d'études et de comparaisons instructives, son admiration, toujours fidèle à cette première jouissance d'un grand succès oratoire, ne croit pouvoir célébrer dignement les triomphes de Bridaine, qu'en les assimilant aux prodiges qui signaloient dans l'antiquité la toute-puissance des plus beaux poëmes lyriques, au milieu des fêtes que leur consacroit le peuple le plus spirituel et le plus sensible de l'univers. « En voyant en chaire, dit-il, le missionnaire Bridaine, les yeux enflammés ou remplis de larmes, le front ruisselant de sueur, faisant retentir les voûtes d'un temple des sons de sa voix déchirante, et unissant à la chaleur du sentiment le plus exalté la véhémence de l'action la plus éloquente et la plus vraie, je l'ai supposé quelquefois transformé en poëte, en fortifiant, par les accens d'une harmonie pathétique, les sentimens ou les images dont il frappoit l'âme des peuples, et j'ai dit : Tel devoit être Epiménide au milieu d'Athènes, Therpandre ou Tyrtée au milieu de Lacédémone, Alcée au milieu de Lesbos. *

Après lui avoir rendu cet hommage en prose, le même écrivain nous présente ainsi en vers et en action le tableau de l'éloquence de Bridaine dans la chaire, où il avoit été souvent témoin de son ascendant sur la multitude, qu'il électrisoit du même feu dont il étoit embrasé.

« Toutefois rendons gloire à la simple nature.
« Dans nos jardins l'arbuste a besoin de culture ;
« Le chêne inculte règne au milieu des forêts.
« Le génie éloquent le sera sans apprêt.
« Je l'ai vu : cet exemple a frappé ma jeunesse ;
« Il m'est présent encore, il le sera sans cesse ;

* *Elémens de littérature, article* Lyrique.

« Je l'ai vu : Massillon lui-même en fut témoin.
« De s'égaler à lui l'orateur étoit loin.
« Ce n'étoit point ce style ingénieux et tendre
« Qui semble attacher l'âme au plaisir de l'entendre,
« Ce langage épuré qu'une sensible voix
« Parloit si doucement à l'oreille des rois ;
« C'étoit un orateur saintement populaire,
« Qui content d'émouvoir, négligeoit l'art de plaire.
« D'une élégance vaine il dédaignoit les fleurs ;
« Il n'avoit que des cris, des sanglots et des pleurs ;
« Mais de longs traits de feu, jetés à l'aventure,
« D'une chaleur brûlante animoient sa peinture.
« C'étoit l'âme d'un père ouverte aux malheureux :
« Son cœur se déchiroit en gémissant sur eux.
« Le foible et l'indigent croyoient voir, à son zèle,
« L'ange consolateur les couvrir de son aile.
« Mais à l'homme superbe, à l'injuste oppresseur,
« Au riche impitoyable, au cruel ravisseur,
« Déclaroit-il la guerre ? une voix fulminante
« A leur âme de fer imprimoit l'épouvante :
« Tout trembloit sous sa main : le méchant consterné
« D'un ténébreux abîme étoit environné.
« Il domptoit l'habitude, il domptoit la nature ;
« Il faisoit du remords éprouver la torture.
« De son faste à ses pieds l'orgueil se dépouilloit ;
« La rapine tomboit des mains qu'elle souilloit.
« La volupté rompoit ses chaînes les plus chères ;
« Ennemis et rivaux se pardonnoient en frères :
« C'étoit un nouveau peuple, et ce peuple charmé
« Bénissoit l'orateur qui l'avoit transformé. »

Discours en vers sur l'éloquence, lu dans l'assemblée de l'Académie Française, du 29 février 1776, jour de la réception de M. l'archevêque d'Aix.

(3) L'intérêt d'éclaircir pour la première fois cette discussion littéraire, et l'extrême rareté des livres qui sont les pièces du procès, excuseront ces détails et l'étendue de cette note, qu'on a abrégée autant que possible.

Voyez à la fin du *Siècle de Louis XIV*, dans le catalogue des écrivains, l'article *Sévigné*.

Voltaire dit dans le trente-deuxième chapitre de son même siècle de Louis XIV : « Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, aujourd'hui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons et ses oraisons funèbres, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs, qui l'imitèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Charles Emmanuel, duc de Savoie, surnommé le Grand dans son pays, prononcée par Lingendes en 1630, étoit pleine de si grands traits d'éloquence, que Fléchier long-temps après en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables, pour en orner sa fameuse oraison funèbre du vicomte de Turenne. »

Cette assertion de Voltaire n'a pas encore été éclaircie. On voit qu'il confond ici l'évêque Lingendes avec le père Claude de Lingendes, jésuite, qui fut en effet le premier réformateur de l'éloquence de la chaire ; et qu'en citant un discours imprimé de ce prélat, il suppose *qu'il ne fit point imprimer ses ouvrages*. L'oraison funèbre dont il parle n'est pas consacrée non plus, comme il le prétend, à la mémoire de Charles Emmanuel, duc de Savoie, surnommé le Grand, mais à la gloire de son fils, le prince Victor Amédée, duc de Savoie. Elle fut prononcée le 29 octobre 1637, dans l'église métropolitaine de Paris, par l'abbé Jean de Lingendes, sacré évêque de Sarlat en 1642, et transféré à l'évêché de Mâcon en 1650. Cet éloge funèbre de Victor Amédée fut imprimé : on le trouve dans les recueils du temps, et j'en ai dans ce moment sous mes yeux deux éditions uniformes.

Voici le misérable exorde, où j'ai cherché vainement les grands traits d'éloquence, l'exorde entier, surtout le texte, dont Fléchier est accusé d'avoir orné son oraison funèbre de Turenne.

« *In mortuum produc lacrymas, et fac planctum secundùm meritum. Répands des larmes dessus le mort, et fais un deuil selon sa dignité et son mérite.* Eccles. chap. 38, vers 18.) Tel est

le texte de Lingendes.) De toutes les pierres des tombeaux, dit-il ensuite, il semble que la justice et la vérité bâtissent un temple où elles veulent que la mémoire des morts soit honorée. La louange et la réputation est le seul de tous les biens du monde, selon les pensées de Platon, qui les accompagne dans les sépulcres et après que la pompe des vanités, l'abondance des délices et la superbe de la vie, les a abandonnés, en cette journée terrible de la dernière séparation d'avec les créatures. En l'état où ils tombent d'extrême pauvreté et indigence où les hommes ne possèdent plus rien, si leur vie néanmoins a été accompagnée de belles et grandes actions, ils en demeurent riches à jamais par leurs prétentions légitimes à l'immortalité et à la gloire.

« Il y a, dit Aristote, diverses espèces de larcins; et le plus punissable de tous est celui qui peut être commis en la personne des morts : quoi donc! la mort après avoir dépouillé les vivans de tous leurs biens, restent-ils encore dans un état qui les expose à en souffrir quelque violence et quelque injustice? Et peut-on les dépouiller de quelque chose dont la mort, qui dépouille de tout, ne les ait point dépouillés auparavant? On le peut, certes.

« L'empire de la mort ne s'étend que sur le corps et sur les biens mortels des hommes. Mais outre ces richesses et biens caducs, il y a encore en tout homme vertueux, une vigueur éternellement florissante de la vertu et du mérite qui ne peut jamais mourir. Or, partout où il y a aveu et reconnoissance de mérites, il y a obligation de l'honorer : tellement que dans ces occasions, quiconque ravit, diminue ou dénie cet honneur qui doit être rendu à la réputation des morts, il ravit et dénie une chose qu'il est obligé de leur donner, et se rend par conséquent coupable de larcin et d'injustice.

« *In mortuum produc lacrymas*, porte le sacré texte qui a ouvert ce discours; *et fac planctum secundùm meritum ejus* : répands des larmes dessus le mort, et à proportion de son mérite honores-en la



mémoire par tes regrets. Actions illustres et éclatantes, rares et éminentes qualités, perfections souhaitables et relevées, ou d'esprit, ou de corps, ou de nature, ou de fortune, ou de vertu, qui faites l'excellence des hommes : il est vrai au même temps que par la mort vous cessez de paroître devant nos yeux, vous méritez d'être louées et pleurées ; et si, dans ces déplorables événemens, nous refusons ou l'un ou l'autre de ces devoirs, nous sommes injustes envers les morts.

« La France qui ne peut être ingrate ni insensible, messieurs, pour ceux qui l'ont animée, ne souffre pas cette injustice ; et en ce jour de deuil qui lui remet devant les yeux la triste et lamentable mort d'un prince incomparablement vertueux, se ressouvient de ce qu'elle a perdu ; et la mémoire de cette perte l'ayant profondément touchée, pour satisfaire à ses sentimens, elle attend de nos yeux une profusion abondante de larmes, répandues en l'amertume de nos pensées, et de ma bouche des éloges et des louanges conçues dans la plus haute estime que l'on puisse avoir de la vertu.

« Le deuil que la piété chrétienne ordonne dans les cérémonies semblables à celles-ci, n'est autre chose à mon avis qu'un mélange doux et amer en même temps, d'acclamations et de louanges mêlées et confondues parmi des gémissemens et des soupirs ; il y auroit de l'inhumanité à ne pas s'affliger amèrement dessus la perte des grands hommes, et particulièrement des princes qui ont cessé de jouir de la lumière, puisqu'en ces occasions la compassion et la piété enjoint des larmes, *in mortuum produc lacrymas*. Et à ces larmes chacun est obligé encore de joindre des louanges dont la mémoire des morts soit honorée, pour ce que la piété n'impose pas moins religieusement cette seconde obligation que la justice la première, *et fac planctum secundùm meritum ejus*. Ainsi, messieurs, suivant ces règles, nous voici assemblés pour satisfaire à la piété par des larmes versées dessus la mort de ce grand prince, et satisfaire

encore à la justice par des louanges rendues à sa vertu et à son mérite. O Dieu! pour la conduite et l'exécution de ce dessein, daignez en cette chaire ouvrir mes lèvres, guider ma langue, animer mes pensées, élever mes imaginations, etc., etc. »

Tel est presque tout l'exorde de Lingendes, que Voltaire m'a obligé de copier à regret, et dont le style a déjà quelque pompe oratoire. Il n'y avoit là rien à prendre pour Fléchier, et très certainement il n'y a rien pris. Il a choisi très habilement pour texte ce passage du chapitre 9 du premier livre des Machabées: *Fleverunt eum omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt: Quomodò cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel! Tout le peuple le pleura amèrement; et après avoir pleuré durant plusieurs jours, ils s'écrièrent: comment est mort cet homme puissant qui sauvoit le peuple d'Israe*

Lingendes n'a jamais songé à employer ce beau texte, que Voltaire ne craint pourtant pas de lui attribuer, et dont Fléchier a su tirer un si grand parti. L'application du verset, le portrait allégorique et frappant du héros de ce discours, et le rapprochement admirable de la vie et de la mort de Judas Machabée avec la vie et la mort de Turenne, fournirent à l'orateur du général français l'un des exordes les plus neufs, les plus remarquables par la richesse, par la variété, par la magie vraiment unique du nombre et de l'harmonie oratoire, enfin le mieux adaptés aux sujets, et le plus justement vantés dans l'éloquence de la chaire.

Mais il y a dans ce magnifique exorde un passage que je dois rapporter ici « Puissances ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité chrétienne m'interdit de faire aucun souhait pour votre mort. Puissiez-vous seulement reconnoître la justice de nos armes, recevoir la paix, que malgré vos pertes vous avez tant de fois refusée, et dans l'abondance de vos larmes éteindre les feux d'une guerre que vous avez malheureusement allumée! A Dieu ne

plaise que je porte mes souhaits plus loin ! Les jugemens de Dieu sont impénétrables. Mais vous vivez, et je plains en cette chaire un sage et vertueux capitaine, dont les intentions étoient pures, et dont la vertu sembloit mériter une vie plus longue et plus étendue. »

Or voilà précisément le seul trait que Fléchier ait eu la maladresse de prendre, non dans l'exorde, mais dans la dixième page de l'oraison funèbre de Victor Amédée par Lingendes. On pourroit absoudre Fléchier ou du moins l'excuser, s'il s'étoit permis dans un moment de distraction toutes ces négligences ; mais on ne sauroit lui faire grâce d'un plagiat si pauvre, et, sous tous les rapports, si indigne de lui. Il n'imite pas, il copie ; et son amour pour l'harmonie d'une chute finale lui fait prendre jusqu'aux deux dernières épithètes synonymes d'*une vie plus longue et plus étendue*.

En effet Lingendes avoit dit avant lui, et presque littéralement comme lui, dans son éloge funèbre de Victor Amédée : « Puissances adversaires et ennemies de la France, vous vivez, et l'esprit de la charité du christianisme, qui m'interdit de faire aucuns souhaits pour votre mort, m'en donne ou me permet d'en concevoir beaucoup pour la correction de vos crimes et de vos injustices. Mais vous vivez, et cependant je plains en cette chaire la mort d'un prince de qui les mœurs et la piété paroissent mériter le ciel plus doux et favorable, et une *vie plus longue et plus étendue*. »

Ce plagiat fut dénoncé au public en 1702, huit ans avant la mort de Fléchier, par le père Houdry, dans son *Traité sur la manière d'imiter les bons prédicateurs*. Ce jésuite, par courtoisie ou par simplicité (car je n'ose pas dire par malice), en félicita hautement l'évêque de Nîmes lui-même, « dont le mérite, dit-il, est assez connu, sans qu'il soit nécessaire de faire son éloge, et à qui le public est obligé d'avoir, dans les excellens discours qu'il a mis au jour, enseigné la manière de bien imiter. Voici quelques endroits

qu'il a embellis en imitant les autres prédicateurs qui l'ont précédé ; en telle sorte qu'il a donné un tour plus éloquent à leurs pensées et les a exprimées plus heureusement. »

Le père Houdry relève, dans le tableau de la mort de Turenne par Fléchier, une seconde imitation dans la même dixième page de l'oraison funèbre de Lingendes. « Pourquoi s'écrie Fléchier, pourquoi mon Dieu, si j'ose répandre mon ame en votre présence... pourquoi le perdons-nous dans la nécessité la plus pressante ?.... Peut-être avions-nous mis en lui trop de confiance ; et vous nous défendez dans vos Ecritures de nous faire un bras de chair, et de nous confier aux enfans des hommes. Peut-être est-ce une punition de notre orgueil, de nos injustices. Comme il s'élève du fond des vallées des vapeurs grossières, dont se forme la foudre qui tombe sur les montagnes, il sort du cœur des peuples des iniquités dont vous déchargez les châtimens sur la tête de ceux qui les gouvernent ou les défendent. Je ne viens pas, Seigneur, sonder les abîmes de vos jugemens : je ne veux et je ne dois que les adorer. Mais vous êtes juste : vous nous affligez ; et, dans un siècle aussi corrompu que le nôtre, nous ne devons chercher ailleurs que dans le déréglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères. »

On trouve dans l'oraison funèbre de Victor Amédée par Lingendes, l'alinéa suivant, que l'évêque de Nimes avoit bien certainement lu, et qu'il relisoit sans doute au moment où il écrivit le passage qu'on vient de lire :

« Hélas ! dit-il, la vie abrégée de tant de princes n'est-elle point une vengeance secrète de nos offenses, et l'obscurcissement de ces étoiles viendroit-il point des vapeurs que nos péchés eussent élevées ? Je sais bien qu'il n'appartient à personne de pénétrer dans les abîmes des jugemens de Dieu ? . . . . mais je sais aussi que nous perdons beaucoup en cette affliction, et que Dieu, qui n'est jamais vengeur injuste, a appesanti sa main sur nous. Il y a apparence de craindre

que nos vices n'aient attiré ces châtimens et cette perte. Je sais davantage que dans un siècle si malicieux et si corrompu comme est le nôtre, nous sommes assez méchans pour ne chercher point ailleurs que dans la perversion et le déréglement de nos mœurs toutes les causes de nos misères ; et je sais bien enfin que, comme les vallées fournissent la matière des foudres qui tombent sur les montagnes, tout de même l'iniquité des peuples mérite assez souvent des punitions que la colère du ciel envoie sur la tête des princes. »

Le père Houdry, croyant toujours faire infiniment d'honneur à Fléchir de savoir embellir ainsi tout ce qu'il *imite*, le loue beaucoup d'avoir rendu à Lingendes une espèce de service, en daignant retoucher ce morceau de la même oraison funèbre de Victor Amédée :

« Oh ! dit Lingendes, oh ! si ce divin esprit, qui est le créateur de toutes les beautés d'une éloquence si animée, daignoit orner et enrichir ce discours ! quelle plus noble matière est disposée a recevoir ces ornemens, que la vie de ce prince dont nous parlons, nourri, élevé, et enfin mort dans les armes, *et comme enseveli dans la gloire de ses triomphes* ? Presque tous les effets de sa vertu militaire ont été éclatans, conduites d'armées, siéges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, veilles, travaux, périls, hasards, blessures, et partout une passion ardente et généreuse de faire croître des lauriers, pour ses couronnes, dedans l'effusion de son sang... De combien d'excellentes idées et d'agréables images ne remplirois-je pas vos esprits, si je pouvois représenter ici devant vos yeux le succès de ses premières armes dans la première guerre ! etc. »

J'avoue qu'après ces mouvemens oratoires de Lingendes. Fléchier n'avoit pas besoin de grands efforts d'imagination, et qu'il lui suffisoit presque de le transcrire, pour dire ce que je vais citer de son exorde, où il emprunte de lui, une page auparavant, cette magnifique expression, *reçut le coup mortel et de-*

meura COMME ENSEVELI DANS SON TRIOMPHE, superbe locution que Mascaron avoit déjà volée avant lui dans son éloge du duc de Beaufort, *héros mort et enséveli dans son propre triomphe*. « Oh ! si l'esprit divin, esprit de force et de vérité, avoit enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu, et qui la persuadent tout ensemble, de combien de nobles idées remplirois-je vos esprits, et quelle impression feroit sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses ! Quelle matière fut jamais plus disposée à recevoir tous les ornemens d'une grave et solide éloquence, que la vie et la mort de ce grand homme ? Où brillent avec plus d'éclat les effets glorieux de la vertu militaire, conduites d'armées, siéges de places, prises de villes, passages de rivières, attaques hardies, retraites honorables, campemens bien ordonnés, combats soutenus, batailles gagnées, ennemis vaincus par la force, dissipés par l'adresse, lassés et consumés par une sage et noble patience ? »

Le père Houdry ne se lasse point de chercher, pour la gloire de Fléchier, d'autres preuves de son admirable talent pour l'*imitation* dans la même oraison funèbre, où il s'approprie, comme on va le voir, quatre lignes d'un autre orateur, *en leur donnant les derniers traits de l'éloquence*. Fléchier a dit : « L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles. La langue d'un prêtre, destinée à louer JESUS-CHRIST, le Sauveur des hommes, ne doit pas être employée à parler d'un art qui tend à leur destruction. »

C'est dans l'oraison funèbre de Louis XIII, par Godeau, évêque de Vence, que le père Houdry découvre cet humiliant plagiat, comme un nouveau fleuron pour en orner la couronne oratoire de l'*imitateur* Fléchier.

« L'éloquence de la chaire, avoit dit Godeau, ignore les termes de la guerre ; et n'a point de pinceau pour représenter ni les siéges ni les batailles. La langue des évêques, destinée à la louange de

Jésus-Christ, le Sauveur du genre humain, ne doit pas proférer les termes d'un art qui tend à la destruction des hommes. »

Je me borne ici aux imitations de l'éloge de Turenne. Mais le père Houdry, toujours zélé pour faire valoir le rare mérite de Fléchier dans le genre de l'imitation, ne se contente pas de l'exalter, comme on vient de le voir, en confrontant avec le discours de Lingendes cette oraison funèbre dans laquelle il découvre six lignes de Godeau ; il en cite encore deux autres exemples très insignifians, tirés de l'éloge funèbre de madame de Montausier, par l'évêque de Nîmes : l'un est copié du panégyrique de Sainte-Anne par un abbé Ogier, et l'autre de l'oraison funèbre de Louis XIII par le même orateur.

Je ne cherche nullement à justifier Fléchier de tous ces reproches mal déguisés. Mais il n'en est pas moins vrai que ces *imitations*, dont on a fait tant de bruit, n'ont absolument rien de commun avec le texte si heureux, avec presque tout le magnifique exorde, et bien moins encore avec les plus beaux traits d'éloquence de son oraison funèbre de Turenne, tels que les premières pages de cet éloge, le tableau raccourci des campagnes de Turenne en Flandre et en Allemagne, l'apostrophe à la Flandre, la définition d'une armée, la modestie de Turenne après ses victoires, quand il se dérobe à sa réputation, le sublime récit de ses deux dernières années de guerre et des approches de sa fin : *Déja frémissoit dans son camp l'ennemi confus : déjà prenoit l'essor pour se sauver dans les montagnes cet aigle dont le vol hardi avoit d'abord effrayé nos provinces ;* tels encore que le spectacle *tragique de ce grand homme étendu sur ses propres trophées*, au milieu duquel l'orateur refroidit tout à coup notre intérêt par cette distraction inconcevable d'un déclamateur qui manque ici de logique et de mesure, *n'attendez pas que je fasse crier son sang ainsi que celui d'Abel :* comme si le sang de Turenne, répandu avec honneur sur un champ de bataille, pouvoit

jamais *crier vengeance* avec autant de justice et de force que celui d'Abel versé par les mains d'un fratricide ; tels enfin que la scène si admirable qui suit les premiers momens de la mort de Turenne, le trouble, les regrets, les plaintes de l'orateur qui la raconte, en l'environnant de tous les hommages de la douleur et de l'admiration de la France, et la belle prière qui termine ce discours. Quand on est si riche de son propre fonds, quand on a été assez bien partagé dans la distribution des dons les plus heureux de la nature, pour n'avoir à se défendre que de l'abus de l'esprit, de la fréquence des antithèses, de l'affectation du nombre ou des repos trop marqués et trop recherchés, c'est être en vérité trop modeste que d'imiter et surtout de copier les ouvrages d'autrui. Fléchier a voulu sauver quelques idées peu remarquables de l'obscurité et d'un éternel oubli. Voltaire si rigide envers lui, ne s'est pas montré plus scrupuleux : il s'emparoit volontiers des beaux vers de nos grands poëtes, quand il les trouvoit à sa convenance, et ne dédaignoit même pas d'en emprunter plusieurs du père Le Moine, jésuite doué d'une ardente imagination, mais écrivain sans goût, dans son poëme de *saint Louis*, où peu de lecteurs seront tentés de les aller chercher.

Voltaire étudioit au collége de Louis le Grand en 1702, lorsque le père Houdry, jésuite, y publia son prétendu *Traité de la manière d'imiter les bons prédicateurs*. C'est une simple et très longue table alphabétique précédée d'une préface, laquelle forme tout ce traité de rhétorique. Le titre du livre ne paroît donc qu'un prétexte insidieux sous un voile de courtoisie, pour dénoncer à la sourdine, comme autant d'*imitations* légitimes et admirables, quatre ou cinq plagiats manifestes, mais fort courts et très peu importans, d'un seul orateur, c'est-à-dire, uniquement de Fléchier, qui vivoit encore alors et jouissoit de toute sa réputation.

On sent quelle rumeur dut exciter cette découverte dans une telle maison d'éducation, où tous les écoliers

de rhétorique avoient habituellement entre leurs mains l'oraison funèbre de Turenne, ainsi dénoncée au tribunal du public, comme remplie de larcins littéraires. L'imagination du jeune Voltaire surtout ne pouvoit pas manquer d'en être vivement frappée. Il est pour le moins très probable que dans la maturité de l'âge, où il s'épargnoit volontiers la peine de consulter les originaux, Voltaire a toujours répété de mémoire l'accusation intentée dans son enfance contre Fléchier, sur la foi du seul père Houdry, dont il n'avoit plus l'ouvrage sous les yeux. L'étrange manière dont il parle de l'oraison funèbre de Lingendes, est pour moi une démonstration qu'il ne l'avoit jamais lue, et qu'il n'en connoissoit que les citations du jésuite, auxquelles il ajoutoit poétiquement tant de suppositions idéales. On ne sauroit expliquer autrement la légèreté, les inexactitudes, les erreurs de toute espèce et les fausses assertions qu'on remarque dans son récit. Les rédacteurs de tous les dictionnaires historiques ont trouvé plus commode et plus court de transcrire les mêmes imputations, que de les vérifier. Ils ne se sont pas contentés de les copier; ils ont renchéri encore sur les fictions du censeur, en avançant que le texte et la belle allégorie de la mort de Machabée, si heureusement adaptée à Turenne, non-seulement se trouvoient dans la prétendue oraison funèbre de *Charles Emmanuel*, duc de Savoie, par Lingendes; mais que Fromentières, évêque d'Aire, en avoit fait auparavant usage dans l'oraison funèbre du duc de Beaufort. C'est une seconde supposition imaginaire pour soutenir la première.

Fromentières nous a laissé six volumes de ses compositions oratoires. Mais nous ne connoissons point d'autres oraison funèbre de ce duc de Beaufort, *le roi des halles*, que celle de Mascaron, prononcée dans l'église de Paris en 1670. Il n'en existe aucune sur le même sujet dans la collection de Fromentières, quoiqu'il rappelle lui-même, dans la première phrase de son discours sur la réparation d'un sacrilége, en présence de l'assemblée générale du clergé, dans l'é-

glise des Cordeliers à Pontoise, qu'il avoit *prêché peu de jours auparavant, devant le même auditoire, aux services de madame et de monsieur de Beaufort*. Ce n'étoit probablement pas un éloge funèbre : on ne le trouve nulle part ; et l'on n'en cite pas moins ce discours inconnu, comme une seconde preuve du plagiat de Fléchier, en l'accusant d'en avoir copié le texte et l'allégorie de Machabée, pour célébrer la mort et le triomphe de Turenne.

Cependant les oraisons funèbres de Fromentières, si vainement réclamées dans cette discussion de plagiat, me fournissent deux observations relatives à l'objet de cette note.

La première, c'est qu'un texte tiré de l'Ecriture sainte appartient également à tous les orateurs sacrés. C'est l'heureux usage qu'on en fait qui en établit la propriété. Ainsi Bossuet eût tout droit et toute raison, en prononçant l'oraison funèbre de Henriette de France, reine de la Grande-Bretagne, de choisir un texte si frappant et si beau après la révolution d'Angleterre, et au milieu des funérailles de la veuve de Charles Ier, quoiqu'il eût été employé, quatre ans auparavant, mais sans analogie comme sans effet, par Fromentières, pour l'éloge de la reine régente Anne d'Autriche : *Et nunc, reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram. Maintenant, ô rois ! apprenez ; instruisez-vous, juges de la terre*. Psal. II, vers. 10.

Ma seconde observation se rapporte à une phrase de Fromentières, qui se trouve au commencement de la première partie de l'oraison funèbre de Péréfixe. L'orateur dit, en parlant du frère de ce prélat, tué au siége de Dôle, *qu'il se trouva enseveli dans son propre triomphe*. Fromentières avoit pris lui-même à Lingendes, comme je l'ai déjà relevé, cette magnifique expression ; mais, toute belle qu'elle est, elle ne fit aucun effet sous la plume de ces deux orateurs, parce que les sujets auxquels ils voulurent l'adapter ne pouvoient soutenir un pareil éloge : on l'admira très-justement dans la bouche de Fléchier,

qui sut la rendre neuve, vraie et sublime, en se l'appropriant pour l'appliquer à la mort et au triomphe de Turenne.

Instructive singularité, bien propre à dégoûter les plagiaires ! Fléchier emprunte d'un orateur oublié, trois ou quatre fois dans l'un de ses discours, environ dix lignes très peu saillantes, qui, loin de concourir à son succès, compromettent jusqu'à son goût et lui attirent les plus sévères critiques ; et l'on se prévaut de cette découverte pour lui enlever, pour attribuer même à l'auteur ainsi copié tous les traits les plus originaux du meilleur de ses propres ouvrages !

(4) Voici sur tous ces objets le témoignage très succint, mais très suffisant, du président Hénault, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, sous la date de 1668.

« Abjuration de Turenne, le 23 octobre. Il commençoit depuis long-temps à entrevoir la vérité ; mais il tenoit encore à l'erreur par les préjugés de l'éducation, et par l'attachement qu'il portoit à madame de Turenne, sa femme, fille du duc de La Force, calviniste de bonne foi. Sa mort, arrivée en 1666, et les instructions de M. de Meaux, achevèrent de décider M. de Turenne. Ce fut pour lui qu'il compasa son livre de l'*Exposition de la Foi*, ouvrage raisonnable et solide, que les protestans laissèrent sans réplique, et qui justifie surtout l'Eglise romaine des superstitions ridicules qu'on lui impute. »

Ce témoignage a d'autant plus de poids pour assurer à Bossuet la principale gloire de la conversion de Turenne, que le président Hénault étoit incontestablement, de nos jours, le témoin le plus digne de foi, comme l'homme de France qui savoit le mieux l'histoire du règne et de la cour de Louis XIV, dont il avoit connu plusieurs grands personnages. Il conserve partout, dans ses réflexions et dans ses récits, un esprit juste, impartial, circonspect ; et il se montre fort éloigné d'affirmer ce qu'il ne pourroit pas prouver. Cet écrivain mérite d'ailleurs d'autans plus

de confiance sur les anecdotes historiques du dix-septième siècle, qu'il en est très sobre dans son Abrégé chronologique.

On trouve, dans le recueil des discours prononcés à l'Académie Française, l'éloge particulier de Bossuet par l'abbé de Choisy, le jour de la réception du cardinal de Polignac, successeur de l'évêque de Meaux. Cet orateur de notre premier corps littéraire étoit très lié avec le cardinal de Bouillon; et son témoignage, qui doit être pour nous de la plus imposante autorité, puisqu'aucun de ses contemporains ne se permit de lui opposer la moindre réclamation attribua solennellement dans cette séance publique, au seul Bossuet et à son *Exposition de la Foi*, toute la gloire de l'abjuration de Turenne.

« Dans les conférences, dit l'abbé de Choisy, p. 7 de cet éloge, les plus habiles, les plus fameux adversaires de Bossuet, ne tenoient pas devant lui; et, ne voulant pas se rendre à la force de son raisonnement, ils ne trouvoient d'excuse à leur défaite visible, que dans la véhémence de son discours et dans la vivacité de ses réparties. Alors commença véritablement le triomphe de la religion catholique..... Un héros, de tous les côtés grand maître dans l'art de la guerre, n'a pas dédaigné de recevoir ses instructions. Turenne, le grand Turenne se rendit à la vérité, et soumit aux pieds de Bossuet cette âme hautaine que tant de victoires avoient accoutumée à l'indépendance; et, dans toute la suite de sa vie, pénétré de reconnoissance pour les grâces reçues, altéré de grâces nouvelles, il venoit puiser dans la source où il avoit trouvé sa guérison..... Ce fut en cette occasion, et pour un si grand sujet, que parut le livre de l'*Exposition de la Foi* (on ne l'imprima que deux ans après) : livre admirable, qui dans une noble simplicité expose si clairement toutes les vérités de la religion; qui, en ouvrant les yeux à tant d'âmes aveuglées, les a fait rentrer dans la bonne voie.... Ainsi Bossuet par ses écrits et par ses conférences avec les hérétiques, en dissipant leurs préjugés, leur applanissoit le chemin du ciel. »

Nous

Nous n'avons besoin ni de produire d'autres preuves pour assurer la gloire de Bossuet, ni d'entrer dans d'autres détails sur la conversion de Turenne, qui fut son plus beau triomphe. On assure que les causes et les circonstances de cette abjuration se trouvent développées dans des manuscrits qui seront probablement publiés un jour. Je ne les connois point, je n'en puis rien dire. Toutes les personnes instruites savent que le cardinal de Bouillon se plaisoit à jouir, dans sa petite cour, de l'honneur d'avoir converti ce grand homme. Il étoit neveu de Turenne : il fut l'ami et le défenseur officieux de Fénélon ; et il avoit toutes les préventions de la jalousie contre Bossuet, auquel son amour-propre envioit une si honorable victoire. Malheureusement pour ses flatteurs, l'opinion qu'on avoit de son esprit et de ses connoissances théologiques ôtoit toute espèce de crédit à une pareille prétention. Ses courtisans les plus dévoués n'osèrent jamais porter l'excès de la flatterie jusqu'à le présenter au public comme le principal mobile de cette abjuration. L'on comptoit parmi eux l'oratorien Mascaron, qui eut assez d'esprit et de pudeur pour conserver beaucoup de mesure, quand il voulut décerner en chaire cette apparence d'hommage à son protecteur. Voici avec quelle réserve il sut faire au cardinal de Bouillon sa part de gloire, en portant la courtoisie aussi loin que pouvoient le permettre les bienséances oratoires, dans la troisième partie de son éloge funèbre de Turenne :

« Les bénédictions, dit-il, et les applaudissemens ne s'arrêtèrent pas à cet illustre converti ; ils passèrent jusques à ce cher et illustre neveu qui, par ses conférences fréquentes, avoit *contribué* si efficacement à la conversion de ce grand homme. Certes, messieurs, si pour mériter l'honneur du triomphe parmi les Romains, et pour monter au Capitole avec la pourpre, il falloit avoir étendu les bornes de l'empire et défait des armées considérables : quand la grandeur de la naissance, la profondeur du savoir, l'innocence des mœurs, une sagesse consommée dans

une grande jeunesse, n'auroient pas assuré à ce prince la plus éminente dignité de l'Eglise, il suffisoit d'avoir CONTRIBUÉ POUR QUELQUE CHOSE à la conquête de cette grande âme, pour mériter d'entrer en triomphe, et couvert de la pourpre sacrée, dans le Capitole du monde chrétien. »

L'orateur regrette sensiblement de ne pouvoir pas dire que le neveu a été fait cardinal pour avoir ramené l'oncle dans le sein de l'Eglise; il le loue modestement d'y avoir *contribué* pour *quelque chose*. L'éloge seroit mince pour le véritable ministre de la conversion de Turenne. Mascaron respecta l'opinion publique, et n'osa pas aller plus loin en présence même du cardinal de Bouillon qui officioit à cette cérémonie; mais s'il ne flatta pas davantage sa vanité; il la consola du moins en ne proférant pas le grand nom de Bossuet, qui l'eût trop éclipsé, et qu'une époque si solennelle dut rappeler à tous les esprits, précisément parce que l'orateur l'oublioit. C'étoit retrancher saint Ambroise de la conversion d'Augustin.

Au surplus, le cardinal de Bouillon et plusieurs autres grands personnages, tels surtout que le duc d'Albret, avoient fort bien pu *contribuer*, comme l'insinue Mascaron, à disposer favorablement l'esprit de Turenne en faveur de l'Eglise catholique. Un homme si considérable, auquel le cardinal de Richelieu avoit offert en vain, dans la plénitude de sa toute-puissance, une de ses nièces en mariage, à condition qu'il professeroit la foi catholique, un homme doué d'une telle justesse et d'une telle solidité d'esprit, qui s'occupoit sérieusement de l'étude de la religion depuis la mort de sa femme, très zélée calviniste, et bien plus encore depuis la conversion du duc de Bouillon son frère aîné, auquel il ne voulut pas se joindre, avoit sans doute beaucoup de relations de société qui pouvoient préparer de loin son esprit à ce grand changement. Mais on savoit, plusieurs mois avant son abjuration, que Bossuet avoit été admis à son conseil de conscience, et qu'il avoit avec lui des conférences suivies, dont l'objet ne devoit

paroître équivoque à personne. Or, dès que Bossuet fut appelé à une pareille discussion, la supériorité de son génie, l'ascendant de sa réputation, le mérite éminent de ses ouvrages, le souvenir et l'éclat de ses victoires en ce genre, persuadèrent à toute la France, au moment surtout où Bossuet venoit de composer l'*Exposition de la Foi*, qu'un tel controversiste ne figuroit pas en seconde ligne dans de semblables occasions; et Bossuet dut être placé par l'opinion publique, comme il l'a été depuis par l'histoire, à la tête des théologiens qui concoururent à ce grand triomphe de la vérité.

Puisque j'ai rappelé dans cette note l'oraison funèbre de Turenne par Mascaron, j'ajouterai ici à ce que je dis de ce discours dans le texte de mon ouvrage, qu'en traitant le même sujet, l'orateur est resté néanmoins au-dessous de Fléchier. L'exorde et toute la première partie de Mascaron sont d'un style de narration, d'une extrême foiblesse et d'une couleur très commune, à l'exception de deux ou trois beaux mouvemens que son sujet lui inspire. Mais, depuis le milieu de la seconde partie jusqu'à la fin de la péroraison, il signale son talent par de fréquentes et grandes beautés, des idées lumineuses, des traits fins et saillants, dont rien n'approche dans ses autres ouvrages; et j'avoue que dans plusieurs endroits il fait mieux connoître Turenne, et le fait aussi beaucoup plus aimer que Fléchier. Il y déploie surtout une verve oratoire et une éloquence entraînante qu'on chercheroit inutilement dans le discours de l'évêque de Nîmes. Mascaron n'avoit ni le goût, ni l'élégance, ni l'imagination, ni l'harmonie, ni le coloris de son rival. En montrant dans Turenne le grand capitaine, le sage et le chrétien, il a la maladresse de raconter et de célébrer la mort de son héros à la fin de sa première partie. Avec un mérite distingué comme prédicateur, il se montre aussi trop didactique, trop raisonneur, trop moraliste, et veut paroître un peu trop érudit dans l'oraison funèbre: *genre d'éloquence*, dit très bien Voltaire, *qui demande de l'imagination*

et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie, dont il faut toujours emprunter quelque chose, quoiqu'avec discrétion, QUAND ON TEND AU *sublime*. Siècle de Louis XIV, chap. 32, *des Beaux-Arts.*

(5) Toutes ces anecdotes sont conformes aux Mémoires sur la Vie de Turenne publiés par Ramsai, à son histoire composée par l'abbé Raguenet, au récit des mémoires et des journaux du temps, spécialement au journal si volumineux du marquis de Dangeau, et, selon l'observation de Voltaire, aux lettres de Pélisson. Pour ne pas surcharger cette note de citations, je me bornerai à rapporter les témoignages historiques de l'abbé Raguenet et de Voltaire, relativement à la conversion de Turenne, et à son refus de l'épée de connétable, dont il auroit pu faire, plusieurs années auparavant, le prix de son abjuration.

« Le roi, est-il dit dans l'histoire du vicomte de Turenne, voulant le récompenser des services qu'il lui avoit rendus pendant le cours de cette guerre qui précéda la paix des Pyrénées, lui donna la charge de maréchal-général de ses camps et armées. Le cardinal Mazarin lui fit même entendre qu'il ne tenoit qu'à lui d'être élevé à une plus haute dignité; que la charge de connétable, qui étoit la première du royaume, avoit à la vérité été supprimée, à cause de la trop grande puissance qui y étoit attachée; que néanmoins le roi la rétabliroit volontiers en sa faveur, si lui-même n'y mettoit obstacle par la religion qu'il professoit. Mais le vicomte de Turenne n'étoit pas d'un caractère à se laisser tenter par l'attrait des honneurs, quand il s'agissoit de religion. L'offre de la première charge de la couronne ne fut pas capable de lui faire quitter la religion calviniste, tant qu'il la crut la meilleure, comme nulle considération ne put l'y retenir, quand il fut persuadé du contraire. »

Il me semble que Fléchier ne pouvoit ignorer ni l'intention de Louis XIV, ni le refus de Turenne; et l'on n'en découvre aucune indication dans son

oraison funèbre. On ne sauroit expliquer un pareil sacrifice oratoire dans un sujet d'éloge assurément très riche, mais qui n'offroit rien de plus favorable à l'éloquence qu'un si récent et si magnifique souvenir. En supposant, si l'on veut, que Louis XIV, instruit par vingt-cinq années de règne, eût changé d'avis, et crût funeste à son autorité le rétablissement de la première charge de la couronne, il étoit facile à un orateur tel que Fléchier de célébrer le premier dessein d'estime et de reconnoissance du roi, sans désapprouver la sage circonspection de son expérience. L'art oratoire, si fécond en expédients de ce genre, n'auroit manqué ni de moyens ni de précautions pour rendre l'hommage d'un tel vœu glorieux à Louis XIV lui-même, après la mort de Turenne qui en auroit eu, sans compromettre personne, tout l'honneur dans son tombeau.

Le silence absolu de Fléchier est d'autant plus étonnant, que Mascaron, son émule, loin d'user d'une si timide prétérition, venoit, peu de jours auparavant, de relever franchement ce noble refus de Turenne, dans la troisième partie de son oraison funèbre. L'orateur y avoit dit, sans craindre les démentis de l'envie et sans en être blâmé de personne, ce que je vais transcrire, quand il expliquoit les délais de son abjuration jusqu'au temps où la plus ferme conviction vint s'établir dans son ame : « Jamais homme n'a été de meilleure foi dans l'erreur que M. de Turenne..... Il fut pourtant attaqué par tout ce qu'il y a sur la terre de plus fort et de plus sensible... La fortune et la gloire le sollicitèrent par tout ce qu'elles ont de force et d'attraits. Le roi, avant la paix des Pyrénées, eût honoré la plus grande vertu de son royaume de la première charge de la couronne, si M. de Turenne eût cru qu'il eût été permis de s'élever aux plus grands honneurs de la terre, en foulant aux pieds la religion qu'il professoit. Quelle perte, que tant de constance et de fermeté n'ait pas été employée pour la bonne cause ! La Providence le permit, afin que la gloire de sa conversion ne fût pas dou-

teuse, et qu'il parût que, sans le mélange d'aucun motif humain, il n'avoit été vaincu que par l'amour de la vérité. Ce combat intérieur.... a été l'occasion de sa plus noble victoire et de son triomphe le plus illustre. Il employa pour se vaincre lui-même plus d'art, plus de sagesse et plus de courage, qu'il n'en avoit jamais employé à vaincre les autres... Il triompha de la mauvaise honte qui, parmi les hommes, fait passer pour foiblesse un changement, lors même qu'il conduit à la vérité ou à la vertu.... L'Eglise regarda cette conversion avec autant de joie que celle d'un royaume tout entier. M. de Turenne, vainqueur des ennemis de l'Etat, ne causa jamais à la France une joie si universelle et si sensible que M. de Turenne vaincu par la vérité et soumis au joug de la foi. »

Je ne remarque encore ici l'étrange silence de Fléchier, que relativement au refus de l'épée de connétable. Mascaron n'a pas su, j'en conviens, célébrer un si beau sacrifice avec l'éloquence d'un grand orateur. Mais du moins il en a parlé, il a donné à l'imagination de ses auditeurs le signal de l'admiration, et il a ainsi rendu plus surprenante et moins excusable cette omission trop long-temps impunie de Fléchier.

Reprenons à présent la suite des témoignages que nous fournit l'histoire, sur ce refus de Turenne, et sur la véritable cause de sa conversion, dont l'abbé de Choisy et le président Hénault nous ont déjà fait connoître le motif le plus déterminant, dans la note précédente.

« Les occupations de la guerre, poursuit l'abbé Raguenet, n'avoient pas empêché le vicomte de Turenne de continuer à chercher dans les livres catholiques l'éclaircissement de ses doutes au sujet de la religion calviniste. La paix, durant laquelle il étoit bien moins occupé, lui fut encore plus favorable pour s'en éclaircir. Il sentit enfin le foible du calvinisme ; et, pressé par sa conscience, il fit connoître son état à quelques évêques de ses amis : il s'ouvrit encore au duc d'Albret, qui leva jusqu'au moindre doute qui pouvoit lui faire quelque peine. Alors con-

vaincu qu'il étoit hors de la véritable Eglise, quoiqu'il fût regardé parmi les calvinistes comme l'un des protecteurs de leur secte, il l'abandonna. Il alla faire son abjuration, le 23 octobre 1668, entre les mains de M. de Péréfixe, archevêque de Paris; et il ne l'avertit de son dessein que la veille du jour où il la devoit faire; voulant éviter l'ostentation qui accompagne ordinairement ces sortes de cérémonies, quand elles viennent à la connoissance du public. Le pape lui écrivit un bref pour le féliciter de sa conversion. »

Ecoutons enfin le récit de Voltaire dans le 12e chapitre du *Siècle de Louis XIV*, intitulé, *Belle campagne et mort de Turenne*. « On savoit que Louis XIV, en le créant maréchal-général de ses armées, lui avoit dit ces propres paroles rapportées dans les lettres de Pélisson et ailleurs : *Je voudrois que vous m'obligeassiez de faire quelque chose de plus pour vous*. Ces paroles pouvoient avec le temps opérer une conversion. La place de connétable pouvoit tenter un cœur ambitieux. Il étoit possible aussi que sa conversion fut sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les foiblesses de l'amour, les sentimens de la religion. *Enfin il est très vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique*; mais *les catholiques*, qui *triomphèrent de ce changement*, ne crurent pas la grande âme de Turenne capable de feindre. »

Voltaire a trop souvent oublié, en écrivant l'histoire, cette sage règle de critique consacrée par l'autorité de Boileau :

> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable;

et il s'est étrangement trompé en voulant soumettre toujours la vérité des faits aux règles de la vraisemblance. Mais ces préventions contre la religion le jettent ici dans un autre excès. L'étrange vraisemblance qu'il admet, en supposant qu'IL EST TRÈS VRAISEM-

BLABLE *que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique*, est au contraire l'invraisemblance la plus révoltante qu'on puisse imaginer. Voltaire réfute assez lui-même son imputation, en avouant *qu'il étoit possible que la conversion de Turenne fût sincère*, imputation démentie encore plus hautement par le désaveu unanime de l'opinion publique, et surtout par la droiture et l'élévation d'âme de ce grand homme, dont aucun de ses contemporains ne révoqua jamais en doute le désintéressement et la bonne foi. Voltaire seul s'est permis cet injurieux soupçon contre la véracité et la vertu de Turenne.

Si *les catholiques triomphèrent de son changement*, comme Voltaire l'assure, leur triomphe, assurément très légitime, fut du moins singulièrement modeste, au moment où ce héros, environné du respect et de l'admiration de toute la France, vint, dans son douzième lustre, se ralier à leur religion; car leur premier organe, Bossuet, qui avoit eu tant de part à une si glorieuse victoire sur les protestans, et qui auroit si bien su la célébrer, n'en a jamais dit un seul mot dans aucun de ses ouvrages.

Au reste, si les seuls catholiques crurent Turenne *incapable de feindre*, au moment de son abjuration, comme l'insinue Voltaire, ils se montrèrent par un si juste hommage seuls dignes de le juger et de le louer. Il auroit fallu que Turenne devînt connétable après s'être fait catholique, pour qu'on pût attribuer sa conversion, avec quelque ombre de vraisemblance, à ce motif intéressé que Voltaire ne craint pas d'indiquer, sans oser pourtant le garantir. Or, Turenne a survécu pendant sept ans à son abjuration: Turenne n'a jamais été connétable de France; et sa vie ne nous offre aucun indice ni de désir ni de regret qu'une si haute dignité ait jamais fait naître dans son âme. Toute la France savoit que, malgré la haine très prononcée de Louvois pour un si grand homme, Louis XIV lui avoit offert publiquement de rétablir en sa faveur la charge de connétable, dès

qu'il voudroit *lever l'unique obstacle* que le calvinisme opposoit à cette promotion. Toute la cour savoit également qu'à l'époque de sa conversion, la délicatesse de Turenne avoit prévenu d'avance le roi de son refus, dans le cas où sa majesté persisteroit à lui destiner une récompense si bien méritée. Enfin quand Voltaire dit que *ces paroles du roi pouvoient avec le temps opérer une conversion*, il oublie que si elles avoient pu déterminer la *conversion* de Turenne, elles l'auroient *opérée* beaucoup plus tôt et plus utilement pour sa fortune.

(6) On a inséré dans les *Mémoires* du cardinal de Retz, un éloge de saint Louis, dont le cardinal de Retz est bien véritablement l'auteur : il est intitulé, *Sermon de saint Louis, roi de France, fait et prononcé devant le roi et la reine régente sa mère, par Monseigneur Jean-François-Paul de Condy, archevêque de Corinthe, et coadjuteur de Paris, dans l'église de Saint-Louis, des pères jésuites, le 25 août* 1648.

Le titre dit la vérité. C'est un sermon, ce n'est pas un panégyrique. Le sujet n'y est nullement traité ; et l'on chercheroit inutilement dans ce discours les vertus, le caractère, la législation ou les *établissemens*, la politique et le règne mémorable de saint Louis. Le style de l'auteur, souvent inférieur à celui qu'on admire dans ses *Mémoires*, où son génie étoit beaucoup plus dans sa sphère, s'y distingue déjà, de loin en loin, par sa vigueur, par son abondance, par sa noblesse, et surtout par un ton oratoire dont l'élévation et la véhémence éclatent une fois dans un trait sublime, que l'on verra briller à la fin de cette note. Le cardinal de Retz parle avec toute la dignité et l'autorité du ministère épiscopal à Louis XIV, qui n'étoit alors que dans sa dixième année. A n'en juger que par les effets, il devoit y avoir plus d'éloquence dans les autres sermons qu'il prêchoit dans Paris, pour y exciter la guerre ridicule de la Fronde. Mais ce fut probablement moins encore par ses talens

en ce genre, que par l'influence de son rang et de son caractère, qu'il eut un ascendant si absolu sur l'esprit de la multitude. Ce discours sur saint Louis n'est pas très commun, et ne se trouve point dans toutes les éditions de ses Mémoires. Je vais donc en extraire les trois morceaux les plus remarquables, sur lesquels chaque lecteur pourra faire ses observations, et apprécier le mérite oratoire du cardinal de Retz.

Voici d'abord les leçons chrétiennes qu'il donne au jeune roi, auquel il adresse continuellement la parole, en lui appropriant ainsi presqu'exclusivement la morale de son discours, comme s'il n'avoit que lui seul pour auditeur. Cet exemple n'a été que trop suivi de nos jours.

« On ne peut, dit-il, commencer la vie de saint Louis par rien de plus élevé que sa naissance ; et cette longue suite de rois, dont il a tiré son origine, ouvriroit avec pompe ce discours, si je n'étois persuadé que les avantages les plus illustres, et de la naissance et de la vertu, ne méritent jamais d'être relevés dans les chaires chrétiennes. Ils sont trop au-dessous de la dignité d'un lieu sanctifié par la parole de l'Evangile, pour n'être pas ensevelis dans le silence. Mais ce silence, sire, est peut-être ce qui sera le plus instructif dans ce discours. Il apprendra à votre majesté que cette haute naissance qui, par un privilège dû aux seules maisons dont vous sortez, vous sépare du commun des rois, n'est rien devant Dieu, puisque je n'ose seulement pas la faire entrer en part des éloges que je donne à un de vos prédécesseurs, dans cette chaire, qui est pourtant le véritable lieu des louanges, puisque c'est celui d'où l'on les doit distribuer selon le poids du sanctuaire. De sorte que le seul avantage véritablement solide que vous pouvez tirer de ce grand nombre de monarques que vous avez pour aïeux, est la connoissance de l'obligation que vous avez de songer, plus souvent *que tous les autres princes de la terre*, que vous êtes mortel, parce que vous comptez plus d'ancêtres qui vous enseignent cette vérité par leur exemple. Et cette considération,

dès le commencement de votre vie, vous doit tous les jours humilier devant Dieu, même en vue de ce que vous avez de plus grand dans le monde, à la différence des autres hommes, qui trouvent assez de sujet dans eux-mêmes, même selon la terre, pour abaisser leur orgueil. Et toutefois ouvrons ici nos consciences : confessons-nous publiquement à la vue du ciel et de la terre. N'est-il pas vrai que, sans descendre du sang des rois, la moindre chimère, assez souvent ridicule, même selon le monde, nous emporte à des vanités criminelles contre les ordres du ciel ? »

La naissance des rois ne sauroit rendre cette leçon absolument exclusive à Louis XIV et à son trône, puisque dans toutes les autres familles régnantes, et même dans les conditions privées, on est également assuré de la mort de tous ses ancêtres, quoiqu'on ne connoisse pas si bien leur histoire. Il n'est donc pas rigoureusement vrai que les rois *comptent plus d'ancêtres qui leur enseignent cette vérité par leur exemple*. Après cette tirade de déclamation, où un sévère esprit de critique peut relever un paradoxe appuyé sur un sophisme, le cardinal de Retz parle au monarque enfant, de la reine Anne d'Autriche, pour lui inculquer l'obéissance qu'il doit à sa mère ; mais l'orateur ne lui donna pas long-temps l'exemple de cette soumission à la régente.

Le jour où ce discours fut prononcé à Paris devant Louis XIV et Anne d'Autriche, présente une date singulièrement remarquable. Ce fut le 25 août 1648, que le coadjuteur, qui étoit déjà secrètement l'un des chefs de la Fronde, prête à éclater le lendemain, fit entendre au jeune roi cette instruction sur la piété filiale, tandis qu'il étoit lui-même littéralement à la veille de se déclarer en état de pleine révolte contre la mère du roi. Lisez en effet l'Abrégé historique du président Hénault, sous la même année 1648 : vous y trouverez, que le 26 du mois d'août, c'est-à-dire le lendemain de son sermon, le cardinal de Retz, dont toute la fortune alors se bornoit à l'expectative

de l'archevêché de Paris, ordonna de *barricader* les rues de la capitale. « Le cardinal Mazarin, dit-il, crut que le jour où l'on chantoit le *Te Deum* à Notre-Dame, pour le gain de la bataille de Lens, qui étoit le 26 août, seroit une occasion favorable pour faire arrêter le président Potier de Blanc-Ménil et Broussel... Cet emprisonnement fit plus de bruit qu'on ne s'y étoit attendu. Le peuple les redemanda. Bientôt les chaînes furent tendues dans Paris : c'est ce qu'on appelle la journée des *barricades* ; et la reine fut obligée de rendre les prisonniers.... A la tête des frondeurs étoient le duc de Beaufort, de Retz coadjuteur de Paris, qui fut depuis cardinal, la duchesse de Longueville, le prince de Marsillac, le prince de Conti, le duc de Vendôme, le duc de Nemours, le duc de Bouillon avec le maréchal de Turenne son frère, et le maréchal de La Mothe. »

Le cardinal de Retz se souvint toujours, et il prenoit plaisir a raconter dans la suite, qu'un bourgeois, impatient de voir les ordres du prélat promptement exécutés et les chaînes étendues à tous les carrefours, l'importuna plusieurs fois de cette question, qu'il fut obligé de se faire répéter pour en comprendre le sens, et que Boileau citoit de préférence, d'après lui, en parlant de l'harmonie du style, comme une telle cacophonie, que l'oreille ne pouvoit plus distinguer si c'étoit de l'arabe ou du françois : MONSEIGNEUR, QU'ATTEND-ON DONC TANT ? ET QUE NE LES TEND-ON ?

Voici maintenant l'instruction pastorale adressée en chaire par le cardinal de Retz à Louis XIV, sur la piété filiale, dans le panégyrique de saint Louis.

« Sire, je ne prétends pas vous toucher en ce point par des exemples. Les obligations que vous avez à la reine votre mère, parlent plus puissamment à votre cœur que toutes mes paroles ne se sauroient faire entendre à vos oreilles. Vous êtes l'enfant de ses larmes et de ses prières ; elle vous a porté au trône sur des trophées : vous êtes conquérant sous sa régence ; et, ce qui est sans comparaison plus considérable que tous ces avantages, elle vous instruit soigneusement à

la piété. Je vous ai dit ces vérités de la part du clergé de votre royaume : *je me sens forcé par un instinct secret* de les répéter encore aujourd'hui à votre majesté, de la part de Dieu, non pour vous exhorter à l'obéissance que vous lui devez, de laquelle l'auguste sang qui coule dans vos veines, et ce beau naturel que l'Europe admire dans les commencemens de votre vie, ne vous permettront jamais de vous dispenser, mais pour prendre sur ce fond un juste sujet de vous expliquer en peu de paroles la plus importante et sans doute la plus nécessaire des instructions : c'est sire, la distinction du droit positif de votre royaume, et du droit naturel qui oblige tous les hommes. Le droit positif de votre état fait que la reine votre mère est votre sujette, et ainsi il la soumet à votre majesté. Le droit naturel, qui est au-dessus de toutes les lois, fait que vous êtes son fils, et ainsi il vous soumet à elle. Distinguez, sire, ces obligations : elles ne sont point contraires, mais il les faut entendre. Je ne les touche qu'en passant, parce que je ne doute pas que la sainte éducation que vous recevez ne vous permettra point de les ignorer. Aussi est-ce en cet endroit, et en ce point et en plusieurs autres, la connoissance la plus importante et la plus nécessaire aux princes. *Saint Louis n'eut pas plus tôt atteint un âge raisonnable, qu'il se trouva enveloppé dans une grande et difficile guerre, émue par quelques princes mécontens dans son royaume, etc.* »

Ce qui est souligné dans cette citation étoit ou a pu paroître ensuite une prédiction énigmatique, dans la bouche du cardinal de Retz, la veille des troubles de la Fronde.

Je ne saurois finir cette note, sans y ajouter quelques lignes, dans lesquelles la verve du cardinal de Retz fut excitée à un magnifique élan oratoire, par le spectacle de la mort de saint Louis. « Je m'arrête, dit-il, contre mes sentimens, pour voir mourir ce grand monarque, mais non pas pour parler de sa mort. On peut exagérer la mort des hommes ordinaires, parce qu'assez souvent on n'en est ému qu'après de

longues réflexions ; mais celle des grands rois touche par la seule vue de leurs tombeaux. Saint Louis étendu sans sentiment dans un pays ennemi, sur une terre étrangère, marque plus fortement la vanité du monde, que tous les discours qu'on pourroit faire sur ce sujet. Et à ce triste spectacle, je me contente de m'écrier avec le prophète : *Ubi gloria Israel?* Où est la gloire d'Israël ? Où est la grandeur de la France ? Où est cette florissante noblesse, Où est cette puissante armée ? Où est ce grand monarque qui commandoit à tant de légions ? Et au même moment que je fais ces demandes, il me semble que j'entends les vois confuses et *ramassées* de tous les hommes de tous les quatre siècles écoulés depuis sa mort, qui me répondent qu'il règne dans les cieux. »

Il y a sans doute de l'éloquence dans ce tableau. Toutes ces questions rapides et touchantes réunissent l'intérêt et l'éclat de l'apostrophe la plus oratoire, depuis les mots, *saint Louis étendu, etc.*, jusqu'à la dernière de ces vives interrogations ; et c'est la réponse par laquelle se termine un si beau mouvement, que j'ai cru pouvoir annoncer plus haut comme un trait sublime.

FIN DES NOTES.

DE L'IMPRIMERIE D'A. CHAMBEAU FILS.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Essai sur la vie et les ouvrages du cardinal Maury. page 5
Avant propos. 39
Premier discours de réception à l'Académie française. 49
Réponse de M. le duc de Nivernois. 73
I. *Objet de cet ouvrage.* 1
II. *Image de l'éloquence de la chaire.* 4
III. *Des moyens de convaincre une grande assemblée.* 6
IV. *Des avantages de l'orateur qui s'étudie lui-même.* 8
V. *De la manière de préparer les compositions oratoires.* 10
VI. *Du plan d'un discours.* 14
VII. *Des plans tirés du texte.* 17
VIII. *De la progression du plan.* 20
IX. *Du tort que l'esprit fait à l'éloquence.* 22
X. *De l'exorde.* 25
XI. *De l'exposition du sujet.* 28
XII. *De la propagation des idées.* 30
XIII. *De l'éloquence du barreau.* 34

XIV. *De Cicéron.* 41
XV. *De Démosthène.* 45
XVI. *De Bossuet.* 52
XVII. *De la propriété et de l'influence de la poésie sur le style oratoire.* 54
XVIII. *De la révolution opérée par Bossuet dans la chaire.* 60
XIX. *De l'interrogation.* 70
XX. *De l'éloquence de Bridaine.* 76
XXI. *Du choix des sujets.* 89
XXII. *Des causes de la décadence de la chaire.* 99
XXIII. *Du Petit Carême de Massillon.* 104
XXIV. *Des prédicateurs célèbres depuis Massillon.* 112
XXV. *Du père de Neuville, jésuite.* 119
XXVI. *De la justice du dix-huitième siècle envers les orateurs et les écrivains du siècle précédent.* 129
XXVII. *Des panégyriques.* 132
XXVIII. *Des panégyriques de Bourdaloue.* 139
XXIX. *De nos autres panégyristes, et des règles de ce genre.* 154
XXX. *De l'oraison funèbre de Turenne par Fléchier.* 159
XXXI. *De saint Vincent de Paul.* 176

XXXII. *Des panégyriques de la sainte Vierge.* 190
XXXIII. *Des portraits.* 210
XXXIV. *Des compliments.* 221
XXXV. *Du style direct et du dialogue.* 233
XXXVI. *De la chaleur du style.* 243
XXXVII. *Des épithètes.* 248
XXXVIII. *De la nécessité de travailler son style.* 256
XXXIX. *Du discours de Buffon sur le style.* 267
XL. *Des mots heureux.* 281
XLI. *Des métaphores.* 285
XLII. *Des comparaisons.* 291
XLIII. *Des expressions techniques.* 296
XLIV. *De la noblesse du style.* 299
NOTES. 310

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

